N° 508 — Tome CXXXIV 16 Août 1919

MERCVRE DE FRANCE

Trentième Année

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois



PAUL ÆSCHIMANN, HENRI ALBERT, DÉMÉTRIUS ASTÉRIOTIS, GEORGES BOHN, MAURICE BOISSARD, JACQUES BRIEU, R. DE BURY, LOUIS DUMUR, JEAN DE GOURMONT, A.-FERDINAND HEROLD, GUSTAVE KAHN, P.-G. LA CHESNAIS, ÉMILE LALOY, GEORGES A. LE ROY, HENRI MAZEL, PAUL MÉGNIN, CHARLES MERKI, FERNAND MYSOR, JEAN NOREL, RACHILDE, GEORGES SOULIÉ DE MORANT, THÉODORE STANTON, P. V.

PRIX DU NUMÉRO

France... 1 fr. 50 | Étranger... 1 fr. 75

DIRECTEUR

ALFRED VALLETTE

—

PARIS

MERCVRE DE FRANCE

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

—

MCMXIX

SOMMAIRE

—

Nº 508. — 16 AOUT 1919

REVUE DE LA QUINZAINE

MANUSCRITS

Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la Revue, où ils restent à leur disposition pendant un an.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Les avis de changement d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés de 0.50 en timbres-poste, au plus tard le 10 pour le numéro du 16, le 25 pour le numéro du 1er du mois suivant.

Collection Critique

publiée par

Le Carnet-Critique

208, rue de la Convention, 208. — PARIS XVe

Henri Barbusse ....

Maurice Barrès ....

Romain Rolland ....

Charles Maurras ....

Anatole France ....

Paul Bourget ....

Maurice Maeterlinck ...

Laurent Tailhade ....

Colette Willy ....

Paul Fort ....

Henri Bergson ....

Henry Bataille ....

St-Georges de Bouhélier

Bourdelle ....

Saint-Saëns ....

Le **Carnet-Critique** commencera, le **1er octobre**, la publication d'une Collection critique, littéraire, philosophique, théâtrale, artistique et musicale.

Chaque étude paraîtra en élégante plaquette, dans le format du *Carnet-Critique.*

Chaque plaquette comprendra :

1° Un portrait de l'auteur commenté ;
2° Une biographie ;
3° Une étude générale ;
4° Une bibliographie complète (dates de publication, noms des éditeurs, prix des ouvrages, etc.), le tout formant un véritable document mis à la portée du public à un prix extrêmement modique :

Première série :

15 MONOGRAPHIES (voir la liste ci-contre), par MM. Henri Hertz, Gustave-Louis Tautain, Jean Bonnerot, Georges-Armand Masson, Louis de Gonzague-Frick, Roger Allard, Paul Blanchart, André Marot, etc.

Abonnements à la série complète :

Édition ordinaire	**France...**	**25 fr.**
	Étranger.	**30 »**
Édition de luxe sur papier Hollande.	**France...**	**100 fr.**
	Étranger.	**110 »**

Prix de l'exemplaire séparé :

Édition ordinaire	**France....**	**2 fr.**
	Étranger..	**2.50**
Édition de luxe sur papier Hollande.	**France....**	**7 fr.**
	Étranger..	**7.50**

Le prix des abonnements est **garanti contre toute augmentation** jusqu'au **25 septembre.**

Le prix des exemplaires séparés est **susceptible de majoration.**

LA RÉFORME ADMINISTRATIVE

De tout temps il paraît que les Français se sont trouvés à l'étroit dans cette armature administrative qu'avait commencé de leur forger la royauté après la disparition du régime féodal. Au XVIIIe siècle les plaintes furent fréquentes contre les intendants, — ces ancêtres de nos préfets, — envoyés dans les provinces « pour l'exécution des ordres de Sa Majesté », c'est-à-dire pour faire prévaloir sur les libertés locales les ordres du pouvoir central. Cet intendant est le « roi » dans sa généralité, le « comite » (garde-chiourme) ; Saint-Simon dira le « tyran ».

C'est cette organisation centralisée, dont nous persistons à nous plaindre, que paracheva Napoléon et que fortifièrent tous ses successeurs, trouvant en elle un instrument unique de gouvernement. Depuis l'an VIII, — il y a cent vingt ans, — le régime n'a guère changé, ou, pour mieux dire, il est devenu plus gênant à mesure qu'il s'appliquait à plus d'affaires et que devenaient plus fréquents ses rapports avec les citoyens.

Aussi, de toutes parts, les assemblées délibérantes, les autorités locales, les publicistes, les politiques, — sans parler des polémiques quotidiennes de la presse, — réclament une réforme. Qu'a-t-on fait ? On peut dire : rien. Car je ne compte pas pour grand'chose quelques efforts de décentralisation en

matière municipale et départementale. Les changements qu'on apporta sont d'ailleurs plus dans les mots que dans les faits, dans la lettre des textes que dans leur esprit et ne touchent en rien aux principes. Or, c'est à eux qu'il faudrait s'attaquer.

Mais on les a, jusqu'à ce jour, tenus pour sacro-saints. Ils forment une doctrine très solide, dont la perfection et la nécessité sont passées en axiome. Bien mieux, nous possédons un document prouvant que l'on se refuse d'y toucher.

Une « commission interministérielle de réorganisation administrative » s'est réunie de 1907 à 1909. Le rapporteur, — un de nos meilleurs préfets, — qui en résuma les travaux, convient de la nécessité de « desserrer la tutelle administrative et de lui donner plus nettement le caractère d'un contrôle ». Il parle de « remèdes énergiques ». En réalité, la seule énergie dont il fait montre est pour justifier le maintien des procédures et méthodes en vigueur :

La commission a soigneusement évité, dit-il, de proposer des innovations exigeant du pays, des élus communaux, des citoyens ce qu'ils ne sont pas en mesure de donner, car ses membres étaient bien placés pour savoir qu'il ne faut malheureusement pas trop se faire d'illusions sur le degré d'aptitude actuel des municipalités des petites communes, ni sur le degré d'initiative de la généralité de nos concitoyens.

Ceci est proprement un enterrement, et de dernière classe, à en juger par le ton de pitié du rapporteur.

Et n'oublions pas que c'est la tutelle administrative pour laquelle une réforme fut toujours le plus instamment réclamée! Pour le reste rien n'a même été tenté.

Cependant il faudra se décider, d'autant plus qu'il y a maintenant des Français qui ne veulent pas de ce régime. Nos compatriotes retrouvés d'Alsace-Lorraine repoussent avec « une fermeté cordiale », — cette expression est d'un de leurs élus, — le présent qu'on veut leur faire de notre système administratif. Chaque jour amenant une difficulté nouvelle montre que celui-ci, accepté chez nous par suite d'une habitude séculaire, est insupportable à de nouveaux venus. Il ne semble pas qu'ils puissent ni veuillent s'y plier. Donc si nous voulons que, comme par le passé, la République soit une et indivisible et que les citoyens demeurent égaux devant une loi commune, il faudra bien que nous nous décidions, nous Français de la

France d'avant-guerre, à trouver mauvais ce qui l'est véritablement, et à le changer.

D'autant mieux que les élections approchent, et ce ne sera pas seulement en Alsace-Lorraine que les candidats inscriront — une fois de plus ! — la réforme administrative sur leur programme. M. Aristide Briand, qui en formait déjà le projet en 1907 dans son discours de Saint-Chamond, en a reparlé à la Chambre le 24 mars dernier comme d'une affaire urgente. Elle l'est, de l'aveu de tous.

Il ne sera donc pas inutile d'examiner dès maintenant où nous en sommes et où il faudrait aller.

I

Pour quelle raison cette réforme n'a-t-elle jamais abouti, n'a-t-elle même pas fait l'objet d'une discussion de fond ? Parce que l'Etat, et, avec lui, l'administration qui en est l'émanation et l'instrument, sont en possession d'un privilège. Comme il arrive toujours, en pareil cas, ils le déclarent nécessaire au bien public et le défendent en conséquence.

Quelques mots d'histoire et de droit pour expliquer ce point.

L'Etat moderne exerce les droits régaliens, ou, comme nous disons aujourd'hui, la puissance publique, c'est-à-dire qu'il entretient une force armée, rend la justice, bat monnaie, lève des impôts. Au moyen âge ces droits étaient une propriété que les vassaux consentaient au suzerain pour prix de l'aide et défense que celui-ci leur accordait. Il existait entre eux et lui un véritable contrat. Quand la monarchie eut tout abattu autour d'elle, son pouvoir ne connut plus de limites ni de partages, il devint absolu. Elle le proclama de droit divin, c'est-à-dire indépendant de tous les autres droits et supérieur à eux. A la place du contrat qui avait disparu avec la féodalité vaincue s'installait un nouveau régime unilatéral qui faisait du souverain le siège et la source de toute autorité. Tout au plus les remontrances des Parlements parvinrent-elles à établir que le roi ne saurait faire usage de ce pouvoir que pour le bien du royaume ou, comme nous dirions aujourd'hui, dans un but de droit.

En 1789, le droit divin succombe à son tour, mais point les principes qui l'animaient. Ils avaient trop profondément

pénétré l'esprit des institutions et des juristes. Aussi sont-ils codifiés et renforcés par les plus ardents champions qui se soient trouvés des attributs de la souveraineté, les Constituants et Napoléon. Les premiers consacrent une règle d'immense importance: la séparation des autorités administrative et judiciaire. Cela signifie que la première jouit d'une liberté d'action absolue et qu'il ne peut y avoir contre ses actes aucun recours devant les tribunaux judiciaires. C'est là le principe. L'instrument pour le mettre en œuvre est bientôt forgé : c'est la hiérarchie administrative de l'an VIII qui nous régit encore.

Le privilège est établi. N'étant plus justiciable du droit commun, l'Etat sera naturellement conduit à se constituer une législation propre, convenable à sa souveraineté.

En effet une doctrine se forme qui enseigne que la puissance publique, accomplissant des actes d'une nature spéciale doit disposer de moyens de contrainte appropriés. Ces actes ont un caractère d'intérêt général et il ne serait pas admissible qu'une volonté particulière pût y faire obstacle. Cette raison tirée de l'intérêt général offrait trop de ressources pour que l'Etat, — c'est-à-dire les hommes qui vis-à-vis de leurs concitoyens le représentent, — ne fût pas porté à en user en toute affaire. La doctrine pose donc en principe que l'acte administratif de puissance publique est celui « qu'accomplit l'administration en vue d'assurer d'après des moyens et suivant des règles à elle propres le fonctionnement des services publics ». On sent l'imprécision commode de cette définition, que je copie dans des conclusions célèbres prises au Conseil d'Etat il y a une quinzaine d'années. Elle permet d'étendre indéfiniment le domaine de la puissance publique. Celle-ci n'est plus enfermée dans les limites étroites où agit l'autorité gouvernementale, mais embrasse une quantité d'actes où l'Etat intervenait comme gestionnaire du domaine ou comme partie en raison des contrats qu'il avait passés.

Je prends un exemple. Voici la décision d'un préfet qui retire à un usinier la faculté d'user de l'eau d'une rivière qui est nécessaire à son industrie. De ce fait l'usinier peut souffrir un dommage important et dans le litige sa cause peut être la bonne. N'importe; la décision est exécutoire d'office et son usine cesse de fonctionner. A lui de poursuivre l'annulation

de la décision qui lui fait grief. Encore ne pourra-t-il se fonder pour cela que sur des motifs de forme ou de compétence. Sur le fond, sur le fait même qui l'intéresse, aucune autorité juridictionnelle n'a le pouvoir d'intervenir; et la doctrine nous enseigne que c'est justice, le préfet étant chargé de la conservation du domaine public et les décisions qu'il prend à cet égard ayant un caractère de police, partant d'intérêt général.

Or, si nous faisons abstraction des parties en cause, que voyons-nous? Un propriétaire ou plutôt un gérant d'affaires estimant qu'un preneur n'use pas de la chose louée selon les termes du contrat. A l'ordinaire le gérant saisirait les tribunaux. Pour quelle raison l'Etat n'agit-il pas de même? Pourquoi parler de police là où il y a surtout surveillance et gestion? En quoi la notion d'intérêt public fait-elle obstacle à un débat contentieux? S'il est d'intérêt général que le domaine public ne subisse pas d'atteinte, qu'une exacte justice et de solides garanties soient données à tous les droits, ne l'est-il pas aussi?

Ayant en mains ce moyen expédient de l'exécution d'office, la puissance publique, c'est-à-dire l'administration, s'est efforcée d'en étendre le domaine. Il est admis aujourd'hui par la jurisprudence du Tribunal des Conflits,— et ceci est d'institution récente, l'arrêt de principe remonte à 1903, — que lorsque la loi ne prévoit pas l'exécution d'office, son silence ne doit pas permettre au particulier récalcitrant d'obtenir même provisoirement gain de cause, et la puissance publique est fondée à procurer l'exécution immédiate, fût-ce par la force et préalablement à toute décision juridictionnelle (1).

Cette manière de procéder donne en outre à l'Etat l'avantage de changer l'aspect du contentieux. Normalement c'eût été l'administration qui eût dû poursuivre le particulier dont elle jugeait l'acte illégal, tandis que l'exécution d'office met ce dernier devant le fait accompli. En justice il doit prendre l'offensive contre l'acte qui lui fait grief. Et il en est toujours ainsi. Il n'est loisible en effet de traduire l'administration devant

(1) Laferrière réfutait par avance cette théorie lorsqu'il écrivait dans son *Traité de la Juridiction Administrative* : « Si ce devoir de vigilance concernant les mesures d'exécution n'a pas été complètement rempli, le bon ordre peut certainement en souffrir comme il peut souffrir de toute imperfection de la loi, mais il ne nous semble pas que les autorités publiques puissent s'investir elles-mêmes des pouvoirs que le législateur a omis de leur accorder. »

les tribunaux que lorsqu'une de ses décisions atteint votre intérêt ou votre droit. Elle comparaît alors comme défenderesse ayant possession d'état. Et ceci est encore un privilège considérable.

Une fois parvenu devant le Tribunal, pouvez-vous mettre en jeu la responsabilité de l'Etat ? Le Code civil pose en principe que :

tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer ;

et aussi que :

l'on est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre.

Ces textes, dont les termes très généraux ne font qu'énoncer une règle d'équité, la doctrine enseigne qu'ils ne sont pas applicables à l'Etat. Partie du dogme de l'irresponsabilité absolue, la jurisprudence, après un siècle de dénis de justice et de tâtonnements, après des distinguos qui ont compliqué à l'extrême les questions de compétence, en est arrivée à une série de solutions assez libérales. Mais il reste entendu que la responsabilité de l'Etat n'est « ni générale ni absolue », donc différente essentiellement de celle qu'établit le Code civil.

Les faits nous ont récemment offert un curieux exemple de cette différence. Durant la guerre il s'est produit aux environs de Paris deux accidents graves dus à la déflagration d'explosifs : l'un au fort de la Double Couronne, où l'Etat avait accumulé des grenades ; l'autre à Boulogne-sur-Seine, où un M. G..., ayant passé un contrat avec l'Etat, opérait le séchage des masques contre les gaz. Donc mêmes causes, mêmes suites funestes, même intérêt de la défense nationale dans les deux affaires. Or, qu'arrive-t-il? M. G... est traduit en correctionnelle pour homicide par imprudence sans préjudice des dédommagements à fournir aux victimes, dont le Tribunal admet *de plano* la requête. Pour l'Etat, fin de non-recevoir pure et simple du ministre aux demandes d'indemnités. Le Conseil d'Etat a, il est vrai, accueilli ces demandes. Et, chose frappante, comme il a fondé la responsabilité de l'Etat sur la situation que crée l'existence d'un risque excédant les risques normaux de voisinage, les journaux politiques (*Temps* et *Matin*

du 30 mars 1919) de crier victoire, d'acclamer la garantie nouvelle donnée aux intérêts particuliers par cette extension jusqu'alors inconnue de la responsabilité de l'Etat. Tant son immunité est une chose entrée dans les mœurs !...

De cet édifice administratif si fortement construit il restait à défendre les abords en premier lieu contre les tribunaux judiciaires, gardiens naturels des droits particuliers. La loi des 16-24 août 1790 disposa donc que les juges :

> ne pourraient, à peine de forfaiture, troubler en quelque manière que ce soit les opérations des corps administratifs, ni citer devant eux les administrateurs en raison de leurs fonctions.

On apprend à l'Ecole que ces précautions s'inspiraient des mauvais souvenirs qu'avaient laissés au législateur d'alors les empiètements des Parlements sur le pouvoir royal. Aujourd'hui les Parlements sont loin, l'Etat n'a rien à craindre de ses tribunaux, cependant le principe de défense est appliqué toujours avec la même rigueur.

Comme il était toutefois impossible que l'administration agît dans un arbitraire absolu et ne fût jamais appelée dans un débat contentieux, elle-même fit choix d'un juge. Ce fut le ministre, c'est-à-dire l'agent qui, directement ou par répercussion hiérarchique, était l'auteur ou le garant de l'acte incriminé. Juge et partie. Cette conception répondait bien à celle de Portalis qui disait : « Juger, c'est encore administrer. »

Le régime actuel est plus équitable et admet que le Conseil d'Etat est le juge de droit commun. Mais ici encore nouvelles mesures d'exception. L'instruction est conduite par le magistrat sur pièces écrites. C'est une opinion classique que de la prôner au détriment de la procédure civile. Cette prépondérance du juge donnerait — à moins de frais — des garanties plus grandes d'impartialité. En réalité la procédure écrite est fort longue, — car rien ne languit plus qu'une correspondance administrative, — et la partie privée pâtit de ces lenteurs auxquelles une administration est insensible. De plus ce juge, — fonctionnaire administratif, — est mal venu de presser les bureaux, de harceler le ministre. Et celui-ci pourra hâter ou ralentir la procédure à son gré pour des raisons n'ayant rien à voir avec la justice, notamment en matière d'élections.

J'en ai dit assez pour donner une idée de cet ensemble de

textes, de faits et de doctrines qui ont tendu vers un même but qui est de procurer à l'Etat un maximum de puissance. Les juristes ne s'y sont pas trompés et leurs opinions sur ce point sont explicites et concordantes. Le professeur Duguit écrit dans son *Manuel de droit public* :

La législation napoléonienne s'inspire tout entière assurément d'une pensée absolutiste et du désir d'armer énergiquement les représentants de l'autorité.

Le professeur Hauriou convient que :

le droit administratif français s'inspire d'autres idées que celles de stricte justice distributive.

Il le définit aussi :

le type technique le plus pur du droit fondé de la prérogative ;

et un auteur anglais, Dicey, écrit pareillement qu'il est :

un droit d'équité fondé sur la prérogative de l'administration.

§

Rien d'étonnant que le fond ait conditionné la forme, que l'esprit qui animait le droit public ait pénétré l'administration. Elle est sortie de ce droit. Je veux dire que, pour la constituer, le législateur n'a point considéré les nécessités pratiques pour chercher ensuite les moyens les plus expédients d'y satisfaire, mais au contraire, armé de principes forgés pour son avantage et *a priori*, il a plié ces nécessités à leurs exigences. L'administration fut donc juridique d'instinct et de méthodes.

L'acte administratif est devenu le pivot de toute l'action administrative, dit Hauriou ; l'administration s'est elle-même pliée à ce que toutes ses démarches fussent décomposées en actes produisant des effets juridiques, etc...

Pour produire ces effets juridiques les actes doivent être inattaquables, c'est-à-dire s'être soumis aux conditions de compétence et de forme imposées par les lois et règlements. Le souci unique de l'agent est donc de suivre la procédure. Il se peut que le système soit insuffisant, caduc ou qu'il fonctionne à vide. Peu importe, du moment qu'il produit des actes juridiques irréprochables.

On saisit ici la différence foncière d'une gestion commerciale ou industrielle et d'une gestion administrative. La pre-

mière est jugée sur la productivité. Coûte-t-elle ou seulement donne-t-elle des bénéfices moindres, on la supprime ou on la réforme. La seconde est fondée sur la régularité interne de sa marche. Est-elle normale, poursuit-elle sans avarie la suite de ses actes juridiques, elle est assurée de la pérennité.

Secondement, l'Etat étant par axiome omnipotent et privilégié, accomplissant des actes qui par eux-mêmes se suffisent, le service public trouve son but en lui-même, ainsi, par une conséquence toute naturelle, que l'agent qui le représente. La rigueur qu'apporte parfois le fonctionnaire dans ses rapports avec les particuliers n'a pas d'autre origine que cette conviction où il se trouve de parler au nom d'un souverain supérieur en droit. Je me souviens d'un expéditionnaire du bureau des décès dans une mairie de Paris. C'était un employé accompli : ponctuel, une belle main, incapable d'une erreur de copie, de la mémoire. Il était seulement grossier avec le public. Et toutes les admonestations ne purent le guérir. Il les écoutait avec un étonnement respectueux et récidivait. Il fallut le changer d'emploi. A ce tour d'esprit il ne faut chercher d'autre origine qu'un abus de droit. En effet, tandis que dans une entreprise privée un employé mal gracieux avec la clientèle sera, en général, un mauvais agent, c'est la plupart du temps le contraire dans les services publics où l'employé zélé est à ce point pénétré de la prépondérance de son maître qu'il considère le particulier comme d'essence inférieure et le traite comme tel. Et il ne s'agit pas seulement ici d'une question de courtoisie aux guichets, mais d'une disposition d'esprit, d'une manière d'être et d'agir que l'on observe du haut en bas de l'échelle. Le fonctionnaire ne cherche pas « à faire marcher » l'affaire, à conclure, mais seulement à observer le règlement. L'État a un privilège, ses agents l'exercent. Tel maître, tels serviteurs.

L'accomplissement des actes juridiques, autrement dit l'observation du règlement, constituant la tâche essentielle de l'administration, son travail a été organisé uniquement dans la pensée d'épargner à ces actes la moindre erreur, la tache la plus légère. L'instruction a lieu sur pièces écrites. Dans chaque dossier s'accumulent une suite de notes, d'avis, de visas, de mémoires et de rapports. Chacun de ces documents passe entre quatre, cinq et six mains différentes. Sur une lettre, rédacteur,

chef et chef de bureau, chef de service, directeur, préfet ou sous-ministre apposent leur parapheou leur signature. De même cinq ou six signatures sur un ordre de commande ou de paiement (qui donc en avait compté sept sur certains bons de fournitures de la ville de Paris ?) Outre ces filtres successifs au travers desquels passe chaque affaire, les règlements se sont attachés à multiplier les formalités de publicité, les délais, ce qu'on nomme communément la paperasserie. Enquêtes, avis de services techniques, affichages constituent une procédure invariable que le faiseur de règlement insère mécaniquement dans ses textes. Or la question est de savoir si ces formalités sont réellement utiles, si, dans l'immense majorité des cas leur complexité et leur lenteur ne sont pas disproportionnées à l'importance des affaires, si neuf fois sur dix la montagne n'accouche pas d'une souris. Bien plus, les frais occasionnés par ces formalités (personnel, frais de bureau, etc.) ne sont-ils pas supérieurs à ceux qu'entraîneraient d'aventure les erreurs d'une marche plus rapide ? Je ne sache pas que le faiseur de règlements se soit jamais posé cette question. Il n'est pas plus vraisemblable qu'il se soit jamais avisé d'abroger une procédure dont la pratique a montré qu'elle fonctionnait à vide.

Combien sont dans ce cas ! Voici, par exemple, le Décret du 1er février 1896 aux termes duquel toute disposition testamentaire en faveur d'une personne publique sera affichée à la porte de la mairie du domicile du défunt et insérée au « Bulletin des Actes Administratifs du Département ». Or, de deux choses l'une : l'héritier lésé par cette disposition est au courant et il ira chez le notaire ; ou il ne soupçonne rien de l'affaire, et pensez-vous, dès lors, qu'il passe son temps à lire les affiches aux portes des mairies ou à feuilleter un Bulletin que personne en dehors des gens de métier ne connaît ? Il serait curieux de savoir le nombre des héritiers dont ces formalités ont *effectivement* sauvegardé les intérêts depuis vingt-trois ans qu'on les applique. Je crains que le chiffre ne soit infime, sinon nul. Que ne supprime-t-on aussi ces commissions, — comme il y en a tant à la Marine et à la Guerre, — chargées de donner des avis sur des mémoires ou d'approuver des projets. Les gens qui les composent, — parlementaires, conseillers d'Etat ou de la Cour des comptes, ins-

pecteurs des Finances, — viennent là passer une heure ou deux à écouter un rapport bourré de chiffres qu'ils approuvent les yeux fermés, même s'ils restent éveillés durant la lecture. La besogne de ces commissions réalise le type accompli de la formalité mécanique, partant inefficace.

Le souci exclusif de produire des actes juridiques a conduit en outre à une spécialisation minutieuse des services. Division du travail, dira-t-on, conforme aux méthodes modernes. Non, car la division du travail implique la subordination stricte des parties à un organisme chargé de constituer l'ensemble. L'ouvrier qui pratique le chas de l'aiguille, — pour prendre l'exemple classique, — dépend de ceux qui en fabriquent les autres éléments. Il n'est dans la chaîne des travailleurs qu'un maillon accroché à celui qui le précède et à celui qui le suit.

Sans doute il en est théoriquement de même dans les services publics. Mais comme chacun d'eux forme un tout strictement limité et fonctionnant seul, ce n'est plus la division du travail, c'est la division des compétences et du pouvoir de décision, le compartimentage, qui se produit. C'est ainsi que si vous écrivez à une mairie de Paris pour obtenir un acte de l'Etat civil antérieur à 1860, elle vous répondra (il y a pour cela des formules imprimées) qu'elle ne possède pas ces actes et que vous devez les réclamer aux Archives ; au lieu de transmettre elle-même la demande à ce service qui y satisferait. Mais les maires sont un compartiment, les archives un autre, chacun est clos chez soi. Le défaut est plus frappant encore lorsqu'il s'agit d'affaires complexes. C'est ainsi que M. de Monzie montrait à la Chambre des députés, le 28 février 1919, que la reconstitution des régions libérées dépend de quatre ministères et d'un commissariat général. La tâche est unique, mais la compétence est multiple, chacun spécialisé dans un rôle partiel, formant en lui-même un tout et agissant seul. Et l'intéressé renvoyé d'un guichet à l'autre n'arrive à rien, alors que chaque service de son côté n'a aucun reproche à s'adresser.

Je n'ignore pas que la liaison est prévue, qu'il y a même des cas où elle finit par se faire. Mais elle est beaucoup trop malaisée à établir et l'expérience montre qu'au cours de multiples transmissions l'affaire court bien des chances d'accrocher ou de s'égarer. Ici encore le souci des compétences, de la *régu-*

larité interne de l'acte fait oublier qu'une seule chose importe : *le résultat pratique* (1).

Autre conséquence de ce système : une grande consommation de temps, puisque tout s'y passe par écrit. La lenteur est du reste une garantie pour l'administrateur éprouvé. De même que les Chinois n'accordent de sagesse qu'aux vieillards, les bureaucrates se fient mieux à un dossier longuement formé, qui a mûri dans un carton comme sur la paille les fruits d'hiver. « Ce sont là des plats qui se mangent froid. » J'entends encore cette formule qu'un chef de bureau répétait volontiers à un employé novice qui se vantait de mener rondement les affaires, de gagner du temps. La main à plat sur la chemise bistre retenait le dossier sur la table où il refroidissait un nombre variable de semaines.

Un système lent est forcément coûteux pour cette raison d'abord que le temps c'est de l'argent. Coûteux en outre par la quantité de personnel qu'il nécessite. Plus coûteux enfin par les tendances d'esprit qu'il implique. J'ai connu un fonctionnaire, homme fort distingué et très ferré en droit, qui était passé dans le contentieux d'une grosse affaire commerciale. « Ce que je veux, lui disait son Directeur, c'est de ne pas dépenser d'argent. Je préfère avoir tort à peu de frais que d'avoir raison et payer cher. » Et ce fonctionnaire ne comprenait pas, ayant toujours pensé que quand un droit existe il devait être proclamé et poussé à fond. Il connaissait l'administration, c'est-à-dire le développement des actes juridiques, point les affaires, c'est-à-dire la balance du doit et de l'avoir. Et il est inéluctable qu'un fonctionnaire ait le cerveau ainsi fait, parce que d'abord il ne sent jamais matériellement ce que coûtent ses solutions irréprochables, et qu'ensuite il sait bien qu'il sera beaucoup plus apprécié en raison de son savoir juridique, de ses savants rapports que pour des qualités purement pratiques.

Dans cette atmosphère d'action collective soigneusement vérifiée, parmi ces lenteurs calculées, l'action personnelle de chacun se réduit nécessairement au minimum, se fond et disparaît dans l'ensemble. Lorsque nos fantassins furent aguer-

(1) M. Massard a présenté au Conseil municipal de Paris une proposition tendant à l'établissement d'un bureau de renseignements pour le public au centre de chaque grande administration, pour opérer justement la liaison.

ris, — et comme ils étaient, hélas ! moins nombreux, — leurs chefs renoncèrent à les serrer les uns contre les autres, mais les répartirent par petites unités ayant chacune sa tâche. Cette organisation par groupes de combat n'est point connue dans l'administration française ; elle en est encore au coude à coude. Chacun s'appuie sur le voisin, puisque aussi bien le voisin s'appuie sur lui. L'initiative normalement réduite à rien est vite suspectée, si d'aventure elle se fait jour. L'administration progresse par la masse de son labeur anonyme, auquel le « pas de zèle, pas d'affaire » sert de mot d'ordre. Pas de responsabilités non plus. Chacun se couvre. S'il surgit la moindre difficulté ou seulement un cas qui ne tombe pas sous le coup des précédents, on fait un rapport.

Napoléon avait retardé pour un moment l'influence de la bureaucratie, ce rideau pesant placé entre le bien à faire et celui qui peut l'ordonner. Elle s'était définitivement organisée sous le gouvernement constitutionnel, inévitablement ami des médiocrités, grand amateur de pièces probantes et de comptes, enfin tracassier comme une petite bourgeoise. Heureux de voir les ministres en lutte constante avec quatre cents petits esprits, avec dix ou douze têtes ambitieuses ou de mauvaise foi, les bureaux se hâtèrent de se rendre nécessaires en se substituant à l'action vivante par l'action écrite et ils créèrent une puissance d'inertie appelée le rapport.

Ainsi parlait Balzac en 1836 dans *les Employés*. Et il est frappant de retrouver les mêmes idées, presque les mêmes termes en 1909 dans le « Bulletin de l'Association professionnelle » d'un de nos services publics :

Ne pas appréhender de prendre *directement* les décisions nécessaires, substituer dans une large mesure *à la procédure écrite la procédure verbale.*

Vaines clameurs. L'administration va toujours son train, répétant le mot célèbre de Poubelle : « Il n'y a pas d'affaires urgentes, il n'y a que des affaires en retard. »

Les voyageurs rapportent qu'on voit le long de la voie ferrée de Damas cheminer de longues files de chameaux chargés de marchandises. Ces caravanes sont une image assez fidèle de l'administration française : tandis que la vie moderne a pris l'allure du convoi, elle va toujours l'amble égal et sans trouble de la bête de somme de l'Arabe.

II

Il est normal que cette organisation vieille de plus d'un siècle ne soit plus en harmonie ni avec les conditions générales de la vie, ni avec le rôle dont l'Etat a pris désormais la charge. Elle atteignait pleinement le but en vue duquel elle était forgée : prédominance de la police, renforcement de l'autorité, centralisation. Et son développement fut incomparable.

En aucun pays, dit le professeur Hauriou, la théorie de l'acte administratif ne s'est autant développée et n'a permis d'organiser un aussi efficace contrôle de la légalité.

Le droit administratif est, en effet, un fruit admirable entre tous de notre génie juridique :

Il constitue, pour tout jurisconsulte connaisseur une solution tellement élégante de difficultés accumulées que l'on doit craindre sa fragilité, puisque aussi bien toute forme de beauté est périssable.

Il doit périr en effet le jour où, le terrain sur lequel il a prospéré étant totalement changé, il ne pourra plus s'y nourrir. Ce jour paraît venu ; les conceptions juridiques nées du système de 1790 et de l'an VIII sont aujourd'hui insuffisantes ou caduques. Si elles conservent encore une apparence d'efficacité, c'est qu'elles bénéficient de la possession d'état, de la vitesse acquise. Mais en face des situations nouvelles elles n'apparaissent plus que comme une entrave.

Entre tous les exemples frappants et journaliers de cette gêne qu'elle engendre, j'en prendrai un qui me paraît caractéristique, la tutelle exercée par le pouvoir central sur les communes.

On sait que les décisions de conseils municipaux sont soumises à l'agrément préalable des préfets. Sans doute la loi du 5 avril 1884 a décidé que toutes les délibérations sont exécutoires par elles-mêmes, sauf sur treize objets qu'elle énumère. Ceci paraît un grand progrès : la liberté de l'assemblée qui était l'exception dans la législation antérieure devient la règle. Malheureusement les treize cas réservés par la loi de 1884 sont d'une importance telle qu'en fait le principe ancien subsiste et que l'autorisation préalable demeure véritablement le droit commun. Qu'il s'agisse de vendre trois mètres de terrain, cinq arbres morts sur une route, d'acheter du charbon pour les écoles ou de restituer cinq francs perçus en trop par l'oc-

troi, la commune n'est pas libre. Toute affaire fait l'objet d'une vérification uniforme et machinale, savoir l'application sur la délibération du tampon : « Vu et approuvé » manié par un subalterne et la signature en série par un conseiller de préfecture.

Pour les cas plus importants, l'autorisation exige une procédure très lourde et très lente qui, si elle offre à la commune des garanties, la met par ailleurs dans l'impossibilité de traiter une affaire dans des conditions normales, de profiter des circonstances, d'une occasion. Voici un cas typique : une commune voisine de Paris, voulant agrandir son cimetière, jette son dévolu sur un terrain. L'autorisation d'acheter lui est refusée par le Conseil d'Etat. Modification du projet suivie d'un second refus. Après maints pourparlers et quelques voyages du dossier entre le Conseil d'Etat et la préfecture, le premier emplacement finit par être accepté. Mais, durant cette discussion, qui a duré des années, il s'est couvert de maisons dont l'expropriation serait si onéreuse que la commune doit y renoncer.

Il y a aussi de graves inconvénients à soumettre toutes les communes, quelle que soit leur importance, à une législation uniforme. C'est ainsi que l'ordonnance du 14 novembre 1837 prescrit que toute commune doit faire appel à l'adjudication pour un marché excédant trois mille francs. Il est d'abord inouï que ce chiffre n'ait pas changé depuis quatre-vingts ans, comme si la valeur de l'argent était restée la même. La liberté était plus grande en 1837 ! Ensuite ce chiffre considérable pour un budget rural est dérisoire pour une grande ville. Et c'est en vertu de ce texte que l'administration refusa un jour à une ville importante d'approuver un traité de gré à gré pour l'enlèvement des boues. Malgré que la municipalité objectât que ce traité lui procurait des garanties qu'elle ne trouverait pas dans l'adjudication, elle dut s'exécuter. Au bout de deux semaines son adjudicataire tombait en faillite, laissant impayés trois mille francs de frais de son contrat que la commune responsable vis-à-vis du fisc dut sortir de sa caisse.

Voici mieux encore. Les règlements relatifs aux adjudications de travaux communaux dispensent les sociétés ouvrières de fournir un cautionnement. Une commune adjuge dans ces conditions 45.000 francs de travaux à une de ces sociétés qui

consentait 15 o/o de rabais, l'entrepreneur venant ensuite faisant 12 o/o. Or le lendemain la société déclare qu'elle a soumissionné par erreur et refuse d'exécuter les travaux. Il a fallu *six mois* pour faire annuler l'adjudication, et celle qui eut lieu par la suite ne donna plus que, 0,20 o/o de rabais. La commune fut donc lésée de 11,80 o/o sur 45.000 fr., soit une perte de 5.310 francs.

Et remarquons dans cette affaire l'action double de l'Etat : d'une part, en décrétant l'adjudication, il exerce des pouvoirs de tutelle en bon père de famille veillant à la gestion des deniers d'un mineur ; de l'autre, en contraignant ce mineur à faire des avantages aux sociétés ouvrières, il mésuse de ces pouvoirs au profit des nouveaux devoirs qu'il a assumés en matière de prévoyance sociale. Certes le législateur qui institua les premiers étaient bien loin de prévoir la possibilité des seconds. Cependant les deux contraintes subsistent côte à côte, chacune tirant la commune de son bord. Rien d'étonnant que celle-ci du milieu de cette confusion ne trouve point le bon chemin.

Au reste, à ne prendre que la tutelle même, il est facile de voir qu'elle ne répond plus aux conditions économiques actuelles.

Quel rapport en effet entre la commune du XIXe siècle bornée aux soins de la police et de quelques travaux locaux et la ville moderne dotée de tous ses services d'assistance, d'hygiène, de transport et de ses installations industrielles ?

Les économistes orthodoxes déniaient aux personnes publiques le droit de gérer elles-mêmes leurs services. La nécessité des choses a rétabli la commune dans son véritable rôle qui est de pourvoir aux besoins généraux de ses habitants. Si certaines entreprises constituent une charge nouvelle, d'autres pouvaient être une source de profits. On devait arriver ainsi à un ensemble très complet de services communaux onéreux ou productifs, se compensant les uns les autres. Il en fut ainsi en Allemagne et en Angleterre. Et la ville de Strasbourg nous revient avec un budget de deux cents millions, c'est-à-dire sept à huit fois supérieur à celui d'une ville équivalente de la France d'avant-guerre.

Or, notre administration s'est constamment montrée hostile aux innovations de cet ordre. La loi ne changeant pas, il paraissait aux fonctionnaires chargés de l'appliquer que les

conditions économiques ne changeaient pas non plus et qu'un régime suffisant en 1820 l'était encore en 1900. J'ai d'ailleurs déjà signalé la méfiance de principe contre les innovations exigeant « des élus communaux ce qu'ils ne sont pas en mesure de donner ». Le résultat de cette politique a été double ; nos villes manquant de ressources ont des budgets sans élasticité et plient sous le poids de dettes fort lourdes ; elles sont, en outre, dans un état d'infériorité manifeste, notamment pour leurs services d'hygiène et d'assistance, si on les compare aux villes anglaises et allemandes.

Sur ces entrefaites, la guerre est survenue. En présence des difficultés de transport, des prix écrasants du commerce, l'opinion publique a crié à l'aide. Bien des municipalités sont allées au plus pressé, ont acheté, vendu, se « sont débrouillées ». Le tuteur débordé a dû laisser faire, quitte à régulariser par la suite. Or, il s'est trouvé que dans son ensemble l'œuvre était bonne :

Partout où nos maires, partout où nos administrateurs, disait M. Briand à la Chambre le 24 mars 1919, ont eu quelque possibilité d'indépendance ou d'initiative, les populations ont moins souffert qu'ailleurs.

Quelle preuve plus décisive de l'erreur commise jusqu'alors par les pouvoirs de tutelle ? Cependant le vieil esprit n'a pas désarmé, et s'il faut dans la querelle cherchée à certain maire très allant faire la part de l'intrigue politique, il n'en reste pas moins que les vieilles traditions administratives jalouses de leur autorité y voient aussi leur revanche.

Je connais tous les motifs de bonne gestion, de nécessité de ne pas engager le patrimoine ou le domaine communal, qu'invoquent les manuels classiques à l'appui de ces anciennes méthodes. Je n'oublie pas tous les arguments pleins de prudence qui démontrent que ce qui est applicable à l'étranger ne l'est peut-être pas chez nous. J'évoquerai seulement à leur encontre un exemple pris en France même, celui de la ville de Grenoble, qui, avec un esprit de suite admirable, de 1866 à 1903, a poursuivi l'organisation d'un service de distribution d'énergie électrique qui lui procure des bénéfices importants. Et que le pouvoir de tutelle ne s'avise pas de confisquer ce succès à son profit ! La ville de Grenoble ne put réaliser son dessein que parce que les entrepreneurs manquèrent et qu'elle eut des

municipalités habiles et tenaces et qu'enfin elle se trouvait, de par sa position géographique, dans une situation exceptionnelle. Toutes ces circonstances permirent de vaincre à la longue la résistance du pouvoir central.

§

Si dans cette affaire administrative par excellence qu'est la tutelle il règne aujourd'hui un désaccord aussi visible entre nos textes administratifs et les conditions économiques et politiques, que verrons-nous en tous les services que l'Etat a pris en charge depuis cent ans qu'il ne cesse d'accroître son domaine ?

En effet, l'Etat de l'Empire ou de la Restauration est aussi dissemblable de l'Etat d'aujourd'hui que l'étaient entre elles les communes de ces deux époques. Le premier se bornait à un rôle fiscal et de police, il n'était guère que puissance publique. Comme gestion il n'avait en charge que le domaine privé de l'Etat. Les économistes le proclamaient inhabile à toute autre fonction. Puis les idées changent, il est admis que l'Etat doit procurer à chacun la possibilité de vivre hors de la misère. Dès lors ce sont les secours aux chômeurs, à l'enfant, aux malades, les retraites aux vieillards, toute une tâche d'assistance et de prévoyance qui lui incombe. Il assume la charge à peu près totale de l'instruction publique. Pressé par ses dépenses, il cherche de nouvelles ressources dans des exploitations de monopoles et de transports. La guerre de 1914 arrive enfin qui porte au comble son rôle industriel et d'assistance, au comble aussi ses besoins d'argent.

Naturellement l'ancienne maison se trouvait trop petite pour loger les nouveaux arrivants. Aussi, au fur et à mesure des besoins, a-t-on élevé des étages supplémentaires. Et ces étages, qui sont les plus hauts, sont justement ceux où doit accéder le public. Les fondements, extrêmement solides mais conçus pour un édifice de peu d'étendue, ont été surchargés à l'extrême par ces adjonctions de fortune. On peut par suite juger de la disproportion.

Celle-ci n'a point échappé aux architectes successifs. Dès lors ils ont truqué, essayé de s'affranchir de règles trop étroites. Que d'entorses, par exemple, a subi le grand principe déniant aux tribunaux le droit de juger les affaires administratives ! On a pour les petits différends fait appel au juge de paix ; le

tribunal civil a eu sa part. Enfin ont surgi une quantité de commissions cantonales ou autres, qui ne sont que des tribunaux administratifs spéciaux, plus accessibles au petit plaideur que le Conseil d'Etat. D'où une extrême complication dans les questions de compétence et en général un extrême désordre dans la législation touffue, incohérente, faite au jour le jour, comme par hasard.

Enfin les méthodes formalistes ont subsisté. Là où le rendement devait être le but unique, les formalités, garantie de la valeur juridique, demeurèrent la chose essentielle. On obtient dès lors pour le maximum de frais le minimum de résultats.

C'est ainsi qu'il n'est pas d'entreprise privée qui pourrait songer à vivre avec les conditions de gestion et de travail des usines de l'Etat. Je me souviens, aussi, avoir entendu conter, il y a quelques années, un voyage d'études fait aux Etats-Unis par quelques-uns de nos Ingénieurs des Téléphones. Il leur fut notamment expliqué comment une compagnie venait de dépenser des millions pour abréger de quelques seconde l'attente des communications. Ils admirèrent, mais sans avoir l'idée d'acclimater une pareille idée de ce côté-ci de l'Atlantique. Songez qu'il eût fallu demander des crédits au ministre qui eût dû saisir le Parlement. Le perfectionnement risquait aussi d'amener des abonnés.

Je dis que ces inconvénients s'atténueraient si le rendement comptait pour quelque chose, je veux dire attirait un profit au responsable. Les profits n'existant pas, les agents de ces services ne peuvent avoir le sentiment de travailler en vue d'un bénéfice quelconque et pour qui que ce soit. Les comptes de doit et d'avoir sont trop loin d'eux, trop abstraits. Et du directeur au dernier auxiliaire chacun sait que c'est l'Etat qui empoche et l'Etat qui paie. L'idée de perte ou de profit ne peut donc le toucher. Or l'expérience montre que cette motion est le stimulant nécessaire, la condition à peu près indispensable d'une gestion avantageuse.

Le moyen d'atteindre un pareil résultat serait de constituer des budgets industriels indépendants, se soldant eux-mêmes en recettes et en dépenses. Je n'ignore pas l'objection de principe qu'on élève contre cette thèse, l'unité du budget de l'Etat. « Morceler ce budget en une quantité d'autres, dira-t-on, c'est

le rendre moins clair et moins sincère et de contrôle impossible. L'Etat ne sera plus maître chez lui, ne saura pas où il va et sur quelles recettes il peut compter. Il a fallu vingt ans à la République pour clore tous les comptes particuliers, faire l'unité du budget ; ne revenons pas sur le passé. » Mais les comptes particuliers d'autrefois étaient pour la plupart des comptes de dépenses, — tel celui de la réfection de l'armement clos en 1889, — sans rapport avec des services capables de s'équilibrer et de vivre par eux-mêmes.

Au reste, cette objection montre simplement que les principes rigides de notre pratique administrative ne s'accordent plus avec les nécessités présentes, du fait que le souci de la régularité formelle a le pas sur celui du résultat pratique. En effet, si les écritures sont en ordre, si tout se passe avec régularité, il est sûr aussi que le labeur accompli, l'argent dépensé ne donnent pas les bénéfices qu'on peut et qu'on doit normalement obtenir.

III

Cependant, sous ce régime caduc, l'Etat prend de jour en jour un développement plus vaste. Les tendances actuelles sont bien nettes, nous allons chaque jour vers plus d'administration. M. Gardey disait à la Chambre le 12 mars dernier :

C'est le fait d'un Etat moderne ayant conscience de sa fonction, voulant la développer, désireux d'engager la lutte sur le terrain économique, de voir son budget de dépenses augmenter.

Une des solutions de la crise financière les plus fréquemment envisagées et les plus tentantes est l'extension des monopoles : assurances, alcool. Et dans ce domaine ou dans un autre l'Etat devra étendre ses affaires pour faire face à ses dépenses. Tout comme un particulier qui a de lourdes charges de famille il faut qu'il fasse de l'argent.

Or, ce que l'administration va coûter nous commençons à nous en faire une idée. Les fonctionnaires réclament des augmentations qui vont jusqu'à dépasser 50 o/o des traitements actuels. La situation est pressante. Des corporations entières, les plus puissantes, parfois les plus dociles, commencent à murmurer d'impatience. Nous connaissons les plaintes du personnel enseignant à qui la République doit tout et qui est si

misérablement payé; nous avons vu, il y a quelque temps, les revendications des agents des postes.

Sous cet effort unanime les gouvernants seront contraints de s'incliner. Equitablement ils le doivent, parce que les revendications sont justes; c'est un fait avéré, par exemple, que les professeurs de l'enseignement secondaire ne gagnent pas de quoi nourrir leur famille. En outre, si l'Etat ne rétribue pas ses agents, il n'en trouvera plus. La crise du recrutement date déjà d'une quinzaine d'années. Plus d'instituteurs, plus de militaires et (chose horrible à penser !) moins de bureaucrates. Depuis la guerre, avec les espoirs que donne à la jeunesse le renouveau de notre activité économique, la crise est devenue pénurie.

Dans les plus grandes administrations et jusqu'au Conseil d'Etat le nombre des candidats est inférieur au nombre des places offertes; il y a eu des exemples de carence complète.

On se trouve donc devant la situation suivante : on veut administrer davantage et il le faudra probablement. Et sous peine de banqueroute il sera impossible de payer les agents le prix qu'ils demandent. Même en les payant ce prix, on n'est pas sûr qu'il s'en présentera un nombre suffisant.

Il importe donc d'aviser et sans trop de retard. On en vient ainsi à considérer comme inéluctable la réforme administrative, au point même que la Commission du Budget a cru trouver une solution en liant les deux questions de l'augmentation des traitements et de cette réforme. « Faites travailler les fonctionnaires, semble-t-elle dire, on les paiera après ! » C'est le raisonnement d'Harpagon qui ne nourrissait pas ses chevaux s'ils ne sortaient pas de l'écurie.

Or il faudra nourrir les fonctionnaires. Ce sera d'une sage politique et même d'une bonne administration. En retour l'Etat pourra exiger qu'ils « paient », c'est-à-dire qu'ils produisent. Pour cela il devra leur en donner les possibilités.

Avant toute autre chose qu'il les libère des entraves qui les enserrent, des barrières qui les séparent des affaires qu'ils ont à mener à bien, du public qu'ils sont tenus de satisfaire, en un mot qu'il simplifie les questions, réduise les formalités au minimum et au plus simple, ne conserve que celles qui sont véritablement effectives. Que chaque service ait pour ses affaires pouvoir de décider et d'agir. Je n'ignore pas que c'est

une très grosse affaire, presque une révolution, mais cette révolution a commencé de se faire sous la pression de la nécessité. Des services nouveaux : rationnement, allocations, ont surgi durant la guerre. On disposait de peu de monde, il fallait aller vite. Des agents inférieurs sont devenus chefs de service ; ils ont pris des décisions qui, en temps ordinaire, eussent exigé enquêtes, visas et signatures de tous ordres. Et les choses n'en ont que mieux marché. On gagnera toujours à rapprocher « le bien à faire » de « celui qui peut l'ordonner ».

En second lieu, la répartition du personnel est souvent défectueuse, parce qu'elle ne répond jamais aux besoins du moment, mais à ceux du jour où ce service fut créé. Si ce dernier s'allège par suite de quelque circonstance, il s'efforcera de conserver tout son personnel ; par contre, les nouveaux services sont mal dotés, car le ministre répugne à créer de nouvelles places. En certaines affaires, l'activité n'est que saisonnière et des emplois permanents seraient à supprimer. Mais dans le régime actuel tous ont intérêt à maintenir le personnel au chiffre le plus élevé. La besogne divisée en de si nombreuses mains donne plus d'importance au chef, moins de travail à ses subordonnés. Intéressez au contraire tous les agents d'un service à la gestion économique de ce dernier ; mettez entre leurs mains un crédit dont ils règleront l'emploi. A eux d'engager le personnel auxiliaire nécessaire selon le travail à faire, de payer les frais de bureau ; au bout de l'année faites les comptes et intéressez ces agents aux économies qu'ils auront réalisées. Il est à croire que tout le monde se trouverait bien de cette coopération de travail : l'employé qui gagnerait davantage, l'État qui débourserait moins, l'administration qui serait plus simple et plus rapide.

Enfin, il importerait de fondre les emplois, de supprimer cette vaine spécialisation, conséquence du compartimentage. Est-il raisonnable que dans une sous-préfecture de dernier ordre il y ait un agent spécial pour chaque régie financière ? Là où trois ou quatre fonctionnaires sont réduits à végéter, un seul ferait l'affaire et gagnerait sa vie. Il aurait alors de quoi travailler, ce qui serait très heureux pour lui et pour l'Etat. L'agent qui a une grosse besogne et des responsabilités est toujours meilleur que celui qui n'a rien à faire.

§

Ces « groupes de combat » administratifs auraient nécessairement plus d'allant, circuleraient plus librement dans leur champ d'action et leur travail ne serait guidé que par quelques directives très générales. Mais il est bien clair qu'il ne peut être question de les livrer à eux-mêmes.

L'impulsion du chef, son contrôle sont, en effet, indispensables et le plus grave reproche à faire au contrôle actuel est de ne pas être efficace. Qui vérifie tout ne vérifie en réalité rien, tout étant sur le même plan et soumis à des formalités mécaniques.

Le vrai moyen de contrôle est l'inspection telle qu'elle existe pour les services des finances. Un agent à pouvoirs étendus arrive inopinément sur place, recherche tous les éléments d'information, se rend compte de la situation d'ensemble, cela sans correspondances, sans voyages, sans dossiers, sans retards et à bon marché.

Dans les organismes menés par une administration élue, outre le contrôle de l'Etat, qui pourrait être confié à ces conseillers de préfecture réduits aujourd'hui à l'état de machines à signer, il y aurait à introduire celui des électeurs. Ce dernier existe en Angleterre pour la gestion administrative des communes. Des auditeurs élus en dehors du conseil municipal examinent les comptes, tenant un rôle analogue à celui des censeurs dans les sociétés anonymes. Après leur examen vient celui du comité des finances de l'assemblée municipale. Un rapport est dressé et soumis à l'approbation d'une réunion générale où tout contribuable peut prendre la parole comme dans une assemblée d'actionnaires. Les comptes sont ensuite insérés dans les journaux et publiés par affiches. Voilà bien les « innovations exigeant des citoyens ce qu'ils ne sont pas en mesure de donner » !

Enfin il importerait de mettre le particulier en mesure de se défendre contre l'administration, pour cela lui ouvrir largement les portes du tribunal : judiciaire ou administratif ? Peu importe, pourvu qu'il soit accessible (je veux dire qu'il soit sur les lieux mêmes) et juge vite. Le Conseil d'Etat est trop haut et trop loin. C'est pitié d'ailleurs de le voir perdre son temps à des procès dont la valeur pécuniaire relève de la justice de paix. Cette grande assemblée aurait mieux à faire que

de trancher des querelles de village. Que chacun, au contraire, puisse trouver un juge et un juge immédiat qui le protégera contre les prétentions du préfet qui le prive de l'eau de la rivière ou contre les prodigalités du conseil municipal qui gaspille le bien communal. En un mot, créez — et au plus vite ! — le référé administratif qu'on réclame en vain depuis si longtemps. Ce jour-là vous aurez donné une arme à la liberté, puisque les citoyens pourront se défendre.

Je ne fais ici qu'indiquer rapidement l'esprit dans lequel devrait être conçue cette réforme. La tâche serait énorme, car elle comporterait à la fois le bouleversement des principes et de l'étude minutieuse des détails. On ne peut toucher à un service qu'après l'avoir vu fonctionner, l'avoir manié, y avoir vécu. D'autre part, qu'on n'aille point charger les fonctionnaires de se réformer eux-mêmes ! A-t-on vu des généraux demander la réduction des armements ou M. Josse l'amoindrissement des orfèvres ?

Que de difficultés de tout genre ne se dresseront pas devant les réformateurs !

L'esprit de routine poussé dans ses dernières tranchées opposera une résistance énergique. Il invoquera les services rendus, le bien de l'Etat, les dangers de l'inconnu, la possibilité de réformes partielles, en un mot les moyens de défense qu'opposèrent de tout temps les partisans d'un *statu quo* quel qu'il soit.

Et puis le système est vivace, parce qu'il s'adapte bien à notre esprit classique amoureux de la symétrie et du bel ordre. Mais il faut penser que la vie sera difficile dans cet avenir de l'après-guerre, que nous ne sommes plus en état de faire du luxe, fût-ce en administration, et que celui qui ne saura pas en tout produire beaucoup, vite et bon marché, est destiné à périr. Or, le système administratif français tient plus d'une tragédie de Racine que d'une usine métallurgique. C'est une œuvre d'art, une « forme de beauté », dit le professeur Hauriou. Or, une maison moderne, confortable, où l'on a tout sous la main, voilà ce qu'il nous faut. Dans les détours de l'ancien édifice, dans ses voies d'accès trop étroites, ses étages trop cloisonnés, ses salles trop exiguës, il importe de mettre le fer et le feu. Qui l'osera ?

P. Y.

POÈMES CHINOIS

DE LA DYNASTIE SONG

(960-1277 AP. J.-C.)

—

La poésie chinoise ne nous est plus inconnue. Cependant pour des époques entières nous n'avons encore que de rares œuvres citées dans quelques ouvrages d'ensemble, tels que le « Livre de Jade » de Mme Judith Gautier, ou mon « Essai sur la Littérature chinoise » (*Mercure de France*, 1912).

Les trop rares poèmes publiés de la dynastie Song ont donné la curiosité de connaître davantage cette époque, l'une des plus raffinées de ce pays du raffinement; époque à laquelle nous devons des peintures d'inspiration spécialement rêveuse et élevée, les premières porcelaines fines, et des poteries aux teintes si rares que l'on ne peut encore les imiter.

§

Les moyens de la poésie chinoise sont plus nombreux et plus variés que les nôtres.

La poésie française est reconnue comme simplement syllabique. Le rythme y a pourtant une place importante. Ainsi le ronronnement de nombreux alexandrins dans l'ancienne tragédie suggère une succession de quatre anapestes :

ŏui, jĕ viēns | dăns sŏn tēmple | ădŏrer | l'Ĕtĕrnēl...

La poésie anglaise est classée comme rythmique. On y retrouve constamment des successions d'iambes ou de trochées.

La poésie chinoise est non seulement rythmique, c'est-à-dire formée d'une suite de longues et de brèves, mais, de plus, véritablement chantée. En effet, chaque mot de la langue

parlée doit être chanté sur l'un des quatre tons reconnus : 1° « égal supérieur », long sur la même note; 2° « égal inférieur », bref sur la même note; 3° « montant », en quarte ou en quinte ascendante; 4° « descendant », en quarte ou quinte descendante. Pour les besoins de la poésie ces quatre tons sont groupés par deux : 1° « égal » qui comprend le bref et le long sur la même note ; 2° « incliné » qui comprend les deux tons prononcés en quarte ou quinte descendante ou ascendante.

Les règles admises exigent que les syllabes « égales » et « inclinées » se succèdent dans un ordre reçu. Mais on comprend aisément qu'un vers commençant, par exemple, par deux quintes descendantes ne donnera pas le même chant que celui, de quantité égale, commençant par deux quintes montantes. Il y a donc là une liberté qui, sans faire varier la quantité, permet de modifier beaucoup le chant d'un vers et d'un poème. Ce moyen échappe complètement à la poésie occidentale, et c'est un très grand charme que nous perdons.

La langue poétique chinoise est enfin spécialement riche, car elle puise dans un fonds qui, pour certains dictionnaires comme le *Lei-pien*, va jusqu'à 53.165 idéogrammes, alors que notre langue comprend environ 17.000 mots. Nous sommes donc obligés, pour éviter la pédanterie, d'employer pour la poésie des mots défraîchis et comme usés par leur emploi vulgaire. L'anglais, plus heureux, possède un véritable vocabulaire poétique. Ainsi, là encore, nous perdons des effets délicats et puissants.

La forme picturale de l'idéogramme chinois est enfin un élément qui n'est pas négligé. Dans un quatrain parfait, dont les quatre vers sont écrits côte à côte, l'ordre de la nature doit être respecté. Quand le petit dessin représentant le « ciel » intervient, il doit être placé au début du vers, afin d'être en haut (puisque l'écriture va de haut en bas, et les lignes de droite à gauche); « l'eau » doit être en bas, etc. De manière que l'ensemble fasse, à première vue, un vrai tableau dessiné dans lequel les choses soient à leur place.

Les symétries d'idées de deux vers en deux vers, et les oppositions de vers en vers, sont également une règle de variété que nous percevons à peine.

Le traducteur ne peut rendre, en somme, qu'un seul trait de

la poésie chinoise : l'inspiration poétique. L'impression est la même, mais, hélas, notre expression ne saurait, même de loin, être comparée à la leur. Et c'est ici vraiment que toute traduction est une trahison. Nous prions donc les lecteurs, afin que les esprits des poètes défunts ne soient pas offensés, de suppléer par l'imagination à tout ce que notre langue nous empêche de rendre et qui existe cependant à un si haut degré dans les œuvres citées.

GEORGES SOULIÉ DE MORANT.

LA POÉTESSE TCHOU SHOU-TCHEN

(COMMENCEMENT DU XIIe SIÈCLE)

L'histoire chinoise, un peu dédaigneuse des femmes, n'a pas enregistré avec précision les dates de la naissance et de la mort de ce génie pourtant illustre. L'encyclopédie *Tsre-yüan* porte qu'elle vivait sous la dynastie *Song* (960-1277) ; qu'elle était née dans la ville de Raï-ning (province du Tchéstsiang) ; et qu'une note dans la première édition de ses œuvres la donnait comme nièce de Tchou Si, le célèbre philosophe et poète qui vécut de 1130 à 1200.

Tchou Shou-tchen (dont le prénom peut se traduire par « Limpide-Franchise ») est l'auteur d'un recueil intitulé : « Les entrailles déchirées », *Twan-Tchrang She-tsre*. La préface est datée de 1182 et expose que la poétesse « fut donnée en mariage à un individu de famille vulgaire. Elle ne fut pas heureuse et déchargea son cœur en des poésies pleines de tristesse. »

Son nom est parfois écrit Tchou Shou-tcheng (Chasteté limpide) et le *Biographical Dictionary* de M. H. Giles la fait vivre au IXe siècle.

LES FLEURS TOMBENT...

Sur les rameaux qui s'entrelacent des fleurs se sont écloses.

Mais la pluie et le vent, jaloux des fleurs, les ont heurtées l'une contre l'autre (1).

Que ne puis-je obtenir de l'Empereur des verdures (2) qu'il les protège toujours,

Et ne les laisse pas tomber en désordre sur la mousse couleur de martin-pêcheur !

(1) Le commentaire explique : « Les fleurs qui viennent de s'ouvrir, troublantes, gracieuses et parfumées, à l'extrémité des rameaux entrelacés, sont l'image de deux jeunes époux paisibles, heureux, dans la splendeur de leur harmonieux amour. Mais les fleurs sont bousculées au vent de la jalousie et du désaccord. Elles se heurtent et tombent. Image de deux époux qui s'entrechoquent et se séparent sur le chemin de la malchance. »

(2) L'Empereur des verdures, *Tsring ti*, appelé aussi l'« Auguste-de-l'Est » *Tong-rwang*. C'est l'esprit qui régit le printemps.

RETOUR AU SOIR D'UNE PROMENADE SUR LE LAC

Adorable ! Adorable paysage du lac de l'Ouest(1) !
Sommets de montagne enveloppés dans la lumière du soir !
Bambous couverts de rosée où reviennent les animaux !
Bruit des fruits mûrs tombant sur la digue couverte de pimprenelles !
Feuilles froissées par le zéphyr,
Et, dans les eaux, les poissons qui passent en jouant !
La lumière, enfin, de la lune pénétrant à demi dans le pavillon,
Tandis que l'âme des lotus trouble les cœurs de son parfum.

SOU SHE

(1036-1101 AP. J. C.)

Souvent désigné sous le nom de Son Tong-pro. Il est considéré comme l'un des plus grands poètes de la dynastie Song. Ses œuvres complètes sont considérables. Elles ont été publiées en deux recueils, le *Tong-pro Tsuantsi* « collection complète par Tong-pro », en 115 *Tsuan* (sections) ; et le *Tche-lin*, « la Forêt des intentions », en 5 *Tsüan*.

Sa carrière officielle connut une alternative de grandes faveurs et de cruels exils. Il fut lecteur de la Forêt des pinceaux, une Académie, mais ouverte seulement aux littérateurs sans que le nombre en soit restreint. Il combattit les innovations hardies de Wang Ngan-She, poète lui aussi. Mais il eut surtout le mauvais goût de laisser circuler des satires mordantes sur deux censeurs impériaux. Il fut banni de 1072 à 1086, et relégué dans la ville de Rwei Tcheou, province du Kwang-tong. Sa concubine, Nuage-de l'aurore, *Tchao-Yun*, une des beautés célèbres de l'époque, obtint de l'accompagner et mourut près de lui. Rappelé et en 1091 nommé ministre de la Guerre (selon le Song-Yuan Ming-She ; ministre des rites, selon le *Biographical dictionary* de H. Giles), il fut de nouveau banni en 1094, et envoyé dans la solitude alors sauvage de l'île de Rai-nan, qui ferme le golfe du Tonkin. Même après sa mort, sa carrière fut encore instable, car si, en 1235, sa tablette fut placée dans le temple de la littérature, elle en fut honteusement retirée en 1845.

LE PÊCHER EMPOURPRÉ

Effrayé de souffrir, encore non rassasié de sommeil, lui seul a fleuri tardivement.

Redoutant les souffrances de la gelée, il n'a pas suivi la saison.

(1) Le Lac de l'Ouest est un des plus rares paysages de la Chine. Il s'étend aux portes de la ville de *Rang-tcheou*, le *Quinsay* de Marco Polo, qu'il appelait aussi la ville aux dix mille ponts, la dernière capitale de la dynastie *Song*, non loin au sud du moderne Shanghai. Cette grande nappe d'eaux pures est entourée de ravissantes montagnes, aux vallées bien boisées, aux sommets couronnés de pagodes. Une grande partie des bords du lac est bâtie de palais somptueux dans leur fantaisie gracieuse, dont quelques-uns datent même du XIIe siècle. La splendeur de la lumière s'ajoute à la beauté du cadre pour composer un spectacle où l'artiste, l'historien et l'amoureux de la nature sont également heureux.

Et c'est ainsi que sa roseur se mêle aux vives couleurs des cerises et des abricots.

Orphelin délaissé, il a toute la beauté de la neige et du givre.

Et son cœur, encore glacé, peut avec peine se résoudre à suivre les modes du printemps.

Pour moi, étourdi de vin, accoudé sans gêne sur la table d'albâtre,

Je songe que le vieux poète (1) ne saurait reconnaître en lui un pêcher,

Car il verrait ici des feuilles verdissantes et des rameaux bleuis.

PAYSAGE

Les nelumbos de l'été sont finis. Il n'y en a plus. Il ne reste que leurs feuilles en parasols.

Les chrysanthèmes de l'automne sont flétris, mais gardent encore leurs tiges arrogantes couvertes de gelée blanche.

L'adorable paysage d'une année, le sage doit le garder dans sa mémoire.

Car nous sommes au temps où l'orange se dore et le citron verdit (2).

LE VIN LE PLUS FAIBLE...

Cette poésie est inspirée d'un chant populaire célèbre : « Le vin le plus faible vaut mieux que l'eau chaude et le thé. — Un vêtement en lambeaux vaut mieux que rien du tout. — Une épouse hideuse et une méchante concubine valent mieux qu'une maison vide. — Attendre à quatre heures du matin pour l'audience impériale, les bottes transpercées de gelée blanche, — cela ne vaut pas de dormir tout son saoul pendant les trois décades, dans la fraîcheur de la fenêtre du nord. — Les ornements de jade et de perles, et une escorte de dix mille hommes pour aller au tombeau, — cela ne vaut pas de s'asseoir dans la solitude depuis l'aurore jusqu'au soir. — La richesse dès avant la naissance, mais la littérature remise après la mort. — Voilà vers quoi le siècle se hâte. — Tout cela ne vaut pas l'ivresse présente, dans laquelle le Bien et le Mal, la Tristesse et la Joie sont également oubliés. »

Le vin le plus faible,
à condition d'en boire deux grandes coupes,
fait que l'habit le plus mince
semble un vêtement doublé.

La laideur et la beauté, bien qu'opposées, semblent, dans la tiédeur de l'ivresse, ne faire qu'un ;

(1) Allusion au poème de She man-tsing intitulé aussi « le Pêcher empourpré » et contenant le vers suivant : « Je reconnais les cerisiers à ce qu'ils n'ont pas de feuilles vertes ; et je distingue l'abricotier à ses rameaux bleuis. »

(2) Le commentaire explique : « Il décrit le paysage sans décrire ses sentiments. Mais ses sentiments profonds se perçoivent aisément. » Regrets de la jeunesse disparue, fugacité du bonheur et de l'été, dont il ne reste que le souvenir dans notre mémoire.

D'ailleurs, la hideuse épouse et la méchante concubine, quand elles sont vieilles, deviennent comme les autres.

Vivre dans le retirement afin de réaliser ses desseins, c'est suivre le bon sens;

Avant tout, ne nous soucions pas du Palais-des-Fleurs-de-l'Orient (1), de la poussière du siècle, ni du vent qui traverse la fenêtre du nord!

Cent années d'existence ont une longue durée, mais il faut bien qu'elles prennent fin.

Et mourir riche n'est pas à coup sûr moins bon que de vivre pauvre;

Quoique les bijoux de jade et de perles que l'on enterre pour conserver la figure des nobles morts (2),

Même s'ils ne pourrissent pas après mille années, tentent du moins les violateurs de tombes.

Quant à la littérature, elle se suffit à elle-même, et ne se préoccupe pas des intelligences obtuses.

Et malgré tout, quiconque est nommé à la Cour et devient riche et noble sent son visage inondé d'une rougeur joyeuse.

Les hommes les plus clairvoyants se trompent eux-mêmes. Le vin seul est méritoire.

Car, dans l'univers, le Bien et le Mal, la Joie et la Tristesse sont en réalité du vide.

LES FLEURS DES POIRIERS

Les fleurs des poiriers sont d'un blanc pâle sur le vert bleu des saules.

Voici les temps où la bourre de saule voltige, où les fleurs remplissent la ville,

Où les pétales, tombés sur les balustrades, donnent l'illusion désappointante de la neige.

Hélas! l'homme naît. Combien de fois reverra-t-il la Fête « claire-et-pure » (3)?

NUIT DE PRINTEMPS

Le moindre instant d'une nuit de printemps vaut plus de mille pièces d'or.

Les fleurs ont un parfum si pur! La lune fait des ombres si noires!

Sur le haut pavillon, les chants et les hautbois ont des sons si fins, si fins!

(1) Le palais des audiences impériales.

(2) Pour empêcher la chair des morts de se détendre des pièces de jade étaient mises dans les joues et sous les lèvres.

(3) *Tsring-ming*, du 5 au 20 avril.

Et dans le jardin, l'escarpolette retombe dans une nuit si profonde, si profonde (1)!

TAI FOU-KOU

(FIN DU XII[e] SIÈCLE)

L'on ignore la date de sa naissance et celle de sa mort. L'encyclopédie *Tsre-yüan* porte qu'il vécut sous les *Song* méridionaux (1127-1277 ap. J. C.), et qu'il fut élève de *Lou You* qui vécut de 1125 à 1209. Contrairement aux autres poètes il ne reçut pas de poste officiel, et passa plus de vingt années de sa vie à errer parmi les sites admirables des provinces montagneuses qui bordent la mer, dans le *Tche-tsiang* et le *Fou-tsien*. Il se retira enfin dans une chaumière des Monts She-ping (l'Ecran de pierre), et publia ses poèmes en un recueil, le *She-ping-tsi*, « la collection de She-ping », en 6 *tsüan* (sections).

NUIT DE LUNE EN BATEAU

Tout le bateau est inondé de clarté par la lune qui luit, pure, dans le vide immense.

Sur l'eau verdâtre, pas une ride, au souffle apaisé de la nuit.

Des images poétiques flottent ou sombrent, suivant l'ombre noire de la voile.

Mon âme, dans un rêve, voltige çà et là, au bruit des avirons.

La froide clarté des constellations est tombée dans le jade vert des eaux.

Les cris mélancoliques des cigognes et des oies sauvages sont apportés par la brise qui vient des passes de Rong-liao.

Quelques points de feu, lanternes de pêcheurs, suivent la rive sans âge.

Puis, le bateau s'arrête près d'un pont en ruines, sous les arbres, d'où tombent des gouttes de rosée.

JOURNÉE D'ÉTÉ

Les petits des canards jouent sur l'étang, dans l'eau profonde et sur les bords.

Les pêches mûrissent. Le temps est lourd et à demi couvert.

Je promène mon ivresse d'un point à l'autre du jardin, cueillant les *pi-pa* (2), ces lingots d'or dans les arbres !

LE PREMIER ANNIVERSAIRE DE MON FILS A-TSI « LA MERVEILLE »

Ma demeure est modeste et mes occupations sans importance,

(1) La symétrie des images entre le 2[e] et le 4[e] vers est une des règles les plus subtiles du quatrain. Le poète ici arrive au maximum, le « parfum des fleurs » est rappelé par le mot « jardin » et par les parfums des femmes se balançant dans l'escarpolette. Les « ombres de la lune » sont rappelées par la « nuit profonde » où retombe l'escarpolette après s'être élevée au-dessus des arbustes, dans le clair de lune. L'opposition entre le « haut pavillon », au 3[e] vers, et le jardin au 4[e], ajoute à la perfection de ce poème.

(2) Variété de *kaki* du Japon, ces fruits d'or rouge, appelés aussi nèfles du Japon, sont les fruits du *diospyros kaki*.

Mais pour le fils que j'élève, je suis comme les cultivateurs pour le riz qu'ils repiquent.
La plante n'a pas un pouce de haut ; elle est encore dans leurs mains,
Ils la voient déjà telle qu'elle sera dans l'automne à sa maturité.
Le fils que le Ciel m'a donné en sa clémence a des os formés avec grâce,
Il est si ravissant que je le serre sur mon cœur empli d'amour.
Voici que ta première année est déjà révolue !
Puisses-tu ne jamais avoir à subir de malheurs !
Grand, tu le seras à coup sûr.
A dix ans, ton intelligence s'ouvrira comme une fleur.
A vingt ans, développé précocement,
Tu rouleras dans ton cerveau plus de trois mille volumes,
Et ta main se jouera du pinceau-des-cinq-couleurs (1).
Grâce à tes mérites éclatants, tu vaincras sur l'arène littéraire,
Et tu deviendras un sage expert en la doctrine des lettrés.
Mais tu étudieras aussi les traités militaires de Soun Wou et de Wou Tsi (2),
Et tu sauras conduire les combats de myriades d'hommes.
Tu vas reconquérir pour l'Empire le pays de Tchong-Yüan (3),
Et tu libéreras le territoire jusqu'au nord de la mer sombre.

Quand les années seront passées et que tu auras atteint la perfection,
Ma tête, sans doute, sera déjà blanchie,
Les fleurs de ta gloire éblouiront les yeux de ma vieillesse.
Alors le doux décret du ciel ne sera pas suspendu :
Fils, tu seras toujours d'une piété filiale immaculée ;
Fonctionnaire, tu seras certainement correct et plein de droiture.
Afin que ce terme arrive selon mon cœur empli d'espoir,
Chaque jour, je fais des prières.
Ne me dites pas que mon fils est un sot,
Et qu'évidemment il n'a aucune valeur ;
Dès le sein de sa mère, il étudiait déjà, chacun se le rappelle encore.

(1) La tradition est qu'un poète, Tsiang Yen (443-504 ap. J.-C.), vit dans un rêve un vieillard qui lui réclama son pinceau à écrire. Tsiang tira de sa poitrine un pinceau orné de vives couleurs et le rendit au vieillard. Depuis ce temps ses poèmes perdirent tous leurs charmes. Le pinceau-des-cinq-couleurs est devenu synonyme d'inspiration poétique.

(2) Soun Wou vécut au VIe s. av. J.-C. et Wou Tsi mourut en 381 av. J.-C., auteurs des deux principaux livres classiques d'enseignement militaire.

(3) Le Tchong-Yüan est la région du cours inférieur du Fleuve Jaune, depuis S-inganfou jusqu'à la mer. Sous les *Song* toute cette région était occupée par les Tartares mandchous de Tsin.

Mais cessons ce bavardage. Cela ne vaudra-t-il pas mieux ?

TCHOU SI

(1130-1200 AP. J.-C.)

Ce grand poète est l'un des plus illustres philosophes de la Chine. Dans ses commentaires et développements sur la doctrine de Confucius, il a rénové l'enseignement classique de la morale en y introduisant l'idée de relativité par la conception de deux principes opposés, le *yn* et le *yang*, sans l'opposition et l'entremêlement desquels rien ne saurait exister. Son ouvrage « Le Registre de la pensée approchée », *Tsin-se lou*, est un des chefs-d'œuvre mondiaux de la psychologie et du raisonnement. Mais dans le recueil de ses essais et poèmes, le *Mei-ngan Tsi*, « Recueil par *Mei-ngan* (un de ses prénoms) », se trouvent les pensées les plus délicates.

ÉMOTION PENDANT UNE LECTURE

Le miroir de l'étang brille sur un demi-arpent.
La splendeur du ciel et l'ombre des nuages s'y reflètent tour à tour.
J'ai demandé à la mare d'où lui venait une pareille transparence :
« C'est seulement de la source que viennent les eaux vives. »

Le commentaire explique comment le philosophe, « lisant un ouvrage aperçoit soudain la clarté et la hauteur de la Raison et de la Justice, comme s'il voyait la pureté immaculée de l'eau réfléchissant toutes choses. Il demande à la mare d'où lui vient une pareille limpidité et un tel éclat. C'est de la source que les eaux vives tournoient, coulent et se divisent. Pour l'homme c'est de la Raison et de la Justice que toutes choses partent pour se différencier. »

LOU YOU

(1125-1209 ap. J.-C.)

Sa carrière officielle ne dépassa pas le rang de gouverneur de cité. Il fut un moment « correcteur » à la Cour. Mais son œuvre est importante. Ses poèmes sont réunis dans un recueil, le *Tsien nan she-tsi*, en 85 *tsuan* (sections) ; il écrivit aussi l'histoire de la dynastie Trang du Sud, et plusieurs autres ouvrages. Il est renommé pour la fraîcheur de son style.

PENSÉES NOCTURNES

Quand le sommeil vient de bonne heure, la nuit se prolonge, pleine d'amertume.
Mais pour ceux qui s'endorment tard les souvenirs reviennent lassants.
Seul dans ma maison, à côté du flambeau qui charbonne,
Je frotte mes paupières appesanties, et je tourne paresseusement les pages de mon livre.
De temps en temps, je gratte mes cheveux courts, et je remue l'encre épaissie.
Les veilles passent. La lune entre par la porte ouverte, éclatante et blanche comme de l'argent fondu.

Alors, par la pensée, je me revois autrefois naviguant sur le fleuve de Tsiao-fong (1).

Avec les compagnons de ma jeunesse j'entre dans la cité de Yen (2).

Montagnes célèbres ! O hommes élevés !

Comment ai-je pu demeurer si longtemps sans vous revoir ?

LEVER A L'AURORE

Les dents se brisent et nul ne peut les refaire.
Les cheveux tombent. Il n'existe aucun moyen de les replanter.
A l'aurore, dans le miroir brillant,
Je revois mon visage vieilli et ma tête qui blanchit.
Les années qui passent me laissent une pitié mélancolique de moi-même.
Allons ! Buvons une coupe de vin,
Et prenons nos livres sur l'étagère.
Assis correctement, je les ouvre une fois encore.
Je revois à travers les siècles sans nombre l'Empereur Yû (3) et Krwei-long (4) luttant contre sa propre race.
Franchissant trois mille ans, je revois leur aspect et leur vie.
Qu'importe dès lors si tout mon corps
Subit l'atteinte habituelle des siècles !

PROMENADE NOCTURNE

La lune est déjà sur le bord de la Grande Ourse,
Et les promeneurs reviennent sur les routes du faubourg de l'Ouest.
Le vent chargé de pluie souffle à travers ma robe de dolique (5).
La rosée des grandes herbes transperce mes sandales de paille.
Les chants des pêcheurs s'élèvent de la rive lointaine.
Des feux malins (6) dansent au-dessus des tombes en ruines.
La tristesse glaciale éveille et glace mon âme ;
La solitude et l'étrangeté me pénètrent en phrases poétiques.
Quand je reviens chez moi, la nuit est écoulée à demi,
Je reste longtemps debout, soulevant le rideau de la porte.
Mon fils, un enfant, est là, lisant.
D'un rire il apaise la mélancolie du crépuscule attardé de ma vie.

(1) Au sud-est du Rwei-tsi sien (Tche-tsiang).
(2) Maintenant Tcheng-sien (Tche-tsiang).
(3) 2205-2197 av. J.-C.
(4) Dans le XXIIIe siècle avant J.-C. Célèbre pour sa gloutonnerie et ses querelles constantes avec sa famille. On l'appelait « le Grand porc ».
(5) Toile légère pour les vêtements d'été.
(6) *Kwei-rwo*, feux-revenants, nés du sang des soldats tués au combat, et revenant pour protester contre l'injustice de leur sort.

WANG NGAN-SHE

(1021-1086).

Ce poète de talent est aussi l'un des hommes les plus extraordiniares de la Chine. Collectiviste forcené, il persuada l'empereur en 1070 de bouleverser entièrement l'administration. Les terres furent distribuées aux habitants selon le nombre des membres de chaque famille, avec nouvelle distribution tous les dix ans. Le service militaire obligatoire, des dépôts de marchandises établies partout, afin d'équilibrer les prix par des ventes ou des achats, selon les cas, furent les plus graves de ses réformes et les plus mal accueillies. Il y eut des révoltes que Wang Ngan-she, comme tous les libertaires, apaisa en faisant couper les poignets ou les têtes des mécontents. Son expérience dura assez longtemps pour ruiner le pays. Il fut banni enfin. Sa tablette néanmoins fut placée en 1104 dans le Temple de la Littérature, d'où elle fut expulsée seulement 140 ans plus tard. On connaît de lui un recueil de poèmes et d'essais intitulé *Lin-tchrwàn tsi*, « Collection de Lin-tchrwan » (nom de la ville natale de l'auteur).

ASSIS PARESSEUSEMENT SOUS UN PAVILLON PAR UN SOIR D'ÉTÉ

De tous côtés la fraîcheur et l'éclat des montagnes borde la splendeur et l'éclat des eaux.

Le parfum des lotus et des châtaignes d'eau s'étend sur dix lis et monte jusqu'à la balustrade où je m'appuie.

Dans le pur zéphyr et sous la lune brillante il ne saurait être de soucis pour les choses humaines.

Je suis tout entier à la saveur du souffle frais qui vient du Sud.

L'ÉTANG DES CORBEAUX

Dans ce pays écarté les habitants sont rares,
Les montagnes sont mystérieuses et peuplées d'animaux sauvages.
Le renard irrité y saisit à l'aurore l'oie sauvage,
Et le tigre rugissant y déchire l'âne pendant la nuit.
Mais les bambous de ma palissade effondrée ont des pousses nouvelles,
Et par-dessus ma porte s'enlace la glycine.
Ne craignez pas pour moi la solitude et le silence.
J'ai passé là déjà six ans !

SONG PAI-JEN

(MILIEU DU XIIIe SIÈCLE)

La majeure partie de sa vie s'écoula sous le règne de l'Empereur Li tsong (1225-1265). Il est l'auteur d'un recueil connu, le *Süe-yen yntsrao*, « Copie grossière des chants de Süe-yen » (son pseudonyme). Il eut quelques emplois officiels, mais sans jamais atteindre de grades élevés.

DANS UN PAYS DÉSERT...

Dans un pays désert, vivre heureux, sans soucis.
Bâtir une terrasse où jouir de la pureté des soirs.

Regarder la pluie voilant le pied lourd des nuages,
Tandis que le corps léger des hirondelles est emporté dans le vent.
Voir les enfants se battre avec des châtaignes et des poires.
Qu'aucun ami, enfin, ne s'inquiète si je suis mort ou vivant !
A chaque période de mélancolie, me faire apporter du vin tiédi...
Hélas ! voici qu'on frappe encore à la porte !

KAO TSU-TSIEN

XI-XII[e] OU XIII[e] SIÈCLE

L'on sait que ce poète vécut sous les Song, mais on ignore tout de sa vie, de son lieu de naissance et de l'époque qu'il illustra. Il reste de lui seulement quelques poèmes qui légitiment sa réputation.

LA FÊTE CLARTÉ-ET-PURETÉ [1]

Sur les versants des montagnes, au nord et au sud, les champs sont couverts de tombeaux.
A la fête Clarté-et-Pureté, sur chaque tumulus, on fait des sacrifices.
Les papiers brûlés s'envolent en blancs papillons ;
Les larmes sanglantes coulent, et les gémissements rappellent la voix lugubre du rouge engoulevent.
Mais quand le soleil disparaît, les renards viennent gîter parmi les tombes.
Et, dans la nuit, femmes et hommes s'en retournent en riant, à la lueur des lanternes.
O homme ! pendant que tu es vivant et que tu as du vin, tu ferais mieux de te griser,
Car pas une goutte de liqueur ne te parviendra quand tu seras sous les Neuf Sources !

(1) *Tsring-ming*, du 5 au 20 avril. La coutume est encore à cette date d'aller nettoyer les tombes de la famille et d'y faire des sacrifices.

LA TERRE VIVANTE

—

« La Terre s'est faite Homme. »
(AUREL.)

La Terre d'autrefois est morte à tout jamais.....
Demain nous garderons son souvenir à peine,
Et c'est un vent nouveau qui cinglera la plaine,
Un air nouveau qui bondira sur les sommets !

Gloire à la Terre de demain — seule éternelle !
O sol pétri de chair et d'os, comme nos corps,
La splendide jeunesse et la beauté des morts
Ressurgiront dans ta Beauté surnaturelle.

Sur le lent frisson d'or des futures moissons
C'est un soleil nouveau qui versera la vie ;
Et sur les branches des vergers perlés de pluie
Mûriront d'autres fruits et d'autres feuillaisons.

L'âme du blé sera faite d'âmes humaines ;
L'âme du vin sera faite de sang humain ;
Et l'aube répandra sur les fleurs du chemin
D'autres parfums, d'autres couleurs, d'autres haleines.

Les bruits confus qui sont le charme des couchants,
Le sourd bruissement des forêts musicales,
Les faibles voix qui chuchotent sous les cieux pâles
Seront demain des bruits nouveaux et d'autres chants.

Tout cela, ces rumeurs sans fin, ces harmonies
Qui berceront nos souvenances et nos deuils,
Ces plaintes qui viendront frôler nos pauvres seuils
Et dorloter furtivement nos insomnies ;

Cet invisible chœur, ces invisibles voix,
Ces souffles, ces soupirs, ces chocs de feuilles mortes
Tourbillonnant de plaine en val, de porte en porte,
Tout cela, ce seront les âmes d'autrefois.

Oui, la Terre de l'Avenir sera vivante !
La vie est là, dans chaque tronc, dans chaque front ;
Le sol devenu chair, ils le féconderont
Ceux qui râlent parmi l'horreur et l'épouvante.

Oui, les bras enlaceurs deviendront des rameaux,
Des lierres verdoyants et des pampres flexibles ;
Et ce sera la voix grave des Invincibles
Qui grondera dans le feuillage des ormeaux.

Oui, les Ensevelis feront germer les seigles !
Leur bouche insufflera la vie aux champs déserts
Et dictera soudain au nouvel univers
Les préceptes nouveaux et les nouvelles règles !

Et les ventres engendreront les purs froments ;
Et les vastes halliers seront leurs chevelures ;
Et la clarté des monts troués de tavelures
Sera faite de leurs visages rayonnants.



— Terre plus que jamais clémente et maternelle,
Terre des grands Martyrs tombés en te gardant,
Tu sais comme l'on t'aime.... Et cette amour pourtant
Ne sera rien auprès de notre amour nouvelle.

Terre, les survivants t'aimeront à genoux...
Leur culte sera fait d'orgueil et de détresse ;
Et nous tressaillerons lorsque de l'ombre épaisse
Ton formidable appel montera jusqu'à nous.

Oui, la nouvelle voix de la nouvelle terre
Nous l'entendrons avant longtemps, je vous le dis !
Nous l'entendrons vociférer : « Que soient maudits
Les Rois aux rouges mains de sang!... Honte à la Guerre !...

— « *Honte à la Guerre !.. Honte au sinistre métier !....*
Finissez-en avec ce Carnaval macabre !
Insurgez-vous !.. Brisez le fusil et le sabre !
Ne soyez désormais qu'indulgence et pitié !....

— « *Ceux qui gisent décomposés dans mes entrailles*
Vous ordonnent de vous aimer, de vous chérir !...
Eux partis, leurs enfants ne doivent plus mourir
Dans l'entr'égorgement inhumain des batailles !.....

— « *Ah! Puisque vous restez*, et que vous avez vu,
Ne vivez plus que pour la paix et pour le rêve !
Il faut dans la bonté que votre temps s'achève :
Regagnez le bonheur que nous avons perdu!... »



Oui, nous serons heureux pour eux, Terre chérie !
Nous nous détournerons du glaive et des combats
Et nous exaucerons le vœu des fiers soldats
Par qui la glèbe est plus fertile et plus fleurie.

Mais laisse-nous pleurer, aujourd'hui.... C'est trop près !
Trop de croix sont debout dans la campagne grise ;
Trop de chagrin nous anéantit et nous brise..
O Mère, laisse-nous gémir sous les cyprès.

Regarde; c'est sur toi, leur vivante demeure,
Que nous versons toutes les larmes de nos yeux.
Mère, pleure avec nous : tu les pleureras mieux,
Puisque tu sais comment ils veulent qu'on les pleure !



Demain les roses des grands parcs seront tes pleurs...
Verse-les doucement sur les bras qui t'étreignent ;
Effeuille-les sans bruit contre leurs flancs qui saignent ;
Mère, pleure tes fils avec toutes tes fleurs !....

Avec toutes tes fleurs et toutes tes haleines :
Avec toutes tes fleurs et toutes tes splendeurs !..
Et que bientôt au vent de mai les Rédempteurs
Ressuscitent dans les vallons et dans les plaines.

Qu'ils revivent avec leurs âmes et leurs corps,
Plus beaux encor de ta Beauté surnaturelle !...
O sol fait Homme, sol vivant, terre éternelle,
Je te bénis au nom de tous les pauvres Morts.......

FERNAND MYSOR.

Novembre 1918 (Jour des Morts).

LES CHIENS DE FRANCE
A LA GUERRE

> Le lieutenant-colonel commandant le 52e rég. d'inf. porte à la connaissance de tous la mort du chien sentinelle Lion, no matricule 147, et du chien de liaison Lion, no matricule 164, tués tous les deux à la cote 304.
> Ces deux fidèles camarades du soldat avaient rendu, en de nombreuses circonstances, les plus précieux services au régiment.
> (Décision du 14 juin 1918.)

I

A peu près tous ceux qui écrivent sur les choses militaires signalent l'utilisation des chiens à la guerre; depuis les temps les plus reculés, les chiens ont été des auxiliaires des combattants; leur rôle varia suivant les méthodes de combat. Ils furent d'abord combattants, puis leur rôle se borna à être des avertisseurs et des aides des combattants. Un volume ne suffirait pas s'il fallait narrer les exploits des chiens de guerre depuis l'antiquité jusques aux temps modernes.

Au delà des mers, d'autre part, il n'y eut point de conquêtes de terres nouvelles, sans l'aide des chiens de combat, qui sont nos actuels chiens de patrouille et d'attaque.

Dans les temps modernes, c'est en Algérie que fut utilisé le plus le chien de guerre. Le capitaine Blangini, en 1836, pour se garder des Kabyles, avait eu l'idée de créer une compagnie canine : quarante chiens de sentinelle veillaient chaque nuit aux avant-postes, c'étaient des chiens du pays. Et pendant toutes les expéditions qui eurent lieu dans les années qui suivirent la conquête de l'Algérie nos officiers utilisaient des chiens de sentinelle et de patrouille.

Dans les guerres continentales du XIXe siècle, sauf peut-être

dans les grandes expéditions coloniales, il n'y eut plus comme chiens militaires que les chiens de régiments, compagnons du soldat ; et si, parfois, quelques-uns se distinguèrent, ce fut tout à fait par hasard, car ils n'avaient subi aucun dressage spécial en vue d'une utilisation effective et guerrière.

C'est seulement dans l'antiquité et au moyen âge qu'il y eut une réelle utilisation des chiens de guerre, et ils surent, grâce sans doute à un choix judicieux et à un dressage préalable, se rendre utiles.

D'où vient donc que le chien, qui avait su se montrer à la hauteur des tâches qui lui étaient imposées, fût aussi négligé aux siècles derniers ?

Etait-il, parce que mieux domestiqué et plus répandu, incapable d'être encore un sagace avertisseur ? Gardant une maison, une propriété, avertissant son maître de la venue des étrangers, ne pouvait-il de même, tout au moins, donner l'éveil à une troupe bien avant que les sentinelles aient pu apercevoir ou entendre l'ennemi, étant donné que ses sens auditif et olfactif sont beaucoup plus développés que les nôtres ?

Le télégraphe, le téléphone, avec ou sans fil, à une époque où les moyens modernes de destruction et de bombardements, où les bouleversements par des marmitages effrayants n'existaient pas, pouvaient, à la rigueur, l'éliminer comme transmetteur de messages. Mais les pigeons voyageurs, qui passaient pour une des formes les plus désuètes de la correspondance rapide, n'ont-ils pas trouvé dans les grandes guerres un regain d'actualité ?

On a cru — mais que ne croit-on pas ? — que plus jamais le chien ne servirait dans les armées que comme amusement, et que son rôle se bornerait à être un compagnon fidèle pour le soldat.

Cependant, n'est-ce pas la théorie des Foch, des Gouraud, des Castelnau, des de Maud'huy, des Maistres, des Debeney qu'il ne faut rien négliger qui puisse dans le combat être utile au commandement ? Là où un organe de renseignements fait défaut, un autre peut réussir.

Pourquoi donc, lorsque des officiers, comme le lieutenant Jupin en 1888 et 1889, le commandant Pein, en Afrique, en 1892 et 1894, le capitaine Lauth en 1909 et 1910, les lieute-

nants Vicary et Collard, le capitaine Faucher et le lieutenant Buer, vers la même époque, et d'autres encore, effectuaient, aux manœuvres, des essais qui furent concluants, pourquoi, lorsque les journaux de la presse spéciale canine ou militaire appelaient l'attention du ministre de la Guerre sur l'utilisation du chien en vue de la guerre en Allemagne, en Autriche, en Bulgarie, les hautes autorités militaires, entre autres le général Sarrail, alors qu'il était Directeur de l'Infanterie, se refusèrent-elles à écouter et enterrèrent-elles dans les cartons verts des bureaux les rapports envoyés, les propositions faites? Etait-ce mauvaise volonté? Que non pas. Incompréhension? Ce n'est guère possible. Cynophobie? Sarrail était un chasseur, d'autres aussi.

Il faut, ce semble, chercher plus loin l'ostracisme dont était frappé le chien par les sphères dirigeantes de l'armée, par l'état-major général.

Ce n'est pas, ce ne doit pas être parce qu'un article du « Service intérieur » spécifie que l'accès des quartiers, casernes et établissements militaires est interdit à la race canine, interdiction bien illusoire, car dans tous les quartiers, et de tous temps, il y eut, malgré la défense, des chiens, absolument inutiles, qui ne furent même pas des chasseurs de rats, même pas des gardiens d'entrepôts ou de magasins, mais simplement des « roquets de quartier » vivant en marge des règlements et qui se contentaient de distraire les soldats et de les accompagner dans les marches militaires.

Ce fut, nous n'hésitons pas à le dire, une négligence regrettable de n'avoir pas songé avant la guerre, ou tout au moins dès le début de la guerre, aux services que pouvaient rendre les chiens préparés en vue de leur utilisation pour nos combattants.

Certes, les quelques milliers de chiens mis en service dans nos armées n'ont pas été le grand facteur qui déclancha la victoire ; et il n'est pas entré dans les plans stratégiques du généralissime d'assigner une place prépondérante dans les formations de combat aux équipes de chiens de guerre ; mais ils ont néanmoins rendu des services, ils ont évité des surprises, ils ont sauvé des vies humaines, en remplaçant ces coureurs, qui existaient déjà dans l'antiquité, et bien que les chefs de corps aient à leur disposition le télégraphe et le téléphone ;

ils ont aidé à la récupération des combattants en ravitaillant les premières lignes en vivres et en munitions ; ils ont, tout en couvrant des patrouilles, capturé, peut-être un peu rudement, des prisonniers...

C'est à l'Ecole de guerre que nos modernes officiers d'état-major apprennent à faire et à diriger la guerre et à réglementer les méthodes de guerre. C'est l'étude des campagnes antérieures, l'étude des guerres passées qui sont le catéchisme de l'Ecole de guerre. Et comment se fait cette étude ? Au moyen des écrits des grands capitaines ou de leurs historiographes, et,principalement, et presque exclusivement les doctrines sont puisées dans les grandes guerres de César, du grand Frédéric et de Napoléon. Si des troupes ou des adversaires de César se servirent de chiens, les *Commentaires* sont muets à leur égard ; le grand Frédéric,qui se connaissait en instruments de guerre et savait les utiliser et les louer, aimait les chiens certes (l'histoire nous a conservé le souvenir d'une de ses levrettes, Biche, faite prisonnière à la bataille de Soor, 30 septembre 1745, et qui ne lui fut rendue qu'après de longues sollicitations) ; mais il ne nous dit pas avoir utilisé leurs services à la guerre. Napoléon voyait grand, il ne se noyait pas dans les détails, il ne songeait qu'à la victoire ; quelques-uns de ses grognards eurent des chiens de guerre, certains même furent portés sur les contrôles des régiments et s'illustrèrent ; le caniche Moustache défendit un porte-étendard à la bataille d'Austerlitz après avoir évité une surprise à Alexandrie et été blessé à Marengo. Patte Blanche se couvrit de gloire en Espagne, en défendant un drapeau et d'autres encore. Mais ce n'étaient que des chiens de régiments, de ceux qu'illustrèrent le crayon d'Horace Vernet, et le chien du régiment a plutôt nui au vrai chien de guerre ; car, à côté de quelques-uns qui se rendirent utiles, trop nombreux furent les inutiles et même les nuisibles. Cependant, Napoléon, dans un ordre laconique, recommanda à l'armée d'Egypte d'utiliser des chiens pour la garde des camps.

Si, utilisant les enseignements donnés par l'étude d'historiens ou auteurs de mémoires militaires de l'antiquité, César ou le grand Frédéric ou Napoléon avaient signalé l'utilité de l'emploi du chien à la guerre, il en aurait été fait mention dans les cours de l'Ecole de guerre, et peut-être bien qu'en temps

e paix notre grand état-major aurait réglementé l'utilisation u chien pour les divers services de l'armée, écouté les Jupin, s Plein, les Lauth, etc., etc..., et organisé, ce qui ne fut fait que n 1916, le « Service des Chiens de Guerre ».

II

Les Allemands, qui préparaient la guerre depuis le traité de rancfort, qui avaient organisé minutieusement leur ruée, u'ils espéraient devoir être fantastique, qui escomptaient une ictoire rapide et kolossale, n'avaient rien négligé pour arriver leurs fins. Non seulement ils avaient suivi les essais tentés n France, mais ils avaient pensé que la vigilance du chien levait servir, concurremment avec les autres systèmes de arde et de protection, que l'intelligence du chien et l'aptiude de certaines races à un dressage spécial devaient permettre e doubler et de suppléer au besoin les procédés mécaniques e transmission d'ordres et les pigeons voyageurs, et que pour s transports en terrain difficile et dans certaines circonsances, le chien devait remplacer certains animaux de trait ou e bât et aussi les hommes dont il fallait ménager les jours et s vies. Leurs écrivains militaires les plus fameux ont cité ette phrase si vraie du général Trochu dans son *Armée franaise en 1879* :

C'est un fait prouvé par l'histoire des nations qu'elles ne se déciient à introduire dans leur état militaire les innovations qui transorment les procédés de la guerre que lorsqu'elles en ont été les vicmes sur le champ de bataille.

A vrai dire, il ne s'agissait pas d'une innovation, mais d'une daptation d'utilisation du chien aux méthodes modernes de guerre. C'était bien dans le caractère allemand, dans l'esrit de la kultur germanique : adapter, faire leurs les invenons des autres, on ne peut le nier, les Allemands excellèrent ans cet art.

Mais il fallait en outre — et ceci est encore bien allemand – laisser croire aux autres nations que quelques unités seument se servaient du chien comme auxiliaire, qu'une organiation générale n'existait pas, et que si les bataillons de chaseurs de la garde, silésiens ou poménariens, s'occupaient de ressage de chiens de guerre, avaient des « chenils » de bahillons, c'était peut-être à titre de curiosité sportive, comme

nos régiments de cavalerie de France, certains, du moins, avaient des équipes de drags pour courir le renard ou des meutes pour développer, à la queue des chiens, le goût des randonnées équestres.

Lors de leur déclaration de guerre, l'armée canine allemande, qui existait, fut mobilisée comme tous les services susceptibles d'être utilisés.

Depuis 1884, les Allemands, suivant en cela l'exemple des Belges et des Français, développèrent et organisèrent le goût du dressage du chien dit de police et de défense. Mais, à l'encontre de nous et de nos braves voisins de Belgique, ils dirigèrent le dressage en vue de l'utilisation des chiens pour la guerre. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les *Traités de dressage du chien de police et de défense* de Gersbach, de Most, de Bungartz, les deux premiers commissaires de police en Alsace, et, pendant la guerre, dirigeants des chenils de dressage des armées allemandes. Tandis que nos amateurs, nos dresseurs professionnels — peu nombreux — ne voyaient dans les exercices imposés dans nos concours de chien de police qu'un moyen sportif pour arriver à rendre un chien susceptible de défendre son maître, d'opérer une arrestation, d'attaquer un malfaiteur en le poursuivant à la piste, de garder, pendant une absence de son maître, un objet laissé à sa garde, les Allemands enseignaient aux amateurs comme aux dresseurs professionnels, comme à leurs gendarmes, à leurs agents de police, à leurs gardes champêtres à n'utiliser que des chiens vigilants, braves aux coups de feu, suivant une piste, et de préférence la leur, allant à un poste porter un message et en revenant avec la réponse. Tout cela faisait partie des programmes des concours de chiens de police et ils nous laissaient croire que ces exercices imposés étaient indispensables à un chien affecté à un service de police.

En outre, ils créèrent des sociétés cynologiques principalement pour les races de chien de berger, les meilleurs et les plus utiles comme chiens de guerre. Dans toutes les villes d'Allemagne presque il y eut de ces *Vereine*.

Au point de vue du dressage du chien, l'année 1889 marque une date en Allemagne — n'oublions pas que les essais du lieutenant Jupin en France sont de 1886 et 1887; — c'est l'année où, à l'instigation du Kronprinz, fut créé le *Verein*

für Deutsche Schaeferhunde (Association pour le chien de berger allemand), qui comptait en 1914 plus de 4.000 adhérents et possédait des filiales dans toute l'Allemagne et en Autriche ; et toutes ces filiales, tous les ans, organisaient des concours de chiens de police et de défense, concours que suivaient assidûment les autorités militaires, auxquels l'empereur, sur sa cassette particulière, le Kronprinz, le prince Eitel et d'autres membres de la famille impériale accordaient des prix qu'ils ne dédaignaient pas de venir décerner eux-mêmes. Chaque année, l'Association éditait un « stud book » dont les onze volumes parus avant la guerre contenaient 45.000 inscriptions.

Le président de l'Association était et est encore un capitaine à la suite de l'armée allemande, le Rittmeister von Stephamtz, qui, aidé de quelques officiers, comme lui à la suite, tenait un registre spécial « en vue d'une mobilisation éventuelle ». Cette annexe de l'Association était un véritable « bureau de recrutement ».

Dans ce stud book (*Schaeferhund Zuchbuch*), à côté du nom de chaque chien sont indiqués en abréviations les aptitudes générales du chien, en vue de renseigner les éleveurs désireux d'utiliser l'animal comme reproducteur, ou de se procurer de ses produits, à cause de l'hérédité des caractères acquis. Mais, dans le registre spécial secret, ces indications étaient beaucoup plus complètes : P. H. veut dire *Polizei hunde* (chiens dressés au service de la police) ; S. H. *Sanitaets hunde* (chiens dressés pour la recherche des blessés) ; Z. H. *Zucht hunde* (chiens de recherches); Pt. H. *Postenhunde* (chiens estafettes) ; M. H. *Meldehunde* (chiens de liaison) ; W. a. B. *Wacht und Begleithunde* (chiens sentinelles de garde). Environ 4.000 chiens étaient inscrits au registre spécial en juin 1914.

Une autre association s'occupait plus spécialement des chiens de la race Doberman pinscher, variété de chiens de berger, créée en Allemagne à la Fourrière d'Apolda, avec notre beauceron et le chien de berger de Thuringe, et parmi lesquels se recrutaient aussi nombre de chiens de guerre. Elle avait à sa tête le commissaire de police de Sarrebruck, le nommé Most, qui fut, dès la mobilisation, chargé d'un poste important dans le service des chiens de guerre de l'armée allemande.

Il y avait en outre inscrits à un autre registre des chiens de

trait et porteurs, bâtards de toutes races, principalement de dogues allemands améliorés avec notre dogue de Bordeaux, que les Allemands étaient venus acheter en assez grand nombre depuis 1900.

A côté de ces « Vereine » créés en vue de l'utilisation des chiens à la guerre il en existait un autre, le *Deutsche Verein für Sanitaetshunde*, qui s'occupait exclusivement du dressage et de la propagation des chiens aptes à la recherche des blessés égarés. Cette association n'était pas rattachée à la Croix-Rouge allemande, mais à la direction du service de santé de l'armée.

Dès le 15 juillet 1914, par les soins des associations auxquelles ils appartenaient, les possesseurs de chiens dont les aptitudes avaient été éprouvées dans les concours publics ou particuliers reçurent un avis d'avoir à se tenir à la disposition de l'autorité militaire. Ce sont eux qui formèrent les réserves, la landwehr de l'armée canine allemande, car il y avait l'armée active.

Ce qui n'avait pu être réalisé chez nous l'avait été dans l'armée allemande.

Les bataillons de chasseurs, aussi bien de Prusse que de Bavière, que du Wurtemberg, qui possédaient des chenils militaires où se pratiquait non seulement le dressage, mais l'élevage des chiens de guerre, lesquels ne paraissaient que dans des manœuvres spéciales ou dans des concours entre bataillons, et, une ou deux fois par an, dans les concours des associations, partirent aux frontières, et au delà, avec leurs chiens de guerre.

L'organisation du temps de paix fut simplement développée : 6.000 chiens furent mis en service sur les deux fronts. Au cours de la guerre, les Allemands augmentèrent fortement leur contingent canin par des chiens recrutés en Allemagne et surtout par des chiens volés en Belgique, où l'élevage du chien de berger, de même que celui du chien de trait, était très florissant. Les « hors d'âge » et les réformés des associations s'occupèrent, et très activement, sous la direction de « spécialistes » comme Bungartz, Gersbach, Most et d'autres, de recruter et de préparer des chiens susceptibles par leur type et leurs aptitudes de devenir des chiens de guerre. Aux environs de Berlin, un très important chenil central militaire fut installé,

où étaient dressés tous les chiens, envoyés ensuite aux divers chenils d'armée,— chaque armée avait un chenil, auquel étaient attachés comme dresseurs des spécialistes; — de là enfin les chiens étaient versés, avec leurs conducteurs, dans des chenils de régiments.

Les Allemands attachaient une importance énorme aux services que pouvaient rendre les chiens de guerre. Chaque chien auxiliaire de sentinelle avait son conducteur, toujours le même, chaque chien de liaison — on sait combien est indispensable la liaison entre les corps combattants — avait un conducteur et un aide conducteur, toujours les mêmes.

Dès la déclaration de guerre les spécialistes allemands du dressage du chien de guerre jetèrent leur masque; ils firent paraître de nouvelles éditions de leurs *Traités de dressage des chiens de police et de défense;* la plupart des chapitres ont été reproduits intégralement, bien peu furent supprimés. Ce n'étaient plus des traités du dressage de chien de police, mais des traités de dressage du chien de guerre.

Tous ceux qui en Allemagne étaient susceptibles par leurs connaissances canines d'avant-guerre de se rendre utiles s'y employèrent sous la surveillance de l'autorité militaire.

III

En France, la question du chien de guerre n'avait pas fait un pas depuis les essais tentés : le ministère de la Guerre ne s'y intéressait pas. Cependant, il faut dire qu'à force d'insistance, un officier de la garnison de Toul avait pu persuader à la direction de l'infanterie que si on adjoignait des chiens aux sentinelles qui gardaient les poudreries et certains ouvrages, la garde en serait plus efficacement assurée. Il obtint qu'on créât un chenil de chiens de garde à Toul, et une somme annuelle de *cent francs* lui fut accordée sur un paragraphe du chapitre du budget alloué aux écoles. Cent francs pour créer un chenil : installation, achat et nourriture des animaux! Peut-être espérait-on ainsi aboutir à un échec; ce fut une réussite, grâce à la ténacité de l'officier qui obtint que des amateurs offrissent au chenil militaire de la place de Toul des chiens susceptibles de dressage, qui, grâce au « système D », put construire un chenil, et, toujours grâce au même système, arriver à nourrir ses chiens. Son ordonnance fut son homme

de chenil, des hommes de bonne volonté de sa compagnie devinrent — pendant leurs heures de loisirs — les dresseurs et aide-dresseurs. Les chiens du chenil de Toul rendirent des services, ils coopérèrent à des arrestations de rôdeurs, mais le budget ne fut pas augmenté, et le ministère de la Guerre continua à se désintéresser de la question. Un jeune soldat de la classe 1912, dresseur de son métier, fils et frère de dresseurs connus, fut, par hasard, affecté à la place de Toul et à la compagnie de l'officier qui dirigeait alors le chenil, le troisième directeur depuis sa création qui datait de 3 ans. Notre officier obtint, après de très nombreuses démarches et demandes, que ce dresseur professionnel s'occupât exclusivement du chenil et des chiens. Et août 1914 vint le surprendre dans cette situation ; on l'oublia, lui et ses chiens; il s'employa du mieux qu'il put ; ses chiens cependant auraient pu être très utiles au front : ce n'est qu'à la fin de 1915, alors que deux armées et un corps d'armée eurent, grâce à l'initiative des généraux qui les commandaient, créé des chenils militaires, que notre premier chenil militaire fut augmenté et transformé en chenil d'armée, qui eut, jusqu'à quelques jours avant l'armistice, comme sergent chef du dressage le dresseur spécialiste de 1912.

Comme on le voit, le chenil militaire de la place de Toul fut la première organisation officielle que posséda notre armée.

Une organisation officieuse existait au 19e bataillon de chasseurs à pied, qui partit en août 1914 ayant un chenil de six chiens de liaison; les pauvres bêtes furent tuées successivement au cours des premiers mois de la guerre, après avoir rendu de très grands services. Ce chenil était absolument ignoré du haut commandement.

IV

L'Allemagne nous déclare la guerre, envahit la Belgique et nos départements du Nord et du Nord-Est. Ses armées, en route pour la guerre « fraîche et joyeuse », espèrent atteindre rapidement Paris ; puis c'est la Marne, puis l'immobilisation, la guerre de tranchées. Nos poilus, nos braves, nos héroïques poilus sont maintes fois arrêtés dans leur patrouilles : ce sont des chiens qui donnent l'éveil, impossible de surprendre un petit poste. Notre artillerie détruit les lignes téléphoniques de

l'ennemi ; des tirs de barrages empêchent, croit-on, toute communication, et malgré cela, les réserves sont averties à temps ; ce sont les chiens de liaison, dont quelques-uns, des novices, se trompent de route et viennent dans nos lignes. Les Allemands utilisaient leurs chiens de guerre.

En décembre 1915 parurent dans le *Temps* une série d'articles sur « le chien de guerre dans l'armée allemande », « les chiens de guerre dans les armées alliées », montrant ce qui existait chez l'ennemi et ce qui pourrait exister chez nous. De nombreux officiers de divers secteurs du front sollicitèrent notre confrère, demandant des chiens, principalement dans les Vosges et en Alsace.

Des offres intéressantes avaient, dès août 1914, été faites au ministère de la Guerre ; aucune réponse ne parvint à ceux qui offraient des chiens, même dressés, à ceux qui demandaient à partir comme conducteurs de chiens de guerre.

Tenaces, ceux qui avaient foi dans l'utilité du chien s'ingénièrent à aboutir. A l'instigation de l'auteur des articles du *Temps*, et après entente avec le commandant d'un bataillon de chasseurs alpins, un amateur classé service auxiliaire, et non appelé encore, partit, par appel anticipé, en décembre 1914 au 12e bataillon de chasseurs qui tenait un secteur d'Alsace. Ce fut le premier essai. Quelques mois après, un officier de l'armée active, qui, avant la guerre, s'était occupé du dressage de chiens destinés à la recherche des blessés, proposa au général de Castelnau de préparer et de dresser, pour l'armée qu'il commandait, des chiens auxiliaires dé sentinelles. Le général accepta. A travers toute la France, et principalement dans le Midi, on recrute des chiens. On pouvait espérer une réussite, mais le personnel dresseur manquait, la méthode aussi peut-être, et puis, sans doute aussi, d'autres raisons...

L'arrière, qui avait fourni des chiens nombreux, beaux et bons, apprend que, d'une part, les chiens du bataillon de chasseurs ne sont point utilisés comme ils auraient dû l'être, d'autre part que là-bas, quelque part dans l'Oise, il y eut des hécatombes de chiens, qu'il existe un cimetière de plus de 800 chiens ! Le G. Q. G. décide la suppression du chenil de l'armée Castelnau...

La question de l'utilisation du chien était sérieusement compromise; et, cependant, les Allemands développaient leurs

services canins ; par des journaux d'outre-Rhin, par des ordres saisis sur des prisonniers, on constate que les chiens sont réellement utiles. Fallait-il donc que nous, Français, nous qui, dans les temps modernes, avions réalisé les essais les meilleurs et les plus concluants, restions en arrière et abandonnions la partie ?

Notre confrère du *Temps*, dégagé cependant par son âge de toutes obligations militaires, envoie directement au général de Maud'huy, qui commandait alors la VIIe Armée (Vosges et Alsace), un exposé de la question du chien de guerre et lui propose de s'engager pour la durée de la guerre pour organiser et diriger le service des chiens de guerre et le chenil militaire de son armée, en amenant un personnel spécialiste de dresseurs professionnels et amateurs choisi, si on le lui accordait, parmi les R. A. T., les auxiliaires et les inaptes. Il s'offrait en outre à recruter tous les chiens nécessaires ; il ne demandait que quelques matériaux pour construire un chenil de campagne et la nourriture pour les chiens.

Par retour du courrier, le général de Maud'huy accepta la proposition. Notre confrère s'assura du concours bénévole de quelques amateurs cynophiles : des chiens, déjà un peu préparés, lui sont procurés. Il s'engage, suivant les instructions du général de Maud'huy, au 11e bataillon de chasseurs alpins ; les douze dresseurs, les uns dragons, les autres artilleurs, les autres fantassins, lui sont accordés et le rejoignent au dépôt du bataillon. Et le chenil militaire de la VIIe Armée, qui se composait de trois sous-officiers, dont notre confrère, un caporal, huit chasseurs et soixante chiens, va s'installer en juin 1915 en Alsace.

En même temps, le chenil de la IIe Armée se réorganisait avec un personnel spécialiste, et dans l'Oise et en Alsace les premiers chiens de guerre de notre armée étaient mis en service.

Ces deux organisations, non officielles, car si elles étaient reconnues par le G. Q. G., elles ne l'étaient pas par le Ministère de la Guerre, mais très soutenues par le général de Maud'huy (VIIe Armée) et le général de Castelnau (IIe Armée), furent les embryons de ce qui est devenu le « Service des Chiens de Guerre ».

A la VIIe Armée, le directeur du chenil signale que le chenil militaire de Toul, qui comprend 25 chiens bien dressés, est

inutilisé ; il demande au général de Maud'huy de faire venir ces chiens, avec leur dresseur, en Alsace ; là, on pourra les utiliser. Le général commandant l'armée de Lorraine (la D. A. L.), général Dubail, répond que les chiens en question peuvent être aussi utiles en Lorraine qu'en Alsace, et, devant les résultats obtenus à la IIe et à la VIIe armée, il crée le chenil de la D. A. L.

D'autre part, le général Hély d'Oissel, qui commandait le 36e corps d'armée et la région fortifiée de Dunkerque, ayant appris par un officier de son état-major les excellents résultats obtenus à la VIIe Armée, demanda au général de Maud'huy de lui envoyer en mission le sergent directeur de son chenil pour organiser et mettre au point un service semblable dans la région de l'Yser. Un mois et demi après, ce nouveau chenil fonctionnait, avec une trentaine de chiens, presque tous auxiliaires de sentinelles.

C'est ainsi qu'en décembre 15 trois armées et un corps d'armée avaient leurs chenils militaires ; à la fin du même mois le ministre de la Guerre reconnut officiellement le « Service des Chiens de Guerre », qui fut rattaché à la direction de l'Infanterie, sans doute parce que les rapports fournis sur les essais faits au cours des grandes manœuvres d'avant-guerre avaient été classés dans les « oubliettes » des bureaux par des officiers d'infanterie.

Peut-être, sans doute, l'organisation nouvelle aurait été mieux à sa place à la direction du Génie, qui avait déjà, et depuis plusieurs années avant la guerre, les pigeons voyageurs.

Mais l'important était la reconnaissance officielle des chiens de guerre.

V

Le service prenant de l'extension, il fallait l'organiser sur des bases méthodiques et susceptibles de donner le maximum de résultats dans le minimum de temps, avec le minimum de dépenses. Mais il semble qu'il y ait eu non point de l'opposition, non point mauvais vouloir, mais manque d'empressement à donner satisfaction aux desiderata de ceux qui avaient la foi et le feu sacré. Le ministère de la Guerre semblait croire que le chien de guerre avait été imposé par le Grand Quartier ; de son côté le G. Q. G., désireux cependant de ne contrarier aucune initiative prise par les généraux d'armées, ne pa-

raissait pas éloigné d'attribuer à l'arrière — en l'espèce le ministre de la Guerre — l'introduction des chiens de guerre dans les armées.

Et les pauvres directeurs de chenils d'armée, l'un officier, l'autre sergent, le quatrième simple soldat, étaient renvoyés de bureaux en bureaux, multipliaient leurs demandes, leurs rapports, leurs suggestions : bien que très soutenus par les généraux d'armée, ils n'obtenaient rien, rien...

Le directeur du chenil de la VII[e] Armée, en désespoir de cause, s'adressa au Parlement ; il sut se montrer persuasif et intéresser à la question des chiens de guerre quelques membres des commissions de l'armée, entre autres M. Lebert, sénateur de la Sarthe, et René Besnard, député de l'Indre-et-Loire, alors capitaine à un état-major d'armée ; M. Lebert reçut pleins pouvoirs de la Commission sénatoriale de l'armée, alors présidée par M. Clemenceau : il reçut mission — nous étions alors en mars 1916, au dix-neuvième mois de guerre — d'une enquête sur place et d'un rapport. L'enquête conclut à des félicitations pour l'initiative et le dévouement des généraux qui avaient accepté l'idée de la création des chenils militaires, montra la très grande utilité du chien auxiliaire de sentinelle ou de liaison, — c'était à cette époque les seuls emplois des chiens de guerre ; — le rapport fut adopté à l'unanimité. Il n'était pas exempt de critiques envers l'administration, critiques que M. Lebert tint à faire connaître par la voie de la presse dans un article du *Petit Journal* du 24 avril 16 :

Quoi qu'il en soit, écrivait M. Lebert, c'est à cette initiative heureuse (celle motivée par les articles du *Temps*) que nous devons la création de trois chenils d'armée et d'un chenil de corps d'armée, construits, organisés et peuplés sans aucuns frais pour le Trésor.

Faut-il en augmenter le nombre ? C'est l'avis de tous ceux qui jugent à l'œuvre nos chiens de combat. Ils n'hésitent pas à déclarer que chaque compagnie de première ligne devrait en posséder au moins deux, soit comme sentinelle, soit comme service de patrouille et de contre-espionnage.

Il faut multiplier nos chenils.

Il faut aussi, bien que les bureaux soient désormais appelés à régir l'initiative, conserver un peu d'air et donner beaucoup d'autonomie au nouveau service d'armée, le doter des crédits nécessaires et laisser à son directeur l'initiative dont il a besoin.

Cette iniative s'exercera, par exemple, non seulement sur la ré-

ception des animaux (1) dont le nombre ne saurait compenser la qualité, sur l'identification des sujets choisis, mais encore sur le dressage délicat auquel ils doivent être soumis et surtout sur le choix des instructeurs dont le chien de combat est appelé à devenir le collaborateur intime.

Quant aux crédits fort modestes, pourraient-ils être sérieusement discutés ?... Qu'on le juge !

A cette heure, pour se procurer la laisse et l'indispensable collier, les commandants de compagnie en sont réduits à pratiquer de pénibles virements sur... des bricoles de mulets. Ils se voient refuser tout médicament de médecine vétérinaire sous prétexte que ces médicaments et les chiens ne figurent pas sur les nomenclatures. Pour résoudre le problème de la ration absente et alimenter régulièrement ces animaux, il leur faut solliciter des boulangeries de campagne et des abattoirs de fortune quelques rebuts ou sous-produits qu'on ne saurait en vérité les obliger à mendier plus longtemps (2).

Pour l'éclairage des chenils on refuse tout pétrole ; il faut y pourvoir, car le travail du dressage est un travail nocturne.

Nous ne voulons pas douter que ces difficultés de forme ne soient très rapidement aplanies.

L'initiative, l'ingéniosité, la générosité privées ont créé cet intéressant service, l'administration lui donne son estampille. Il appartient maintenant de l'entretenir et de le développer dans l'intérêt de la Défense nationale.

La généreuse campagne du sénateur de la Sarthe, ses rapports à la Commission sénatoriale de l'Armée stimulèrent un peu les bureaux. Quelques notables améliorations furent apportées, mais insuffisantes, néanmoins.

Il fallait un effort encore, et ce fut encore à MM. Lebert et René Besnard qu'il fut demandé ; ils acceptèrent avec bonne grâce.

Au cabinet militaire du général Lyautey, alors ministre de la Guerre (nous sommes en janvier 17) se trouvait un officier cynophile passionné, qui avait lui-même, alors qu'il faisait

(1) Le service des chiens de guerre à l'intérieur, qui n'était nullement surveillé, malgré la bonne volonté de la direction de l'Infanterie, les officiers du bureau n'étant nullement des spécialistes, avouant, du reste, leur incompétence totale en matière canine, envoyait aux chenils des armées de chiens sur lesquels, à certains moments, on dut, provenant de certains chenils, en réformer jusqu'à 60 o/o.
(Note de l'auteur.)

(2) Au début, il était facile de nourrir 30 ou 50 chiens avec les déchets des ordinaires ; mais lorsque les chenils eurent 100 ou 200 chiens, le problème devenait ardu, car aucun crédit n'était inscrit au budget.
(Note de l'auteur.)

campagne à Madagascar, utilisé des chiens comme auxiliaires de sentinelles et patrouilleurs; appuyé par lui, l'ancien directeur du chenil de la VIIe Armée, rendu à la vie civile par la réforme, à la suite d'une grave maladie contractée au front, rédigea un rapport sur ce qu'était le « Service des Chiens de Guerre » et sur ce qu'il pouvait être, afin de donner les meilleurs et les plus rapides résultats avec un budget modeste. Ce rapport, très appuyé par le sénateur Lebert et par M. René Besnard, alors sous-secrétaire d'Etat à l'administration de la Guerre, fut approuvé par le général Lyautey; le lendemain, le « Service des chiens de Guerre » quittait la Direction de l'Infanterie et était rattaché au « Cabinet du Ministre », où il jouirait de plus d'indépendance, où il serait moins arrêté par les formalités bureaucratiques...

La direction du Service, aussi bien à l'intérieur qu'aux armées, fut confiée à l'officier qui avait présenté le rapport; l'ancien sergent de chasseurs alpins, qui recontracta pour la circonstance un nouvel engagement volontaire, devint son adjoint.

La tâche était lourde et ardue : de multiples problèmes se posaient; ces deux spécialistes s'adjoignirent un autre spécialiste, qui, ancien réformé, engagé volontaire pour la durée de la guerre en 1915 à l'âge de 48 ans, avait fait partie de l'équipe des dresseurs du chenil militaire de la VIIe Armée et dirigé le chenil d'une des divisions de cette armée.

VI

Le recrutement, qui était laissé au bon vouloir des amateurs qui avaient accepté de préparer des chiens pour les chenils des armées, fut organisé. Le « Service des Chiens de Guerre » s'appuya sur les sociétés canines régionales, qui, avant la guerre, donnaient des expositions canines ; à chacune de ces sociétés fut dévolue une sphère d'influence, — les départements où précédemment elles recrutaient leurs adhérents; — de nombreux « chenils de recrutement » furent ainsi créés, qui expédièrent les chiens qui étaient offerts ou prêtés pour la durée de la guerre par de généreux donateurs à un « Chenil dépôt » installé dans des locaux abandonnés au Jardin d'acclimatation de Paris.

De là, les chiens, après un séjour de quelques jours pen-

dant lesquels ils étaient soignés, nettoyés, désinfectés, étaient envoyés à l'un des cinq chenils agréés de préparation au dressage, qui existaient avant la réorganisation du Service, mais n'étaient nullement surveillés. Un personnel de dresseurs, choisi parmi les anciens amateurs ou dresseurs professionnels, les bergers, les piqueurs d'équipage de chasse à courre, les gardes-chasses, appartenant soit au service auxiliaire, soit à la réserve de l'armée territoriale, fut détaché dans ces chenils.

Chaque mois les officiers directeurs des chenils des armées, — car, sous l'impulsion du nouveau service, la plupart de nos armées, avec l'appui du Grand Quartier, créèrent des chenils militaires avec à leur tête un officier, — venaient choisir les chiens qui leur étaient nécessaires, suivant les spécialités vers lesquelles ils avaient été dirigés et suivant les demandes des corps combattants.

Cette réforme fut accomplie en quelques mois, grâce à ce que leurs auteurs étaient des spécialistes. Les heureux effets de la théorie du « chacun à sa place » se faisaient rapidement sentir.

Les chiens, comme les hommes, comme tous les animaux, sont sujets à des maladies ; il y eut dans l'armée canine des blessés, des brûlés par les liquides enflammés. Fallait-il les supprimer parce que malades ou glorieusement blessés? Un vétérinaire spécialiste des maladies des chiens en temps de paix fut attaché au Service, et, grâce au très généreux concours d'une Société anglo-franco-américaine, la Blue Cross, qui avait assumé de soigner et guérir les chevaux les plus malades de nos armées, et qui par l'intermédiaire de son représentant en France avait, dès 1915, offert ses services au chenil militaire de la VIIe Armée, plusieurs hôpitaux canins furent ouverts aussi bien pour les chiens de l'intérieur que pour ceux de nos armées.

Une somme raisonnable fut inscrite annuellement au budget. Tout en ayant, en matière de dressage et d'utilisation des chiens, une très grande initiative, le « Service des Chiens de Guerre » militairement organisé était devenu un organe modeste, mais important.

Il fallait faire mieux encore et arriver à ce que l'intérieur pût être à même de fournir aux chenils des armées des chiens non plus seulement préparés et débourrés, mais complètement

dressés et prêts, après quelques jours d'accoutumance, à être mis en service, de façon à laisser aux officiers directeurs des chenils d'armée plus de loisirs, ayant moins à s'occuper du dressage, pour surveiller l'utilisation des chiens en service dans les lignes.

Le chef du Service des Chiens de Guerre créa — et grâce à l'appui du ministre lui-même, toutes les difficultés qu'une pareille organisation put susciter furent levées, — sur un terrain militaire au camp de Satory, où les éclatements, grâce aux essais de poudre, d'obus, de grenades, étaient à certains jours aussi violents que dans les secteurs actifs du front, un chenil central militaire pour 600 chiens, avec sa manutention qui fabriqua la nourriture pour tous les chiens régulièrement immatriculés, — car chaque chien possède son livret matricule, — préparés ou dressés pour les services des armées, — ses terrains de dressage, son infirmerie, etc.

A la tête de ce chenil fut placé un officier, un spécialiste lui aussi, et qui avait dirigé pendant plusieurs mois un chenil d'armée.

Quant aux dresseurs — les anciens et ceux que l'on forma, car le nombre des spécialistes d'avant-guerre était restreint, — ils furent tous, ceux des chenils de recrutement, du chenil dépôt, des chenils de préparation, du chenil central et des chenils des armées, versés à une nouvelle compagnie d'un escadron du train des équipages qui fut appelée : « La Compagnie des Chiens de Guerre ».

Chaque mois un grand nombre de chiens de sentinelle, de liaison, de patrouille furent envoyés aux armées.

Chaque mois aussi des chiens, en moins grand nombre il est vrai, étaient envoyés à l'intérieur, dans les établissements de la guerre ou privés qui travaillaient pour la défense nationale. Dressés spécialement comme chiens de ronde et d'attaque, ils coopérèrent à la garde des établissements. Accompagnant les veilleurs la nuit dans leurs rondes, auxiliaires là aussi des sentinelles, ils ont permis, tout en rendant la protection plus efficace, de diminuer notablement le nombre des gardiens.

Ces chiens recevaient un dressage approprié dans des chenils spéciaux placés sous la direction d'amateurs spécialistes en temps de paix du dressage du chien de police et de défense.

Une autre catégorie de chiens fort utiles fut dressée, et ceux-là au chenil central militaire, concurremment avec les chiens de guerre proprement dits : les chiens de trait et porteurs, dont l'ennemi possédait des équipes depuis octobre 1914.

Attelés par deux ou trois à de légères, mais solides voiturettes à deux roues, ou chargés d'une sorte de bât porté sur les épaules et ayant beaucoup d'analogie avec la blatte des contrebandiers, ces chiens coopérèrent au ravitaillement en vivres et en munitions des unités de première ligne ou des petits postes isolés. Là encore il y eut des économies de vies et de forces d'hommes : trois chiens traînaient journellement en terrain bouleversé 150 à 200 kilos, un chien transportait dans son bât de 12 à 15 kilos et un homme menait, comme le ferait le piqueur d'une meute, huit à douze chiens.

Que de chemin parcouru depuis le jour où la première équipe de guerre fut mise en service dans un secteur des Vosges !

Quels ont été les résultats de ces efforts? Les exploits accomplis par quelques chiens de guerre vont nous le montrer :

Le chenil militaire de la VII[e] Armée était installé dans une ferme abandonnée à quelques kilomètres en face de Münster depuis une quinzaine de jours. Quelques hommes de corvée provenant de divers bataillons avaient été détachés au chenil pour aider les dresseurs : parmi eux, un débrouillard fini, habile à tout faire, sachant se rendre utile et connaissant admirablement tout le pays et les moindres sentiers de la montagne. Il rendait de réels services et s'intéressait vivement aux chiens dont il paraissait connaître déjà le dressage. Or, une nuit, vers minuit, quelques chiens parmi les plus avancés en dressage se mirent les uns à grogner, les autres à aboyer, ce qui parut assez étonnant, étant donné qu'ils connaissaient tous les dresseurs et qu'une sortie nocturne de l'un d'eux ne les aurait point étonnés : il ne pouvait s'agir que d'une sortie d'un des hommes de corvée. Peut-être était-il souffrant? A quatre heures du matin, mêmes avertissements de la part des chiens. Un dresseur se lève et se dissimule et voit notre chasseur débrouillard rentrer en se cachant et, par des chut ! silencieux, tenter de faire taire les chiens. Le lendemain on apprend que des signaux lumineux avaient été faits dans la direction de l'ennemi. Serait-ce l'homme de corvée du chenil? Une surveil-

lance discrète est organisée ; on veille, mais les chiens veillent encore mieux : avec l'aide d'un chien pisteur, on le prend en filature dès sa sortie, plusieurs nuits — il fallait bien s'assurer n'avoir pas été le jouet d'une hallucination ; — on constate, hélas, que le chasseur était un traître et renseignait l'ennemi. C'était grave. Au directeur du chenil on adjoint sur sa demande un inspecteur de la Sûreté aux Armées, les filatures sont reprises, mais l'homme malin, se doutant peut-être qu'il était suivi par un chien, fait une partie de sa route dans l'eau des ruisseaux afin de mettre l'animal en défaut et de ne point laisser de piste ni d'empreintes : néanmoins le chien retrouve la piste ; plus de doute, le traître est vu par trois témoins. Quelques jours après, arrestation, l'homme nie tout : mais il est un moyen pour le faire avouer : le chien pisteur est amené dans le cabinet du chef de la sûreté de l'Armée ; reconnaissant son... gibier, il montre les dents, et au commandement de : attaque ! il se précipite sur lui ; heureusement qu'il est tenu en laisse... Alors l'homme s'écrie : Retirez le chien, je dirai tout... et il avoue que depuis longtemps il trahit ; ancien clown d'un cirque allemand, il travaille pour l'ennemi depuis plusieurs mois ; il a fait repérer des batteries d'artillerie, des camps, chaque fois qu'ils étaient occupés par des réserves, des routes de ravitaillement, etc. C'est le conseil de guerre, puis le poteau d'exécution. Et pour le chenil une lettre officielle de félicitations à son directeur et aux dresseurs qui avaient collaboré à la découverte et à la capture du traître.

Cet exploit des chiens de guerre avait frappé le bureau qui s'occupait à l'armée du contre-espionnage. A plusieurs reprises on fit appel à ceux d'entre eux que les dresseurs avaient spécialisés dans ce genre de travail. C'étaient Truc, un mâtiné bouvier que menait habituellement le directeur du chenil ; Faro, un beauceron, formidable chien d'attaque, mené également par le directeur ; Sultan, un bouvier ; Helda, une chienne de berger d'Alsace ; Glocke, un doberman pinscher ; Tango, un chien de berger belge de la variété tervueren.

Ils méritent tous qu'on les cite. Trois d'entre eux furent un jour chargés de s'assurer de quatre ou cinq boches qui, d'après les rumeurs, auraient passé nos lignes dans le but de détourner des lignes téléphoniques : cette expédition avec Truc, Faro et Glocke dura huit jours, pendant lesquels

plus de 50 kilomètres carrés furent battus de jour et de nuit. Rien. Enfin, une nuit, Truc prend une piste au sortir d'une grotte de la forêt, les deux autres chiens empaument la voie... et le directeur du chenil et ses deux dresseurs tombent sur cinq braves poilus d'une compagnie de travailleurs qui posaient des collets !...

La VII[e] Armée et la région fortifiée de Dunkerque furent les seules formations qui utilisèrent, officiellement du moins, les chiens dressés en vue de ces recherches et qui en temps de paix étaient des chiens de contre-braconnage chargés de purger les chasses des maraudeurs de gibier.

En deux mois une douzaine d'expéditions eurent lieu, dont plusieurs avec une pleine réussite.

S'il fallait citer tous les signalés services rendus par les chiens auxiliaires de sentinelles, il faudrait plusieurs volumes ; j'en relève quelques-uns au hasard :

Dans la nuit du 21 au 22 février 16, le chien Lutz empêche un coup de main sur le poste Saint-Joseph, secteur de Celles.

Le 26 avril 16, le chien Polo évente l'ennemi tentant un coup de main (secteur du Bonhomme). Pyrame, dans la nuit du 11 au 12 décembre 16, évente une très forte attaque allemande l'Hartmansweilerkopf et a permis ainsi par sa vigilance de repousser l'ennemi avec de très fortes pertes.

Miss, dans la nuit du 7 au 8 janvier 16, a donné plusieurs fois l'éveil dans son service de guet. C'est dans cette nuit que les Allemands ont tenté un coup de main sur Moncel qui n'a pas réussi, grâce à la vigilance du chien. Nous avons fait des prisonniers dont un officier.

Brutus, le 28 mars 16, a signalé trois patrouilles ennemies et a ainsi évité une attaque sur le fort de V...; a été tué pendant sa faction.

Cabot, dans la nuit du 23 au 24 janvier, a signalé à grande distance l'arrivée d'un chien estafette allemand que son conducteur lui a fait attaquer espérant le capturer vivant ; mais Cabot a étranglé son adversaire.

Chocolat, dans la nuit du 13 au 14 avril 16 (secteur de Sulzeren), assez gravement blessé à la patte par un éclat d'obus, a néanmoins continué d'assurer sa faction après avoir été pansé par son conducteur. Dans la même nuit a signalé trois patrouilles et empêché une surprise.

Et nos braves poilus à quatre pattes qui sont en même temps de sentinelle et d'attaque ? Bas-Rouge, dans la nuit du 13 au 15 octobre 16, accompagnant une patrouille, a permis de reconnaître sans perte une ferme isolée au secteur du Bonhomme tenue par l'ennemi.

Renfort, dans la nuit du 17 au 18 octobre, accompagnant une patrouille, a permis par sa vigilance de surprendre une patrouille ennemie et de faire des prisonniers.

Louck, du 14 au 23 août, a accompagné tous les jours un groupe de patrouilleurs dans ses missions. A éventé, en avant d'Armancourt, une embuscade ennemie. A été blessé d'un éclat de grenade dès les premiers instants. Malgré sa blessure s'est précipité sur l'ennemi, qui, surpris, s'est replié, ce qui a permis à son conducteur de ramener dans nos lignes le lieutenant chef de patrouille qui avait été blessé au cours de l'action.

Le chien auxiliaire de sentinelle, comme le chien de patrouille, lorsqu'il est bien dressé et bien conduit, empêche toute surprise. Certains chiens avertissent d'un bruit insolite à une distance de 80 à 100 mètres, d'autres à 150, d'autres à 200. On conçoit que dans ces conditions l'alerte est donnée suffisamment à temps pour que l'ennemi ait une réception méritée, s'il tente d'aborder nos lignes. Souvent le boche, constatant qu'il n'y a rien à faire, se replie.

Les exploits de nos chiens de liaison ne se comptent plus et, en outre, grâce à eux, des vies de coureurs sont épargnées.

Dans la nuit du 10 au 11 avril 16, au camp de la Colardelle, dans une patrouille précédant un coup de main du groupe franc, la liaison est établie par le chien Dagor, qui apporte au P. C. le premier renseignement recueilli par la patrouille avant aucun autre moyen de transmission.

Pendant le mois de février 16, le chien Pachi relie chaque jour le poste optique de P... et le fort de V... en traversant un ravin battu par les mitrailleurs et l'artillerie ennemie.

Parisien, le 4 avril 18, au cours de la bataille de la Somme, à l'attaque du village de Moreuil, apporte le renseignement que l'ennemi avançait, envoyé par le colonel du R. I. au général commandant la D. I. ; il parcourt 2 kilomètres en 10 minutes sous un violent tir de barrage. Le chien avait été amené la nuit au P. C. du colonel et y était resté onze heures, après

lesquelles il sut retrouver sa piste. Le même renseignement envoyé par coureur est arrivé 20 minutes après le chien.

Follette, blessée très grièvement le 29 août dans la Somme en accomplissant une liaison malgré un violent tir de barrage, est venue mourir au P. C. du colonel après avoir rempli sa mission.

Duno, projeté en l'air par le déplacement de l'air produit par l'éclatement d'un gros calibre, s'est relevé sans aucun mal, et, après s'être secoué, a continué sa mission sans manifester la moindre crainte des nombreux éclatements sur son parcours.

Médor, blessé très grièvement dans la Somme en effectuant une liaison sous un violent bombardement, a néanmoins continué sa mission et est mort deux jours après.

Pastou : Une compagnie du ... R. I., étant attaquée par des forces bien supérieures lors de l'offensive de mars 17, allait être encerclée. Un triple tir de barrage empêchait toute retraite. Trois coureurs essaient de passer, ils sont tués. La chienne Pastou porte un message à la compagnie de réserve, couvrant sous les obus quatre kilomètres en 11 minutes, et revient apporter la nouvelle que les renforts arrivent. Les 48 hommes qui constituaient le reste de l'effectif furent dégagés grâce à Pastou.

Sultane : dans la soirée du 28 mai 18, par un bombardement violent sur L... et le bois de l'A..., a assuré la liaison entre ces deux points, a effectué 5 fois le trajet aller et retour en portant des plis fort importants.

On pourrait multiplier ces citations, ces extraits de carnets d'officiers. Partout où des chiens biens dressés sont en service, ils se rendirent utiles et économisèrent les vies des coureurs.

Parfois, leur travail de sentinelle et de liaison de patrouille accompli, ils deviennent chiens sauveteurs, comme ceux que signala la direction d'un chenil d'armée :

Trois de nos conducteurs de chiens de la 8e D. I. ont été cités à l'ordre. Cette division combattait le 15 juillet 18 sur la rive nord de la Marne ; elle a dû se replier momentanément, malgré sa défense héroïque.

Les conducteurs n'ont pas reculé avant d'avoir reçu et remis au commandement les messages portés par les chiens qui avaient établi

des liaisons remarquables de jour et de nuit sans reconnaissance préalable du terrain et sous un bombardement d'une violence inouïe.

Leur mission accomplie, deux conducteurs ont dû, les ponts étant coupés, traverser *la Marne* sous le feu de l'ennemi : l'un d'eux a traversé la rivière à la nage en se faisant suivre de ses deux chiens couplés ; l'autre, qui ne savait pas nager, a également pu échapper à l'ennemi en couplant ses chiens, en s'accrochant à eux et en les excitant à traverser l'eau. Les braves animaux ont compris et ont soutenu leur maître pendant la traversée de la rivière, large et profonde.

Ces chiens avaient été laissés dans les îlots de résistance du front de Champagne. Ils ont si bien établi la liaison avec les postes de commandement que le général a pu, pendant toute la durée de l'attaque, être tenu au courant des mouvements de l'ennemi. La violence du bombardement rendait l'emploi des pigeons voyageurs, du télégraphe et du téléphone très difficile.

Par ordre de M. le ministre de la Guerre, les lignes ci-dessus ont été affichées dans tous les chenils militaires.

Nos chiens de guerre n'ont pas seulement travaillé uniquement pour nos armées ; les meilleurs d'entre eux ont servi de moniteurs aux chiens anglais, ils ont aidé à la constitution des chenils militaires de l'armée anglaise. Et, lorsque la formidable armée américaine vint à prêter son appui aux alliés d'Europe, un certain nombre de nos chiens furent confiés, sous la direction d'instructeurs français, aux Yanks, qui furent émerveillés du travail accompli, témoin le passage de cette lettre du directeur d'un de nos chenils d'armée :

Un assez grand nombre de chiens de notre chenil, préparés et dressés par nous, ont été mis en service dans les unités américaines qui tiennent les secteurs de Bazoches et de Fismes. Quand les Yanks ont vu ce que faisaient nos chiens de liaison et de sentinelle sous les bombardements les plus violents, ils n'en revenaient pas. Nous les avons « assis » et ces braves ne sont pas faciles à épater.

Nos poilus, qui surent se rendre compte de leur très grande utilité, aimaient ces chiens, les caressaient, les gâtaient (parfois un peu trop), et ce fut la seule récompense de ces braves auxiliaires pour lesquels il n'y eut ni croix de guerre, ni fourragères. La caresse de leur conducteur, souvent celle des officiers du régiment auquel ils appartiennent, parfois celle du général leur ont suffi pour les encourager à toujours mieux faire. Car, j'en appelle à tous ceux qui aiment le chien et savent

s'en servir : le chien est un grand méconnu de trop de gens, c'est le plus intelligent de nos auxiliaires qui comprend la mission qu'il a à remplir, et qui la remplit avec gaieté. Pourquoi ? D'autres ont dit et écrit : pour faire plaisir au maître qui a su le comprendre et auquel il est tout dévoué.

Et les chiens en service dans les établissements travaillant pour la Défense nationale ?

Ceux-là eurent un rôle plus modeste, mais néanmoins fort utile, et ne purent participer aux citations obtenues par nos poilus conducteurs de chiens; si beaucoup d'entre eux se sont distingués, leurs noms ne figurent point dans des rapports officiels. Si, sur le front, assez nombreux ont été les « morts au champ d'honneur », les « morts des suites de leurs blessures » ou « intoxiqués ou brûlés par les gaz » dans les usines, les auxiliaires des gardiens ou des veilleurs de nuit, ont joui d'une existence relativement tranquille ; seuls trois chiens de ronde ont été tués à leur poste lors de la catastrophe de la Courneuve.

Grâce à eux, on a pu — et ce n'est pas peu — récupérer un grand nombre d'hommes en permettant la diminution des hommes de garde ou des sentinelles.

A un aérodrome du Midi il y avait 52 gardiens, il n'y eut plus que 16 gardiens accompagnés de 16 chiens. C'est à peu près la proportion de récupération qui a pu être faite ; et les établissements, et les entrepôts, et les stations magasins furent beaucoup mieux gardés.

Les voleurs, les cambrioleurs, les « chapardeurs » savaient que très rarement une sentinelle oserait tirer sur eux, mais ils se rendirent compte qu'un chien de ronde et d'attaque ne demande pas de permission pour enfoncer ses crocs dans leurs mollets ou les parties charnues de leur individu. Et, un homme saisi par un chien dressé à savoir mordre, ne peut se débarrasser de son étreinte et est dans l'obligation « d'appeler au secours ».

Dans un entrepôt de la Réserve Générale automobile, malgré un cordon ininterrompu de sentinelles, des vols étaient commis chaque nuit : dans la première semaine, où vingt-six hommes furent remplacés par six chiens, trois voleurs d'essence et de pneumatiques furent pincés.

Dans un arsenal de l'Ouest, deux chiens s'emparent, au

cours d'une ronde de nuit, de deux malfaiteurs munis d'engins spéciaux grâce auxquels ils comptaient causer une catastrophe.

Une station magasin du Centre était, malgré les veilleurs de nuit, visitée régulièrement par des voleurs de denrées et des piqueurs de fûts. Dès que quatre chiens eurent pris la succession de vingt gardiens, aucun vol ne fut constaté.

Il arriva aussi que des prisonniers boches ou autres parvenaient à s'échapper des camps; huit sur dix étaient repris dans les environs immédiats du camp ; mais les autres cherchaient à gagner la frontière de Suisse ou d'Espagne ; ils s'introduisaient dans des wagons de marchandises destinés à ces pays neutres; aussi, dans la plupart des gares-frontières, confia-t-on à des douaniers des chiens spécialement préparés et dressés pour ce service et qui faisaient la visite des wagons; leur flair ne les trompa pas. A la gare de Bellegarde, le lendemain même de leur mise en service, les deux chiens de recherche ont découvert, dissimulés dans un wagon, sous des sacs de farines, deux prisonniers boches qui s'étaient évadés d'un camp de l'Isère, et partout où des chiens étaient en service il en fut de même.

§

Nos poilus à quatre pattes, malgré leurs exploits, ont-ils été à l'honneur ? Connus dans les secteurs où ils furent en service, ils recevaient des caresses et souvent des friandises supplémentaires, et c'est tout.

Cependant, un jour, en Alsace, à Wesserling, le Président de la République passant une revue fut mis au courant de la belle conduite d'un chien : Pyram, qui marchait allègrement en tête du bataillon de chasseurs alpins dans lequel il était en service. A trois reprises Pyram avait évité la surprise d'un coup de main. Le Président de la République fit venir auprès de lui le conducteur et Pyram, demanda une étoile d'éclaireur de 1re classe et la fixa lui-même au collier du chien. Un film cinématographique nous a conservé le souvenir de cette scène.

Lors du défilé du 14 juillet 18, la délégation d'un régiment de coloniaux amena avec elle deux de ses chiens de patrouille, que les Parisiens ne se firent pas faute d'acclamer sur tout le parcours. Savaient-ils, ceux qui applaudissaient, que ces deux braves toutous avaient capturé ou aidé à capturer plusieurs

prisonniers? Lors de la petite fête qui fut donnée en l'honneur de l'anniversaire de l'Indépendance belge, la foule des spectateurs put voir défiler dans le Parc de Versailles quelques pelotons de chiens de liaison, de sentinelle, de patrouille, de trait ou porteurs du chenil central militaire de Satory, derrière le fanion de la Compagnie des Chiens de Guerre offert au « Service des Chiens de Guerre » par un groupe de représentants d'associations cynophiles. En tête de la division marocaine qui entra dans Metz délivrée marchèrent les chiens de liaison et de sentinelle de cette glorieuse phalange de héros.

Ils ont bien mérité, nos chiens de France, et, sans autre but que celui de se rendre utiles, ils ont aidé au mieux qu'ils ont pu à la victoire de l'humanité contre la barbarie. Ils ne faut pas qu'on les ignore.

PAUL MÉGNIN.

QUELQUES SOUVENIRS
SUR LOUIS BOUILHET

Flaubert, Bouilhet, vos noms sont unis dans la gloire,
Car vos cœurs ont battu d'un même amour du beau.
Qu'importe que vainqueurs d'une même victoire,
Pour vaincre l'oubli sombre et la nuit sans mémoire,
L'Un ait eu l'étincelle et l'Autre le flambeau !

HENRI DE RÉGNIER (1).

Le 18 juillet 1919 coïncidait avec le cinquantième anniversaire (2) de la mort de Louis Bouilhet, survenue le 18 juillet 1869.

D'après l'auteur d'un écho publié récemment sur la maison de Balzac, Bouilhet, atteint de paralysie générale, serait mort à Paris dans la maison de santé du docteur Blanche.

La vérité est toute autre. Je me propose de le démontrer ici, en précisant les conditions réelles de lieu, de dates, de causalité et d'ambiance, qui ont précédé, accompagné ou suivi le décès. Je m'appuierai sur mes souvenirs et renseignements personnels, ainsi que sur une série de documents inédits, qui sont en ma possession, lesquels rectifient ou complètent, en certains points, les relations données par Flaubert et par Maxime du Camp et plus récemment par Etienne Frère (3).

(1) Vers inédits, transcrits par l'auteur sur le Registre des visiteurs au Pavillon Flaubert à Croisset, au cours d'une visite en 1912.

(2) Aucune cérémonie le 18 juillet 1919 n'a commémoré dans Rouen cet anniversaire. Les Sociétés littéraires rouennaises, à qui ce cinquantenaire avait été signalé par la Presse locale, dès le 9 juillet, se sont abstenues de toute réalisation. Pour pallier un tel oubli, qui eût « indigné » Flaubert, j'ai cru pouvoir me permettre d'aller, en catimini, déposer au cours de la matinée du 18 juillet devant le buste du poète (rue Thiers), une modeste gerbe de fleurs cueillies dans le jardin de ma mère. « *Etiamsi omnes, ego non.....* »

(3) Cf. : *Louis Bouilhet, son milieu, ses hérédités, l'amitié de Flaubert*, par Etienne Frère. (Société française d'Imprimerie et de Librairie, édit. Paris, 1908.)

Mon père, le docteur Le Roy (1822-1905), fut en intimes relations d'amitié avec Bouilhet. Au cours des deux années qui précédèrent sa mort, et alors qu'il habitait Rouen, Bouilhet venait presque tous les mardis dîner à notre table de famille. Bien que je fusse alors tout enfant, j'ai conservé le souvenir net et précis de ce grand et bel homme, aux longs cheveux blonds, à la moustache tombante, échangeant d'une voix sonore maints propos de table avec les commensaux habituels de ces dîners hebdomadaires, les docteurs Morel (1) et Vingtrignier, confrères et amis de mon père.

Par réciprocités, Bouilhet invitait mon père de temp à autre à venir, en garcon, dîner en l'ermitage de la rue Bihorel; invitation à la « bonne franquette », écrit-il dans une lettre.

La grande condescendance de « Monseigneur (2) » envers le bambin que j'étais alors l'avait fait consentir, d'après la demande de mon père, à apposer sur un exemplaire illustré des « Contes d'Andersen » une flatteuse dédicace approuvant *mes grands progrès dans la lecture*, éloge prématuré, car c'est à peine si je pouvais alors ânonner les premières pages du *Télémaque*. J'ai malheureusement égaré dans Paris (vers 1906) ce précieux souvenir personnel (3).

J'ai cru pouvoir mentionner ces souvenirs autobiographiques à titre d'introduction et pour mieux affirmer aux lecteurs du *Mercure de France* comment, à défaut d'autres qualités, cette étude ne manquera pas tout au moins de sincérité.

§

Le mal auquel a succombé Bouilhet ne présente aucune corrélation avec la paralysie générale, maladie du cerveau. Bouillet est, en réalité, mort d'une maladie des reins : une albuminurie connue trop tard, écrit Flaubert. Le cas est précisé par les médecins traitants qui diagnostiquèrent une

(1) Morel, médecin aliéniste réputé dans la science des maladies mentales (par ailleurs gendre de Talma) est cité nominativement au nombre des médecins participant à la consultation médicale qui eut lieu le 27 juin 1919 chez Bouilhet. Cf.: Lettre de Flaubert à Maxime du Camp. *Correspondance* (Edit. Charpentier, 3e série, page 594).

(2) Je rappelle que « Monseigneur » était le surnom donné à Bouilhet par Flaubert et par son entourage, « à cause de sa belle prestance et de ses manières un peu bénisseuses », rapporte Mme Franklin-Groult (Cf. *Lettres de Flaubert à sa nièce Caroline*, édit. Charpentier, p. 13, annotations).

(3) Je mentionne ce détail avec le vague espoir que ces lignes pourront peut-être tomber sous les yeux du collectionneur qui détient actuellement ce petit livre. Le cas échéant, je le supplierais de me rendre ce souvenir, promettant en échange une honnête récompense, littérairement plus qu'équivalente.

« néphrite albumineuse », vraisemblablement compliquée, dans les derniers moments, par des accidents d'urémie. Bouilhet a donc succombé au « mal de Bright » qui le minait depuis un an et demi environ.

Ainsi que le remarque Flaubert, la maladie ne fut pas connue assez tôt pour pouvoir être soignée en temps utile. Cependant, bien avant l'aggravation morbide des derniers mois, les amis de Bouilhet, Flaubert tout le premier, n'avaient pas été sans remarquer l'altération de la santé du poète. C'est ainsi que, dès le 24 janvier 1868, Flaubert, dans une lettre à Jules Duplan, datée de Croisset (1), écrit :

Je ne suis pas content de Monseigneur, il me semble profondément malade sans pouvoir dire en quoi. Il tousse fréquemment et souffle comme un cachalot ; ajoute à cela une tristesse invincible. Monseigneur tourne à l'hypocondrie.

Dix mois plus tard, Bouilhet lui-même est tellement inquiet et anxieux de sa santé qu'il croit utile de rédiger un testament olographe, établi en double, dont un exemplaire, placé sous enveloppe scellée, etc., portant en suscription : « Testament confié par moi, Louis Bouilhet, aux bons soins de mon ami Félix Galli », est déposé chez ce dernier.

Félix Galli, chirurgien-dentiste à Rouen (que j'ai longuement connu), était un excellent homme, mais fâcheusement exubérant dans ses propos, ses racontars et ses cancans (2). En dépit de ce vilain travers, Bouilhet professa toujours une profonde amitié pour Galli. Voici plusieurs lettres inédites (3) qui prouvent cette affection, et ne sont pas dépourvues d'intérêt au point de vue littéraire :

Mantes, 23 avril 1860.

Mon cher Galli,

Me voilà rentré dans ma solitude, et c'est avec bonheur que je me rappelle la charmante hospitalité que j'ai reçue chez toi ; quand les hommes changent plus vite que les choses on est heureux de rencontrer un vieil ami, toujours le même. C'est une exception qui console de bien des déboires.

Te voilà, maintenant, sur le grand chemin de la fortune, nul, plus que toi, n'a mérité le succès. Et tous tes amis sont heureux de ton

(1) Cf. : *Correspondance*, 3e série, page 350.
(2) Morel l'aliéniste invitant mon père à dîner en compagnie de Bouilhet (1er mars 1869), qualifie plaisamment Galli : « le *desiderabode* » (?) de la rue de la Chaîne. »
(3) Ces lettres sont en ma possession.

bonheur. Merci donc, mon cher vieux. — Mme Philippe est très reconnaissante de ton souvenir.

Si tu vas à Paris, je n'ai pas besoin de te dire combien je serai heureux de te voir faire halte en passant.

Adieu. Bonne santé, je te serre la main.

L. BOUILHET.

Mantes, 2 février 1861.

Mon cher Galli,

Merci mille fois pour ta bonne lettre et ton bon souvenir. J'avais le désir, comme je te l'ai dit, d'aller à Cany et à Rouen, mais un travail pressé pour le Théâtre Français m'a fait suspendre mon voyage. Je n'irai en Normandie que vers Pâques et je serai à Rouen 10 jours après cette fête. Donc j'accepte avec empressement ta bonne invitation pour cette époque. Laisse ma bougie chez le concierge, mais retire le bois de ta cheminée ; Dieu aidant, nous aurons du soleil en avril.

Veux-tu présenter mes respects à Madame Galli, et prendre pour toi ma meilleure poignée de main ? Ton bien dévoué,

L. BOUILHET.

Mantes, 1er janvier 1863.

Merci, mon cher Galli, de ton excellent souvenir. Mes affaires prennent actuellement une meilleure tournure.

J'ai eu à lutter de tous côtés. Mais l'horizon s'éclaircit.

Je te prie de me croire toujours, cher vieux, ton fidèle et dévoué,

L. BOUILHET.

Mantes (sans date).

Mon cher Galli, j'abuse de toi, mais cela t'apprendra une autre fois à être moins complaisant. Veux-tu avoir la bonté de remettre, ou de faire remettre *immédiatement* cette lettre *à son adresse*. Comme je ne veux pas que tout le monde connaisse mon séjour à Mantes, et que les acteurs de l'Odéon m'ont écrit à Cany, je leur réponds que je suis *aux environs de Dieppe en pays perdu*, et que je charge un ami de leur remettre cette lettre, écrite à la hâte *dans une auberge*.

Voilà une forte blague dramatique ; ne va pas te couper, malheureux ! et ne leur donne mon adresse à Mantes *sous aucun* prétexte. Si tu y vas toi-même, tu diras que tu m'as quitté *dimanche matin*, et *que je compte venir samedi à Rouen*. Adieu, vieux solide, j'irai le dimanche à Croisset, et comme, *entre nous*, j'y resterai une quinzaine, nous nous reverrons très prochainement.

Je compte sur toi pour la lettre. Tu demanderas M. Tisserant, tu peux même y envoyer ton groom. Merci d'avance. Ton vieux

L. BOUILHET.

Je ne puis lire le nom du maître d'hôtel, mais tu trouveras toujours bien Tisserant (1) au théâtre.

Le testament (2) confié à Galli et ouvert au moment du décès est identique avec la copie retrouvée dans les papiers de mon père. Voici le texte de ce document, jusqu'à présent inédit :

Ceci est mon testament :

En pleine santé, avec connaissance de cause, et la volonté la plus formelle :

Je nomme mon ami Philippe-Charles Leparfait (3) mon exécuteur testamentaire ;

Je donne et lègue à mes deux sœurs Sidonie et Esther Bouilhet :

1° L'usufruit, leur vie durant, des deux maisons avec masure sises à Cany, dont j'ai hérité de Monsieur Hyacinthe Pessey, mon parrain ;

2° L'usufruit, leur vie durant, du tiers qui m'appartient dans la succession maternelle, restée indivise.

Je donne et lègue à mon ami Philippe-Charles Leparfait :

1° La nue-propriété des deux maisons avec masure, sises à Cany, dont j'ai hérité de Monsieur Hyacinthe Pessey, mon parrain ;

2° La nue-propriété du tiers qui m'appartient dans la succession maternelle, restée indivise ;

3° Mes livres et manuscrits à la charge acceptée par lui de les faire publier, s'il y a lieu, après en avoir consulté avec mes plus intimes amis — au moins au nombre de trois. Si, les frais d'impression étant couverts, il y a bénéfice, soit en librairie, soit au théâtre, le dit bénéfice sera perçu par lui et mes deux sœurs — une moitié pour lui, une moitié pour mes sœurs. J'entends parler, dans cet article troisième, non seulement des œuvres à publier, mais encore de tout ce qui a paru de moi. En conséquence, je charge mon ami Philippe-Charles Leparfait, comme mon exécuteur testamentaire, de faire tout traité, avec tout libraire et tout directeur de théâtre.

Je donne et lègue à Mlle Léonie Leparfait ce que je posséderai de meubles et valeurs à l'époque de ma mort.

Si mon ami Philippe-Charles Leparfait meurt avant Mademoiselle Léonie Leparfait, c'est à Mademoiselle Léonie Leparfait que passeront, d'après ma volonté formelle, les deux legs de nue-propriété, ainsi que le legs des livres et manuscrits faits et écrits, plus haut, en faveur de mon ami Philippe-Charles Leparfait.

(1) Tout laisse à croire que le dit Tisserant est l'acteur de ce nom, qui, à la création, joua dans les pièces de Bouilhet les rôles de M. de Montarcy, d'Etienne Dufernay dans l'*Oncle Million* et de Daubret dans *Hélène Peyron*.

(2) Ce document est en ma possession. Un fac-similé photographique a été déposé au musée du Pavillon Flaubert à Croisset.

(3) Bouilhet écrit Leparfait au lieu de Le Parfait, orthographe légale.

Je veux et j'exige que l'on procède, dans les délais convenables, à l'autopsie de mon corps.

Je désire absolument ne pas être inhumé sans cette opération préalable, et je ne reconnais aucun motif qui puisse y faire obstacle.

Fait à Rouen, le 15 novembre 1868.

Signé :

LOUIS BOUILHET.

La lecture de ce document peut suggérer les réflexions suivantes :

1° Le testament date de l'année où mourut la mère de Bouilhet (Cany, février 1868). La succession maternelle étant restée indivise, Bouilhet en fait attribution au paragraphe deuxième.

2° Bouilhet dans le préambule déclare et affirme être « en pleine santé ». On ne peut que mettre en doute la sincérité d'une telle affirmation, venant d'un ancien étudiant en médecine, apte à se rendre compte du mal interne dont les symptômes étaient manifestes.

3° Le paragraphe final, formulant l'injonction impérative d'autopsie, « sans qu'aucun motif y puisse faire obstacle », est particulièrement bizarre et imprévu. Pour quel motif pareille injonction ? Il n'est pas supposable que le dramaturge ait, par réminiscence, songé au Docteur Dusterius, personnage hoffmanesque du *Cœur à droite* (1), possédé de l'idée fixe de constater, par autopsie, si le premier rôle Fitzheral (*alias* John Patson) présente ou non une aussi extraordinaire anomalie cardiaque. Il n'est guère plausible que Bouilhet, malgré le caractère jaloux et acariâtre de Léonide (fait noté par les amis), ait redouté une tentative d'empoisonnement sur sa personne. Il est plutôt probable que le poète, se sentant atteint depuis plusieurs mois d'un mal inexpliqué par ses médecins, aura voulu

(1) *Le Cœur à droite*, drame en prose, écrit par Bouilhet en 1857, n'a jamais été représenté. Je possède le manuscrit copié par l'auteur. C'est un cahier d'écolier grossièrement cartonné, comportant une soixantaine de pages de texte. La distribution comprend 7 personnages et une figuration. Le thème scénique rappelle par son macabre dénouement les pièces chères au « Grand Guignol ». La feuille de garde du manuscrit mentionne : « *Le Cœur à droite*, pièce en 3 actes et 4 tableaux », et porte en dédicace : « A mon ami Alfred Guérard » (le même à qui fut dédiée l'édition de *Madame de Montarcy*). Mais cette dédicace est barrée et porte en surcharge : « A mon ami Agénor Brady, Londres » (la poésie : *La Terre et les Etoiles*, publiée dans *Festons et Astragales*, est dédiée au même). Agénor Brady est, on le sait, le pseudonyme littéraire d'A. Bardoux, qui fut en 1877 ministre de l'Instruction publique. *L'Audience*, journal de droit et de jurisprudence, a publié *le Cœur à droite* en feuilleton du 26 janvier au 25 février 1859. Depuis cette pièce n'a jamais été réimprimée.

que le cas fût élucidé scientifiquement, dès sa mort, de façon à ce que son entourage pût connaître la vérité.

En tout cas, après la mort de Bouilhet, ni Philippe Le Parfait, ni Léonide, ni les demoiselles Bouilhet, pas plus que Flaubert et les amis du poète ne songèrent à satisfaire cette injonction testamentaire, inutile et injustifiée. Aucune nécropsie ne fut donc pratiquée sur le cadavre de l'auteur de la *Conjuration d'Amboise*.

§

Au printemps de 1867, Bouilhet était nommé conservateur de la Bibliothèque municipale de Rouen. La fonction comportait le logement dans un appartement situé dans l'hôtel de ville. Bouilhet quitta donc Mantes pour venir résider à Rouen. En réalité il n'utilisa pas son logement officiel (1), mais il loua, dans un faubourg de Rouen, au nº 43 de la rue Bihorel, une petite maison avec jardin, pour pouvoir y habiter avec Léonide Le Parfait et Philippe Le Parfait. Notons que pour ses sœurs Bouilhet était censé prendre pension pour ses repas dans un hôtel de Rouen (Hôtel de France).

Léonide (2) Modeste Le Parfait connut Bouilhet en 1851. Cette femme, qui a joué un rôle peu apparent, mais important dans la vie du poète, était née le 9 février 1824 à Monceaux, arrondissement de Bayeux, du mariage légitime de Jean-Michel Le Parfait, cultivateur, et de Modeste-Félicité Rouland. Le fils naturel de Léonide, Charles Philippe Le Parfait, naquit à Rouen le 6 janvier 1845, rue du Fardeau, nº 34, dans la maison où habitait le sieur Lucius Godefroy, docteur médecin, témoin ayant fait la déclaration à l'état civil trois jours après la naissance. Il y a lieu de croire que dans cette maison existait une clinique d'accouchement dirigée par ce médecin, où Léonide vint faire ses couches.

Certains ont prétendu que Philippe Le Parfait était le fils naturel de Bouilhet. Sidonie, la sœur aînée du poète, affectait même de parler de Philippe comme du fils naturel de son

(1) L'acte de décès de Bouilhet, d'après les registres de l'état-civil, mentionne successivement le domicile légal et la maison mortuaire. Ce document est reproduit plus loin.

(2) « Léonide » est ainsi prénommée régulièrement aux actes d'état-civil la concernant (naissance, décès) ; j'ignore pour quels motifs Bouilhet comme Flaubert l'appelaient « Léonie ».

frère (1). Cette attribution de paternité est aussi fausse qu'elle est invraisemblable.

En effet, Léonide ne connut Bouilhet qu'en 1851, dans le logement de la rue Beauvoisine, où ils étaient voisins de palier ; or, à cette date, Philippe était âgé de cinq ans. D'autre part, Philippe, long, maigre, noir de cheveux, de figure osseuse, avec un grand nez busqué, ne ressemblait en aucune manière à Bouilhet, au point de vue physique. Même dissemblance complète, sous le rapport intellectuel : Bouilhet était un esprit supérieur, Philippe ne fut qu'un esprit médiocre, qui ne put jamais sortir de son modeste état d'employé de commerce et mourut tel. Mais il y a plus : il est de tradition orale parmi les amis de Bouilhet que Charles-Philippe Le Parfait était en réalité le fils naturel du marquis Charles-Philippe de X..., haute personnalité artistique et littéraire (2), qui, vers l'âge de 22 ans, séduisit Léonide, âgée d'une vingtaine d'années. Une rente viagère aurait été constituée par le séducteur au profit de Léonide et de Charles-Philippe. Flaubert a donc écrit la vérité en qualifiant Philippe de « fils adoptif » de Bouilhet, et ce dernier l'a attesté dans son testament.

Léonide et Philippe partagèrent l'existence de Bouilhet de 1851 jusqu'à sa mort. Flaubert a donné dans sa correspondance d'élogieuses appréciations de ces deux compagnons de la vie du poète.

C'est une créature d'un rare bon sens et qui connaît l'existence ; elle me paraît avoir peu d'illusions, tant mieux ; les illusions tombent, mais les âmes-cyprès sont toujours vertes, écrit-il parlant de Léonide (3).

Quant à Philippe, il écrit : (4)

Je n'ai pas connu de meilleur cœur que celui du petit Philippe ; lui et cette bonne Léonie ont soigné Bouilhet admirablement. Ils ont fait des choses que je trouve propres. Pour le rassurer, pour lui persuader qu'il n'était pas dangereusement malade, Léonie a refusé de se marier avec lui, et son fils l'encourageait dans cette résistance. C'était si bien l'intention de Bouilhet, qu'il avait fait venir tous ses papiers. De la part du jeune homme (5) surtout, je trouve le procédé assez gentleman.

(1) Etienne Frère, *loc cit.*, p. 154.
(2) L'un des fondateurs et commensaux des « dîners de Magny ».
(3) Cf. : *Correspondance*, 3e série, page 9, lettre à Bouilhet (1854).
(4) Cf. : *ibidem*, lettre à Maxime du Camp, page 395 (1869).
(5) A cette date Léonide avait 45 ans et Philippe 22 ans.

§

Dans le mois qui précéda la mort de Bouilhet, les symptômes de la maladie s'étant encore aggravés, une consultation de plusieurs médecins fut décidée, pour « le dernier dimanche de juin », écrit Flaubert (le 27 juin 1869). A cette consultation prirent part le célèbre docteur Péan, ami intime de Bouilhet, venu exprès de Paris, les Drs Morel et Le Roy, de Rouen ; le pharmacien Duprey (que Flaubert dénomme à tort Dupré) assistait à la consultation. Flaubert ajoute que Bouilhet n'osa pas prendre une consultation d'Achille Flaubert, se « sentant très malade et craignant que celui-ci ne lui dît la vérité ». Ce motif paraît peu plausible : n'est-il pas plutôt probable qu'Achille Flaubert étant chirurgien sembla peu qualifié pour intervenir en la circonstance ?

L'avis des trois médecins consultants fut d'envoyer de suite le malade aux eaux de Vichy. Le départ fut immédiat, à tel point que deux jours après Bouilhet était installé avec Léonide et Philippe à Vichy, en « l'Hôtel de Londres. Boulevard du Prince Impérial ». La lettre adressée à Galli par Philippe, et contresignée par Bouilhet, mentionne le fait, ainsi que les mesures prises pour ne pas inquiéter les demoiselles Bouilhet.

Vichy, 1er juillet 1869.

Mon cher Galli,

Nous sommes arrivés à bon port ! Comme je le pensais, du reste, notre malade était très fatigué du voyage, mais il est redevenu superbe après deux ou trois heures de repos, et, hier, nous sommes allés tous deux boire son (*sic*) verre d'eau à la source, et je compte bien en faire autant aujourd'hui si le temps le permet, car, pour notre arrivée, nous avons eu un orage qui a duré hier toute l'après-midi et le temps n'est pas complètement remis.

Donc, pour en revenir à notre homme, je constaterai un mieux très sensible, beaucoup moins nerveux, moral remonté, il est redevenu presque gai et mange comme il y a deux mois, il faut espérer que cela va continuer ; dans tous les cas je vous tiendrai toujours au courant de nos petites affaires, qu'elles soient bonnes ou mauvaises. Vous seriez bien aimable : 1° de prévenir le docteur Morel, l'ami Le Roy et nos amis que vous connaissez, du changement survenu ; 2° de passer 43, rue Bihorel et laisser la bonne dans le doute de mon arrivée, il faut qu'elle m'attende tous les jours, quoique certainement je ne reviendrai pas avant la fin de la saison thermale.

Dites à Marie (1), je vous prie, de présenter nos compliments à nos voisins Mr et Madame Lefresne (2). Si les sœurs de Bouilhet vous écrivent ou viennent vous voir, il est bien convenu qu'il est parti avec un de ses amis de Paris à cause de quelques douleurs du côté du foie, ne présentant rien de grave, et que, même vous, Galli, vous n'êtes pas éloigné de croire qu'il est heureux du prétexte pour secouer l'ennui de Rouen. C'est dans ce sens-là qu'il va leur écrire.

Adieu, mon cher ami, Bouilhet ainsi que ma mère me chargent de mille choses pour vous. Ils sont vivement touchés de toute votre sollicitude.

Permettez-moi de vous serrer la main cordialement et pour mon compte personnel.

Tout à vous,

CH. PHILIPPE.

Certifié conforme :

LS. BOUILHET.

Ce document inédit (3) montre quelles étaient, deux semaines avant la mort, les illusions optimistes du malade et de son entourage.

Cependant ce séjour à Vichy, que Philippe présumait devoir correspondre à la saison thermale, dura quelques jours à peine. Flaubert relate (4) : « A Vichy, Villemain s'est empressé de renvoyer Bouilhet à Rouen. Le mal était irréparable, comme du reste Villemain me l'a écrit. » Le retour à Rouen dut s'effectuer vers le 9 juillet, car, le 7 juillet, date où Flaubert écrit à sa nièce Caroline, il est sans nouvelles de la rentrée de son ami rue Bihorel.

Monseigneur est parti pour Vichy il y a huit jours. On ne sait au juste ce qu'il a. Sa terrible hypocondrie doit avoir une cause organique, mais peut-être que non ! Il m'a *navré* les deux dernières fois que je l'ai vu (5).

Dès le retour à Rouen, Philippe, d'accord probablement avec sa mère, et avec le malade, écrit aux sœurs Bouilhet pour les aviser de l'état de leur frère. Sidonie (45 ans) et Esther (39 ans) arrivent vers le 9 juillet à Rouen. Elle vont tout d'abord chez Galli pour le questionner. Celui-ci, très embar-

(1) La servante.
(2) Habitaient rue Bihorel, n° 41, la maison mitoyenne.
(3) Je possède ce document.
(4) Cf. la lettre à Maxime du Camp, *loc. cit.*
(5) Cf. lettre de Flaubert à sa nièce Caroline, *loc. cit.*, page 118.

rassé, surtout devant leurs récriminations d'ordre religieux, prend le parti de les adresser à un prêtre, son locataire et voisin. C'est celui que Flaubert qualifiera plus tard (1) « un brave chanoine de la cathédrale ». Ce prêtre, d'un esprit large et tolérant, s'appelait l'abbé Bosquier, apparenté à une vieille famille de Saint-Saëns ; jadis marié, puis veuf et entré tard dans les ordres, il était en effet chanoine de la cathédrale de Rouen. L'abbé Bosquier s'efforça de rassurer les deux sœurs au point de vue de leurs scrupules religieux, leur conseillant d'agir avec discrétion et ménagement vis-à-vis de leur frère. En outre, comme il était en relations avec ma famille et connaissait nos liens d'amitié avec Bouilhet, il leur conseilla de s'adresser également chez mon père. Les deux sœurs, accueillies aussi cordialement que possible, reçurent les mêmes pressantes recommandations de n'agir rue Bihorel qu'avec tact et discrétion (2).

Malheureusement cette série de conseils raisonnables ne purent modifier l'état d'esprit de ces vieilles filles (3) et empêcher les scènes si regrettables qu'elles suscitèrent auprès du lit de mort de Bouilhet, le samedi 17 juillet.

Les lecteurs que cette phase de la mort de Bouilhet intéresserait particulièrement trouveront, dans l'étude d'Etienne Frère, un chapitre entier (4) consacré à cette question. Les faits y sont exposés, commentés et expliqués avec une remarquable loyauté, une entière impartialité et une grande largeur d'esprit.

Il y a lieu toutefois de rectifier l'heure de la mort de Bouilhet indiquée par Frère pour 5 heures du soir, heure que Flaubert n'a pas de son côté mieux précisée (5). C'est dans la nuit du 18 juillet, à 11 heures du soir, que mourut Louis Bouilhet. Ce point est attesté par l'acte de décès (où mon père fut témoin) :

Du dix-neuf juillet mil-huit-cent-soixante-neuf, à dix heures du

(1) Cf. la lettre à Maxime du Camp.

(2) Ma mère, qui, à 83 ans, a conservé toutes ses facultés intellectuelles, ne peut préciser, à l'heure actuelle, l'aspect physique de Léonide, qu'elle eut l'occasion d'apercevoir, en 1869, au cours d'une visite de condoléances.

(3) Sidonie, grande, dégingandée et très campagnarde ; Esther, moins disgracieuse et beaucoup plus avenante ; telles les esquissent les souvenirs de ma mère à l'époque du décès de Bouilhet.

(4) Cf. Etienne Frère : *op. cit.*, p. 259 à 278.

(5) « Le dimanche à 5 heures il a été pris de délire, etc. » Cf. Lettre à M. du Camp, *loc. cit.*, p. 395.

matin, acte de décès de *Louis-Hyacinthe Bouilhet*, célibataire, littérateur français, conservateur de la Bibliothèque publique de cette ville, chevalier de la Légion d'honneur, décédé hier à onze heures du soir, rue Bihorel, nº 43, domicilié Enclave de l'Hôtel-de-Ville, âgé de quarante-huit ans, né à Cany-Barville, arrondissement d'Yvetot (Seine-Inférieure), le vingt mai mil-huit-cent-vingt et un (1); fils de Jean-Nicolas *Bouilhet* et de Opportune *Hourcastremé*, décédés ; constaté par nous, adjoint officier de l'Etat-Civil délégué par l'adjoint remplissant les fonctions de maire de la Ville de Rouen, sur la déclaration des sieurs Auguste Le Roy, âgé de quarante-cinq ans, Docteur Médecin, rue des Arsins, nº 12, et Hyacinthe-Victor Duprey, âgé de cinquante ans, pharmacien, rue de la Grosse-Horloge, nº 62, auquel acte fait double ils ont signé avec nous, lecture faite.

LE ROY. LEFORT, adjoint. DUPREY.
D. M. P.

§

Flaubert, parti pour Paris le 17, revint en hâte à Rouen le 19 ; arrivé vers la fin de l'après midi rue Bihorel, il fut pris dans la maison mortuaire d'une crise nerveuse, se roulant, en désespéré, sur la pelouse du jardin.

Les obsèques de Bouilhet eurent lieu dans la matinée du 20 juillet, à l'église Saint-Romain de Rouen. La relation qui en est donnée par Flaubert peut être utilement complétée par les comptes rendus publiés, le lendemain 21 juillet, par les deux journaux rouennais.

Bouilhet est inhumé au cimetière Monumental dans un terrain concédé par la ville, très proche du caveau funéraire de la famille Flaubert. Le mausolée de Bouilhet est entretenu par les soins de la ville (2) et à ses frais.

Au champ de repos, Louis Bouilhet est voisin de Gustave Flaubert : quelques mètres (3) de terre séparent dans la mort les restes des deux amis, inséparables dans la vie.

§

Après la mort de Bouilhet, Léonide et Philippe restèrent à Rouen une douzaine d'années. Le 2 août 1883, Léonide fait, à

(1) Flaubert, dans la préface des *Dernières Chansons* (Edit. M. Levy), indique 1822 comme année de naissance de Bouilhet. Il en est de même sur le portrait gravé placé en tête du volume. L'édition de Lemerre reproduit cette même erreur.

(2) Cf : *Analyse des procès-verbaux des séances du Conseil municipal de Rouen* Tome II, 1841-1870, séance du 6 août 1869.

(3) La distance est de 2 à 3 mètres.

l'état-civil, acte de reconnaissance de son fils Philippe ; elle est alors domiciliée rue Centrale, n° 6 (Ile-Lacroix).

Philippe est mort à Amiens le 29 août 1909 « représentant de commerce ». Léonide lui a survécu trois ans; elle est morte à Amiens le 7 juillet 1912, âgée de 87 ans.

Les sœurs de Bouilhet moururent, on le sait, à Cany : Sidonie en 1884, Esther en 1901.

GEORGES A. LE ROY

Conservateur du Musée Flaubert, à Croisset.

—

Biographie chronologique de Bouilhet.

1821 27 mai. Naissance de Louis Bouilhet.
1823 Naissance de Sidonie Bouilhet.
1830 Naissance d'Esther Bouilhet.
1832 Mort de Jean-Nicolas Bouilhet, son frère.
1830-1840 En pension à Ingouville, puis à Rouen (Lycée Corneille). Condisciple de Flaubert.
1841 Etudiant en médecine à l'Hôtel-Dieu de Rouen. Externe des Hôpitaux. Service de Flaubert père.
Renoue connaissance avec Gustave Flaubert.
1845 Mort de Flaubert père. Bouilhet abandonne la médecine, s'établit répétiteur libre.
1846 1re allusion de Flaubert sur Bouilhet quant à sa pauvreté et ses talents dans une lettre à Louise Colet (15 août 1846).
1847 « Jenner ou la vaccine », tragédie en collaboration avec Flaubert et du Camp.
1848 Voyages à Paris, présenté par Flaubert à Théophile Gautier.
1848 Candidat à la députation (dans la Seine-Inférieure ?).
1851 Fait connaissance avec Léonide Le Parfait et Philippe.
1852 Mélœnis.
1853 Habite à Paris (71, rue de Grenelle-Saint-Germain).
1854 Les Fossiles.
1856 Mme de Montarcy (Odéon, 6 novembre.)
1857 Habite à Mantes. « Sous peine de mort », comédie en 4 actes (inédite). « Le Cœur à droite », pièce en 3 actes.
1858 Hélène Peyron (Odéon, 11 novembre).
1859 Festons et astragales (Edit. Michel Lévy). Le Cœur à droite est publié en feuilleton, dans l' « Audience ». Chevalier de la Légion d'honneur.
1860 L'oncle Million (Odéon, 6 décembre).
1862 Dolorès (Odéon, 22 septembre). Médaille d'honneur décernée par l'Académie de Rouen (séance août 1862).
1864 Faustine (Odéon, 20 février).
1865 Présenté par Flaubert au prince Napoléon.
1866 La Conjuration d'Amboise (29 octobre).

Présenté par Flaubert chez la princesse Mathilde.
Banquet offert à Bouilhet par les Rouennais (22 décembre).

1867 Nommé Conservateur de la Bibliothèque de Rouen. Revient habiter Rouen.

1868 Premiers symptômes de la maladie, notés par Flaubert (janvier).
Mort de sa mère à Cany (février). Rédige son testament (16 novembre).

1869 27 juin. Consultation médicale de Péan et autres médecins.
1er juillet. Vichy.
18 juillet. Mort ; 19 juillet, crise nerveuse de Flaubert à la maison mortuaire.
20 juillet. Obsèques.

1872 Première représentation de Mlle Aissé... Publication des « Dernières chansons ».
Lettre de Flaubert au Conseil municipal de Rouen (26 janvier). Flaubert modifie le manuscrit du « Sexe faible ».

1876 Nouvelle demande de Flaubert au Conseil municipal pour l'emplacement d'un monument.

1877 Le Conseil municipal vote un emplacement, adossé à la Bibliothèque, Musée municipal.

1880 Mort de Flaubert.

1882 Inauguration du buste de Bouilhet à Rouen.

1883 Buste érigé à Cany par souscription du « Rabelais ».

1884 Mort de Sidonie Bouilhet.

1901 Mort d'Esther Bouilhet.

1905 Inauguration du Pavillon Flaubert à Croisset, le buste de Bouilhet (terre cuite par Mathieu Meusnier 1875), y est érigé.

1909 Mort de Philippe Le Parfait.

1912 Mort de Léonide Le Parfait.

1918 Destruction du buste de Bouilhet par un éboulement de la falaise au Pavillon de Croisset.

1919 Cinquantième anniversaire de la mort de Bouilhet (juillet).

NACH PARIS !

(*Suite* [1])

—

X

Décidément les Français avaient battu en retraite et personne n'y comprenait rien. Leurs arrière-gardes étaient signalées à je ne sais combien de kilomètres au diable, et il n'y avait plus qu'à reprendre la marche en avant sur le terrain qu'ils nous abandonnaient. Bien que nos effectifs eussent été fort éprouvés, ils étaient encore respectables, et je compris alors la haute sagesse du système des compagnies renforcées, qui permettait de perdre du monde en route pour se trouver néanmoins, au moment voulu et pour le grand coup décisif, en ordre de bataille avec des contingents normaux.

En attendant les nouveaux officiers que devait nous envoyer la division pour remplacer ceux que nous avions perdus, le premier lieutenant Poppe prit le commandement de la section Kœnig et le feldwebel Schlapps celui de la section von Bückling.

Le départ s'effectua en plusieurs colonnes. La nôtre se mit en marche à midi. Nous n'avions pas fait cinq kilomètres, quand nous arrivâmes en vue d'une petite ville d'aspect pittoresque, abritée par un débris de vieux rempart dans le coude boisé d'une rivière. Cette petite cité, dont je préfère ne pas me rappeler le nom, me fit songer à Goslar. Une tour, un donjon, une église romane, des peupliers, des ormes et des saules lui crayonnaient la même silhouette archaïque et feuillue. Un monticule, semblable au Rammelsberg, la mouvementait au sud,

(1) Voir *Mercure de France*, nos 503, 504, 505, 506, 507. — *Copyright 1919 by Louis Dumur.*

Il n'y manquait que le décor profond, rocheux et sauvage de la forêt.

Nous y entrâmes par un pont de pierre en dos d'âne, dont une seule arche avait été rompue, et que nos pontonniers, qui avaient déjà jeté les madriers suffisants pour le passage de l'infanterie, s'occupaient activement à consolider pour les poids lourds. Nous étions les premiers Allemands qui pénétraient dans le pays. Mais là on ne nous prenait pas pour des Anglais. Alarmée par la bataille de la veille, la population, dont une partie était déjà sur les routes, faisait ses préparatifs de départ en masse. Notre arrivée les interrompit brusquement. En un clin d'œil, l'hôtel de ville, la poste, la banque, les carrefours étaient occupés, des mitrailleuses postées au coin des rues, et les habitants recevaient l'injonction de réintégrer immédiatement leurs demeures. En même temps, tout ce qui était trouvé sur la voie publique, voitures, charrettes, chevaux, malles, colis, victuailles, bestiaux, était saisi. La ville n'avait cependant que peu souffert. Quelques maisons avaient subi quelques obus qui avaient défoncé quelques toits. Le clocher de l'église était par terre.

Faisceaux formés sur la place, le bataillon attendait les ordres, se demandant si cette riche proie qu'il tenait à sa portée allait lui échapper ou si la récompense bien due à ses fatigues allait enfin lui être accordée. Les officiers s'étaient rendus à l'hôtel de ville. Au bout d'un quart d'heure, nous vîmes revenir Kaiserkopf suant et triomphant :

— La ville est à nous !... Plusieurs heures d'arrêt... On attend l'artillerie et le convoi régimentaire... Ordre de vider la ville de tout ce qui peut servir au ravitaillement de l'armée... Meubles et objets de valeur seront dirigés sur l'Allemagne... Ah ! *Donnerwetter !... Potzdonnerwetter !...*

Dans une explosion de joie, les troupes se débandaient et, sous la conduite des sous-officiers, envahissaient par escouades les maisons. Déjà on entendait des cris de terreur et l'on commençait à voir fuir des gens éperdus que cueillaient aussitôt les mitrailleuses.

Kaiserkopf nous fit signe à Schimmel et à moi :

— Venez.

Il nous emmena, avec Schlapps et une trentaine d'hommes, jusqu'à une maison de bonne apparence, sise à cinquante pas

de là, et qui, sous l'enseigne de la Licorne, était le principal hôtel de la localité. Nous nous y engouffrâmes à grand bruit de bottes et de jurons. L'endroit était cossu, luxuriant de vaisselle, de linge, de cuivres et d'argenterie, foisonnant de provisions et de tonneaux. C'était une de ces vieilles hôtelleries de la province française, sanctuaires de la bonne chère et de la douceur de vivre. L'hôtelier, sa femme, son maître-queux et ses deux servantes nous attendaient tout tremblants :

— Ne nous tuez pas, messieurs... Tout ici est à votre service.

— Combien avez-vous de véhicules ? interrogea Kaiserkopf en mauvais français.

— Un omnibus, un cabriolet, un char à bancs et une charrette à ridelles.

— Pas d'automobile ?

— Non.

— Combien de chevaux ?

— Trois chevaux.

— Rassemblez-moi tout ça dans la cour. Nous allons charger. — *Raeumt mir hier alles fort, was gut zum mitnehmen ist*, ordonnait-il à ses hommes.

Les soldats se répandirent tapageusement dans l'hôtel et bientôt ce fut un gros vacarme de meubles traînés, de portes défoncées, d'armoires volant en éclats, tandis qu'une sarabande d'objets hétéroclites, matelas, oreillers, couvertures, chaises, tables, lampes, pendules, dégringolaient les escaliers ou sautaient par les fenêtres.

— Et maintenant, à boire !... Tes meilleures bouteilles, bonhomme !...

Quelques coups de feu envoyés dans les glaces avaient changé l'hôte et ses gens en autant de gnomes alertes redoublant de bonds pour nous servir.

La grande table de la salle à manger ne tarda pas à se charger de tout ce que les caves de la Licorne recélaient de plus précieux en crus authentiques et en marques illustres. Jamais de ma vie je n'avais vu, ni n'ai revu depuis un nombre aussi imposant de bouteilles, ni d'aussi vénérables. Il y avait là, empoussiérés et encrassés, blancs, jaunes ou rouges, dans leurs flacons divers obturés de leurs cachets multiformes, les bordeaux, les bourgognes, les champagnes, tous les grands

vins de France, sous leurs étiquettes les plus nobles et leurs dates les plus impressionnantes. Schimmel, qui prétendait s'y connaître, en déchiffrait avec admiration les appellations somptueuses. C'étaient le Château-Margaux, le Château-Latour, le Château-Haut-Brion, le Léoville, le Laroze-Balguerie, le Barsac, le Preignac, le Sauternes pour les bordeaux. La Bourgogne se présentait avec le Romanée-Conti, le Chambertin, le Clos-Vougeot, le Musigny, le Corton pour les rouges, le Montrachet, le Meursault pour les blancs. Quant aux champagnes, le Sillery et l'Ay, sous leurs cartes célèbres, affichaient brillamment leur renommée pétillante. Des Pommery 1900, des Château-Yquem de 1893 et dix bouteilles de Château-Laffitte de 1870 formaient, au dire de Schimmel, le dessus du panier de cette cave bien conditionnée.

Comme on le pense, Kaiserkopf n'avait pas attendu l'achevé de cet inventaire pour en évaluer l'importance. Dès les premières lampées il était fixé, et les noms lui importaient peu.

— *Famos !... famos !...* claquait-il.

Schlapps, qui s'était chargé plus spécialement de régler le déménagement des liquides, commença par s'administrer d'un seul coup toute une bouteille de Corton. Plus raffiné, Schimmel débuta par un bordeaux blanc de Barsac, qu'il soutint de tartines de foie gras, pour continuer par un grand Romanée. Il m'engagea à me verser de ce dernier vin. Je le trouvai magnifique et j'en conçus une riche idée de la France.

Au bout de dix à douze verres, Kaiserkopf, très animé, se mit à héler par la fenêtre les officiers et jusqu'aux sous-officiers qui passaient pour les faire participer à la fête. Il y eut bientôt là Biertümpel, Krebs, Schmauser, Helmuth, Wacht-am-Rhein, puis deux lieutenants de la compagnie Tintenfass, enfin le baron Hildebrand von Waldkatzenbach avec son « khrr, khrr » satisfait. Le colonel von Steinitz nous fit même l'honneur de venir faire sauter avec nous quelques bouchons.

L'hôtelier de la Licorne et son personnel montaient toujours de nouvelles bouteilles.

— Combien en avez-vous ? lui demanda le colonel.

— En grands vins, Votre Excellence, environ cinq cents, répondit l'hôtelier flageolant et courbé jusqu'à terre.

— J'en prends quatre cents pour moi, que l'on emballera

soigneusement dans des caisses. Je vous en laisse cent, dit-il à Kaiserkopf.

— Elles seront bues sans sortir d'ici, assura le capitaine.

— A votre santé, messieurs! Nous en boirons d'autres à Paris.

Il nous laissa à notre orgie. Mais, avant de quitter l'hôtel, il prit à part le feldwebel Schlapps pour échanger avec lui quelques propos mystérieux.

Je ne sais si nos cent bouteilles y passèrent ou s'il en resta pour les soldats. Ce fut, en tout cas, pendant une heure, une kneipe étourdissante. Les bouquets des vieux vins français et les mousses de notre future Champagne produisaient dans nos cerveaux allemands une ébullition extraordinaire, d'une nature différente de nos ivresses nationales, à la fois plus légère et plus capiteuse. Mais pour nous enivrer à la française nous n'en restions pas moins des Allemands. Flamboyant, hyperbolique et déchaîné, Kaiserkopf perdait tout sens de la dignité :

— Arrive ici, Schlapps, éructait-il, montre-toi, mon salaud, et donne-nous le spectacle de ton ignominie !... Qu'as-tu promis, porc-épic immonde, à ce turc de colonel ? Je parie, Schlapps, qu'il t'a demandé de lui procurer un beau garçon pour lui remplacer son mignon de von Bückling !... Ah ! ah !... von Bückling !... *Potzsacrament !*... En voilà un, bigre, qui a été définitivement emmanché par le diable !... C'est une belle mort !... Son dernier moment a dû être, *Donnerweter !* un moment de haute satisfaction... de profonde jouissance, si j'ose, *meine Herren*, m'exprimer ainsi... Ah ! *Potztausend !* Tous ne mourront pas de cette agréable façon, ici !... Mais nous ne donnons pas dans ce vice, nous autres... moi du moins... Ce qu'il nous faut, *Sacrament !* ce sont des femmes, des femmes et encore des femmes... de tout âge, de toute couleur, de tout poil, de toute qualité... . . . .
. . . .
As-tu des femmes, Schlapps ?... As-tu songé à nous procurer des femmes ?... Je vous présente, messieurs, le plus grand marlou de l'Allemagne... *der grœsste Louis*... Sans lui que ferions-nous ? que deviendrait le monde ? que deviendrait votre capitaine ?... Allons, Schlapps, des femmes !... *Wir wollen. . . . wir wollen uns in.* . . . .

Distingue-toi!... fais valoir tes talents... Vive Schlapps!... *Hoch Schlapps, dreimal hoch!...*

Le feldwebel accueillait toutes ces divagations avec une joie bouffonne, des contorsions simiesques, des cabrioles de clown. Il mimait des attitudes obscènes et se donnait en spectacle dégradant à la galerie pâmée de gros rires.

— Alors, Schlapps, c'est tout ce que tu nous offres ? continuait le capitaine en avisant les deux servantes de la Licorne qui, tout épouvantées, débouchaient des bouteilles à tour de bras. Eh bien, nous nous en contenterons, en attendant mieux... Allons, les filles, à poil!...

Schlapps et Wacht-am-Rhein se jetèrent sur les donzelles et se mirent à les dépouiller au milieu de leurs cris. Deux coups de revolver tirés dans le lustre les rendirent immédiatement souples comme des agnelles, et bientôt, entièrement nues et les cheveux défaits, elles passaient et repassaient entre une vingtaine de mains poisseuses, qui, dans un débordement de gaieté bestiale, les tripotaient, les malaxaient et les arrosaient de vin rouge.

— Et toi, la mère! hurla Kaiserkopf à l'hôtelière, qui considérait cette scène étranglée de saisissement.

— Oh!... oh!...oh!... messieurs... je suis trop vieille!...

— Quel âge as-tu ?

— Quarante-quatre ans.

— Ça ne fait rien. Nue aussi!

— Messieurs... messieurs...

— Nue, nom de Dieu!...

Cette fois, ce fut l'hôtelier qui, plus mort que vif, aida à la déshabiller.

On vit couler des seins, rouler des mèches grises, s'effondrer un ventre ridé sur des cuisses flétries. Un lieutenant avait pris place au piano où il martelait des valses de Lehar. Un bal ignoble s'engagea.

Des soldats s'étaient amassés aux portes et accompagnaient de rires bruyants ces ébats. Déjà des divans s'affaissaient et craquaient sous des appétits trop pressés, quand Kaiserkopf s'écria :

— Non, non... Schlapps nous doit mieux que ça... Pour moi, *Donnerwetter!* il me faut la plus belle femme de la ville... *das schœnste Weib!...* Tu entends, Schlapps?... Laissons

cette viande aux soldats... *Und die Alte, wenn einer sie in den Arsch vœgeln will, wohl bekomm's !...*

Là-dessus, un départ désordonné s'effectua, tandis que les soldats envahissaient à leur tour la salle de la Licorne, où ils se jetaient tumultueusement sur nos restes.

— J'ai votre affaire, capitaine ! fit Schlapps.

Sous sa conduite, notre troupe titubante, zigzagante et charivarique, qui se grossit en route d'un quatrième lieutenant et de deux ou trois autres sous-officiers, fit à grand brouhaha quatre ou cinq cents mètres dans des rues déjà tout encombrées de pillage, où il nous fallait nous tenir les uns aux autres pour éviter les chutes. Pareil à un énorme Silène militaire, la tunique flottante, le casque de travers, Kaiserkopf bravadait, sacrait, déversait ses flots de propos orduriers, enluminé, bavant, chancelant, la gueule mugissante et le sabre gesticulant. On le vit trébucher sur un cadavre, et, n'eût été l'épaule propice de Wacht-am-Rhein, il se fût écroulé comme un bœuf dans un cloaque de crottin et de sang.

Schlapps nous arrêta devant la grille d'une élégante demeure de style rococo entourée d'un jardin. Quelques coups de crosses en firent sauter le portail, tandis qu'un vieux domestique accourait effaré. Une balle de revolver mit bientôt fin à son zèle.

Je ne sais pourquoi cette jolie maison, ce jardin me firent penser à la villa de Goslar. Ce n'était pourtant ni le même goût, ni la même ordonnance et, au lieu de zinnias et de soleils, le boulingrin offrait des corbeilles d'œillets et de roses. Mais, dans mon trouble, mon ivresse, par le bizarre travail de transposition qu'effectuait l'ébriété dans mon cerveau tournoyant, je me trouvais transporté à Goslar, à Goslar invinciblement.

Et tout à coup Dorothéa apparut. C'était une jeune fille élancée, vêtue de blanc, merveilleusement belle, non pas blonde, mais de cheveux châtains noués en chignon et dont une partie retombait sur l'épaule, non pas grasse, mais fine, svelte, légère et gracieuse comme une Diane de la Renaissance. Cependant c'était bien Dorothéa, et du même âge qu'elle, peut-être un peu plus jeune, dix-huit à dix-neuf ans.

Elle s'était arrêtée, interdite, au seuil d'un vestibule qui traversait la maison et s'ouvrait par derrière non sur la forêt du Harz, mais sur un bout de parc que terminait une terrasse portant quelques ormes centenaires.

— La voilà !... la voilà ! glapissait Schlapps. C'est elle !... Eh bien, qu'en dites-vous, monsieur le capitaine ?...

— Un vrai morceau d'empereur ! aboya Kaiserkopf.

Comme une meute en délire, la troupe avinée se lança vers sa proie. Et sans savoir ce que je faisais moi-même, je m'élançai avec eux.

La jeune fille s'était enfuie dans le parc en poussant un cri. Nous traversâmes en trombe la maison, renversant un lampadaire et brisant des potiches. On se jetait à ses trousses dans les allées, sur les pelouses, cassant les rosiers, les glaïeuls. Cernée, rattrapée, saisie par six poignes forcenées, Diane, qui se débattait avec une énergie farouche, presque sans cris, concentrant toute sa force à échapper à l'étreinte de ses ravisseurs, fut entraînée, roulée, portée vers le capitaine Kaiserkopf. Sa chevelure s'était défaite et l'inondait. Ses beaux yeux semblaient grandis par l'effroi. Ses lèvres étaient convulsives et serrées. Une large déchirure dénudait déjà son épaule.

A ce moment, un grand vieillard sortit tout frémissant de la maison.

— Messieurs... messieurs... C'est ma fille !... Je suis le comte de Saint-Elme...

Il était suivi par une dame d'une cinquantaine d'années, aux traits bouleversés et qui se tordait les bras :

— Émilienne !... mon enfant !...

— Au diable ! hurla Kaiserkopf.

Soudain, je vis le vieillard brandir un pistolet. Mais d'un bond, Biertümpel et Schmauser s'étaient rués sur lui, l'avaient désarmé, tandis qu'un énorme coup de poing que Wacht-am-Rhein lui assénait sur la mâchoire l'envoyait rouler sur le gravier.

— Attachez les vieux aux arbres ! beuglait Kaiserkopf.

En quelques instants, ligottés, saucissonnés avec des courroies d'équipement, le vieillard et sa femme étaient liés chacun à un orme.

— Faut-il les bâillonner ? demanda le vice-feldwebel.

— Non, répondit Kaiserkopf. Qu'on les laisse gueuler ! Ce sera plus excitant.

Renversée sur une pente de gazon, la tête dans une bordure d'œillets, à vingt mètres de ses parents, la jeune Française était solidement prise aux quatre membres par les sergents

Schmauser, Krebs, Buchholz et Schweinmetz. . . . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . .

— Elle doit être vierge, fit Schlapps au bout d'un moment... Tenez-la bien, nom de Dieu! cria-t-il, tandis qu'elle se convulsait brusquement dans une crise désespérée.

Puis, après une nouvelle pause et se grattant le nez :

— Vous feriez peut-être bien, capitaine, de faire frayer la voie par un de ces jeunes gens ?...

Il me sembla qu'il regardait de mon côté.

— On pourrait aussi l'ouvrir avec une baïonnette ? proposa Wacht-am-Rhein.

— Vous f...... vous de moi ? se récria Kaiserkopf. Pour qui me prenez-vous ? Je suis encore d'âge et de vigueur à déflorer une fille, tonnerre de Dieu! fût-elle étroite comme le fourreau de mon sabre!...

— Alors, allez-y, monsieur le capitaine ! glapit joyeusement le feldwebel. Elle est soigneusement entravée. La pouliche ne ruera pas.

Campé sur ses fortes cuisses, monstrueux et taurin, le capitaine Kaiserkopf déboucla son ceinturon.

— En garde! cria-t-il.

Un long hurlement farouche s'éleva de la corbeille d'œillets, tandis que d'autres hurlements, plus terribles encore, partaient des deux ormes, au milieu du crissement des liens qui se tendaient.

. . . .
. . . .
. . . .

Il se releva congestionné et triomphant.

— *Ein Fressen !* claironna-t-il.

La victime se tordait à terre, dans l'étau des sergents. Des taches de sang frais rougissaient la chair et le linge.

— A vous, messieurs ! fit Kaiserkopf, qui se rebouclait.

Schimmel déclina d'un geste cette invitation. Il eût sans doute étrenné cette virginité de choix. Mais passer en second,

fût-ce après son capitaine, ne lui convenait guère. Le spectacle seul, ici, agréait à son dilettantisme cruel.

Moins difficiles, les trois autres lieutenants se faisaient des politesses :

— Après vous, monsieur.

— Non, monsieur, après vous.

— Je n'en ferai rien, monsieur ; passez devant, s'il vous plaît.

Ils se mirent enfin d'accord, et tous trois, l'un après l'autre, chacun selon son rythme et son temps personnel, assaillirent le corps prostré de mademoiselle de Saint-Elme. Au troisième, la jeune fille ne réagissait plus que convulsivement. Deux des sergents l'avaient déjà lâchée. Et quand, hiérarchiquement, fut venu le tour du feldwebel Schlapps, il ne restait plus que Schweinmetz à surveiller encore l'attitude de plus en plus inerte de la malheureuse.

Le vice-feldwebel Biertümpel succéda à Schlapps. . . .

. . . .
. . . . . .

La violée était maintenant comme morte. Sa tête décolorée gisait, les yeux mi-clos et la bouche entr'ouverte, sur la couche des œillets jaune d'or ocellés de belles macules pourpre velouté.

Aucun cri, aucun gémissement ne sortait plus des fleurs. Par contre, les ormes hurlaient toujours. Il en émanait deux cris parallèles et continus : l'un aigu et ondé comme une sirène, l'autre rauque et coupé d'horribles sanglots. Nos vociférations écumantes et nos clameurs de stupre réussissaient à peine à les couvrir.

Mais, comme l'avait voulu Kaiserkopf, il semblait que nous en fussions excités davantage. A mesure que le supplice se prolongeait, l'ivresse et la luxure redoublaient en nous leur ésanie. Nous étions autour de ce corps ravagé et souillé, comme une harde de loups en rut affamés à la fois de sang, de chair et d'accouplement.

Kaiserkopf éclatait de faconde et d'immondice :

. . . .
. . . .
. . . .

Sans se départir de leur politesse, à laquelle ils savaient allier la plus invraisemblable grossièreté, les lieutenants lui

tenaient tête sur le même ton. Les yeux fauves de Schimmel étincelaient ; un rictus de tigre relevait par moments sa lippe et plissait ses balafres. Quant aux sous-officiers, le groin frémissant et le rein bandé, ils n'attendaient que le signal de leur ruée successive.

Les quatre sergents donnèrent : Schmauser d'abord, puis Krebs, puis Buchholz, puis Schweinmetz. Le corps se marbrait de meurtrissures bleues.

Ce fut ensuite le tour des aspirants. En raison de sa noblesse, le baron Hildebrand von Waldkatzenbach prit le pas. Malgré le deuil récent où il était de von Bückling il n'hésita pas à fournir sa monte, et son « khrr, khrr » violent s'évertua sans défaillance sur la martyre.

Max Helmuth s'empressa de s'enfoncer avec volupté sur sa trace. Quand sa fornication se fut faite, la voix de ruffian de Kaiserkopf retentit :

— A vous, Hering!... *Den . . . . und los zur Attacke!*

La mariée ne donnait plus signe de vie. . . . . . .
. . . .

— Allez-y, monsieur l'aspirant ! me cria horriblement Wacht-am-Rhein, le fusil en main, baïonnette au canon. Je vais vous la réveiller !...

Mes tempes tournoyaient. Un vertige me poussait à l'abîme. Je me jetai comme un somnambule dans l'égout de ce ventre.

Et ce ventre se mit soudain à palpiter monstrueusement. La baïonnette de Wacht-am-Rhein. . . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . . .

Je me retirai couvert de sang et de bave.

Un sous-officier se précipitait après moi sur le cadavre.

Pendant ce temps, les officiers avaient organisé un tir au revolver d'ordonnance sur le couple des parents. Postés à vingt-cinq pas, ils avaient déjà placé quelques balles. A chaque coup, Schlapps courait relever le résultat et annonçait le carton. Déjà, la mère, la plus avancée, avait cessé de crier. Sa tête pendait flasque sur sa poitrine garrottée. Une balle de Schimmel l'acheva.

J'entendis Kaiserkopf qui m'interpellait :

— Vous avez eu des prix de tir, Hering ?... Avez-vous déjà matché au pistolet ?

— Très peu.

— Venez essayer votre adresse, mon brave. Vous allez tâcher de me couper le sifflet au vieux. Tenez, me dit-il en me tendant son arme : vous avez cinq balles.

Je mis le pied sur la ligne de tir et visai soigneusement. Mon premier coup partit.

— Balle perdue, annonça Schlapps. Trop haut.

Je rectifiai et affermis mon bras... Pan !...

— La clavicule gauche ! fit Schlapps.

...Pif !...

— L'œil droit !

Le cri du vieillard devint déchirant. J'envoyai ma quatrième balle. Le cri s'arrêta net et se changea en un sifflement d'air qui n'avait plus de son.

— Dans la gueule ! glapit le feldwebel.

Kaiserkopf me félicita :

— Pour un début, *Sacrament*, voilà qui est *famos !*

Je me sentais dans un état étrange et nouveau. Les fumées du vin s'étaient en partie dissipées, mais d'autres, plus puissantes, soûlaient mon cerveau et brûlaient mes artères : la soif de violence et de meurtre, le besoin de détruire, de tuer, de torturer, l'ivresse du massacre, la terrible *Berserker-Wuth* qui, à certains moments, change tous les Allemands, même les plus doux, en autant d'hyènes buveuses de sang et de vautours déchireurs de chairs.

Kœnig n'était plus là. Ma conscience était morte sur les champs de la Somme. J'appartenais maintenant tout entier à Kaiserkopf et à sa bande, à ses lieutenants cyniques, à ses sinistres sous-officiers, à Schimmel, à Schlapps, à Wacht-am-Rhein.

Une heure après, le vieillard laissé pour mort, la maison pillée et déménagée, je me retrouvai dans la rue, bras-dessus, bras-dessous avec trois ou quatre de mes compagnons, chantant à tue-tête, l'arme suspendue à l'épaule, au milieu de la cohue des soldats qui mettaient la ville à sac.

Le spectacle était extraordinaire. Partout des chars, des camions, des voitures de toute espèce et de tout attelage se

chargeaient de butin. De la cave au grenier, par les portes, par les fenêtres, par les trappons et par les mansardes, les maisons se vidaient de leur contenu et rendaient leurs entrailles. Armoires, fauteuils, caisses, crédences, tapis, balles de vêtements, fourneaux, outils, machines, bicyclettes, instruments de musique s'entassaient sur les pavés avant de venir se nouer de cordes sur les véhicules. Etalages et boutiques étaient ravagés. Des barriques grinçaient aux poulains et des lits se balançaient aux palans. Des fourriers et des officiers du train présidaient méthodiquement aux enlèvements. En coiffe blanche et le brassard à la manche, des diaconesses de la Croix-Rouge concouraient avec avidité à la razzia, comptaient les piles de linge, évaluaient les soieries, faisaient encoffrer soigneusement les parures et les objets d'art. Des drapeaux de Genève flottaient sur des tapissières combles.

On faisait deux parts dans le butin : l'une était pour les officiers, qui prélevaient ce qui se trouvait à leur convenance ; l'autre était destinée à être vendue en Allemagne au profit du régiment. Les sous-officiers et soldats avaient en outre le droit de faire main basse sur la menue rapine, notamment sur tout ce qui était comestible. Quant à l'argent, billets, espèces, titres et valeurs, produit de la rafle des portefeuilles, du crochetage des meubles, de l'effraction des coffres-forts et des extorsions bancaires, il revenait au gouvernement. Mais il en restait naturellement beaucoup dans les poches.

Sur les murs s'étalait de place en place une affiche où se lisaient en caractères apparents ces mots imprimés en langue française : « *Tout Français surpris à piller sera fusillé sur-le-champ.* »

Si l'on n'avait fusillé que les Français pris à piller, il n'y aurait eu que peu de sang répandu ; mais ceux qu'on massacrait c'était le plus souvent et précisément pour les piller. Tout bourgeois qui prétendait défendre sa demeure, tout boutiquier qui voulait sauver sa caisse, tout habitant qui protestait, réclamait ou tentait de discuter, recevait immédiatement sur le mufle, sur le crâne ou dans le ventre une crosse de Mænnlicher, une lame de sabre ou une balle 98 S. On en estourbissait d'autres pour le plaisir ou pour mieux les détrousser. On volait tout : les bagues, les breloques, les montres, les chaînes ; on vidait les goussets et l'on faisait les porte-monnaie.

Les femmes n'y échappaient pas. On les empoignait par les crins et on les traînait à terre ; on leur tirait les dentelles, on leur arrachait les bracelets et les colliers, et quand ça ne venait pas, on y allait au couteau.

Nous nous jetions avec fougue dans ce carnage et dans cette piraterie. Nous fracassions des têtes et nous fracturions les tiroirs. Mes poches s'emplissaient et ma baïonnette était gluante de sang. De toutes parts les corps roulaient et les billets de banque voltigeaient. Le vacarme était effroyable, mêlée discordante de cris de terreur, de plaintes, de râles, d'égosillements furibonds de soldats, de braillements de joie, de chocs de crosses, de déflagrations, de dégringolades de meubles, de bris de vitres et de vaisselle, de hennissements et de piaffements de chevaux, de ronflements de moteurs, d'abois de chiens, de cacophonies de violons, d'accordéons et de pianos. Des flots de vin s'épanchaient à terre entre les détritus et les étoffes souillées. On dansait. Des hommes avaient revêtu des habits de femme et, jupes relevées, en bas ornés de jarretières et en pantalons de madapolam, se livraient à d'ignobles entrechats. D'autres roulaient de trottoir en trottoir, chaviraient dans les entassements de mobiliers, compissaient les maisons, dégobillaient au milieu de la rue. Beaucoup, plus crapuleux encore, déféquaient et chiaient dans les appartements, et on les voyait, par les fenêtres ouvertes, se poster de préférence aux endroits les plus insolites, dans les salons, les salles à manger, les chambres à coucher, pour y décharger leur abdomen et y débonder leurs boyaux.

Ailleurs on violait. Ailleurs encore, des femmes prises des douleurs de l'enfantement s'affaissaient tout à coup, les cuisses ouvertes, le ventre en travail, vidant leurs eaux et poussant leurs cris de parturition. D'autres, frappées de folie, riaient aux éclats, gambadaient, se déchevelaient ou, furieuses, se jetaient sur la foule, griffes en avant et l'écume à la bouche.

J'avais perdu mes compagnons. Les hasards du pillage nous avaient dispersés. Devant une pinte que remplissaient une douzaine de mitrailleurs buvant un tonneau, je buttai sur Biertümpel, ivre-mort, qui rendait son vin comme une gouttière. Puis je rencontrai Schnupf et Vogelfænger, le catholique et le socialiste, qui, d'un commun accord, cambriolaient une devanture. Plus loin, j'aperçus Wacht-am-Rhein, debout contre

l'étal d'une boucherie, le couteau à la main, fort occupé à quelque besogne singulière. Je m'approchai. C'étaient des doigts, dont il paraissait avoir les poches pleines et qu'il dépeçait soigneusement pour en retirer les bijoux. Il jetait ensuite la viande à deux dogues, qui happaient les morceaux à la volée. Mêlées aux doigts, se trouvaient quelques oreilles où pendaient des pierres. A cette vue, je fus pris de je ne sais quel sentiment trouble. Mais je m'éloignai sans rien lui demander.

Je me retrouvai devant l'hôtel de la Licorne. On en achevait le déménagement. Les caisses du colonel von Steinitz chargeaient une charrette. Près de là, je vis passer Schlapps, qu'accompagnait un adolescent d'une quinzaine d'années, tout pâle, aux grands yeux noirs battant de frayeur sous les boucles de ses cheveux frisés. Le jeune garçon, dont le visage, malgré ses larmes et son bouleversement, me parut particulièrement beau et d'un type très pur, était élégamment habillé d'un costume de tennis. Sans doute le fils de quelque riche famille de l'endroit et dont les parents avaient dû être assassinés. Tous deux se dirigeaient du côté de l'hôtel de ville, où résidait le colonel.

Peu après, je rencontrai Schimmel. Il ne me vit pas, trop occupé qu'il était à entraîner je ne sais où une petite fille de onze à douze ans, dont je n'aperçus rien, sinon qu'elle avait les bras nus, les jambes nues et des cheveux blonds noués de faveurs roses qui lui tombaient dans le dos.

Puis je me sentis bousculé, emporté par un flot de soldats qui assiégeaient une ruelle borgne, près de l'église. Une tourbe criarde et hilare s'entassait contre une porte que je reconnus bientôt pour être celle d'une maison louche, d'un « *Bordell* », comme disent les Français et comme nous disons aussi. Une baïonnette dans l'estomac, la matrone en obstruait le seuil de son énorme cadavre. On lui passait dessus comme sur un paillasson, pour pénétrer dans le lupanar, où se menait un immonde bacchanal. Les filles paraissaient aux fenêtres, gesticulantes et nues. L'une d'elles se pencha à mi-corps, de dos, saisie en dessous par des bras, bascula et vint tomber sur la foule. Et tout à coup de grands cris, des clameurs d'épouvante s'élevèrent. Les rideaux, les lits prenaient feu. La maison brûlait. Prostituées et soldats dégringolaient par grappes et fuyaient. La ruelle se remplissait de fumée. Je m'échappai comme je pus.

Je débouchai devant un portail latéral de l'église, tout encombré de cuivreries et d'ornements sacrés qui gisaient au milieu des pierrailles du clocher écroulé, car on déménageait l'église comme le reste. De l'intérieur sortaient d'ébouriffants sons d'orgue. Un capellmeister facétieux s'amusait à y déchaîner la scène infernale du *Freischütz*. Au tympan du portail, deux démons à pied fourchu ricanaient.

Sur le pourtour, au delà d'une arcade de cloître fraîchement ébréchée, s'ouvrait le cimetière. Des voix allemandes en venaient et je m'y engageai. Quelques obus y étaient tombés et y avaient remué des tombes. Mais le sol en était davantage encore bouleversé par la main de nos soldats, qui s'y étaient portés en nombre et le défonçaient âprement à coups de bêches, de pioches, de haches et de capsules de fulminate, espérant que le pillage des morts serait plus fructueux que celui des vivants.

Croix de marbre, pierres tumulaires, cippes, caveaux, chapelles, tout était soulevé, arraché, forcé, brisé, rompu par les lugubres déprédateurs, vampires humains qui venaient sucer l'or et les joyaux des cadavres. Seules les croix de bois, les modestes fleurs de la fosse commune étaient respectées, tombes de pauvres que préservait leur humilité.

Une affreuse exhumation de corps en tout état de décomposition s'étalait dans les bières ouvertes ou parsemait la surface du sol, au milieu de débris de planches, de linceuls, de vêtements pourris, de crucifix moisis. Les uns, encore presque frais, mais les plus puants, cireux et blafards, le ventre ballonné, les ongles et les poils en vie, tirés brusquement de l'ombre, se désagrégeaient à vue d'œil au soleil. D'autres, plus avancés, verdâtres, violacés et chancreux, affaissaient des chairs purulentes sur des carcasses difformes. D'autres, noirs et squelettiques, élongeaient leurs tibias, leurs radius, distendaient leurs maxillaires, évidaient leurs orbites sous des mèches qui les coiffaient comme des perruques. Des ossements, des déchets putrides, des lambeaux de robes et de suaires, des bouquets desséchés, des morceaux de couronnes en porcelaine ou en verroteries, des fragments de vases et des objets d'autel couvraient les abords des tombes, les graviers et les pelouses comme un fumier dispersé. Une odeur méphitique, aux émanations diverses et aux souffles composites, alternativement fade, forte, rance ou nidoreuse, provoquait tour à tour, sous

ses bouffées épaisses de corruption et de fétidité, la suffocation, la nausée, l'asphyxie.

Bruyants et rapaces, les sinistres profanateurs poursuivaient leur besogne macabre. Quand une dalle était descellée, on voyait deux ou trois de ces charognards sauter dans la fosse et s'y acharner voracement. D'autres, à l'écart, déjà gorgés, comptaient, se partageaient ou se disputaient leurs dépouilles.

J'étais écœuré et stupéfait. J'aurais dû fuir. Mais je ne sais quelle fascination me retenait. Les morts m'attiraient. L'un d'eux me regardait de ses deux trous fixes et semblait me dire :

— Toi aussi, tu y viendras !

J'en vis un autre recroquevillé dans sa tombe, accroupi grotesquement sur son coccyx et qui me faisait signe d'une phalange. Il y avait près de lui une bouteille vide et un excrément humain qui fumait.

Soudain, j'aperçus au fond d'un caveau de marbre noir un cadavre oublié ou incomplètement exploré, un cadavre de femme en robe de damas noyée de bourbe. Quelque chose brillait sous un rayon de soleil, quelque chose qui me prenait les yeux, qui se gonflait et luisait au milieu d'un grouillement larvaire. Hypnotisé, je descendis les marches. Cela brillait... cela se dégageait des deux côtés de la tête... cela s'exhumait d'un amas de vers chassés par la lumière... Il y avait là deux choses qui rayonnaient... qui scintillaient à la place où avaient été les oreilles...

Je me jetai en avant, les deux mains à la fois dans la bouillie. Elles s'y plongèrent. C'était froid, glacé, mou. Elles y happèrent chacune un objet dur, qui vint doucement, sans arrachement. Je remontai couvert de sueur. Je sortis de la tombe. J'étais tremblant, rompu, comme après un effort surhumain ou un terrible péril.

Je me précipitai vers une petite fontaine. J'y lavai spasmodiquement mes mains et les deux objets qu'elles tenaient, les boucles d'oreilles de la morte en robe de damas.

Et j'osai enfin regarder ce que j'avais cueilli.

C'étaient deux perles de grand prix entourées de diamants.

...Elles orneraient un jour les lobes satinés de la belle Dorothéa von Treutlingen, ma femelle.

XI

Une heure avant le départ, je reçus cérémonieusement le porte-épée des mains du major von Nippenburg, en même temps que le baron Hildebrand von Waldkatzenbach. Je prenais rang immédiatement après le feldwebel. Avec ma dragonne, mon sabre et ma cocarde d'officier j'étais fier comme un paon. On me confia le commandement de la section Kœnig. Le lieutenant Bobersdorf, envoyé par la division, remplaça von Bückling. C'était un de ceux qui avaient participé au viol de Mlle de Saint-Elme et au meurtre de ses parents.

Toujours pas de Français. Notre marche reprit sans obstacle. Les nouvelles qui nous parvenaient étaient au reste excellentes. Partout, sur l'étendue de notre immense front, l'avance de nos armées était prodigieuse. Cambrai était occupé, Maubeuge investi, Saint-Quentin, Mézières, Sedan, Montmédy, Longwy étaient pris. Le général von Kluck était à Lassigny. De notre côté nous avions largement dépassé Amiens. Rien ne nous arrêtait, rien ne nous arrêterait.

Nous arrivions le 1er septembre à Moreuil et, le 2 au matin, nous entrions à Montdidier, où nous célébrâmes le *Sedantag*, par un service divin. Combien, en effet, ne devions-nous pas être reconnaissants envers Dieu, qui nous protégeait si merveilleusement et qui, de sa droite fidèle, nous conduisait jour après jour à la victoire ! Et combien ce « jour de Sedan », que nous fêtions cette année au cœur du pays ennemi, dans l'enivrement de notre marche triomphale, devait nous paraître beau et glorieux ! Cet anniversaire nous présageait, quarante-quatre ans après, un nouveau Sedan plus vaste et plus magnifique encore, embrassant un tiers de la France et une armée de deux millions d'hommes.

Le culte eut lieu dans la principale église. Le régiment, avec sa musique, à peu près dans son entier y assista. Nous n'avions, bien entendu, demandé aucune permission aux prêtres français : du moment que nous étions là, l'édifice était à nous et nous le protestantisions sans plus de cérémonie. Les catholiques eurent une messe dans une autre église.

Le colonel von Steinitz, le lieutenant-colonel Preuss, les majors, les capitaines et les officiers d'état-major avaient pris place dans les stalles du banc d'œuvre. Je me trouvais au milieu de la nef avec ma section. J'admirais de là le vaste

vaisseau de l'église, qui me parut être du xve ou du xvie siècle, ses belles boiseries Louis XIV, ses panneaux sculptés, sa grotte du Saint-Sépulcre et son *Ecce Homo* garrotté, sous un dais renaissance, entouré d'animaux symboliques. La foule des têtes d'hommes nues et des uniformes gris qui le remplissaient jusqu'au fond des chapelles donnait à cette solennité pieuse et militaire un aspect de grandeur extraordinaire.

Les orgues préludèrent majestueusement; puis, debout, l'assemblée guerrière entonna dans un ensemble formidable, soutenu par la musique régimentaire, le choral de Luther :

Ein feste Burg ist unser Gott...

C'est un rempart que notre Dieu,
Une invincible armure,
Notre délivrance en tout lieu,
Notre défense sûre.
L'ennemi contre nous
Redouble de courroux,
Vaine colère !
Que pourrait l'adversaire ?
L'Eternel détourne ses coups.

Un *Küster* lut une prière, et de nouveau le chant s'éleva. Cette fois, ce fut le magnifique cantique de Haydn :

Grand Dieu, nous te bénissons,
Nous célébrons tes louanges !
Eternel, nous t'exaltons,
De concert avec les anges,
Et prosternés devant toi,
Nous t'adorons, ô grand Roi !

Saint, saint, saint est l'Eternel,
Le Seigneur, Dieu des armées ;
Son pouvoir est immortel :
Ses œuvres partout semées
Font éclater sa grandeur,
Sa majesté, sa splendeur !

Après quoi l'aumônier de la division, le pasteur Heuchlænder, monta en chaire.

Prenant d'abord texte éloquemment du cantique que nous venions de chanter, il débuta ainsi :

— Oui, ses œuvres sont partout semées, et nous les semons avec lui... nous les semons pour lui !...

Car le peuple allemand, expliquait-il, était l'élu de Dieu, son instrument, son ouvrier, son semeur. Et parmi ces œuvres

destinées à faire éclater la grandeur divine, la plus sublime n'était-elle pas cette guerre si glorieusement commencée, cette guerre comme le monde n'en avait encore jamais vu, qui, sous la direction de notre haut Seigneur de la guerre, l'Empereur, ferait régner par toute la terre la majesté et la splendeur de l'Eternel ? Ah ! nous devions être fiers et reconnaissants d'avoir été choisis pour participer à cette grande œuvre !

Certes, continuait le pasteur Heuchlænder, un aussi formidable combat contre Satan et les peuples impies vivant sous sa domination n'allait pas sans de terribles souffrances pour les nations infidèles justement châtiées et plus encore pour les soldats de Dieu chargés de l'exécution des décrets célestes. Mais le sacrifice sanglant devait être accompli jusqu'au bout. Le glaive d'une main, la torche de l'autre, l'ange exterminateur devait purger la terre de son péché et la racheter par le fer et par le feu. Jésus-Christ n'avait-il pas dit (Luc, xii, 49) :« *Je suis venu jeter un feu sur la terre* »?

Et dans une comparaison admirable entre le peuple allemand et le Christ, l'orateur montrait que, de même que le Christ avait voulu être crucifié et, en se crucifiant, avait crucifié avec lui et par lui l'humanité pour la sauver, de même le peuple allemand s'était chargé de la croix de la guerre et, en y montant, devait y crucifier avec lui et par lui le reste de l'humanité criminelle pour l'œuvre d'une nouvelle rédemption.

— Puisque Dieu, disait-il, a des vues spéciales sur le peuple allemand, nous ne pouvons pas exiger un autre chemin que celui de notre Sauveur. En lui l'humanité a été crucifiée : elle ne l'a pas été une fois pour toutes, mais elle l'est à nouveau chaque fois que doit se produire une nouvelle rédemption ; car c'est bien là ce que signifie cette terrible guerre : une crucifixion de l'humanité. De nouveau l'humanité doit passer par le sang, le feu et la destruction. Et c'est justement le plus paisible des peuples qui doit répéter après Jésus : « Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je suis venu apporter non la paix, mais l'épée. » C'est de la bouche des meilleurs des hommes que doit partir ce cri : « Je suis venu jeter un feu sur la terre... »

Et comme bouleversé à l'évocation de ce grand sacrifice et de cette tragique mission, l'aumônier s'écriait alors, la voix tremblante d'émotion :

— Guerriers, parfois votre cœur est étreint par l'horreur : ce que vos mains doivent faire, ce que vos yeux doivent voir, vous ne l'avez point voulu...

Non, nous ne l'avions pas voulu, ni nous, ni notre Empereur, ni personne en Allemagne. Seuls nos ennemis, les ennemis de Dieu étaient responsables de la catastrophe. C'est Dieu qui nous avait imposé la terrible mission de les anéantir et, par leur supplice, qui était en même temps le nôtre, de les arracher au Malin, de les racheter et de les sauver.

— Nous n'avons pas voulu allumer le feu, poursuivait le pasteur, mais maintenant nous devons passer au travers ! Nous allumons un feu de guerre qui rendra tous les incendiaires pleins d'appréhension et d'angoisses. Au milieu des cris de fureur des vaincus, ils nous appelleront comme ils voudront : nous devons aussi passer par le feu de leurs paroles de haine et de calomnie... Ce n'est pas pour notre vain plaisir que l'activité allemande doit mettre ses dons d'invention et sa science au service de la destruction. Que ceux qui l'ont voulu, que nos ennemis soient rendus responsables de ce que dans cette effroyable guerre toutes les exigences de l'humanité sont crucifiées !...

S'élevant alors aux plus hauts sommets de l'éloquence sacrée, le pasteur Heuchlænder clamait, les bras en l'air et le verbe retentissant :

— Toi, mon peuple en armes, tu es l'humanité crucifiée ! Il faut que tu le saches et que ce soit écrit en caractères de feu dans ton âme allemande douloureuse ! C'est l'heure de la croix de fer ! Que l'amour invincible pour l'Empereur et l'Empire t'aident à persévérer. Le feu du sacrifice brûle en toi, tandis que tu allumes le feu sur la terre de crucifixion. C'est la guerre : tu sais pour qui tu souffres. Tu te tairas comme le Sauveur s'est tu devant la grandeur de son heure. Haut les cœurs ! Jamais encore tu n'as occupé une place aussi élevée. Au delà de la guerre, c'est le salut : tu aides à opérer la délivrance allemande et, par elle, celle de toute l'humanité !

Et dans une péroraison prodigieuse, qui nous souleva tous d'un enthousiasme aussi brûlant que le feu divin qu'il exaltait, le pasteur guerrier termina de la sorte :

— Et maintenant, glaive, sois glaive et frappe ! Feu, sois feu et brûle ! Les demi-mesures sont criminelles. Plus la

guerre sera sans merci, plus elle sera miséricordieuse. Malédictions et grincements de dents sur tous les scélérats, afin que l'humanité ne soit pas de sitôt crucifiée à nouveau ! Déjà le monde le voit : nous passons outre! Le feu n'aura pas brûlé en vain. Le sang n'aura pas inutilement coulé. Et nous qui sommes encore plongés en pleine mêlée, chaque fois que nous voyons la croix de nôtre Sauveur, saluons-la héroïquement et chrétiennement de ces mots : « Je suis venu jeter un feu sur la terre! »

N'eût été la sainteté du lieu, nous nous serions tous levés frémissants d'enthousiasme pour acclâmer le prédicateur et la fin de son splendide sermon. L'auditoire était transporté de ravissement, et je vis le colonel von Steinitz essuyer de sa main gantée des yeux qui devaient être pleins de larmes émues.

Nous chantâmes alors le beau psaume de David :

Que de gens, ô grand Dieu,
Soulevés en tout lieu,
Conspirent pour me nuire!
Que d'ennemis jurés
Contre moi déclarés
S'arment pour me détruire!...

Puis, au milieu du recueillement général des uniformes debout, le pasteur Heuchlænder prononça la prière finale, qu'il termina, selon le rite, par l'oraison dominicale, dont nous n'avions jamais mieux compris la haute portée et le lumineux symbole :

— *Notre Père qui es aux cieux, que ton nom soit sanctifié* (et par conséquent le nom allemand); *que ton règne vienne* (avec celui de l'Allemagne); *que ta volonté* (celle de l'Allemagne) *soit faite sur la terre comme au ciel! Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien* (trempé de champagne). *Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* (Nous ne pardonnons jamais à tes ennemis qui sont les nôtres ; et si nous t'offensons par trop de clémence, ne nous pardonne pas davantage.) *Ne nous laisse pas tomber dans la tentation* (d'épargner tes ennemis); *mais délivre-nous du Malin* (l'Anglais, le Belge et le Français). *Car c'est à toi* (et à nous) *qu'appartiennent, dans tous les siècles, le règne, la puissance et la gloire. Amen !*

A la sortie, on nous distribua une jolie carte postale illus-

trée, représentant un rang de soldats allemands, casque en tête et fusil en joue, avec, à leur côté, Jésus, en robe de lin et en longs cheveux, leur désignant l'ennemi de son bras tendu et leur disant : « Voyez, je suis avec vous tous les jours. » (MATTH., XXVIII, 20.)

LOUIS DUMUR.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LES ROMANS

Maximilienne Heller : *La Détresse des revanches*, Maison française, 6 fr. — Pierre Fons : *L'Avenir en ruines*, E. Figuière, 3.50. — Han Ryner : *La Tour des Peuples*, E. Figuière, 3.50. — Georges Mareschal de Bièvre : *Aphrodite couronnée*, Bernard Grasset, 3.50. — Pierre Rehm : *La Famille Tuyau de poêle*, Renaissance du Livre, 3.50. — Roland Chamy : *Jean reste au faubourg*, Renaissance du Livre, 3.50. — Maurice Duplay : *Le Page de Madame de Foncine*, Renaissance du Livre, 3.50. — Pierre Grasset : *Le Cœur et la Guerre*, Renaissance du Livre, 3.50. — José Germain : *L'Amour aux Etapes*, Renaissance du Livre, 3.50. — Léon Berthaut : *Soldats de Jeanne d'Arc*, E. Flammarion, 3.50. — Louis de Robert : *Le Roman d'une Comédienne*, E. Flammarion, 3.50. — Maurice Simart : *Ponette, modiste*, Albin Michel, 3.50. — Jules Hoche : *Filles d'Alsace*, Albin Michel, 3.50 — Franz Hellens : *Nocturnal*, Cahiers indépendants, 5 fr. — Léon Baranger : *Le Maître de la Force*, Edition française illustrée, 4.50. — Lucien Graux : *Les Yeux du Mort*, Edition française, 4.50. — Maurice Renard : *Contes à la Marraine*, Edition française, 4.50. — Marc Sangnier : *Le Val noir*, La Démocratie, 3.50. — *Nos Loisirs*, nouvelle série, 1 fr.

La Détresse des revanches, par Maximilienne Heller. Sous ce titre on craint de rencontrer des réflexions d'une haute philosophie sur la guerre et ses terribles retours à la barbarie, mais il n'y a, dans ce roman qui est bien un roman, que toute la détresse d'une revanche d'amour. Cependant, comme il est très humain, très vivant, et qu'il se passe durant la grande tourmente qui atteignit tous les pays et tous les cœurs, son tourment particulier en apprend beaucoup plus aux hommes et aux femmes que les trop désintéressées dissertations des philosophes oubliant le détail douloureux pour l'idée générale toujours indifférente. Il s'agit d'une femme intelligente et sensible, jeune, ardente, honnête, vivant dans le climat brûlant de l'Algérie française où tout s'épanouit, fleurs et passion, avec une intensité que ne connaissent point les climats tristes du Nord de nos contrées où il fait froid, même en juillet. L'homme, la femme surtout sont esclaves des saisons. Il serait téméraire de les juger selon des formules universellement appliquées. Tel qui reculerait devant une aventure par la pluie, par le beau temps s'y risquera sans trop réfléchir à ses suites. Myriem est unie en légitime mariage à Paul Vernay. Son mari est un type léger comme il y en a tant. Il la trompe avec une infinie politesse, car il met sa femme au-dessus des contingences... masculines. Myriem est jolie, très élevée, remplie de ces scrupules qui font des martyrs de certains caractères tiraillés entre le devoir tout court et le bonheur qu'on voudrait plus long, plus certain, mieux équilibré. Après avoir acquis la certitude, elle

s'efforce de prendre l'habitude, mais ce n'est possible qu'en s'extériorisant. Elle a autour d'elle des amies et des amis légers, tout aussi inconscients que son mari, et elle glisse insensiblement sur la pente, car ce n'est pas un amour gâché qui peut retenir une âme éprise d'absolu. Elle rencontre dans une partie fine, c'est-à-dire dans la meilleure société où l'on pense n'accomplir que des rites mondains et où on est obligé d'en arriver aux imprudences justement par pure mondanité, un officier, Marcel Drevon, et une entente intellectuelle finit par s'établir entre eux. Ils sont réservés l'un et l'autre, inquiets de l'avenir, soucieux, un peu révoltés. La guerre, qui ouvre des portes défendues pour les uns, resserre autour d'eux les murailles de leurs scrupules, entasse les obstacles et les fait prisonniers de toutes leurs secrètes aspirations. Il ne s'agit pas seulement de tenir, mais de se tenir. Il y a l'absence, les lettres sottes du mari qui s'amuse à faire de l'esprit au lieu d'envoyer un cri d'affection pure et simple. Myriem se sent trahie et elle n'ignore pas que, là-bas, l'homme en guerre continue la vie devant la mort sous le double attrait d'une liberté consentie et du souvenir qu'il croit fidèle. Il ne peut pas y avoir d'autre issue à la détresse de Myriem qu'une revanche d'amour, mais elle en sent d'avance toute la vanité et ne se donne vraiment que parce qu'elle aime enfin celui qu'elle a cru trouver chez son mari et qu'elle a au contraire trompé avant la lettre. La guerre lui reprend son amant et le lui tue, autre revanche des lois secrètes du bonheur. On peut le posséder violent, absolu, mais il ne dure pas et nous abandonne encore plus meurtrie de l'avoir entrevu que de l'avoir ignoré. La détresse des revanches est un livre d'amour, un livre écrit vraiment par une femme qui ne complique pas l'animalité de l'amour par de savantes élucubrations psychologiques, mais s'efforce d'en tirer une naturelle logique dont la fatalité vengeresse vaut bien la plus sévère morale.

L'Avenir en ruines, par Pierre Fons. Très curieuse reconstitution d'un avenir par la mise au jour de tous les germes de mort découverts dans le passé. Si ce livre déconcerte le lecteur par une minutie et une probité de l'association d'idées qui souvent arrive à le détourner de la pensée initiale, il est bon de le lire en estimant son effort de rénovation. Une histoire ne vaut que par ses développements, mais elle ne peut se concevoir raisonnablement que par les racines de son arbre généalogique. Or, ici, le notaire Dhauby, un homme estimable et estimé, entrevoit dans une vision prophétique ce que sera sa descendance malgré l'orgueil intime dont son être est noyé, malgré lui. Il est le type de l'homme heureux et sage, mais qui peut se vanter d'être sage selon la loi de la nature, loi mystérieuse encore qui nous voile toutes les lois humaines forgées pour la seule existence ou prépondérance humaine.

Le vertueux notaire s'est endormi dans un songe de sécurité. Quel réveil ? Et s'il étudiait à la loupe ses propres tares il verrait le mauvais grain germer, poussant et arrivant à l'envahissement total de la bonne moisson, à la destruction de sa race par le développement de ce qui devrait, au contraire, la protéger. Réveillé, il fait son sévère examen de conscience, et j'y trouve dans cet examen ces lignes que je veux ici copier non pour en tirer un plus grand exemple, car il convient de les laisser à la place assignée par l'auteur : « De tant de malheureuses bêtes sacrifiées à nos gloutonneries criminelles, alors que le lait et les fruits de la terre font de suffisantes nourritures, les grossiers esprits rudimentaires incorporés dans notre organisme carnivore y transfusent le germe de bestialités. » Mais pour m'émerveiller moi-même de la réflexion d'un sage, d'un réel philosophe ne s'attardant pas à la seule connaissance de la vie humaine... parce que la vie humaine, c'est en somme la vie des *arrivés*. Il y a les autres !

La Tour des Peuples, par Han Ryner. La tour de Babel, qui n'est que le premier étage de la... *Société des nations*, nous est édifiée dans l'imagination par l'auteur de *l'Homme-fourmi*. A voir ces légions d'êtres grouillant autour d'un temple qui les dominera un jour de telle sorte que l'on y perdra, par le vertige, la notion de sa propre langue, on est pris d'une grande pitié pour la misère des peuples anciens et des peuples à venir. Une intrigue noue sa douceur à la clé de ses voûtes perdues en la terrible obscurité de l'histoire, mais quoi de plus vrai que la petite histoire de la vie amoureuse accusant l'inutilité du bon relief de la grande ? Et Riphat retrouve Tel-Loh, ils font leur voyage de noces.

Un jour, les rois, les soldats heureux prendront la tour des peuples pour affirmer leur puissance, et ce qui aurait dû donner le signe d'union et de ralliement sera le plus durable monument de la folie, tant il est vrai qu'à chaque étage, ou stage, de ses humanités l'homme évolue vers un peu plus de folie et découvre, hélas, que : « les marchands sont aussi menteurs que les prêtres ».

Aphrodite couronnée, par George Maréchal de Bièvre. Calonice, prêtresse d'Aphrodite, est consacrée à la déesse. Elle doit son corps aux mortels, mais doit garder son âme vierge de tout amour. Cela ne va pas sans quelques tableaux gracieux, mais un peu risqués, du genre de ceux d'*Aphrodite*... tout court. La jeune Calonice s'éprend (en plusieurs fois) du beau philosophe Agathos et elle est couronnée par la douleur, car la déesse se venge et Agathos devient fou, d'une folie douce qui consiste à vendre le bon miel de l'hymette, le miel vert et le miel d'or.

La Famille Tuyau de poêle, par Pierre Rehm. Je ne conseille pas la lecture de ce livre aux jeunes filles... d'esprit tranquille. Cependant il est très amusant, bien écrit et rempli de

malice. Cela se passe à *Madoville* (Meuse). On y vit de l'existence sans lendemain de l'arrière-front qui devient le front et se nimbe de temps à autre de l'auréole du martyre.

« On nous a baptisées la famille Tuyau de poêle parce que, semblables à ces appareils de combustion, nous formons un assemblage dont les éléments sont interchangeables et emboîtables à volonté », déclare l'une des quatre sœurs ; n'insistons pas. Après tout l'auteur est resté sincère, loyal et ne cherche à nuire à personne, comme il l'affirme dans sa préface.

Jean reste au faubourg !... par Roland Charmy. J'attendais cette théorie contraire à celle qui a pour but de pousser les enfants des villes sur les campagnes. Jean est le fils de l'ouvrier sain, et, sain lui-même, sans l'ambition de devenir plus instruit que ses parents, il serait apprenti ébéniste ; mais le brave instituteur veille. On lui fait obtenir un diplôme, puis on le lance dans l'inconnu de la vie du pion ; de même qu'il s'est ennuyé dans l'air trop vif, pour lui, des campagnes, de même il souffre de la différence trop brutale entre l'idée du sacerdoce pédagogique et sa réalité. Puis, un beau matin, ayant perdu sa mère, une illusion d'amour et le goût pour des travaux qui ne sont pas en harmonie avec son imagination, il se laisse glisser dans une rivière. Le fils d'ouvrier, ouvrier lui-même, ce serait la dynastie ouvrière et alors ?...

Le Page de Madame de Foncine, par Maurice Duplay. L'amour enfant qui s'ignore, s'impatiente et se désespère. Quand arrive le moment du bonheur, il est trop tard, parce que Madame de Foncine a une petite mèche blanche, un léger flocon de neige, sur ses cheveux ; mais en fermant un peu les yeux cela ne sera qu'un duvet de la houppe à poudre. Pour sa dame, le page est passé chevalier et reçut le baptême du feu, ce qui est la morale de l'histoire.

Le Cœur et la guerre, par Pierre Grasset. Dans le chapitre intitulé l'*Attitude* il y a un curieux effet d'orgueil masculin. Le héros finit, malgré les souvenirs plus sérieux et la proximité de la mort, par aimer tout de même un peu la petite vendeuse d'un rayon des articles de voyage (ces articles qui forment la jeunesse !) ; il l'attire à la villa de Diane où tombe l'obus. Cette liaison passagère emprunte au voisinage de la mort, également passagère et capricieuse, un ferment spécial dont le jeune homme sérieux ne reste pas intoxiqué et il s'échappe en première ligne, d'un bond plus orgueilleux que véritablement vainqueur. Par *attitude* il court droit au réel danger et y reste, naturellement.

L'Amour aux Etapes, par José Germain. Il y a le récit, très réaliste, de la jeune femme persécutée par les mâles, dans une ville trop proche des dangers qui font mieux goûter les joies de ce monde. Colette est une maîtresse charmante, d'autant plus qu'elle a

su se faire désirer ; cependant elle conduit son amoureux à la dernière *étape*, le mariage de raison, deux âmes assorties ayant eu l'expérience de la douleur et de la disgrâce, et le lieutenant Mareix épouse Mlle de Miégeville, le bon ange qui l'a rendu à la résignation, c'est-à-dire à la vie normale.

Soldats de Jeanne d'Arc, par Léon Berthaut. Un roman historique où nous rencontrons les figures légendaires de Dunois, de la Hire, de Xaintrailles, d'Alençon entourant la Vierge lorraine. L'auteur, dans la meilleure intention du monde, cherche à éclairer l'esprit de ce temps, relativement obscur, par le contrôle rigoureux de tous les historiens qui ont mis leur lumière au service de cette cause sacrée, et, malgré son talent de conteur et d'érudit, on n'arrive pas à comprendre pourquoi Jeanne fut trahie, abandonnée. Il ne s'agit pas du procès fait en dernier ressort pour convaincre une héroïne d'hérésie, c'est-à-dire pour réfuter l'héroïsme d'une femme et le réduire par l'alliance d'une puissance supérieure à celle de sa vertu. Il s'agit de l'abandon de Jeanne aux mains des Anglais. Ce ne sont pas les moines obtus et Cauchon qui brûlèrent la sainte, mais bien la plus lâche des conspirations du silence français. Malgré ce qui nous est dit du courage de ces gens d'armes l'entourant, on ne les sent pas capables de la défendre contre les intrigues de cour. La vérité, c'est qu'un miracle (est miracle l'acte qu'on ne peut expliquer, même longtemps après qu'il eut lieu) est la chose qui semble froisser le plus l'esprit français. Si le miracle accompli par Jeanne est bien de l'histoire, il a son pendant non moins certain dans le miracle de la Marne... le double miracle de la Marne ; or, je ne donne pas aux Français dix ans pour le nier, tout en profitant de ses prodigieux effets. Ils feront même ce qu'ils pourront pour le salir, car tous les sous-Voltaire ne sont pas morts !

Le Roman d'une Comédienne, par Louis de Robert. Un peintre mondain, une jolie personne qui n'ose répondre de sa sagesse. Le peintre vieillit. La comédienne devient célèbre et leur union clandestine se complique par l'introduction du neveu d'Horace, trop jeune pour plaire, alors que l'autre est déjà trop vieux pour être encore aimé. La guerre passe et grandit le jeune homme en en faisant un héros, mais il a aussi l'héroïsme de se refuser à la liaison trop facile. Plus tard la comédienne aura le cœur pris par un héros anglais et finira bourgeoisement dans une idylle de tout repos, après avoir beaucoup aimé... sans trop de discernement.

Ponette, modiste rue de Berne, par Maurice Simart. Cette séduisante personne est mise en commandite (c'est une affaire, Messieurs, c'est une affaire !) par trois bons amis incapables de jalousie. On monte un magasin de modes. Ponette a du goût, il n'en faut d'ailleurs que très peu pour faire des chapeaux aujourd'hui, et on s'amuse

presque autant que l'on travaille. Mais Ponette a des caprices, elle reçoit un amateur, qui ne fait que passer en ne lui demandant que son bas de soie pour gage, et elle est amenée, par une provinciale avisée, à concevoir du mariage de raison la meilleure idée. C'est ainsi qu'elle finit par liquider son fonds et remercier ses commanditaires. De l'esprit, ou ce qu'on appelle des conversations bien modernes entre tous ces gens naïfs, heureux de se duper les uns les autres.

Filles d'Alsace, par Jules Hoche. Une héroïque randonnée dans les ballons d'Alsace. Il y a des précipices, des souterrains et une demoiselle Lina qui n'a pas froid aux yeux en courant là-dedans pour sauver son fiancé. Les *communiqués* nous ont tenus assez longtemps en arrêt sur les mystères d'une certaine montagne où les Allemands auraient creusé des mines et des chambres de repos inattaquables pour que ce roman réveille en nous toutes les curiosités.

Nocturnal, par Franz Hellens. Dans les quinze histoires qui le précèdent, un conte bien amusant : *Le dompteur de voix sauvages;* le *Nocturnal* contient des rêves dont la psychologie est très intéressante. De notre temps les pires cauchemars sont toujours dépassés par la réalité.

Le Maître de la Force, par Léon Baranger. Un pauvre homme, très savant et très philosophe, veut détruire la guerre mais s'il en a découvert le moyen il est la victime de son nom qui n'est pas élégant et pour cela seul il ne réussit pas à doter l'armée française de son fameux remède. Mais, au fond, ce qui rend si incrédule ses chefs militaires malgré les preuves apportées, c'est encore moins une impossible gloire pour le nom de l'inventeur que l'idée, révoltante, que ce ne sera pas une action *militaire*. Il faut l'égalité des chances pour tuer, c'est-à-dire la possibilité d'anéantir *des deux côtés* des innocents. Alors... on lui permettra seulement de détruire sérieusement les rats. A mon unique point de vue, c'est bien regrettable, simplement parce que je préfère les rats, encore plus innocents que les hommes, amis ou ennemis.

Les Yeux du mort, par Lucien Graux. Un Bavarois est entre les deux tranchées. On creuse un chemin souterrain et on arrive jusqu'à lui qu'on fait disparaître pour lui substituer un mannequin par les yeux duquel on verra dans le camp ennemi. Ce sont là des jouets de guerre et les petits garçons qui sont les hommes de ces jeux n'ont pas l'air de comprendre que ce n'est pas amusant... au moins pour Elsa, la fiancée du mort.

Contes à la Marraine, par Maurice Ch. Renard. Ce sont de simples histoires en marge de la guerre, celle de *peau de chagrin*, la chienne triste qui est tuée par un imbécile est instructive parce qu'à la guerre on sent que l'innocence absolue est toujours un crime. C. Q. F. D.

Le Val noir, par Marc Sangnier. Ce docteur Scientex guérit psychologiquement la maladie du scrupule et emploie contre la monomanie de la personnalité l'autre monomanie, celle de l'altruisme. Plus tard Dieu marque les siens et le docteur lui-même voudrait bien s'y reconnaître.., mais il a au moins la bonne foi de s'écrier douloureusement qu'*il ne sait pas.*

Nos Loisirs, nouvelle série illustrée. Pour remédier à la crise de la librairie (la crise ou le crime est surtout de publier en abondance de très médiocres ouvrages sous prétexte qu'on lisait n'importe quoi dans les tranchées... et pour cause!) *Nos loisirs* vont publier des romans, des nouvelles, qui seront choisis de façon à plaire pour le bon motif, c'est-à-dire la bonne écriture. Enregistrons donc ce vœu d'une revue à grand tirage, désireuse d'être aussi une revue littéraire. Au sommaire du 1er numéro : Jean Giraudoux, André Maurois, Georges Duhamel, Jack London, Frantz Funck-Brentano, Maurice Prax et Claude Farrère.

RACHILDE.

LITTÉRATURE

Marie-Louise Pailleron : *François Buloz et ses amis. La vie littéraire sous Louis-Philippe*, Calmann-Lévy, 7.50. — L. Vincent : *George Sand et l'Amour*, Champion, 4.50.— L. Vincent :*Le Berry dans l'œuvre de George Sand*, Champion, 12.50. — L. Vincent : *George Sand et le Berry*, Champion, 12.50. — L. Vincent : *La langue et le style rustique de George Sand dans les romans champêtres*, Champion, 12 fr.— M. Esch. : *Emile Verhaeren* (Luxembourg, Victor Büch, 2.50). — Jean Variot : *Les grandes heures de Ribeaupierre* (Société littéraire de France, s. p.). — Memento.

Dans ce livre : **François Buloz et ses amis. La vie littéraire sous Louis-Philippe,** Marie-Louise Pailleron nous apporte des documents nouveaux sur la littérature romantique qui se concentre autour de François Buloz et de sa *Revue des Deux-Mondes*. Lettres inédites des grands et des petits romantiques, notes précises de Buloz. Documents aussi sur la vie intime de ces écrivains et de nouveaux éclaircissements sur le drame Musset-George-Sand.

Mais d'abord voici la figure à la fois grave et familière de François Buloz, qui sut grouper autour de sa revue la merveilleuse pléiade romantique. Henri Blaze écrivait à ce sujet dans ses *Souvenirs de la Revue des Deux Mondes* ce que l'on pourrait écrire aujourd'hui des débuts du *Mercure de France* : « Songez que son recueil était inconnu et qu'il n'avait pas d'argent pour payer ses premiers collaborateurs... Durs commencements, créer une *Revue!* Avec beaucoup d'argent, la chose n'est déjà pas si facile, nous en avons l'exemple chaque jour, mais aboutir sans moyens financiers, vaincre

sans le nerf de la guerre, et par l'unique effort du labeur et de l'entêtement, voilà le génie. »

Le génie de François Buloz, ce ne fut pas, seulement, sa ténacité et son bon sens, mais surtout un véritable sens critique qui lui faisait découvrir et deviner le talent des jeunes écrivains. Il sut choisir ses collaborateurs, ses écrivains, les aider, les encourager, les protéger, même contre eux-mêmes. Il fut vraiment un parfait critique, et c'est l'explication de son succès. George Sand écrivait de son Directeur : «Quel que soit son avis, j'ai pour règle de m'y conformer. » Et encore : « Singulier homme ! je lui donne un article, il le lit, et quelques jours après, il me le rapporte en me disant : — C'est excellent, mais je voudrais que ce qui est au commencement fût à la fin, et que ce qui est à la fin fût au milieu. »

Et cette lettre que Buloz écrivait à Cousin, au sujet d'une élection académique, n'est-ce pas de la meilleure critique littéraire : «... je vous demande seulement de lire ou de relire le poème sur Homère, et les tragédies de M. Ponsard, et si vous n'y découvrez pas des choses à scandaliser un écrivain tel que vous, je me charge de vous les signaler. Je me demande comment un homme de votre goût et de votre style, peut mettre en balance les ouvrages de M. Ponsard avec les œuvres plus nombreuses, et le plus souvent charmantes, de tel autre candidat que je pourrais vous nommer, si vous consentiez à les lire. Me permettez-vous à ce sujet de rappeler que vous n'avez eu d'admiration pour Mme Sand que dix ans après nous, et que vous n'admettiez guère Alfred de Musset, il y a quelques années ? Eux aussi étaient des enfants de la *Revue* ; mais vous ne les lisiez guère alors, et je m'aperçois avec regret qu'il y en a d'autres que vous ne lisez pas toujours. »

Buloz, « toujours à la recherche des jeunes et du génie des jeunes », comme écrit Mme Pailleron, n'attendit pas l'admiration unanime pour accueillir le jeune Musset dans sa *Revue*. Et plus tard, en 1851, inquiet de ne plus trouver à cette époque « cette abondance de génie que 1830 apporta », il écrivait à Pontmartin cette lettre admirable que je livre à la méditation des actuels directeurs de revues et de journaux :

J'adopte tout à fait votre idée d'article sur les jeunes gens de talent, malheureusement trop rares, qui nous arrivent ; il faut les encourager et les aider contre le joug des vieux hommes de lettres qui nous oppriment, et cela en politique comme en littérature. C'est toujours la même troupe de comparses et de chefs de chœur qui passent et repassent, sur des terrains ou des théâtres divers.

Moi qui vieillis sans cesser d'aimer les jeunes gens qui peuvent surgir, et qui ai tant de bonheur à les accueillir, lorsque je vois une étincelle, je suis d'avis que la *Revue* doit faire appel aux *dei ignoti*, et je vous engage fort à toucher ce coin de mœurs littéraires et politiques de notre temps : la

persistance et l'oppression des vieilles réputations, toutes vermoulues qu'elles soient, et tout étourdies qu'elles sont. C'est un beau chapitre à faire, en préambule à l'article dont vous me parlez. N'y oubliez pas les vieux enfants de lettres qui battent le pavé depuis vingt ans, sans devenir des hommes, et ceux qui crient comme Gautier et toute cette folle école : « La poésie n'est pas morte puisque je vis !... » Oh ! que Molière était grand : il n'a pas vu, heureusement pour lui, les misères dont nous sommes témoins ; il les a devinées. La poésie est bien morte jusqu'à ce que de nouveaux adeptes viennent la cultiver, rappelez-vous ce mot cruel de Heine : « C'est un jeune homme d'un beau passé ! » Ce devrait être notre épigraphe, sans toucher cependant le charmant poète qu'il désignait (Musset) et que j'aimerai toujours.

François Buloz pensait, en outre, que « le gouvernement de plusieurs n'est pas bon » et qu'il ne faut, pour diriger une Revue comme pour diriger une armée, qu'un maître. Comme on s'étonnait qu'il ne s'empressât pas de publier un article de Cousin sur Kant, qui, lui disait-on, était un chef-d'œuvre : « Je m'en doute, répondit-il, mais, ça n'est ni pour vous, ni pour Cousin que je fais ma *Revue*, c'est pour les gens d'une intelligence moyenne. J'ai lu cela d'un bout à l'autre, je n'y comprends pas un mot, et *jamais* je ne publierai un article que je ne comprendrai pas. Cousin n'a qu'à le porter au *Journal des Savants !* »

Cette sagesse l'eût sans doute empêché de publier *Madame Bovary*. Voici à ce sujet, une curieuse lettre de Murger :

J'ai le regret, écrit Murger à Buloz, de ne pas me trouver d'accord avec vous à propos de *Madame Bovary*. Il n'y a pas grande dépense d'invention, il est vrai, mais il y a, ce que l'on ne trouve pas dans les feuilletons du jour, des caractères, des passions, et un grand souffle de vérité et d'émotion. Et ma foi dans une époque de pauvreté littéraire comme celle que nous traversons, si M. Flaubert vous paraît peu de chose à côté de Mme Sand, MM. de Musset, Mérimée, de Vigny, il me paraît, à moi, d'une jolie taille, parmi les petits bonshommes de lettrés qui cherchent la vogue. Je crois que c'est plutôt le genre du livre que le livre même qui ne vous plaît pas. Le seul reproche que je fais à Mme Bovary c'est de venir après Mme Marneffe. On ne fera jamais plus haut, ou plus bas, comme vous voudrez l'entendre.

En divers chapitres Mme Pailleron a noté, d'après la correspondance de François Buloz et les souvenirs de sa mère, les rapports de la revue et de son directeur avec les écrivains de l'époque : les Vigny, Quinet, Planche, Lerminier, Nodier, Cousin, Mérimée, Heine, Sandeau, et surtout Sainte-Beuve, qui s'intéressa tout de suite au succès de la revue : « La *Revue*, c'est Sainte-Beuve ; son succès est le sien, écrit M.-L. Pailleron ; il la considéra un peu, au début, comme lui appartenant, et s'il s'en sépara par la suite, je pense que c'est parce qu'il ne s'y sentait pas suffisamment le maître. »

Et puis voici Musset. Mme Pailleron a fixé un souvenir de sa

mère : « Comme attardé dans la salle à manger, un homme blond, beau, qui me sembla d'abord tout jeune, et à qui je trouvai l'air las et épuisé après l'avoir regardé plus attentivement ; je le verrai toujours, il tenait un verre, et il buvait lentement, la tête renversée en arrière, sa main tremblait : c'était Musset. »

C'est sans doute à ce dîner, raconte-t-elle encore, que le poète répondit à Mme Scribe scandalisée qui s'expliquait mal « l'engouement » des hommes pour Rachel.

— Qu'a-t-elle de si séduisant, son visage même est insignifiant.

— C'est possible, madame ? tonna Musset, mais quand elle est couchée, et qu'on soulève la couverture... ce qu'on voit, ce qu'on voit !...

Enfin, on trouvera dans le dernier chapitre, Elle et Lui, les confidences que Fr. Buloz reçut de Musset, après son retour de Venise, et qu'il nota sur le dos d'une lettre d'Alfred de Vigny. Comme Musset avait surpris des signes d'intelligence entre G. S. et le docteur : « Tu es une catin, lui dit-il un jour, tout mon regret, c'est de n'avoir pas mis vingt francs sur ta cheminée, le jour où je t'ai eue pour la première fois. » La note inédite continue :

« On se ferait difficilement une idée des cris et de la violence des apostrophes à de pareilles scènes. Mais ce qui faisait le plus grand tourment de G. Sand, c'était l'instinct si profond avec lequel A. de Musset pénétrait le moindre signe, la moindre démarche. « J'ai en horreur les hommes qui devinent tout », disait-elle. A. de Musset eut bien à souffrir pendant cette maladie ; souvent il surprenait des caresses dérobées, des tendres attouchements entre les nouveaux amants. Dès qu'il put se traîner, il se faisait presque porter à un café voisin et abandonnait la place à l'amour naissant du docteur. »

Suit le récit, déjà publié, de la tasse à thé et de la chandelle soufflée... On a beaucoup écrit et même des écrivains se sont fait une réputation littéraire pour avoir épilogué sur l'aventure des deux amants, mais c'est George Sand elle-même qui a dit, sur le drame dont elle a été l'héroïne, les mots les plus sages. Elle écrivait à Buloz en 1835 :

Ne laissera-t-on jamais les gens s'aimer, se quereller, se quitter ou se raccommoder sans prendre acte de ces puérilités et sans entasser des matériaux pour leurs biographes ? Quelles niaiseries ! Tous les hommes et toutes les femmes n'ont-ils pas le droit d'être jeunes, malheureux, fous, violents, amoureux, injustes, etc. ? Haussez donc les épaules quand on vous parle de tout cela, et quand on va jusqu'à de graves imputations contre lui ou moi, défendez paternellement, cher Reviewer, celui des deux qu'on attaque, sans jamais accuser l'autre...

§

Pourtant voici de M. L. Vincent un livre nouveau sur **George**

Sand et l'Amour, où l'auteur tente de nous exposer les raisons de l'incomplétude sexuelle de G. Sand. Il y avait en elle désharmonie entre l'ardeur de son cerveau et la frigidité de son sexe : une sorte de court-circuit qui interrompait le courant. Jamais, a-t-elle avoué, et a-t-on si souvent redit après elle, elle n'aurait, nouvelle Sisyphe, atteint le sommet de la montagne. Mais il faut lui rendre cette justice qu'elle ne se découragea jamais et, malgré les déceptions renouvelées que lui causèrent ses amants, elle continua jusqu'à sa plus lointaine vieillesse à rechercher l'eurythmie impossible. D'ailleurs cet état de neutralité sexuelle n'est pas très rare chez les femmes, mais la plupart n'en ont pas conscience, n'ayant pas communié comme G. Sand aux ardeurs et aux fébrilités de la littérature romantique.

Parfois aussi chez les femmes insensibles l'éclair de la joie physique se produit, souvent très tard, par le miracle d'un amant. Cet amant miraculeux, G. Sand ne l'aurait jamais trouvé, et elle serait demeurée toute sa vie la *Lélia* qu'elle a décrite elle-même avec une amertume romantique.

M. de Grandsagne, fils de ce Stéphane Ajasson de Grandsagne, qui fut le premier amant de G. Sand, avait hérité, nous dit M. Vincent, de cent vingt-trois lettres adressées par Aurore à son père. Au sujet de cette correspondance introuvable :

> Ces lettres... sont très intéressantes, mais trop étranges pour être publiées, dit M. de Grandsagne. Elles bouleverseraient, si elles étaient connues, toutes les idées généralement admises sur le caractère et la vie de cette femme distinguée qui fut une des gloires de notre siècle... Il faut pardonner généreusement à G. Sand des écarts monstrueux, parce qu'elle a succombé pendant toute sa vie très stoïquement, trop stoïquement même, avec une sérénité admirable et une philosophie inconnue à notre génération, aux très nombreux accès d'une affection physiologique grave et incurable, à laquelle les médecins ont donné un nom qui commence par un N...

Anaphrodisie sexuelle, résume le Dr Michaud : c'était une amoureuse platonique par force et une passionnée la plume à la main... Mais « le désir excessif du plaisir sensuel finit par dégénérer chez elle en monomanie : sa curiosité se porte tour à tour sur les êtres qui l'entouraient ». Une connaissance de quelques jours, disons de quelques heures, était suffisante pour obtenir ses faveurs. Jusqu'à son extrême vieillesse « elle rechercha machinalement les satisfactions des sens », les demandant alors aux jeunes hommes de la génération nouvelle. L'amour fut donc pour elle une joie toute intellectuelle, un levain pour son intelligence : ses amants lui firent des romans au lieu de lui faire des enfants. Mais malgré cette anaphrodisie sexuelle, elle connut les éblouissements et les tortures

de la passion, et il y avait encore dans son amour pour Musset une tendresse maternelle que le poète ne sut peut-être pas cultiver. Il y avait aussi dans l'amour du poète pour Lélia une sorte de besoin de protection, de fructification intellectuelle. L'amour n'est pas qu'un échange de baisers et de morsures, il est surtout peut-être une exaltation de l'individu par la communion de deux intelligences et de deux sensibilités. L'amour réalise, momentanément hélas ! l'être parfait. Cette plénitude physique et intellectuelle, G. Sand et Musset l'ont entrevue, et ils ne se sont jamais consolés ni guéris de leur double et irrémédiable déception.

§

M. L. Vincent nous donne en outre deux gros volumes documentaires sur George Sand : **Le Berry dans l'œuvre de George Sand**, et **George Sand et le Berry**. C'est peut-être la biographie la plus complète de G. Sand où l'auteur a accumulé et résumé tous les documents se rapportant à la châtelaine de Nohant, y ajoutant de nombreuses lettres et renseignements nouveaux. Cette étude de la vie et de la psychologie de Lélia me semble faite avec la plus parfaite honnêteté littéraire, et ces deux volumes, auxquels il faut ajouter encore un essai sur **La langue et le style rustique de G. Sand dans les romans champêtres**, seront désormais un ouvrage indispensable à tous les écrivains qui voudront connaître l'œuvre et pénétrer le génie de cette femme exceptionnelle et sans doute unique que fut George Sand. Il nous fait méditer sur sa puissance de travail : « Dans certaines circonstances, écrit-il, G. Sand pouvait déployer une activité qui paraît même au-dessus des forces humaines. » A Venise, par exemple, malgré ses émotions et ses angoisses, elle trouve le moyen d'écrire *André*, *Jacques*, *Mattea*, et les premières *Lettres d'un Voyageur* : « J'en suis arrivée à travailler, sans être malade, treize heures de suite, mais en moyenne sept ou huit heures par jour, bonne ou mauvaise soit la besogne... » Dans toutes les circonstances de la vie elle a fourni une somme de travail effrayante, et M. Vincent conclut : George Sand avait la patience et l'endurance du bœuf berrichon. On retrouvera dans ces pages les hôtes de Nohant, tous ceux qui traversèrent sa vie et son cœur. Un chapitre très curieux sur les ancêtres berrichons de G. Sand : les Dupin, parmi lesquels cette Mme Dupin, seconde femme de son arrière-grand-père Claude Dupin, qui fut aimée de J-J. Rousseau et repoussa ses hommages « tout en restant pour lui, jusqu'à la fin, une amie sincère et dévouée. » Mme Dupin cultivait les lettres et la philosophie, mais c'étaient les idées de l'abbé de Saint-Pierre qu'elle avait épousées : en collaboration avec son mari qui partageait ses goûts littéraires, elle composa un petit traité sur le *Mérite*

des femmes, qui est déjà du féminisme, puisqu'il veut démontrer l'égalité de l'homme et de la femme. Cette question passionna aussi George Sand.

Mais M. Vincent a surtout voulu étudier ce que, peut-être, dit-il, on n'avait pas encore examiné d'assez près, les rapports qui unissent George Sand au Berry et l'influence que ce pays a exercée sur l'auteur de *Lélia :* « L'enfant appartient bien à cette race berrichonne, amoureuse de la nature et du sol. Elle incarne à un degré extraordinaire certaines dispositions qui caractérisent ce peuple primitif : sensibilité, imagination, rêverie, persévérance, endurance, calme, froideur, bon sens, et lenteur. » L'âme et l'œuvre de G. Sand sont tout imprégnés de l'atmosphère du Berry, de ses paysages, de ses coutumes : elle est comme un arbre qui plonge ses racines dans le sol de ce pays et dont les feuilles, les fleurs et les fruits ont le parfum et le goût de ce terroir.

§

Ce petit livre de M. Esch n'apporte pas une grande lumière sur l'œuvre d'**Emile Verhaeren**, mais il synthétise tout ce que l'on a écrit de l'influence du poète flamand sur la jeune génération. Et à ce propos M. Esch esquisse un petit aperçu des écoles poétiques qui ont suivi le symbolisme et qui, comme le paroxysme, s'inspirèrent de la poésie verhaerenienne.

Avec Verhaeren s'est levée dans le monde une poésie démocratique qui sut styliser des pensées, des sentiments et des images dédaignés et rejetés jusqu'alors. Verhaeren, c'est de la poésie socialiste... aristocratisée : car Verhaeren, c'est un aristocrate qui s'ignore.

§

Les Grandes Heures de Ribeaupierre. — M. Jean Variot a écrit autour de cette légende alsacienne, jadis fixée dans les bas-reliefs de la grande porte de Saint-Ulrich en Ribeaupierre, avant que le château-fort eût été démantelé par ordre du roi Louis XIV, — un drame qui est à la fois un mystère du moyen age et une tragédie shakespearienne. Nous voyons Ribeaupierre parricide, accablé de son remords comme d'une croix, refaire réellement le chemin de la croix à la suite du Crucifié, et M. Variot a su mettre dans ces scènes un réalisme impressionnant, une émotion prenante et aussi une ironie très philosophique. Que l'on lise la glose de Ponce Pilate, à la 1re station, où le Procurateur de Judée, en une triste vision de sa réputation future, épilogue sur les mots de la prière liturgique... « *A souffert sous Ponce-Pilate* » et se lave les mains : « Après tout, c'est une injustice de plus sur la machine terrestre. »

MEMENTO. — Je veux signaler ici l'édition des *Bibliophiles parisiens* (7 fr. 50) des *Fleurs du Mal*, de Baudelaire, que nous présente, avec une sûre et esthétique érudition, M. Pierre Dufay. On trouvera dans l'introduc-

tion bibliographique l'historique des *Fleurs du Mal* et des diverses éditions qui ont précédé celle-ci. En tête de la très belle et de la très pure édition des « Maîtres du Livre », M. Feli Gautier écrivait qu'il avait voulu établir une édition « intégrale », mais pas encore l'édition critique. Ce volume que nous présente aujourd'hui M. Pierre Dufay n'est sans doute pas l'édition critique définitive — il n'y a rien de définitif — des *Fleurs du Mal*, mais c'en est une édition critique.—Aux « *Maîtres du Livre* », *Les œuvres de Françoys Villon* (G. Crès) que nous présente Ad. van Bever. Le texte, nous dit-il, est « la reproduction fidèle, intégrale, de l'excellente leçon établie par Auguste Longnon et revue par Lucien Foulet ». L'éditeur a écarté les variantes fournies par les manuscrits, mais a réimprimé, à la suite du *Grant Testament*, les Ballades en Jargon Jobelin « volontairement écartées » par ses prédecesseurs. — A la « Société littéraire de France », cette petite édition de luxe, avec un frontispice gravé sur bois par Jacques Beltrand, des *Antiquités de Rome* par Joachim du Bellay, qui nous est une occasion de relire ce beau et pur poème.

JEAN DE GOURMONT.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

La réorganisation des laboratoires scientifiques et la réforme de l'enseignement des sciences. — Le bolchévisme et la science. — L'avenir de la chimie pure et appliquée en Angleterre. — Paul Boyer, Maurice Caullery, Alfred et Maurice Croiset, Emile Durkheim, H. Gautier, Louis Havet, F. Larnaude, Ernest Lavisse, Henri Marcel, Edmond Perrier, Maurice Prou, G.-H. Roger: *La Vie universitaire à Paris*, ouvrage publié sous les auspices du Conseil de l'Université de Paris, avec 92 planches hors texte, Armand Colin, 10 fr. — Les conseils de spécialistes. — La nationalisation des laboratoires maritimes. — L'organisation des bibliothèques. — Le protectionnisme universitaire.

La réorganisation des laboratoires scientifiques et la réforme de l'enseignement des sciences sont au premier rang des questions d'après guerre. Et cela dans tous les pays. Les bolcheviks eux-mêmes, malgré leur dédain pour les « intellectuels », reconnaissent que la science doit jouer un rôle capital dans les sociétés modernes, et être à la base des réformes sociales. C'est du moins ce qui ressort d'une communication faite cette semaine à l'Académie des sciences au nom de M. Victor Henri : **le bolchévisme et la science.** Les comptes rendus qu'en ont donnés les journaux ont provoqué des commentaires variés. Nous sommes si ignorants de ce qui se passe actuellement en Russie!

Victor Henri revient, lui, directement de Moscou, où il avait été envoyé en mission par l'Académie et par le Gouvernement. Il vient de publier chez Gauthier-Villars un livre fort intéressant sur l'action photochimique de la lumière. C'est une figure bien curieuse que celle de Victor Henri. Polyglotte, très au courant du mouvement des idées à l'étranger, Victor Henri arriva à la Sorbonne avec le titre de « docteur en philosophie » ; il travailla d'abord la psychologie avec Alfred Binet, mais bientôt il se rendit compte de toute l'impor-

tance de la physique et de la chimie pour l'étude des phénomènes de la vie; avant la guerre, il faisait à la Faculté des Sciences un cours libre de « chimie physique appliquée à la biologie »; il a créé là un enseignement nouveau et d'avenir; tout jeune encore, il avait déjà formé dans le laboratoire de Dastre, dont il était le disciple préféré, plusieurs élèves. Comme tous ceux qui ont de nombreuses idées à réaliser, Victor Henri avait souffert du peu de ressources matérielles offertes par les laboratoires de l'Université; on conçoit aisément son enthousiasme lorsque le ministre de l'Instruction publique en Russie ouvrit aux savants russes et à lui-même, délégué de l'Académie des Sciences de Paris, des crédits *illimités* pour poursuivre leurs recherches. Ces jours-ci, à la Chambre française des députés, on a fait un premier pas dans cette voie, et Mayéras a déclaré qu'on ne saurait trop payer les savants qui illustrent notre pays.

Le témoignage de Victor Henri est d'ailleurs corroboré par d'autres observateurs impartiaux, en particulier par Arthur Ransome, qui n'est pas non plus un bolchevik.

§

Il est intéressant de comparer ce qui se passe actuellement en Angleterre, le pays de l'utilitarisme, à ce qui a lieu en Russie, « le pays de l'idéalisme ». Là aussi on a compris que la suprématie de la science pure était une question vitale pour le pays. Le discours prononcé à la séance annuelle de la Société chimique anglaise en 1918 par sir W.-J. Pope, son président, et publié par la *Revue scientifique* en mai dernier :« **l'Avenir de la chimie pure et appliquée en Angleterre** », est tout à fait significatif à cet égard.

L'éminent chimiste anglais commence par déplorer que la science, toujours trop discrète, n'ait pas su, jusqu'ici, attirer sur elle l'attention publique.

Au début du XIXe siècle Dalton professa la théorie atomique, Thomas Young énonça la théorie ondulatoire de la lumière et James Watt inventa la machine à vapeur, événements considérables, qui ont bouleversé les conditions de la vie humaine, car ils ont eu sur la prospérité du monde entier une répercussion incomparablement supérieure à celle des guerres napoléoniennes. Que l'on nous demande cependant, à l'improviste, quel fut l'événement des vingt-cinq premières années du XIXe siècle le plus gros de conséquences, il y a bien des chances pour que nous citions la bataille de Trafalgar.

Il y a là une habitude de penser routinière qu'on ne saurait trop combattre.

Le désir d'augmenter le bien-être de la vie est l'un des mobiles les plus puissants qui incitent aux changements politiques. Or, depuis un siècle, les recherches de sciences pures ont facilité d'une façon considérable la réalisation de ce désir. La science a rendu pos-

sible l'effort collectif, l'un des aspects les plus frappants de la vie moderne.

Sir W.-J. Pope cite un certain nombre de faits qui montrent cependant à quel point les industriels et les commerçants anglais se sont méfiés jusqu'ici des hommes de science. Ainsi le gouvernement anglais se passa du conseil des savants dans l'élaboration des moyens à adopter pour ressusciter l'industrie des matières colorantes dérivées du goudron. Pour expliquer que la direction de la nouvelle compagnie industrielle ne comprendrait pas d'hommes de science, on prétexta qu'« un directeur qui s'y entendrait dans les affaires de la compagnie aurait un avantage sur ses collègues moins bien renseignés ». On a prétendu d'autre part que l'instruction n'était pas nécessaire pour faire de la nouvelle génération une génération d'hommes d'affaires compétents. Ne s'était-on pas aperçu que, dans le monde commercial de Londres, l'étudiant qui avait été le plus brillant à Oxford n'arrivait à rien, et que celui qui pouvait à peine écrire son nom réussissait souvent? Est-il nécessaire qu'un fermier soit instruit pour fumer son champ? — De même, dans le monde médical français, ne déclare-t-on pas que les connaissances scientifiques — physique, chimie, sciences naturelles — ne sont pas nécessaires, sont même nuisibles, pour l'exercice de la médecine?

On ne saurait trop protester contre cette manière de voir. Les jeunes ont tort de penser qu'il est avantageux pour eux et la prospérité du pays d'apprendre vite, et d'une façon tout empirique, un *métier*. L'idée fausse de la nécessité de la *surproduction* dans tous les domaines a conduit, au sein des sociétés humaines, à une *division du travail* et à une *spécialisation* vraiment exagérées, et qui tuent chez les individus *l'esprit d'invention*, condition indispensable de tout progrès.

Sir W.-J. Pope n'a qu'une confiance limitée dans une instruction purement littéraire, classique, et il demande que l'on donne aux jeunes gens une instruction telle que nos connaissances actuelles sur l'univers leur soient enseignées. Les services administratifs se sont montrés tout à fait insuffisants en Angleterre, pendant la guerre; or, le plus souvent, ils sont confiés à des hommes de culture classique.

§

En France aussi la vie universitaire va subir une crise de rénovation. Le Conseil de l'Université de Paris a chargé les doyens des Facultés, les directeurs des grandes Ecoles de publier un ouvrage : **la Vie universitaire à Paris**, pour présenter les progrès accomplis depuis 40 ans dans notre enseignement supérieur. Ce livre a été édité par la librairie A. Colin; il est fort bien documenté et, avec ses 92 photographies hors texte, a un bel aspect. Les deux premiers chapitres, écrits par E. Durkheim, sont consacrés aux ori-

gines, à l'histoire et à l'organisation actuelle de l'Université de Paris. C'est à M. Maurice Caullery qu'on a confié le rapport concernant la Faculté des Sciences. J'ai déjà rendu compte ici d'un livre du même savant, *les Universités et la Vie scientifique aux États-Unis.*

§

On prétend que dans la société moderne cela devient une nécessité pour chaque individu de faire partie d'un groupe corporatif. A mesure que la division du travail et la spécialisation sont poussées plus loin, les compartiments sociaux se multiplient et sont séparés les uns des autres par des cloisons de plus en plus étanches. C'est le progrès, dit-on ; mais alors l'humanité aurait fait fausse route pendant plusieurs siècles, puisqu'on revient ainsi à certaines conceptions abandonnées depuis le moyen âge, en particulier à celles des *corporations fermées.*

La Sorbonne a cru devoir créer des *départements* pour les diverses branches de la science. A la tête de chaque département se trouve un *Conseil de spécialistes*. Celui-ci aurait sa raison d'être s'il s'agissait de réglementer chaque ordre d'activité scientifique, de veiller à ce qu'un domaine n'empiète pas sur l'autre, de donner l'initiation aux nouveaux venus, d'exclure les indépendants, les amateurs, de maintenir les traditions.

Pour ma part, je n'attends rien de bon des **Conseils de spécialistes**, pas plus d'ailleurs des conseils d'ouvriers, ou *soviets*, que des conseils d'universitaires, ou *départements*. Le développement des usines, en poussant à la spécialisation, a une influence néfaste sur le développement de l'intelligence des travailleurs. Confier précisément à des corporations professionnelles, à des soviets d'usines, la direction politique d'un pays, me paraît bien dangereux pour les progrès sociaux. Et c'est pourquoi les socialistes d'avant-garde, ceux dont les idées ont leur point de départ chez Fourier, Blanqui, Proudhon, Bakounine..., considèrent avec raison que le bolchévisme est la manifestation d'une tendance réactionnaire, une sorte d'adaptation de l'esprit religieux du moyen âge aux conditions modernes de la production industrielle.

Il faut espérer que le socialisme de l'avenir ne sera pas le bolchévisme, ni un socialisme d'État. Les *Leçons de la Guerre mondiale* de A. Hamon nous laissent entrevoir les beautés d'un socialisme fondé sur la liberté, permettant le développement intégral des divers individus, et renonçant par suite à la surproduction et à la spécialisation exagérée. L'histoire de la science nous montre que les grandes découvertes ne sont presque jamais dues à des spécialistes.

§

La nationalisation des laboratoires maritimes de Roscoff et de Banyuls offre à mes yeux un danger, celui d'entraîner

la disparition des laboratoires moins riches et moins outillés des diverses Facultés, du Collège de France, voire même du Museum. Or, de ces laboratoires où les chercheurs jouissaient de beaucoup de liberté sont sortis bien des travaux intéressants. Et puis, pour faire de la bonne biologie, il faut observer les animaux dans de multiples conditions de vie, c'est-à-dire dans des stations très variées.

L'organisation des bibliothèques est également une question à l'ordre du jour. On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de la bibliothèque de Strasbourg, inaugurée en 1894. C'est un superbe palais, très confortable, très bien agencé, pouvant abriter douze cent mille volumes, et susceptible d'agrandissements. Les bibliothécaires, non seulement conservent les livres, dressent des catalogues, mais encore aident et favorisent par tous les moyens les recherches du public ; en un mot, ils leur servent de bibliographie vivante. En outre, avant la guerre, la bibliothèque communiquait à domicile plus de 10.000 volumes par an, et faisait même *sans aucune difficulté* des envois à l'étranger.

Avant 1914, à Paris, les naturalistes, officiels ou non, avaient la bonne fortune de pouvoir fréquenter *librement* la bibliothèque du Museum. Comme on y travaillait bien, dans le calme, et malgré la poussière, le peu de lumière, le froid de l'hiver ou la chaleur de l'été. Le directeur, le regretté Deniker, parlait 14 langues ; savant lui-même fort distingué, il comprenait toute la valeur du travail scientifique, et facilitait celui-ci par tous les moyens dont il disposait. Maintenant une autre conception du bibliothécaire a triomphé : il doit être un spécialiste de la corporation, conserver précieusement le dépôt qu'on lui a confié, communiquer et prêter le moins possible les livres, de peur qu'ils ne s'abîment ou se perdent.

§

Les systèmes protectionnistes, malgré leurs conséquences fâcheuses, ont toujours eu beaucoup de partisans. A l'heure actuelle l'Université est menacée, et on veut pratiquer à son égard **le protectionnisme**. Certains de ses fonctionnaires la quittent pour des professions plus rémunératrices. Mais, en revanche, et c'est là, paraît-il, le grand danger (!) des mutilés de guerre ou des appauvris par la guerre..., n'ayant pas passé par la filière universitaire : militaires, ingénieurs, savants amateurs, ont la prétention de demander à occuper quelques-unes des places devenues vacantes. De ce fait, les traditions universitaires se trouvent menacées. N'a-t-il pas été question d'interdire l'accès dans les cadres universitaires à tous ceux qui sont âgés de plus de 30 ans ! Ce serait encore le triomphe de la conception médiévale des corporations fermées.

GEORGES BOHN.

QUESTIONS MILITAIRES ET MARITIMES

Georges Batault : *La Guerre absolue*, Payot, 4 fr. 50.

Les pronostics les plus divers sont formulés sur l'avenir que nous réserve la paix à peine signée. Aurons-nous une paix intégrale, la paix des pacifistes, qui marquera définitivement la fin au moins des grandes guerres ? Ne jouirons-nous, si cette expression peut s'employer dans ce cas, que d'une *paix d'inquiétude*, comme l'écrit l'amiral Degouy ? Ou bien cette paix ne sera-t-elle qu'une nouvelle période de préparation à **la Guerre absolue** ? Telle est la thèse en particulier que nous présente M. Georges Batault dans un livre qu'il vient de publier sous ce titre inquiétant. Ce livre est d'un ton sévère et sans espoir. L'auteur avoue lui-même : « Mes conclusions sont tristes et, dans un sens élevé, inhumaines et décevantes. » Examinons cette thèse. D'abord, en quoi consiste la guerre absolue ? Par opposition aux « guerres d'autrefois, guerres restreintes, guerres de cabinets, voix de boudoirs », il faut entendre par guerre absolue la tension de toute les forces d'une nation en vue de la guerre, la mise à la disposition de celle-ci de toutes ses ressources matérielles et morales. C'est à peu près ce à quoi nous venons d'assister, à cette différence près que si on pouvait arriver à connaître le nombre des embusqués, des employés des services parasites, des profiteurs de toute catégorie qui ont nagé dans la boue et le sang avec la même aisance que les requins dans les eaux de l'océan, on arriverait peut-être à conclure que nous avons été encore assez loin d'atteindre à la Guerre absolue. Je ne la désire pas, pour ma part ; elle me paraît d'ailleurs peu probable dans l'avenir.

M. Batault nous dit que « le concept de la guerre absolue est né des innovations et des expériences des guerres de la Révolution et de l'Empire ». Il n'y a là, je crois, qu'une apparence. La guerre absolue, en effet, appartient à un passé heureusement lointain. Le fait que la Convention a levé quatorze armées pour défendre ses frontières menacées, qu'elle a fait fondre le bronze des cloches, fait forger des piques et gratter le salpêtre des caves parisiennes pour faire de la poudre, n'approche que faiblement de la guerre absolue. En tout cas, les armées de la Révolution, d'une manière générale, ne pratiquaient pas les méthodes de la guerre absolue sur les territoires qu'elles occupaient. Quant aux guerres du Premier Empire, elles restent encore plus éloignées de ce concept de guerre. Ce sont des expéditions militaires à gros effectifs et à large envergure ; mais elles étaient loin d'absorber toute l'activité et toutes les forces vives du pays. La loi sur la Conscription est

de 1798. Le contingent annuel fourni par la conscription était, si je ne me trompe, de 80.000 hommes. Or, jusqu'en 1807 Napoléon n'a pas prélevé plus de 30.000 hommes sur chaque contingent annuel. A partir de cette date, les prélèvements vont sans cesse en augmentant jusqu'en 1815. Mais si l'on fait le total des hommes appelés sous les drapeaux pendant les vingt années de guerre, presque ininterrompue, qui vont de 1795 à 1815, on arrive à une évaluation approximative de 1 million et demi d'hommes levés.

Les nations modernes, dont les dirigeants n'ont jamais cessé de vanter leur amour de la paix et de proclamer leur exécration de la guerre, ont accompli quelque progrès depuis Napoléon. Quant au matériel des armées du Premier Empire il resta, chose curieuse, dans le même état que sous les dernières années de l'Ancien Régime. En artillerie, le matériel Gribeauval suffit jusqu'au dernier jour à tous les besoins. Aucune invention, aucun perfectionnement dans l'armement ne marque cette époque, où les préoccupations militaires semblent absorber au plus haut point la personnalité de l'Empereur. D'autre part, seuls les arsenaux, en petit nombre d'ailleurs, construisaient le matériel de guerre.

Il n'est donc pas très exact de dire qu'on découvre le concept de la guerre absolue dans les méthodes de la Révolution et surtout dans l'organisation de guerre de l'époque impériale. L'Empereur n'avait pas sa pensée uniquement fixée sur la guerre. Je crois inutile d'insister à ce sujet ; j'ajouterai simplement que vouloir juger le génie napoléonien à travers Clausewitz, qui, avec sa mentalité de soudard de la Sprée, le déforme et le rapetisse, c'est s'exposer à en avoir une idée erronée. Clausewitz n'a retenu, de l'étude de son modèle, qu'une chose qui lui paraît essentielle et capable de suffire à tout : c'est que le génie de la guerre est seul créateur de la grandeur des Etats. Est-ce aussi exact que le croit ce prototype de l'intelligence prussienne ? Il y a donc quelque chose de contestable dans le point de départ de M. G. Batault. Je vois au contraire les procédés de guerre absolue dans les mouvements de migration des Huns, des Germains, des Vandales ; dans les expéditions des Arabes, dans le grand débordement de Gengis-Khan ; dans la ruée des Turcs sur l'Europe des infidèles. Rien ne permet de croire au renouvellement, dans l'avenir, de pareilles convulsions de peuples. Même si le monde jaune, avec ses 500 millions de têtes, devait un jour faire la conquête de l'Europe, je crois que cette conquête se ferait par d'autres moyens que ceux dont firent usage les hordes du Grand-Mongol.

Il est vrai que le gouvernement prussien, depuis 1808, a adopté et suivi une politique dont le but suprême était la conquête et l'asservissement des nations voisines par la guerre. Mais ne peut-on

pas trouver aujourd'hui que cette politique, après avoir assuré à la Prusse une période de grandeur éphémère, vient d'aboutir à une faillite lamentable ? Sa discipline nationale, son génie méticuleux de l'organisation, le principe du sacrifice perpétuel de l'individu à la grandeur de l'Etat ne l'ont pas sauvée de la déchéance. D'autre part, le phénomène de congestion nationale auquel nous venons d'assister, provoqué par la guerre et l'impérieuse volonté de tout mettre en œuvre pour aboutir à la victoire, n'a aucun caractère de fatalisme ou de nécessité. — Il est simplement le produit d'un esprit d'entreprise de spoliation universelle, local, particulier. Nous venons d'assister à sa faillite. Sans doute, de nombreux facteurs sont entrés en jeu pour favoriser la préparation et la réalisation de cette entreprise, tels que l'importance des industries de guerre, source de richesse pour de nombreux privilégiés, l'augmentation de la densité de la population, qui n'existaient pas autrefois. Enfin, la multiplication des engins meurtriers, des méthodes scientifiques de l'art de tuer son prochain, des innovations mécaniques a contribué à donner à la guerre, telle que les Allemands étaient prêts à la conduire, une apparence d'absolu, d'intégralité qu'elle n'a pas eu en réalité. Il a bien fallu que les Alliés répondissent à une mise en œuvre matérielle aussi considérable par des procédés du même ordre. *Similia similibus.* Mais cette contribution énorme des usines et des laboratoires n'a pas rendu la guerre plus rapide, plus décisive, elle l'a rendue simplement plus cruelle. Ce qui a permis de résister si longtemps à cette multiplication de procédés barbares est le nombre des effectifs mis en jeu. Le pouvoir de résistance a toujours été en rapport avec l'importance des effectifs. C'est le substratum de la guerre.

Le livre de M. G. Batault est certainement une tentative sincère vers la recherche de la vérité. Il est profondément grave et austère. Mais, vraiment, pouvons-nous aujourd'hui, au lendemain d'une victoire obtenue par la vertu propre de notre génie national, nous associer aux conclusions de M. G. Batault, lorsqu'il nous déclare que :

Pour vaincre l'Allemagne et la dominer dans l'avenir il faut lui emprunter les éléments fondamentaux de sa *Kultur* et de son organisation qui sont le secret de sa force et qui se trouvent être mieux adaptés aux nécessités des sociétés contemporaines, soumises aux lois d'airain de la guerre absolue, que l'idéal désuet de Liberté, de Fraternité, de Justice et d'Humanité dont se prévalent encore les ennemis de l'Allemagne...

La guerre absolue, la guerre généralisée, sous toutes ses formes, déclarées ou latentes, dominant le siècle, c'est aux impératifs de la guerre absolue qu'il faut qu'on s'adapte, c'est ce qu'a su faire l'Allemagne et c'est pourquoi l'on est contraint de l'imiter.

Non, mille fois non ! Que les Dieux nous préservent de nous

vouer à une pareille imitation ! Sans doute, M. G. Batault écrivait ces lignes au moment de la grande crise du printemps de 1918. La notion de la puissance infrangible de l'organisation allemande pesait sur sa pensée. Il n'était pas seul à ce moment à ne pas croire à la victoire finale, par la seule vertu de notre génie national, le jour où celui-ci, longtemps comprimé par une imitation servile des procédés de l'ennemi retrouverait sa liberté d'action. N'avons-nous pas vu après 1870 le même phénomène se produire et le prestige des victoires allemandes peser longtemps et lourdement sur la pensée française ? Pour les uns, c'était le maître d'école allemand qui avait été l'instrument de la victoire ; pour d'autres, comme le général Kessler, l'Allemagne devait ses succès à la direction supérieure de ses princes et au dévouement dynastique de tout le corps d'officiers. D'où une suggestion bien naturelle en faveur d'une restauration monarchique dans notre pays. Mais voilà une affirmation qu'il serait imprudent d'avancer pour la clique des princes de parade de la dernière guerre, auxquels n'a pas manqué cependant l'engouement de tous les porteurs d'épée de leur suite. Pour d'autres, enfin, c'était la stratégie impeccable de M. de Moltke qui avait été la clef de tous les succès. Nul parmi ces analystes à la loupe des causes et de leurs effets ne songeait à admettre que la raison véritable des victoires allemandes était due à ce que la majorité de nos généraux, après avoir été très brillants, étaient alors réduits à l'état de ganaches. Longtemps, notre armée a été hypnotisée par tout ce qui se faisait dans l'armée allemande ; à mesure qu'elle a été à même de mieux connaître les événements et les véritables causes qui les avaient déterminés, elle s'est affranchie de cette sujétion pour revenir à ses qualités premières.

Dans sa préface, écrite après l'armistice, M. G. Batault nous avertit cependant que si décevantes qu'elles soient, il croit devoir maintenir ses conclusions. Sans doute, il est pénible pour un écrivain de voir, au moment de conclure son œuvre, les événements ruiner son échafaudage. Sa thèse laborieusement élaborée lui est devenue chère ; il ne peut se résoudre à l'abandonner. Cependant, autant une telle thèse eût paru acceptable, si elle nous avait été présentée il y a un an, autant, à l'heure actuelle, elle prend une allure paradoxale et anachronique. En réalité nous nous trouvons aujourd'hui au seuil d'une ère nouvelle. Certaines constructions du passé gisent à l'état de ruines. Il n'est plus permis de conclure au sujet de l'avenir en échafaudant son système sur des institutions qui viennent de disparaître. Ayons donc plus de confiance. N'abandonnons pas les qualités de notre race et ne renonçons pas gratuitement aux douceurs de la liberté de vivre et de penser, dont nous avons joui jusqu'ici. Vraiment, je crois que personne ne pense plus aujourd'hui à aller cher-

cher ses modèles dans l'Allemagne qui vient de disparaître. Il se peut que celle-ci renaisse de ses cendres, avant qu'il ne soit longtemps, mais c'est affaire à nous, désormais, de nous opposer à cette renaissance et à en étouffer le germe dans l'œuf. Il n'est pas possible de douter de la sincérité de paroles telles que vient de prononcer, chez nos ennemis, le président Muller :

Le monde, a-t-il déclaré, doit se convaincre que la perte de deux millions de morts, que nous a coûtés la guerre, fortifie en nous la conviction que les difficultés entre les peuples ne peuvent plus être débattues par le sang et le plomb. Aussi longtemps qu'il y aura des hommes qui se souviendront de cette guerre, il n'y aura aucun homme d'Etat, dans un pays ayant participé à la guerre qui réussira à pousser de nouveau son peuple dans la lutte.

Cette sincérité, en effet, a sa source dans les faits mêmes. Il ne s'agit plus d'idéologie. Il s'agit du fardeau terrible de deux millions de morts. Que reste-t-il, en présence de tels faits, des variations ingénieuses de M. G. Batault sur « le radicalisme démocratique et l'égalitarisme social outranciers, avec leur cortège nécessaire de guerres tumultuaires » ?

§

Pour terminer, que M. G. Batault me permette de citer encore les quelques réflexions qui suivent ; elles me paraissent pleines de sagesse et de bon sens; il semble même qu'elles aient été écrites spécialement pour lui :

J'ai peur que de votre longue et terrible lutte contre le monstre germanique il ne vous soit resté quelque admiration secrète pour sa structure. La difficulté même que vous avez éprouvée à le réduire a pu faire naître chez plus d'un le respect inconscient de sa force et de son dressage. Je constate avec inquiétude qu'on ne rit plus aussi fort de la lourdeur allemande, de l'organisation allemande, de la minutie allemande. Prenez garde que ce serait montrer une mentalité de peuple battu que de se mettre à leur école. Les Français seraient victorieux, mais la France resterait subjugée par la *kultur*. J'estime que vous vous seriez sacrifiés en vain si la gangrène de l'autorité vous gagnait par contagion, si à l'Etat raison d'être des citoyens vous cessiez d'opposer l'Etat serviteur de leurs intérêts. L'idéal du maximum de rendement, de la surproduction et de l'automatisme est peut-être scientifique : il n'est pas humain... Gardez donc votre légèreté, votre amour de la mesure. Imposez au monde le désintéressement de votre activité, la modération de vos désirs, le rythme nonchalant de votre vie. Achevez votre conquête par l'amollissement et par la corruption des barbares, puisqu'on nomme ainsi les bienfaits de la raison et de la philosophie.

Ces lignes sont la conclusion d'un petit livre de M. F. Chaine : *Les Confidences de Ferdinand, rat de tranchée*. Sans doute, ce ne sont que les conseils d'un rat des champs; mais ce rat a beau-

coup voyagé, beaucoup vu, beaucoup appris, ailleurs que dans les livres.

JEAN NOREL.

ÉSOTÉRISME ET SCIENCES PSYCHIQUES

Paul Vulliaud : *La pensée ésotérique de Léonard de Vinci,* Bernard Grasset. — Dr Gustave Geley : *De l'Inconscient au Conscient,* Alcan. — René Schwaller : *Hermès dévoilé.* — Fernand Pignatet : *Théâtre ésotérique : Rhodopio,* Chacornac.

La Pensée ésotérique de Léonard de Vinci est l'œuvre remarquable de notre ami Paul Vulliaud, ancien directeur des **Entretiens Idéalistes** qui, depuis le début de la guerre, ne paraissent plus.

Voici comment il s'exprime au commencement de son livre :

La théologie des peintres enseigne que les mystères des chrétiens étaient la réalité des mystères des Gentils. Les artistes se révèlent Initiés. A ce titre les « Nativités » se constituent en « séance d'Initiation ».

Harpocrate est le dieu du silence ; il est aussi le Dieu soleil...

Plutarque le désigne comme le symbole de la révélation. Le symbole est le langage que les hommes doivent tenir des dieux.

Accepter la réalité d'un sens intérieur, continue-t-il, d'un ésotérisme, chez ces grands hommes qui ont laissé d'aussi précieux témoignages de leur foi attendrie, close dans les emblèmes conservés par la tradition...

L'artiste se plaisait :

Dans la société des mystiques, des illuminés, des astrologues, des alchimistes, des charlatans de toute sorte.

Porphyre nous enseigne que la grotte du mystère est un symbole cosmogonique, c'est l'œuf primordial d'où est sortie la substance androgyne. L'antre est le symbole du monde sensible et de toutes les énergies cachées, parce que les antres sont obscurs et l'essence de ces énergies est mystérieuse. Par un effet de l'action divine le « monde matériel sortait de l'enveloppe du chaos ; le chaos était figuré par l'œuf, qui était consacré dans les mystères de Bacchus comme le type ou l'image de ce qui produit et contient tout. »

Certaines de ces cavernes mystériales étaient peintes en rouge, celles d'Alexandrie entre autres. Faut-il voir dans cette singularité le motif pour lequel Léonard a coloré son dessin en rouge, alors que saint Jean le Précurseur, annonciateur du divin Orient du Soleil de justice, est teinté en jaune brillant ? Je rappelle que la Renaissance avait une symbolique des couleurs. Est-ce parce que dans les cérémonies bacchiques on portait l'attribut de Dieu peint en rouge ? Dans le symbolisme de l'antiquité le rouge représentait la plénitude et la puissance de la vie.

Plus loin, il dit :

On présentait aux Initiables les dogmes sacrés sous des emblèmes naturels, sous des figures agraires, sous des fables astronomiques. Les initiateurs ethniques fondent tous l'institution du mariage, enseignent l'agriculture,

parabolisent en langage solaire le thème des doctrines traditionnelles; l'Initiation fait écho à la cosmogonie. Moïse lui-même développe une cosmogonie qui est une formule d'Initiation.

Le savant de Fourmont présente justement Bacchus et Cérès comme les auteurs du dogme de la métempsychose ; or, la métempsychose est en langue vulgaire ce que la palingénésie est en langage ésotérique.

Léonard de Vinci a formellement eu la pensée que je lui prête de représenter le Bacchus mystique, c'est-à-dire la figure messianique de la Grèce, en parallèle avec l'annonciateur du Messie chrétien... La Renaissance se plaisait à l'expression symbolique. Ainsi Titien avait pris le symbole de l'ours parce qu'il voulait indiquer qu'en certaines choses l'art valait mieux que la nature.

Vulliaud, continuant son développement, s'exprime ainsi :

L'ancolie, étant une « fleur de sexe androgyne », est le symbole de l'union dans le plan humain comme dans le plan divin, selon les principes de la science symbolique.

Le symbolisme est la langue de toutes les mystagogies ; il est une langue universelle. Léonard, mystagogue de l'Idéal, célèbre le divin office de la religion de la Beauté, « forme accessible de la substance de Dieu », au moyen des Rites initiatiques, rythmes, fleurs et lumière, oiseaux et fleurs, tels sont les organes de sa pensée.

Enfin :

La gloire de cet homme prodigieux est auparavant d'être l'auteur de ce tableau incomparable, le *Saint-Jean*, et de ce portrait que son génie a élevé au rang du symbole : la *Joconde*.

La progression spiritualiste résumant tout le traité de l'Esthétique de la Renaissance : dans le corps, l'âme ; dans l'âme, l'esprit ; dans l'esprit le Verbe, et Dieu dans le Verbe.

C'est par ces paroles profondes que se termine l'ouvrage court, mais admirable, de Paul Vulliaud.

Le but de M. le Dr Gustave Geley « est de comprendre dans une synthèse plus complète et plus vaste l'évolution collective et l'évolution individuelle. Sa réalisation s'inspire du même procédé : exprimer les idées avec le plus de simplicité, le plus de clarté et le plus de conscience qu'il soit possible, éviter les longueurs ou les développements : écarter surtout les digressions faciles, à caractère imaginatif ou poétique.

J'ai voulu faire, dit l'auteur, œuvre de synthèse et cette synthèse doit être considérée en elle-même, en dehors et au-dessus de détails négligés ou volontaires omis.

Je conclus, au point de vue philosophique, que, dans un ordre de faits donnés seule importe la compréhension des faits les plus élevés.

Le critérium critique nous permettra de considérer comme fausse et de rejeter, sans plus ample examen, toute explication ou hypothèse qui, dans un ordre de faits connexes, ne s'adapte qu'à une partie de ces faits et non à tous les faits, spécialement aux plus complexes.

Le critérium nous imposera, dans un ordre de faits connexes, l'étude systématique et immédiate des faits les plus élevés et les plus complexes.

Le docteur Gustave Geley nous déclare que les difficultés capitales du transformisme sont au nombre de cinq. En voici l'énumération :

1° *Les facteurs classiques sont impuissants à faire comprendre l'origine même des espèces;*

2° *Les facteurs classiques sont impuissants à faire comprendre l'origine des instincts;*

3° *Les facteurs classiques sont incapables d'expliquer les transformations brusques créatrices de nouvelles espèces;*

4° *Les facteurs classiques sont incapables d'expliquer la cristallisation immédiate et définitive des caractères essentiels des nouvelles espèces ou des nouveaux instincts; le fait que ces caractères, dans leurs grandes lignes, sont acquis très rapidement et, une fois acquis, restent immuables;*

5° *Les facteurs classiques sont impuissants à résoudre la difficulté générale d'ordre philosophique relative à l'évolution qui, du simple, fait sortir le complexe et, du moins, fait sortir le plus.*

Tout se passe en biologie comme si l'être physique était essentiellement constitué par une substance primordiale unique, dont les formations ne sont que de simples représentations.

La présence dans l'être de facultés puissantes et étendues, mais subconscientes, jouant dans le psychisme individuel le rôle principal bien que cryptoïde, conditionne ce psychisme individuel.

Il y a, dans l'Etre vivant, un dynamo-psychisme qui constitue l'essentiel du moi, et qui ne peut absolument pas se ramener au fonctionnement des centres nerveux. Ce dynamo-psychisme essentiel n'est pas conditionné par l'organisme ; bien au contraire, tout se passe comme si l'organisme et le fonctionnement cérébral étaient conditionnés par lui.

Ce qu'il y a d'essentiel dans l'individualité c'est un dynamo-psychisme unique, primitivement inconscient, mais ayant en lui toutes les potentialités.

Le dynamisme psychique essentiel et créateur passe, par l'évolution, de l'inconscient au conscient.

Le Dr Gustave Geley croit à la « réalisation de la souveraine conscience » et à celle « de la souveraine justice ».

Ce qu'il y a « d'essentiel » dans l'univers est indestructible et éternel ; permanent à travers les apparences transitoires des choses.

Ce qu'il y a d'essentiel dans l'univers passe, par l'évolution, de l'inconscient au conscient.

La conscience individuelle fait partie intégrante de ce qu'il y a d'essentiel dans l'univers et évolue, indestructible et éternelle elle-même, de l'inconscient au conscient.

Voilà des paroles que j'approuve complètement. Je crois à une série de vies successives. Si l'on se conduit bien et que l'on tende constamment à se perfectionner, chaque vie nouvelle est un progrès sur la précédente et l'on y vit dans des conditions bien meilleures que celles que l'on a abandonnées et qui ne sont plus, pour nous,

qu'un mauvais souvenir. Mais peut-on vraiment penser à la vie précédente ? Il est probable que non.

L'auteur — Cyliani — d'**Hermès dévoilé** écrit que le ciel lui « ayant permis de réussir à faire la pierre philosophale, après avoir passé trente ans à sa recherche, veillé quinze cents nuits au moins sans dormir », a « éprouvé des malheurs sans nombre et des pertes irréparables » ; il « offre à la jeunesse, l'espérance de son pays, le tableau déchirant » de sa « vie, afin de lui servir de leçon », et même de la « détourner d'un art qui offre, au premier coup d'œil, les roses blanches et rouges les plus agréables hérissées d'épines », et que le sentier, conduisant au lieu où on peut les cueillir, est plein d'écueils.

Comme la médecine universelle est un bienfait plus précieux que le don des richesses, sa connaissance doit naturellement entraîner à sa recherche les hommes studieux, qui croient être plus heureux qu'une multitude de personnes. Voilà la raison qui m'a porté à transmettre à la postérité les opérations à faire dans le plus grand détail, sans rien omettre, afin de la faire connaître, de prévenir aussi la ruine des honnêtes gens et de rendre service à l'humanité souffrante.

Pour faire les travaux d'Hercule, ajoute-t-il, il faut user de grandes précautions ; une fois qu'ils sont passés, le reste est un travail bien agréable qui ne coûte pas un sou de dépense.

Prenez garde qu'il vous arrive, comme à moi, de vous blesser ; je me trouve, par suite de ces mêmes travaux, l'organe le plus essentiel à la vie d'affecté (1) qui me privera, vu la gravité du mal, de parcourir une longue carrière, la vertu de la médecine n'étant point chirurgicale, mais seulement médicinale.

Je conseillerai aussi aux personnes qui voudront absolument se mettre à recherche de la pierre philosophale de ne s'y livrer qu'après avoir suivi plusieurs cours de chimie, et savoir manipuler. Quoi qu'en disent maints auteurs, si je n'avais pas eu, en chimie, les connaissances que je possède, je ne serais jamais parvenu.

Je dois ajouter que la matière propre à l'œuvre est celle qui a servi à former le corps de l'homme primitif ; elle se trouve partout, en tout lieu, sous diverses modifications ; son origine est céleste et terrestre, le feu de la pierre pareillement.

Rhodopis est une pièce en un acte ; elle ne comprend qu'un acte d'une longueur de neuf pages petit in-8°. Voici la pensée et le thème de cette pièce :

La mort n'est qu'une étape dans le Temps de l'Evolution éternelle (2) ; c'est la porte qui s'ouvre sur un monde où n'entrent que ceux dont la raison

(1) Cette phrase ne me paraît pas bien claire et, en particulier, le mot après lequel j'ai mis le renvoi.

(2) Le qualificatif d'*éternelle* ne me paraît pas bien juste. La mort ne peut pas être éternelle, car elle aurait toujours existé et ne cesserait jamais d'être. Or, pour qu'il y ait mort, il faut qu'un être quelconque vive avant elle.

n'est pas emprisonnée dans les passions, car il est dit que toute âme lourde d'instincts matériels restera attachée à cette terre, selon sa densité morale.

Ce qui vient d'être dit constitue le monde physique des faits. Quant à ce qui suit, c'est le monde intellectuel des idées :

C'est par une libre adhésion de notre âme aux lois universelles et par l'ascension de l'esprit affranchi dans une sphère supérieure que commence l'immortalité.

Enfin, voici la fin

du monde des principes : création, destruction, renouvellement, tel est le cycle perpétuel de l'Univers dans lequel l'Amour éternel est vainqueur de la mort éternelle.

Cet acte est rapide et clair comme la lumière rayonnante. Sa lecture m'a profondément ému.

JACQUES BRIEU.

LES JOURNAUX

Le dossier secret de Paul Verlaine, employé à l'Hôtel de Ville (L'Eclair, 30 juin). — *Un poème de Mme de Noailles : « la Victoire »* (Excelsior, 14 juillet). — *Un danger pour l'esprit français* (Le Figaro, 7 juillet.)

Une plaque commémorative a été apposée sur la maison où, le 8 janvier 1896, mourut Paul Verlaine, 39, rue Descartes. Des discours ont été prononcés par le préfet de la Seine, M. Painlevé, M. Izambard et quelques conseillers municipaux.

M. Georges Montorgueil, à ce propos, entr'ouvre pour nous dans **l'Eclair** le dossier secret de Verlaine employé à l'Hôtel de Ville.

Verlaine employé ! Quand on parla de cette commémoration, où la municipalité serait représentée, un édile, inquiet, demanda : « Avez-vous vu son dossier ? »

C'est une curiosité qui nous vint également. Qu'est-ce que pouvaient bien dire ses supérieurs de ce poète naissant dans la poudre des paperasses ? Quelles notes s'attirait-il comme rond-de-cuir, le chantre de *Sagesse* ? Il eût été piquant de le voir. On nous opposa un veto formel. Les dossiers restent secrets, et celui-ci est triplement verrouillé ; mais un des successeurs de Verlaine, devenu chef de division, et aujourd'hui en retraite, n'eut pas ce scrupule. Il nous confia que la raison de cette discrétion était tout à l'honneur des bureaux. Les annotations du dossier sont sévères et n'incriminent point que la nonchalance et l'irrégularité d'un fonctionnaire plus occupé à écrire la *Bonne chanson* qu'à rédiger des mandats de paiement.

Verlaine a été bureaucrate sept ans. Ses parents, sa vingtième année venue, l'avaient placé dans une compagnie d'assurances, en attendant son admission dans les bureaux de la Ville. Après avoir passé un examen d'écriture et de comptabilité, et exhibé son diplôme de bachelier, il fut admis en mars 1864 à un emploi d'expéditionnaire à la mairie de la rue Drouot, au bureau des mariages. De là, il passa à l'administration centrale, à l'Hôtel de Ville, au bureau des budgets et des comptes.

Son condisciple et fidèle ami Edmond Lepelletier, dans la définitive étude qu'il lui consacre, reconnaît qu'il fut un employé peu assidu, que l'abondance des dossiers amoncelés l'effrayant, il les écartait doucement, et abrité par l'échafaudage des cartons verts, il cherchait paisiblement la musique de ses premiers vers. Arrivé à 10 h. 1/2, il s'évadait à midi et, hors du bureau, filait au café du Gaz ; il y retrouvait son absinthe et ses amis. Il n'était pas encore parvenu au grade de commis quand la guerre éclata. Il avait négligé, par insouciance, d'en passer l'examen. Il n'avait pas plus de goût pour la carrière, que le Monsieur Badin, de Courteline, mais pas davantage il ne songeait à la quitter. Il appréciait les 1.800 francs de son traitement annuel — c'était avant les syndicats et la vie chère — et l'augmentation réglementaire triennale.

Pendant la Commune, indifférent aux bouleversements sociaux, il resta sur sa chaise, machinalement, sans supposer qu'il faisait en quoi que ce fût figure d'insurgé. On le désigna au bureau de la presse ; il découpait les journaux pour les maîtres du jour. A la rentrée des troupes, il resta chez lui, par prudence, et d'ailleurs son bureau avait flambé. Puis, il jugea habile de s'éloigner. Il alla flâner vers le Nord, mais surtout sombra dans la bohême paresseuse aux contacts inquiétants. « Il sortit des cadres hiérarchiques, sans pour cela entrer dans la cohorte franche des gens de lettres et des artistes. » Et il lui arriva de le regretter. Verlaine eut la nostalgie du bureau taché d'encre et des cartons verts.

Bien des années après ces événements, rentré en France, en 1883, à bout de ressources et de santé, assujetti aux besognes littéraires productives à des taux de famine, il rêva de retrouver la quiétude et les appointements réguliers du fonctionnaire. Il demanda à revenir à l'Hôtel de Ville. Il écrivit à son ami Lepelletier qui s'entremettait pour lui : « Mon dossier est complet et ces messieurs ont toutes les pièces possibles. » Charles Floquet, alors préfet de la Seine, appuyait la demande, mais, lui parti, les directeurs du personnel et des cabinets préfectoraux s'opposèrent à cette rentrée. Il y avait le dossier. Il s'était enflé de quelques griefs ; on y faisait état du jugement belge, des deux ans de prison aux Petits Carmes de Bruxelles et à Mons, « pour avoir volontairement porté des coups et fait des blessures et entraîné une incapacité personnelle de travail à Arthur Rimbaud ».

Cette peine est de notoriété publique et Verlaine ne s'en est pas caché. Mais d'autres notes indiquent une tendance à l'interprétation de ses habitudes et de ses penchants, contre laquelle le poète indigné s'élevait. Il ne fut pas réintégré. Ce veto le maintenait dans son existence famélique, le rejetait dans sa vie de misère et de vagabondage. Edmond Lepelletier croit que le rond de cuir lui eût été salutaire, qu'il était encore temps, alors, de préserver sa santé et de redonner à son talent une direction nouvelle. Mais l'administration lui fut inclémente : « Les gens de votre sorte ne travaillent point céans. » Verlaine erra et but.

Le voilà vengé. L'Hôtel de Ville qui ne lui a pas rendu sa place en a accordé une à sa plaque commémorative. Le lettré successeur de ce préfet qui fut sourd à sa requête est venu évoquer, avec orgueil, le passage en ses bureaux de cet employé qu'on en avait chassé et qu'on ne voulut point reprendre. La municipalité, par la voix de deux de ses édiles, a effacé, sous des fleurs, les notes fâcheuses que ses chefs lui ont données.

Que cet exemple célèbre encourage les employés de la triste administration à faire des vers ou des romans...s'ils ont un peu de génie.

§

Le jour du défilé des troupes victorieuses sous l'Arc de Triomphe, **Excelsior** publiait ce poème inédit de Mme de Noailles : *la Victoire :*

— O beauté de la terre, ô fête des colombes,
Assentiment montant du sol aux cieux ouverts,
Quand la France criera pour que les armes tombent :
« Mon cœur a déclaré la paix à l'univers ! »

O Paix, ô saint azur, ô branche de l'olive,
O doux banquet du monde où s'asseoit Michelet,
Voici que le printemps des nations arrive
Comme si l'ample amour de Hugo l'appelait !

— Victoire généreuse aux ailes innocentes,
Réjouis de tes cris les justes Nations,
Et que l'on voit bondir, sur ta gorge qui chante,
Les muscles enivrés de l'exaltation !

De l'exaltation pour le rêve et la vie,
Pour la joie et les jeux dans les libres cités,
Pour la multiple ardeur de lents loisirs suivie,
Pour le visage ovale et moite de l'Eté !

Qu'une foule éblouie à ton appel réponde,
Qu'on pleure d'allégresse, et que notre âme soit
De l'éternel azur et du milieu du monde,
Et sente étinceler tout l'univers en soi !

— O Terre, que les dieux nous ont faite si belle !
Qui portez mollement, dans le matin rosé,
Les Monts Euganéens dont l'orgueil bleu ruisselle,
La Grèce, où le talon de Vénus s'est posé ;

Qui portez les jardins penchants de la Touraine,
L'Ile de France heureuse, et Paris vigilant,
Qui soupire et rugit pour toute peine humaine
Comme un lion de qui l'on tourmente les flancs.

O Terre, que partout l'amour enfin se pose !
Que tous les continents aient un même souhait,
Comme trente parfums font une seule rose,
Comme chaque rameau font la verdeur de Mai.

Que chacun ait un fruit de la terre promise,
Et que dans l'air neigeux les dômes de Moscou
Aient la fierté dorée et libre de Venise,
Qui du joug n'a gardé que des perles au cou !

Que les soldats sacrés, qu'Achille, qu'Alexandre,
Voyant comme il fait triste et sombre chez les Morts,
Disent : « Louez la vie et pleurez sur la cendre !
Hélas ! ne plus vous voir, Soleil ! Œil du jour d'or ! »

— Emouvante bonté, touchant désir de plaire
Qu'auront, d'un bord du monde à l'autre, tous les cœurs,
Quand amoureux d'un rêve immense et populaire
Les héros ne seront que de douleurs vainqueurs !

Et, puisque dans l'élan des juvéniles forces
L'homme reste un guerrier, un chasseur irrité,
Que son ardente sève, en déchirant l'écorce,
Brûle dans la musique et dans la volupté !

Les temps seront alors justes comme une fable,
Déjà des chants joyeux montent dans l'air serein,
Et voici que verdit la forêt innombrable
Dont chaque feuille mord un peu d'azur divin.

— Ah ! que, les yeux fermés, tout être se souvienne
De sa naïve enfance et des matins légers,
Du cercle de rosiers où des abeilles viennent,
Des groseilliers luisant au centre du verger.

Que sentant comme il est auguste et doux de vivre,
Sur le sol affranchi, baigné par l'équité,
Parmi les hauts conseils que les tombeaux nous livrent,
Il dise : Je le crois, voici la Vérité :

La Vérité, c'est vous, paix des plaines fécondes,
C'est vous, calme Justice au front lucide et pur,
C'est vous, divin Soleil, Penseur ailé du monde,
Qui, rompant vos liens, bondissez dans l'azur !...

§

M. Eugène Montfort s'inquiète, dans le **Figaro**, de l'augmentation nouvelle du prix des livres : il s'agit, écrit-il, de la pensée française, il s'agit pour notre pays de sa vie ou de sa mort :

Cela n'est pas douteux, en effet : ce qui existe *véritablement*, en France, c'est l'esprit. Sans son esprit, la France n'est plus rien. Certains peuples sont représentés par leur métallurgie, d'autres par leurs charbonnages ou par leur marine, ou par leur agriculture. Nous, Français, nous sommes représentés, d'abord, par notre esprit. Et c'est notre esprit qu'il faut nous efforcer de continuer à faire vivre, auquel il faut fournir tous les moyens de subsister.

Eh bien, l'esprit français — la culture française, la pensée française — court le plus grand danger. Et ce n'est pas seulement depuis aujourd'hui, depuis cette crise du livre. C'est depuis le jour, déjà éloigné, où le papier destiné à la fabrication des livres a commencé à augmenter. Car cette augmentation a été subite et formidable. Elle a atteint jusqu'à 600 pour 100 ! Et, depuis le jour de ce maximum effrayant, il n'y a eu que de légères baisses.

En voici les conséquences immédiates : arrêt complet de toute publication savante, disparition des livres de science et d'érudition, impossibilité pour un homme d'étude d'exprimer sa pensée. Place libre laissée à la science et à la culture allemandes.

On sait combien la science allemande possédait le prestige avant la guerre. Ce prestige, elle l'avait gagné, plus encore que par la qualité de ses savants, par l'organisation parfaite de sa librairie. On pouvait obtenir, en effet, sur n'importe quel point du globe, le livre allemand que l'on désirait. Et ce sont les commissionnaires allemands qui tenaient tout le marché de la librairie. Un éditeur m'a dit un jour : « *Avant la guerre, si un monsieur de Buenos-Aires ou de Rio avait envie de lire un livre de Barrès, c'est par Leipzig que je devais le lui envoyer !...* »

Nous étions donc, avant la guerre, singulièrement handicapés par les Allemands dans le domaine de la librairie, puisque nous avions besoin d'eux pour faire parvenir nos livres à l'étranger !... Mais, enfin, nous produisions, nous publiions. Il était difficile de nous lire, mais, tout de même, si l'on y tenait beaucoup, on pouvait y parvenir. Les livres étaient publiés. L'homme de science et l'érudit avaient exprimé leur pensée. Nous étions mal organisés pour la faire rayonner. Elle rayonnait tout de même parce qu'elle était belle et puissante.

Depuis la guerre, il n'en est plus ainsi ; les frais sont tellement élevés qu'on ne publie presque plus de livres savants. On patientait en se disant : « Quand la paix sera venue, on pourra recommencer. »

La paix est venue. Les livres qui devaient diminuer de prix vont augmenter. Le prix du papier étant toujours le même, le papier étranger restant à la porte...

Un de mes amis, Fernand Fleuret, a composé une édition définitive en trois volumes de Mathurin Régnier. C'est un monument d'érudition. C'est l'ouvrage le plus complet sur le sujet. Tous les textes du grand poète y figurent, toutes les variantes, toutes les remarques.

Voilà un ouvrage qui fait honneur à l'érudition française et qui serait accueilli avec un vif intérêt dans toutes les universités du monde. Il ne peut point paraître. On ignore quand il le pourra.

Je cite cet exemple que je connais. Chacun pourrait en donner d'autres. Il est certain que la quantité d'ouvrages, qui ont coûté le plus grand travail à nombre d'esprits remarquables et qui dorment dans les armoires parce qu'ils ne peuvent être imprimés à cause du prix élevé du papier, est considérable. Je dis que le tort porté à l'esprit français, à la pensée française, à notre influence, à notre rayonnement, est immense. Il est tout à fait urgent que le Gouvernement prenne des mesures.

Il suffirait au ministre du Commerce, insinue M. Montfort, de laisser importer librement, — *sans aucune taxe*, — le papier étranger.

Ou bien, que se passera-t-il ?

Ceci, je l'ai indiqué : d'abord, toute la librairie savante disparaîtra. Ensuite, pour la librairie littéraire, elle diminuera de plus en plus, le prix de sept francs étant trop élevé pour un volume de trois francs, lequel est imprimé souvent sur du vilain papier, avec des têtes de clou. La connaissance des classiques se perdra. Le goût de la lecture, qui avait augmenté pendant la guerre, découragé par les difficultés, s'éteindra peu à peu... Ce peuple sera définitivement et complètement voué au cinéma. Et l'on dira : « Voilà

les Français, ces gens qui autrefois étaient les plus spirituels de la terre !... »

Il y a une autre solution : elle est paradoxale et inadmissible.

Les Allemands, pratiques, voyant tout l'argent qu'il y a à gagner avec la librairie française et le parti lamentable que nous en tirons nous-mêmes, s'empareront de notre librairie...

Et les Allemands auraient gagné la guerre intellectuelle.

R. DE BURY.

THÉATRE

THÉATRE IDÉALISTE : *Les Epoux d'Heur-le-Port*, légende dramatique en trois actes, de M. Edouard Dujardin (5 juin). — ODÉON : *Conférence sur Guillaume Apollinaire*, par Mme Aurel. Poèmes de *Alcools*, de *Calligrammes*, premier acte des *Mamelles de Tirésias* (20 juin). — Représentation de M. Sébastien Voirol (30 juin). — THÉATRE DU PRÉ-CATELAN : *Sakountala*, pièce lyrique en 5 actes, de M. Alfred Mortier, d'après des poèmes indous (6 juillet). — Un mot.

M. Edouard Dujardin est un homme qui m'intéresse. Il a su mener de pair une vie fort active avec sa vie littéraire. Il y aurait à ce sujet un petit portrait curieux à écrire sur lui, un portrait véridique, dans lequel on le montrerait sous son double aspect. J'en ai parlé plus d'une fois avec Remy de Gourmont. J'entends bien qu'on me dit que la vie privée d'un écrivain ne regarde personne et qu'on doit se tenir à ses productions. Ce n'est pas mon avis. La vie privée d'un écrivain, à l'égal de son caractère, éclaire souvent son œuvre, l'explique en totalité ou en partie, la fait mieux comprendre quelquefois dans des détails qu'on aurait négligés, et est inséparable, selon moi, de son portrait moral complet. Il est vrai que j'entends parler des écrivains doublement intéressants, à des degrés divers, comme auteur et comme homme. C'est un cas rare à notre époque, où la plupart des écrivains ont fait de la littérature un métier, travaillent chaque jour à leurs livres comme un employé à son bureau et n'offrent, dans le privé, pas plus d'intérêt que ce dernier. J'imagine, en ce moment, la mine approbative de mon jeune et célèbre ami, le romancier Henri Bachelin, s'il lit ce qui précède. C'est un point sur lequel j'ai souvent discuté avec lui. Il ne peut admettre que s'occupant d'une œuvre littéraire on s'occupe en même temps de l'homme qui l'a écrite. Comme il est vif de langage, il ne traite pas moins cette façon de faire d'indiscrétion et même de malhonnêteté. J'ai beau lui parler de lui-même, ce qui devrait l'intéresser, il ne veut rien entendre. « Voyons, lui dis-je, mon cher Bachelin, prenons un exemple. Je vous connais, je sais sur vous quelques petites histoires amusantes, quelques traits de votre caractère, de vos mœurs, de votre façon de vivre, quelques petites choses pittoresques et singulières. Rien de déshonorant, d'ailleurs, rassurez-vous. Et je n'ajoute pas cela pour vous

en féliciter. Un peu de scandale m'intéresserait davantage et serait autrement piquant. Supposez que je fasse de la critique littéraire et que j'aie à parler d'un livre de vous. Vous pouvez en être sûr, mon premier soin serait certainement de raconter d'abord tout ce que je sais sur vous, de vous montrer dans le privé, de faire le portrait du bonhomme que vous êtes en dehors de vos livres, et vous avez beau dire non, je suis bien sûr que ceux qui les liraient ensuite y prendraient d'autant plus de plaisir ou d'intérêt qu'ils sauraient comment est et comment se comporte l'homme qui les a écrits. » Mais, je le répète, malgré ces amicales paroles, Henri Bachelin est irréductible. Il s'en va chaque fois en maugréant, me traitant à peu près de ramasseur de potins, et oubliant, ce qui est plus grave, que de grands critiques littéraires, que tout le monde connaît, n'ont pas procédé autrement que je viens de dire. Il en serait de même, pour l'intérêt qu'y prendrait le lecteur, en ce qui concerne M. Edouard Dujardin. Il n'a pas été seulement le fondateur de la *Revue Indépendante*, un wagnérien militant, un auteur dramatique notoire à l'époque du mouvement littéraire symboliste, le fondateur de la *Revue des Idées*, un esthéticien, un romancier et un poète et même un critique et un historien des questions religieuses. Il a été en même temps, à côté de tout cela, un homme d'affaires dans toute l'acception du mot. L'esprit le plus idéaliste, le plus spéculatif, s'est toujours trouvé associé chez lui au sens le plus pratique. Imaginez alors un portrait de M. Edouard Dujardin qui le montrerait en détails sous ce double aspect. Mon éminent ami Henri Bachelin crierait au scandale. N'empêche que ce pourrait être une chose curieuse. J'ajouterai que ce portrait se justifierait fort bien littérairement. Toutes les œuvres de M. Edouard Dujardin contiennent chacune, sous une forme idéalisée jusqu'à la légende, une part de confession, d'autobiographie, et pour qui le connaît et connaît sa vie, c'est un côté de lui qui s'exprime dans chacun de ses héros. Je ne connais pas dans son entier développement la première œuvre dramatique de M. Edouard Dujardin, *la Légende d'Antonia*. J'en ai entendu récemment un fragment, à un vendredi de l'Odéon. Cela m'a paru bien littéraire pour le théâtre, bien artificiel, sans rien pour émouvoir vraiment, d'un romanesque purement livresque. J'ai vu, il y a quelques années, une autre œuvre dramatique de lui : *Marthe et Marie*. C'est une fort belle chose, trop peu connue. Je voulais, à cette occasion, en rendant compte de cette pièce, écrire sur M. Edouard Dujardin, avec les petites choses que je sais, le portrait en question. En eût-il été content absolument ? Des gens qui le connaissent aussi m'ont dit que non. Ce contentement est d'ailleurs une question qui ne m'occupait pas le moins du monde. Cela m'aurait amusé d'écrire ce portrait. C'était suffisant. Je ne sais plus quoi m'en empêcha. Je

flânai. Je laissai passer le moment de l'excitation. Il me fallut ensuite m'occuper de rendre compte d'autres spectacles. Il n'y avait plus moyen. J'ai ainsi quelques chroniques qui m'eussent enchanté à écrire et que je n'ai pas écrites. Je me le dis quelquefois en me moquant de moi-même : ce que tu aurais fait de mieux est ce que tu n'as pas fait. Je me console ainsi de ma négligence, de mes mauvaises rêveries. Je me console également ainsi de ceci : que dans tout ce que j'ai écrit il n'y a pas une ligne qui me fasse plaisir de l'avoir écrite, sans que j'attache à cela, du reste, autrement d'importance. Ce n'est pas encore aujourd'hui que j'écrirai ce portrait de M. Edouard Dujardin. Au lieu de m'y exciter, sa dernière œuvre dramatique : **Les époux d'Heur-le-Port**, représentée par le Théâtre idéaliste, m'a complètement éteint. Je ne reviens pas qu'on puisse écrire de cette façon pour le théâtre, dans un pareil style de prières, fade et insupportable. Cela ne m'amuse pas à dire, mais enfin ce n'est que trop vrai. Ce n'est pas seulement la vie qui manque totalement à cette œuvre, c'est encore l'intérêt. Un sujet tout mince, tout moral, qui se traîne pendant trois actes, traité comme un acte de contrition, avec des personnages au même ton, dans leurs paroles comme dans leurs attitudes ! Quelle candeur il faut avoir pour écrire une pareille chose, quelle forme religieuse de l'esprit ! Elle serait même, cette candeur, un joli trait à noter pour le portrait de M. Edouard Dujardin.

Mme Aurel s'est fait une petite réputation, auprès de cinq ou six personnes, grâce à quelques effets de syntaxe dont elle est d'ailleurs sûrement bien innocente. La guerre l'aurait sans doute fait oublier complètement s'il ne lui était venu, à cette occasion, une idée que je crois bien qu'elle qualifia elle-même de génie. Cette idée fut d'organiser chez elle de petites séances littéraires commémoratives des jeunes écrivains morts comme soldats. On était là une douzaine. L'un faisait un petit discours sur le mort, l'autre récitait ou lisait des fragments de son œuvre. Tout le monde était ravi et le seul qui eût pu protester ne disait rien, pour la bonne raison qu'en cette matière comme en toute autre il n'avait plus voix au chapitre. Ces petites cérémonies, qui donnaient à son salon un petit air de cimetière littéraire, ont ajouté momentanément un certain éclat à la réputation de Mme Aurel, en lui méritant, dans l'intimité, de la part de ses admirateurs, ce surnom délicieux : *La Mère La Chaise*. Encouragée par ce succès, Mme Aurel a tenu récemment à agrandir le cadre de ses nécrologies en l'honneur de Guillaume Apollinaire. Elle a fait sur lui, à l'Odéon, une **Conférence** comme seule elle sait les faire, suivie de récitations de poèmes tirés d'*Alcools* et de *Calligrammes*. Elle nous a donné notamment sa définition de l'écrivain, telle, paraît-il, qu'elle la lui formula à lui-même. Cette définition est

courte, mais, comme on le dit de certaines plaisanteries : les plus courtes sont les meilleures. La voici : « *Vous* (Apollinaire) *représentez le garçonnisme intégral aggravé par les siècles.* » Pauvre Apollinaire ! Cher ami que je regretterai toujours ! Il était un homme charmant, un camarade exquis, un esprit délicieux, un vrai poète, sensible et subtil, un écrivain plein d'évocation, d'étrangeté et de merveilleux, un lettré dans le sens le plus curieux et le plus séduisant du mot. La malice, la finesse, l'ironie accomplies ! En entendant la définition rapportée plus haut je me suis rappelé combien de fois nous avons ri ensemble, lui et moi, de cette bonne Mme Aurel.

Connaissez-vous M. Sébastien Voirol ? Je crains bien que non. Moi, je le connais : j'ai l'amour des curiosités. Il me plaît beaucoup. Il a une si belle naïveté ! A moins qu'il se joue du monde, qu'il n'y ait là qu'une feinte, et que, sous son air simple, il ne soit très malin ? Pourtant, cela m'étonnerait. Il a publié autrefois un roman : *La Sandale aux larmes.* Vous ne le connaissez pas non plus ? Moi je le connais, pour la même raison que plus haut. *La Sandale aux larmes !* Voilà un livre ! Il fallait beaucoup de courage pour l'écrire. Pour le lire, c'est de l'héroïsme qu'il faut. Depuis, M. Sébastien Voirol s'est mis à la poésie, je veux dire au *Simultanéisme.* Il compose de ces poèmes à plusieurs voix, qu'autant de personnages récitent en parlant tous à la fois. C'est un genre de poésie, malgré cela, qui n'a pas encore fait beaucoup de bruit dans le monde. Je croyais M. Sébastien Voirol décidément plongé dans cette poésie babélique, quand j'ai reçu de lui, dernièrement, sa carte de visite, portant une invitation pour une représentation qu'il donnait et à laquelle, à mon grand regret, je n'ai pu me rendre. Cette invitation était contenue dans une enveloppe portant l'en-tête : THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA. On juge de ma surprise. M. Sébastien Voirol à l'Opéra ? Après avoir été romancier, puis poète, serait-il devenu chanteur ? A moins qu'il ne danse, peut-être ? Attendons la suite. Ce diable d'homme n'a sans doute pas fini de nous étonner. Vous ai-je dit qu'il est Suédois, par-dessus le marché ? Il finira un jour par faire parler de lui. J'aurai le mérite, alors, d'avoir été le premier à commencer sa réputation.

On ne peut aller voir toutes les grandes choses théâtrales qui se donnent de nos jours. Même un zèle comme le mien n'y suffirait pas. M. Alfred Mortier, qui s'est fait connaître comme un auteur tragique... au moins dans les intentions, a fait jouer, un de ces derniers dimanches, au Théâtre du Pré-Catelan, une version à lui de **Sakountala**. M. Louis Richard-Mounet, un jeune auteur dramatique, et pour moi le modèle du genre, en ce sens qu'on ne jouera certainement jamais aucune de ses pièces, a bien voulu aller l'entendre à ma place. Son écriture est difficile à lire et je n'ai pas pu bien voir, sur son manuscrit, ce qu'il dit du nouveau chef-d'œuvre de M. Alfred Mor-

tier. J'ai cru démêler cependant qu'il n'en fait pas de grands éloges. Mettez cela sur le compte de la jalousie.

« M. Alfred Mortier a cru devoir emprunter aux vieux poètes indous la matière d'une œuvre nouvelle. Compilateur attentif, il a soumis aux règles de la tragédie classique l'aventure de Sakountala et du roi Douchmanta. Il l'a rajeunie aussi, du moins au dénouement. Nul n'ignore que Sakountala tombe inerte aux pieds du Roi quand celui-ci l'accuse d'infidélité. Elle ressuscite ensuite pour leur félicité commune. Or, la résurrection des morts n'étant plus de mode, une explication rationnelle de ce miracle devenait indispensable. M. Mortier l'a découverte dans les phénomènes de l'hypnotisme à distance, dont un sage indou expose les théories au Roi éberlué. Voilà qui est déjà bien. La réalisation scénique de l'ouvrage ne laisse pas, elle aussi, d'être fort paradoxale. Elle eut lieu au Théâtre de Verdure du Pré-Catelan. Et l'on vit parmi les feuillages du Bois de Boulogne — vainement attribués au lotus ou au manguier par le texte — se mouvoir des personnages de carnaval tant le contraste était rude entre leurs oripeaux de théâtre et la nature qui les entourait.

« Malheureux interprètes, combien je vous loue pour avoir supporté sans faiblir, et pendant cinq actes, un si lourd ridicule ! Il y avait, à la gauche du spectateur, et sur le terre-plein qui forme la scène, une toile peinte, appuyée contre un mince tronc d'arbre. Elle figurait une modeste cabane et ses ocres étaient, parmi les verdures, d'un pitoyable effet. C'est de derrière elle que ses interprètes tirèrent M. Mortier pour le présenter au public. Son air malheureux et confus valaient à eux seuls bien des excuses. »

Je vous rapporterai cette fois-ci **un mot** qui m'a été dit à moi-même et qui me plaît assez. Un vieil homme disait devant moi, il y a quelques jours, qu'on devrait ne s'attacher à rien, qu'on n'a le temps de jouir de rien, que la vie est trop courte. « Mais pourquoi, alors, vous êtes-vous marié ? » lui dis-je. « Pour qu'elle paraisse plus longue ! » me répondit-il.

MAURICE BOISSARD.

ART

Exposition des 2e et 3e groupes (galerie Druet). — Exposition *Henri Matisse* (galerie Bernheim-Jeune). — Exposition *René Piot* (musée des Arts Décoratifs). — Exposisition Verhoeven (galerie Weill). — Exposition *G. Agutte* (*Madame Marcel Sembat*). (Galerie Bernheim jeune.) — Exposition *Henri Dahem* (galerie Georges Petit. — Exposition *Grandjouan* (galerie Nunés et Fiquet). — Exposition *Picasso* (galerie de l'Effort Moderne). — Exposition E. Charmy (galerie Pesson). — Exposition Asselin, Segonzac, Tristan Klingsor (galerie Branger).

La fin de la saison picturale a été très chargée et d'un intérêt multiple. Chez Druet on a pu admirer de très fines statuettes enfan-

tines, d'un art très libre, d'Albert **Marque**, des *terres vernissées* dont l'ornementation offrait ce pittoresque classique à la fois et neuf qui est la marque de **Metthey**; des statuettes de danseuses, d'une grâce légère et très moderne, de Mlle **Anna Bass**, œuvres très équilibrées, toutes disposées pour les grandissements de volume qui en augmenteraient l'intérêt, parées d'une grâce décorative qui les destine, en petit format, à l'ornement bien choisi des vitrines. M. **Charles Guérin** n'a rien fait de plus solide que cette *Italienne au Tambourin*, qu'il a entourée de transcriptions, de beaux jardins où défilent de sveltes silhouettes de femmes bien parées. Autour de son Christ, M. **Desvallières** montre de petites esquisses de large style, visions héroïques et hagiographiques. M. **Paul Flandrin**, dans des *Danseuses*, affirme l'aboutissement de patientes recherches, simplifie moins, exprime davantage et avec éclat. Un *Paris sous la neige* de **Madame Marval** apparaît très complet, très émouvant, avec plus de solidité que n'en dénotaient les œuvres antérieures de cette artiste. M. **Dunoyer de Segonzac** dessine admirablement et met en place des colorations un peu sombres, mais puissantes. L'effort très varié de M. **Henri Moreau** mérite tout intérêt. M. Jacques **Baignières** éparpille un carnet de notes à l'aquarelle, paysages d'Orient, aspects de villes syriennes du plus délicat sentiment. M. **Albert Marquet** a décrit des ensoleillements sur de beaux jardins, des visions de Méditerranée, ouvert de larges fenêtres dans des horizons de lumière dorée.

M. **Henry Ottmann** a de la grâce nerveuse et diaprée, M. **Othon Friesz** sur les quatre feuilles d'un paravent a écrit une symphonie de nature en belles et claires sonorités. M. **Jean Puy** demeure, en ses études de femmes un artiste très fin. Il y a de la verve et de la vie dans les études de M. **Léon Lehmann**. Les jardins de M. **Francis Jourdain** sont toujours de très agréables bouquets colorés, avec une jolie audace dans les accords de ton et d'une fantaisie très libre. **Henri Matisse** a groupé chez Bernheim-Jeune une quarantaine de ses œuvres les plus récentes, et cette exposition est significative au plus haut point. Les plus anciennes de ces toiles datent de 1914; les plus récentes ont été peintes cet hiver. Ce sont, à Nice, des plages, des bouquets, des intérieurs baignés de lumière. L'art de M. Henri Matisse s'est épuré jusqu'à une extrême simplicité : le frisson léger qui parcourt ses paysages, le calme qui décore les harmonies de ses intérieurs résultent d'un art parfait en des synthèses robustes. Des nus, des portraits émane une impression de vie tranquille, de repos méditatif, une sorte de musique statique, une impression de profondeur qui procède de la forte construction et d'une adresse infinie dans une simplification qui n'oublie rien d'essentiel ou d'émouvant.

§

Dans l'œuvre érudite et artiste de M. **René Piot** les pages les plus connues sont celles où il a prodigué, décorativement, et dans le but précis d'une mise en milieu théâtral ou de la création d'un costume, les dons les plus rares d'un coloriste instruit et épris d'arabesques rares. Ces évocations du Palais de Han, le décor d'orage auprès de la rude masse du palais Hérodien qu'il conçut pour la Salomé de Florent Schmitt sont de la plus haute tendance et d'une belle réalisation. Après avoir étudié dans des toiles, où le scrupule d'un primitif à rendre les figures n'altère point la largeur de transcription des paysages, tout le labeur, la souffrance des soldats dans les tranchées, M. René Piot résume l'idée de la Victoire et les élans d'apothéose dans des tableaux où le soldat stylisé dans son uniforme bleu horizon se transfigure en héros de légende par la noblesse des mouvements sur des fonds embrasés des feux de la guerre.

§

M. Verhoeven est un chercheur très doué. Il a rapporté d'Espagne et d'Orient de très pittoresques évocations : danseuses d'or mat et parées de draperies vertes et bleues, dentellières ou tisserandes aux traits de tziganes, beautés exotiques d'un hiératisme sans geste.

Ses tableaux de fleurs offrent une grande suavité de couleurs. Il raite le paysage d'Ile-de-France comme une tapisserie mobile et bien ordonnée, où la lumière sertit les feuilles d'arbres, comme des émaux rares, de coulées d'or vert ou orangé. Parmi ces peinture- astueuses quelques aquarelles ou quelques pastels apportent des noations prestes et légères de paysages vrais, des allures vives et spirituelles de femme, un sens aigu de la vie et de la beauté et de 'atour moderne. Cette exposition affirme très vivement le talent de M. Verhoeven.

§

Mme Agutte (**Mme Marcel Sembat**) s'est créé un procédé par l'utilisation, comme substrat de ses peintures, des plaques de fibro-iment. Cela donne à ses œuvres des aspects de fresque très cohé-ents à son faire volontaire, à la rigueur de son dessin, à la simplicité d'harmonies, rares parfois, contrastées et audacieuses, auxquelles elle se plaît. Le sens moderne se retrouve par la vérité du dessin et a simplicité de la ligne, dans une ornementation polychrome des fonds où s'affirme le goût de la couleur luxueuse et profonde des tapis ou des châles d'Orient. Les nus sont pris dans des cambrures hardies, dans des repos tourmentés, et la ligne en est pure et classique. Des portraits singulièrement expressifs, aux yeux remplis de vie profonde, donnent les bustes des modèles, ou les surprennent en toute leur stature, dans une allure familière.

De nombreuses notations à l'aquarelle font surgir des décors très variés ; arbres sévères des Alpes, pins parasols près de la mer bleue, fuite glauque du Rhin près des ponts de Bâle, arborescences dorées près des eaux dormantes presque, dans le jardin de la ville, à Bordeaux, toute une série bien localisée d'impressions esthétiquement retracées, sous des lumières diverses. Mme Agutte expose aussi des sculptures, dont un beau portrait de Mme Malvy, et une grande statuette, la *Femme appuyée*, d'une grande pureté de ligne, dans la hardiesse de son mouvement.

§

M. Henri Duhem a groupé les notes les plus précieuses sur Douai, où l'enferma la guerre, au cours de l'occupation allemande ; il en a aussi célébré la délivrance ; c'est très différent de l'art habituel de M. Henri Duhem, rêveur réfléchi, expert à noter les mélancolies lumineuses et les fins crépuscules du Nord. Il a voulu rendre un pieux hommage à l'âme endolorie du sol natal. Il l'a fait en notations rapides et pittoresques, s'arrêtant aux ruines et aux tristesses, décrivant sobrement l'aspect de l'envahisseur, le défilé de la garde impériale devant Guillaume II, et réunit dans cette série à la valeur esthétique l'intérêt documentaire.

§

Une importante évocation des danses et des gestes d'Isadora Duncan, des mouvements rythmiques qu'elle ordonne, des aspects décoratifs, des vues colorées, sincères et émouvantes de Venise composent l'exposition de **M. Granjouan**, artiste nerveux et rare, très épris et très empreint de littérature, faisant à la littérature une large place en son art, mais avec les moyens les plus appropriés et maniés très habilement par une main experte à l'art plastique et par un esprit riche en hardiesses neuves.

§

M. Pablo Picasso est, de l'avis même de ceux qui résistent à ses théories et n'éprouvent point, devant ses géométries, une sensation esthétique, un artiste puissant, et ce serait un tort que de lui reprocher d'avoir cherché un terrain nouveau et d'avoir voulu doter la peinture d'une émotion de pensée. Mais si l'on rapproche, par le souvenir ; l'Arlequin dont M. Picasso veut nous donner, à cette exposition l'analyse tout à la fois et la synthèse (on est tenté de dire le démontage matériel et l'impression psychique) d'un ancien Arlequin qu'il peignit, tout diapré de reflets justes, étincelants et solides, on regrette qu'il n'en soit pas demeuré à son ancienne maîtrise et qu'il ait franchi ce degré de la plastique où il était expressif et puissant, pour tenter une forme nouvelle où nous ne retrouverons pas l'impression d'ensemble nécessaire à l'œuvre picturale. Avoir montré de belles œuvres parfaitement intelligibles, c'est donner un gage en faveur de

sa tentative nouvelle, et la critique est alors toute disposée devant l'œuvre récente à se donner tort si elle ne comprend pas la beauté inconnue. C'est dans cet esprit que, sensible à la joliesse, à l'harmonie de maints détails colorés, j'avoue ne pas percevoir la beauté de l'art actuel de M. Picasso. Théoriquement et le suivant sur le terrain de l'esthétique scientifique, je crains qu'il ne fasse fausse route. Excellente comme instrument de critique, utilisable s'il s'agit de varier les formes décoratives pour des tapis, pour des mosaïques, pour des revêtements harmonieux des surfaces, l'esthétique scientifique n'est point susceptible de créer de la beauté. Rien d'ailleurs de plus séduisant, comme recherche de la création de la beauté plastique ou du moins de l'impression de la beauté plastique, par la suggestion et l'appel à la mémoire, dans les yeux et le cerveau de l'amateur d'art.

Quelquefois, aux expositions cubistes, partiellement, par un détail, la transposition apparaît possible, presque réalisée ; l'ensemble n'y est pas. Ce qui ne veut pas dire que la tentative soit forcément vouée à l'échec ; on se demande pourtant, quand des artistes de la valeur de M. Picasso n'ont pas encore résolu ce problème, si les réalisations viendront. L'effort est beau en lui-même, comme tout effort vers le neuf ou vers une vérité encore plus lointaine.

§

Mlle Charmy a de la force, de la simplicité, un amour évident de son art, une violence curieuse, de la vérité dans l'étude des physionomies, quelque chose d'âpre et presque d'inspiré dans ses études de femmes. Il y manque de l'harmonie ; ses paysages sont larges mais sommaires.

§

A la galerie Branger on a pu voir de bonnes études de **M. Maurice Asselin** ; des aquarelles solides et transparentes ; de beaux dessins de M. **Dunoyer de Segonzac** ; une importante série de M. **Tristan Klingsor**, aussi sobre et serré dans sa peinture qu'il est preste et varié dans ses poèmes. C'est de l'observation méticuleuse, une discipline sévère devant la nature, une recherche très différente de celles qui marquent son œuvre d'écrivain, un effort très harmonieux dans la gamme où il est s'enferme.

GUSTAVE KAHN.

LETTRES NÉO-GRECQUES

A. D. Karadimitrès : *Les Evénements politiques et la Nature*, Paris. — La transformation du Philhellénisme. — Sotiris Skipis : *Mikri Peripati ;* Lembessis, Paris. — Sotiris Skipis : *Apollonion Asma* : Grammata, Alexandrie. — M. Malacassis : *Asphodeli;* Athènes. — Memento.

L'Hellénisme vit des heures fiévreuses. Le problème de sa rédemption intégrale est posé, et il ne s'est jamais présenté de conditions

plus favorables à la réalisation de ses vœux séculaires. Ces vœux, au reste, n'ont rien qui ne soit conforme aux plus pures suggestions de la justice et de la morale des peuples, puisqu'il s'agit pour les Grecs d'obtenir la libre disposition d'eux-mêmes partout où leur race vit en masses compactes. Invoquant, à ce propos, un principe de solidarité universelle représenté par les lois de la Nature, M. A. D. Karadimitrès, dans son ingénieuse étude sur **Les Evénements politiques et la Nature**, met en garde les hommes d'Etat de notre époque contre le mortel péril qu'il y aurait pour l'Europe à méconnaître une fois de plus les droits de l'Hellénisme. Pour lui, l'Hellénisme est une force idéo-dynamique en plein épanouissement ; à cette force Grecs d'origine et Grecs de sentiments apportent inconsciemment, par leurs actes, par leurs paroles et par leurs pensées, des moyens d'action. Il faut donc compter avec elle.

M. Karadimitrès nous invite à méditer longuement sur le sort commun de tous les conquérants, y compris les Romains eux-mêmes. Il invoque ici l'intervention de facteurs biologiques, qui favorisent la résistance de l'indigène et la résurrection du type ethnique initial, à travers les métissages plus ou moins violents. Et il s'insurge opportunément contre la théorie soutenue récemment à la Société de Sociologie, à savoir que la conquête pourrait devenir un droit quand le conquérant peut répondre aux trois desiderata suivants : 1°) posséder une civilisation supérieure à celle du vaincu ; 2°) pouvoir assimiler ce dernier ; 3°) traiter ses nouveaux sujets d'une manière équitable et humaine. Et M. Karadimitrès annonce que les diplomates devront se résigner bientôt à la libération de l'Epire du Nord, de l'Etat autonome du Pont-Euxin, de la Thrace, de l'Asie-Mineure grecque, de Constantinople, du Dodécanèse. A ce prix seulement la paix du monde pourra trouver quelque stabilité.

M. Karadimitrès n'est pas tendre pour les hommes politiques, que l'orgueil aveugle la plupart du temps et qui, incapables de s'arrêter devant des scrupules de morale ou de droit, déchaînent, à la faveur d'un faux opportunisme, les pires calamités.

Or, la Nature est implacable, et la morale est imposée par les lois de la Nature. M. Venizélos ne pouvait donc être fondé naguère à renoncer à Constantinople. Nous ne suivrons pas M. Karadimitrès sur ce terrain plutôt brûlant, et nous nous contenterons d'affirmer une fois de plus la nécessité de restituer Constantinople à ses propriétaires naturels, les Grecs, quel que soit le statut politique que l'on imagine. Nous appellerons toutefois l'attention sur un fait important : c'est que l'Hellénisme, pour accéder aux réalisations de l'heure présente, eut besoin d'accepter l'idée *d'unité ethnique sur l'unité de territoire* d'accord avec l'unité de langue, sans égard désormais pour la souveraineté du culte orthodoxe. Or, à Constanti-

nople siège toujours le Patriarche œcuménique, et la constitution démocratique des Etats modernes exclut la reconnaissance des religions d'Etat. Il est vrai que l'on invoque maintenant ce principe en faveur du maintien des Turcs sur le Bosphore, par crainte du péril islamique aux Indes et en Afrique. Aberration singulière. Il y a un nationalisme intégral qui est en marche dans le monde et qui est en passe d'effriter tous les empires les uns après les autres, quitte à fournir les bases de fédérations futures, dictées par la compréhension réciproque des intérêts moraux et économiques. A ce titre, la Grèce, puissance méditerranéenne au premier chef, sentira de plus en plus vivement les liens de solidarité qui l'attachent à la France et à l'Angleterre, et, comme le dit excellemment M. Charles Frégier dans son étude sur **La transformation du Philhellénisme**, parue aux *Etudes franco-grecques :*

Non seulement le Grec est plus susceptible que nul autre Oriental de s'assimiler les idées françaises et de contribuer à leur diffusion, mais encore, du seul fait de la parenté intellectuelle des deux peuples et de leur similitude d'aspirations, une région hellénisée est une région à demi gagnée à ce qui constitue l'essentiel de la culture française et représente un terrain particulièrement propice à son développement.

Nous ajouterons pour notre part que la culture française est apte plus que toute autre à renforcer l'Hellénisme partout où il entre en lutte avec des forces hostiles. Aussi bien, croyons-nous pouvoir avancer que, chez les écrivains et poètes néo-grecs, le retour aux pures formes helléniques est d'autant mieux conscient que ces écrivains et poètes ont puisé chez nous davantage leurs méthodes d'art et de pensée. Ce n'est pas à dire pour cela que nous songions à ravaler le talent de ceux d'entre les modernes Hellènes qui sont allés compléter leurs études en Allemagne ou qui ont subi l'ascendant de la pensée germanique. Si l'Allemagne impériale fut presque invariablement hostile à la réalisation des vœux politiques de l'Hellénisme, il y eut dans ses universités de grandes figures scientifiques, qui, du côté linguistique, favorisèrent l'émancipation des esprits en Grèce, et vinrent apporter des arguments de poids à la thèse soutenue par les partisans du démotique.

C'est pourquoi aujourd'hui, en France, nous avons le devoir de prêter une attention particulière à l'œuvre scientifique et littéraire de Jean Psichari ; c'est pourquoi, en même temps, il convient que l'étude du grec moderne vienne compléter, dans quelques-uns de nos lycées, celle du grec ancien. Pourquoi même, dans l'élaboration de certains programmes préparant à certaines carrières commerciales ou spéculatives ne ferait-on pas figurer côte à côte l'enseignement du néo-grec et de l'italien ? A titre purement littéraire il deviendrait ainsi plus facile d'apprécier la justesse d'une réflexion de Sotiris Skipis

aux pages de ses **Petits Promenoirs**, qui abondent en aperçus singulièrement profonds et saisissants :

Si la Grèce possède aujourd'hui une littérature, ne la doit-elle pas en grande partie aux Heptanésiens ?

Et l'on sait que les Iles Ioniennes, aussi bien que la Crète du *Sacrifice d'Abraham*, de *l'Erophile* et de *l'Erotocritos*, ont été fécondées par l'influence italienne. Il est arrivé aussi que l'Italie peut soustraire à l'Hellénisme telles de ses plus hautes valeurs. Il suffit de citer à ce propos Hugo Foscolo. Et Solomos avait commencé de suivre le même chemin, quand lui vint la révélation d'une autre voie mieux conforme aux destins de sa race. Le geste de Solomos fut éminemment fécond : il marqua pour l'Hellénisme la nécessité impérieuse de se retrouver lui-même ; car, ainsi que l'énonce excellemment encore Sotiris Skipis dans ses *Pensées d'une autre époque*, le Poète doit spontanément découvrir sa propre loi :

Sois sincère et vrai. Ce que les gens du passé ont pu faire, ils l'ont fait pour leur compte. Travaille pour ton compte. Ne deviens pas un employé de l'art. Apprends la manière d'être un maître.

A ce titre, il n'est pas de meilleur exemple à proposer aux Hellènes d'aujourd'hui que celui d'André Chénier. C'est pourquoi sans doute le Gouvernement grec veut inaugurer au printemps prochain, dans le palais de l'Académie d'Athènes, un buste du poète exécuté par le sculpteur Bourdelle dans un bloc de marbre pentélique.

Et pourquoi un jour, à côté de l'effigie d'André Chénier, ne placerait-on pas celle de Jean Moréas, qui, en français, ne cessa jamais d'œuvrer avec le plus pur sentiment grec ? Il semble même qu'il ait choisi notre langue pour mieux échapper aux querelles byzantines qui divisaient les lettrés de son pays.

Un peu de nostalgie, l'atmosphère de France et le prestige de fiers modèles, découverts au long d'une tradition millénaire qui va d'Hésiode à Moréas, ont ainsi permis au poète du **Chant apollinien** de parvenir à la véritable maîtrise et d'exprimer toute sa personnalité conformément au pur génie de sa race, qui ne sait créer que dans la lumière. Ayant définitivement secoué les brumeuses influences plus ou moins directement issues de Germanie, dont s'accommoda jusqu'aujourd'hui le romantisme attardé de certains, et qui imprégnaient même les débuts du Symbolisme, à ne citer que Cambyssis et Vassilikos, M. Sotiris Skipis dit le charme du ciel grec, de la vie grecque. Il unit le présent au passé dans une aspiration d'avenir rayonnant, et ce que le cœur lui suggère ne nous est proposé qu'à travers le prisme de la raison. Les yeux fidèlement tournés vers les montagnes de son Epire ancestrale, l'âme toute imbue d'idylliques souvenirs, le poète s'astreint à enfermer en de courtes pièces, uniformé-

ment composées de seize vers, le développement lyrique d'une émotion personnelle. Ainsi faisaient Ronsard et Moréas, le Moréas des *Stances*.

Nous sommes aussi loin que possible ici des vains effets de rhétorique et de l'art des Parnassiens.

Sentant tout ce qu'il pouvait y avoir d'incomplet, au point de vue grec, dans l'œuvre d'un poète comme M. Aristomède Provélényos, l'auteur inspiré des *Harmonies automnales* d'où tout effort semble absent, M. Skipis s'était mis de bonne heure à l'école de Kalvos et de l'antiquité. Puis il vient à Paris, s'installe en Provence. Ainsi son beau talent put conquérir peu à peu la plénitude, qu'une mort prématurée refusa à son ami Spilios Passayannis si merveilleusement doué.

Simplicité, clarté même, telles sont également les qualités qui distinguent la poésie de Miltiade Malakassis, qui, après *Les Débris*, *Les Destins*, *Heures*, vient de publier **Asphodèles**. Poète au souffle court, Malakassis se devait à lui-même de cultiver un art sobre et délicat et, parmi ceux que mit en vedette, aux environs de 1899, la vaillante *Techni* (Spilios Passayannis en était), il n'est personne qui ait plus fidèlement tenu ses promesses, par l'union toujours plus étroite de la forme et de la pensée. Chez lui, le vers et le sentiment sont inséparables, dit Rigas Golphis. Rien n'est plus exact. Un véritable Hellène, au reste, ne saurait concevoir l'âme sans la chair.

Un brin d'amertume et de mélancolie devant la vanité des choses donne à son vers une saveur particulière. Né à Missolonghi, son existence s'est écoulée au sein des villes, et ce sont les sentiments de l'homme des cités qu'il excelle à traduire. En même temps, Malakassis fut, dès ses débuts, l'un des plus valeureux champions du démotique.

Il nous resterait à étudier ici *Les Hors-saison* du grand maître de la poésie néo-grecque contemporaine, Costis Palamas ; mais la portée de cette œuvre, la lumière qui en émane à travers certaines obscurités issues de dons trop abondants, les réflexions qu'elle appelle au regard de l'Hellénisme et de l'art en général nous obligent à lui consacrer autre chose qu'une brève mention. Quoi qu'on dise, Palamas demeure, avec Solomos et Valaoritis, l'un des sommets de la poésie nouvelle en Grèce. Lui aussi a puisé largement dans la culture française de quoi alimenter ce que j'appellerai son *européisme*.

MEMENTO. — Aux éditions *Apouanôn* d'Alexandrie, MM. Vrissimitsakis, Malanos, Santorinios, Alitis, dans une élégante plaquette, analysent l'œuvre ardente et diverse du poète Petros Magnis, l'auteur des *Pages rouges* et de *Marie-Magdeleine*. Quand il nous sera loisible de revenir sur le mouvement littéraire alexandrin, nous devrons nous arrêter sur l'œuvre de

poètes comme Kavaphis et Petros Magnis, d'écrivains dramatiques comme M. Valsa, l'auteur averti d'*Ames douloureuses.*

Signalons l'apparition d'une nouvelle œuvre poétique et académique de Stratigis : *Ti lene ta kymata,* des *Tragoudia tis phylakis* de Lambergis, des *Tragoudia tou kalou kairou* de Zervos, des *Gyrismi* de Philyras ; de *Pros ti Niki,* de Baraclis, où passe le frisson de la guerre. *Sto Skotadi,* histoire d'une pécheresse, par Iliopoulos, dénonce des qualités de conteur alerte, qui sont déjà plus que des promesses ; *I philia* de Klendiropoulos (Editions *Grammata*) est une étude ingénieuse et pleine de références ethniques sur l'amitié et la camaraderie. *I Légoméni Rhodialhi anguia plastiki,* de M. Nomikos, est une fort instructive étude sur la poterie dans l'île grecque de Rhodes.

L'activité s'accentue en Grèce du côté des revues littéraires d'avant-garde. Citons *I Lyra* où collaborent Sikélianos et Petroula Psiloritis ; *Pyrsos* où se retrouvent les noms de Jean Pergialitis, Rigas Golphis, Costas Paroritis, Voutiéridis, Tangopoulos, sans oublier Palamas père et fils ; *I Nei,* avec Cléon Paraskhos, K. Ouranis, Cokinakis. En tête de ligne marche le vaillant *Noumas,* politique, littéraire et social, enfin ressuscité. Son action en faveur du démotique intégral fut immense, et nous ne serions point surpris de voir grandir son importance rapidement. Nous y retrouvons avec joie Paulos Nirvânas et Rigas Golphis, l'un essayiste délicat, l'autre critique pénétrant et sûr.

DEMÉTRIUS ASTÉRIOTIS.

LETTRES LATINES

Janus. — Il est nécessaire que les habitants des divers pays puissent facilement communiquer entre eux, par l'écrit et par la parole : on s'en convainc à tout moment, et le temps n'est pas loin, sans doute, où l'homme qui ne voudra pas vivre en sauvage devra savoir deux langues, la sienne et celle qui aura été choisie pour les rapports internationaux. Une pareille hypothèse ne sera pas jugée téméraire en des jours où la renaissance des petites nations rend leur dignité à des langues qui n'étaient plus que des patois.

Quelle sera la langue internationale ? Il semble, pour mille raisons, bonnes ou mauvaises, qu'aucune langue vivante, si répandue soit-elle, ne doive prétendre à cet honneur. Comment, dès lors, résoudre le problème ?

Les uns ont imaginé des langues nouvelles, le volapuk, l'esperanto, l'ido. La solution manque d'élégance : jamais un poète, un savant, un artiste n'aura plaisir à user d'une langue artificielle. En outre, celui qui l'aura apprise n'aura point accrû sa culture générale. Gardons-nous pourtant de railler les inventeurs qui se sont appliqués à une tâche ingrate. Souvent, ils ont fait preuve d'ingéniosité, et les derniers venus ont su éviter des fautes qu'avaient commises leurs prédécesseurs : l'ido vaut beaucoup mieux que le volapuk.

Les autres se sont rappelé que, pendant longtemps, le latin avait, en somme, servi de langue universelle : pourquoi, si l'on veut aujourd'hui une langue universelle, ne pas revenir au latin ? La solution a, certes, de quoi séduire. Remy de Gourmont, si je ne me trompe, en était partisan, et je serais étonné qu'elle ne fût pas au gré d'Anatole France. A coup sûr, elle ne manque pas d'élégance, et même le premier défaut n'en serait-il pas d'être trop élégante ? Le latin n'est pas une langue simple. Les formes complexes de la déclinaison et de la conjugaison en rendent la pratique difficile ; l'absence de l'article n'y permet pas l'expression de certaines nuances. Ne faudrait-il pas, pour l'adapter aux besoins de la vie contemporaine, lui faire subir des modifications excessives, et qui le dénatureraient ?

Ces objections — et d'autres — n'émeuvent pas ceux qui veulent restituer au latin toute sa gloire. Un groupe d'écrivains érudits a estimé l'heure propice à une campagne nouvelle en sa faveur. Ils ont fondé une revue, *Janus, universalis latini revista*, et, aux calendes de juillet, ils en ont publié le premier numéro.

La devise *Ante retroque* nous dit pourquoi ils ont choisi comme titre le nom du dieu au double visage. Ils regardent vers l'avenir, et ils y voient, pour une langue qu'ils cultivent et qu'ils aiment, une jeunesse nouvelle ; mais ils ne perdent pas de vue un illustre passé, où ils trouvent la raison d'avoir foi en l'œuvre qu'ils tentent.

Janus a pour directeurs MM. André Lambert et Georges Aubault de la Haulte-Chambre. M. Aubault de la Haulte-Chambre a maintes fois déjà témoigné la plus délicate érudition. Il met la meilleure grâce du monde à nous dire aujourd'hui où tendent ses collaborateurs et lui. C'est surtout pour les travaux scientifiques qu'ils voudraient que, dans tous les pays, on employât le latin : comme dans *Janus*, on se servirait d'une langue facile, proche du latin médiéval, mais d'une syntaxe toujours correcte. Aussi, sans délaisser le latin classique, les auteurs de *Janus* comptent reproduire, en grand nombre, les textes du moyen âge. Ils rendront service : ces textes, en effet, sont trop peu connus, et ceux qui en sont curieux ne savent souvent où les trouver.

Après l'agréable préface de M. Aubault de la Haulte-Chambre nous lisons dans *Janus* divers morceaux, anciens ou modernes, inédits ou non, heureusement choisis : l'épître de Pline sur la mort prématurée de C. Fannius, une lettre qu'en 1607 M. de Bongars écrivait à un ami, une prose de M. Pierre Pacary à la gloire de Jeanne d'Arc, un fragment sur la vie de saint Siméon, un poème d'amour et de printemps, des strophes à la Vierge. M. André Lambert donne une notice émue sur l'aquafortiste R. P. Grouiller. De M. Georges Aubault de la Haulte-Chambre nous goûtons une épitaphe dédiée à

la mémoire d'un ami : ferme et concise, comme il sied, elle est dans la meilleure tradition.

La présentation typographique de la revue est fort belle. Les bibliophiles garderont précieusement les numéros de *Janus*. Ils seront illustrés, et les directeurs en veulent bannir toutes les reproductions obtenues par des procédés mécaniques. Dans le numéro publié aux calendes de juillet on voit avec plaisir des eaux-fortes parisiennes de R. P. Grouiller, ainsi que des bois et des eaux-fortes de M. André Lambert : il reconstitue d'une manière charmante les modes qui plaisaient aux dames de Rome ou d'Athènes.

Le latin redeviendra-t-il la langue universelle ? Nul n'oserait l'affirmer, mais les auteurs de *Janus* mettent au travail une vraie sagesse et une rare bonne volonté. Souhaitons que la fortune leur soit favorable !

Non videbis in atrio nostro scriptum : Cave canem, sed pica affabilis tibi dicet : Ave, dit *Janus* au lecteur par la voix de M. Aubault de la Haulte-Chambre. Qu'il nous permette de lui répondre :

Salve. Vita tibi semper sit prospera, Jane.
Ecce favens puero carmina Musa canit.

A.-FERDINAND HEROLD.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Prince P. M. Volkonsky : *The Volunteer Army of Alexeiev and Denikine*, Londres, 6 d. — A. Tyrkova-Williams : *Why Soviet Russia is starving*, Londres, 6 d. — Dr Harold Williams : *The Spirit of the russian revolution*, Londres, 6 d. — Bokanowski : *Projet de résolution*, Chambre des députés, session de 1919, n° 6300. — G. Bousquet : *Bulgaria, a lecture before the Sociological Society in Paris, March 14, 1917*, Sofia-Paskaleff, 1 p. — Conseil national central de la Dobroudja : *Mémoire des représentants de la Dobroudja, 1917-1918*, 1 p. N. S. Derjavine : *Les rapports bulgaro-serbes et la question macédonienne*, Lausanne, Librairie des Nationalités, 3 fr. — A. Forel : *Pour le peuple bulgare*, Berne, P. Haupt, s. d. — A. Ischirkoff : *La Macédoine et la Constitution de l'Exarchat bulgare* (1830 à 1897), Lausanne, Librairie des Nationalités, s. p. — A. Ischirkoff : *Le Nom de Bulgarie*, Lausanne, Librairie des Nationalités, s. p. — J. Ivanoff : *Bulgares et Grecs devant l'opinion publique suisse*, Berne, P. Haupt, s. p. — J. Ivanoff : *Les Bulgares devant le Congrès de la Paix*, Berne, P. Haupt, 10 fr. — J. Ivanoff : *La Région de Cavalla*, Berne, P. Haupt, 3 fr. — S. Kitintcheff : *Quelques mots de réponse aux calomniateurs des Macédoniens*, Lausanne, Librairie des Nationalités, 0 fr. 50. — G. Lepide : *La Macedoine indivisible devant le Congrès de la Paix*, Lausanne, imp. F. Ruedi, 2 fr. — M. G. Markoff : *The political Lot of the Dobrudja after the Berliner Congress*, Lausanne, Librairie des Nationalites, 1 fr. — I. M. Mintschew : *La Serbie et le mouvement national bulgare*, Lausanne, Librairie des Nationalités, 2 fr. — D. Mishew : *The Bulgarians in the past*, Lausanne, Librairie des Nationalités, 8 fr. — D. Micheff : *Les Liens moraux de l'Amérique et de la Bulgarie*, Lausanne, librairie des Nationalités, 0 fr. 50. — D. Micheff : *La Serbie et la Bulgarie devant l'opinion publique*, Berne, P. Haupt, 3 fr. — D. Micheff : *La Vérité sur la Macédoine*, Berne, P. Haupt, 1 fr. — C. Stephanove : *We the Macedonians*, Berne, P. Haupt, s. p. — C. Stephanove : *The Bulgarians and Anglo-Saxondom*, Berne, P. Haupt, s. p. — G. Strézoff : *Les luttes politiques des Bulgares macédoniens*, Genève, Atar, 3 fr. 50. — B. Vélianoff : *Un peuple calomnié, réponse à « Miséricorde ! »*,

appel adressé à S. S. le Pape en faveur des peuples opprimés en Turquie et en Macédoine. Lausanne, Librairie des Nationalités, 1 fr.

Le *Russian Liberation Committee* de Londres, 173, Fleet Street, est un groupe de coalition, analogue aux diverses organisations qui se sont formées à Paris, telles que le « Bloc » et le « Bureau russe », pour défendre la cause de la régénération de la Russie en accord avec les Alliés. Comme le Bureau russe de Paris, le Comité de Londres publie un bulletin, où l'on trouve des documents relatifs à la Russie libérée aussi bien qu'à la Russie soviétiste. Sur celle-ci, en effet, les renseignements abondent : il n'y a qu'à les puiser dans les journaux bolchévistes. Ils sont incomplets, évidemment, mais suffisent largement pour montrer que l'intervention en Russie aurait dû être menée par tous les moyens. Le Comité de Londres a publié aussi une série de brochures, — une douzaine, jusqu'à présent. Je me contenterai d'en présenter trois aux lecteurs du *Mercure*, ce qui ne veut pas dire que j'estime les autres d'un médiocre intérêt, car presque toutes sont écrites avec le désir de renseigner, sont précises et utiles à consulter.

On a beaucoup parlé de l'amiral Koltchak et de l'armée sibérienne, beaucoup moins de **l'Armée volontaire d'Alexeiev et Denikine**. Même en ces deux derniers mois, où les progrès de Denikine ont été si remarquables, tandis que l'amiral Koltchak reperdait la plus grande partie des territoires qu'il avait reconquis depuis l'hiver dernier, la presse n'a mentionné que très sommairement la libération de la province du Don et du bassin houiller du Donetz, la prise de Tsaritzyn à l'est, celles de Kharkov et d'Ekaterinoslav à l'ouest, et enfin la libération de la Crimée. Il semble qu'il y ait eu comme une mauvaise volonté particulière à l'égard de l'Armée volontaire, et que l'on n'ait pas voulu en tenir compte. Elle aurait mérité, au contraire, la bienveillance spéciale des Alliés, rien que pour ce fait que ses chefs n'ont jamais voulu avoir aucune relation avec les Allemands. S'il y a eu des Russes fidèles à l'alliance, et qui ont fait effort pour continuer la guerre, ce sont, avant tous, les généraux Kornilov, Alexeiev et Denikine.

La brochure du prince P.-M. Volkonsky, écrite en novembre 1918, ne nous dit pas, malheureusement, la situation actuelle, si encourageante d'après les correspondances au *Times* de M. Harold Williams. C'est le récit de la longue et pénible période de formation, depuis la révolution bolchéviste de novembre 1917 jusqu'au moment des premiers succès marqués, qui datent de juin 1918. L'armée comptait alors 12.500 hommes. Elle en compta 30.000 en juillet, 60.000 en septembre, et bientôt 100.000, et son importance put enfin s'affirmer d'une manière positive par la libération de territoires de plus en plus étendus, et par la réunion de toutes les forces anti-bolchévistes du

sud. Mais pendant les sept premiers mois, de novembre à juin, on peut penser quel dut être l'héroïsme tenace et quelles durent être les souffrances de la poignée d'hommes presque sans armes qui avaient répondu à l'appel d'Alexeiev, officiers, cadets, écoliers, venus de tous côtés vers le Don sous quelque déguisement. Ils étaient 3.500 au commencement de février pour lutter contre les 200.000 hommes des armées rouges du Sud. Alexeiev était l'organisateur et Kornilov le chef des opérations. En évitant les lignes de chemins de fer, où les troupes bolchévistes étaient trop nombreuses, on alla de Rostov dans le Don à Ekatérinodar, dans la Kouban, puis on revint vers le Don, n'ayant pu prendre Ekaterinodar. Les combats étaient continuels, et permettaient souvent de se ravitailler en munitions par les prises sur l'ennemi. Chemin faisant, on réunissait les paysans pour leur expliquer le but poursuivi : c'est ainsi que l'élément paysan fut d'abord recruté, et que l'armée grossit peu à peu. Ce fut très lent, parce que les paysans craignaient les représailles des bolcheviks contre les familles des engagés volontaires.

On conçoit que l'histoire de la formation de cette armée, aujourd'hui maîtresse de territoires immenses, mais qui, pendant si longtemps, fut errante, sans base, et si ridiculement petite, et traquée par des forces tellement supérieures, est pleine d'épisodes extraordinaires et prête à la légende. Elle tiendra une grande place dans le souvenir, et si les Russes ont montré souvent un esprit de résignation et une passivité lamentable, l'Armée volontaire aura donné un magnifique exemple d'initiative, de persévérance et du dévouement patriotique le plus pur et le plus désintéressé.

Avec la brochure de Mme A. Tyrkova-Williams nous passons chez les bolcheviks. Il s'agit de savoir **Pourquoi on meurt de faim dans la Russie soviétiste**. L'auteur peut nous le dire, étant membre du Comité Central du parti constitutionnel-démocrate, et ayant vécu longtemps en Russie sous le régime de Lénine, principalement à Pétrograd, où elle était, au temps de Kérensky, membre du conseil municipal et faisait partie du comité de ravitaillement. Elle commence par établir que les ressources alimentaires ne font pas défaut. D'après la *Pravda* (bolchéviste) de Petrograd, il ne manquait en janvier qu'un dixième des réserves nécessaires, sans compter deux provinces particulièrement fertiles, pour lesquelles on n'avait pas encore les évaluations, et alors que le grenier de l'Ukraine n'était pas dans la dépendance de Moscou. Il y a donc aujourd'hui, dans la Russie soviétiste, de quoi nourrir normalement toute la population. Et pourtant, il est indéniable que l'on y meurt de faim, et les cartes d'alimentation, pour la quatrième catégorie des habitants, ne donnait droit en novembre, à Petrograd, qu'à un seizième de livre de pain, plus une livre de pommes de terre par semaine. C'est le système de

listribution qui est vicieux, et il prouve l'incapacité du gouvernement soviétiste.

Le monopole des grains avait été établi par le gouvernement provisoire, et ce fut à peu près la seule réforme de la première révolution maintenue par les bolcheviks, bien qu'elle ne fût plus justifiée par la nécessité de nourrir l'armée, mais comme l'administration soviétiste fonctionnait fort mal, les grains cessèrent de lui être livrés, et la distribution se fit de plus en plus par les « porteurs de sacs », commerçants improvisés qui allaient acheter les subsistances directement aux paysans, et encombraient les voitures de voyageurs de leurs marchandises prohibées. Le printemps de 1918 fut consacré par le service du ravitaillement à empêcher ce commerce primitif, mais sans parvenir à le remplacer. C'est alors que la famine devint réellement grave dans les villes, car les ordres de réquisitions dans les campagnes ne se réalisaient, par exemple, en juin, que dans la proportion de 4,52 o/o. On résolut d'obtenir les grains par la force des armes, c'est-à-dire d'entreprendre une campagne contre les paysans. Mais, pour faciliter l'opération, sans doute, on provoqua la division entre les habitants des villages : « Les ouvriers, suivant la décision du Comité exécutif panrusse de juin, doivent former des détachements pour la réquisition des subsistances, et mener une croisade contre la bourgeoisie de village, en appelant à leur aide les pauvres des villages. » Cette « bourgeoisie de village » est composée des cultivateurs les plus aisés ou qui savent mieux travailler. De là l'institution des « Comités de pauvres », auxquels le décret du 11 juin remit un énorme pouvoir. En pratique, n'importe quel membre de ces comités put faire confisquer ce qu'il voulut chez son voisin, et même, parfois, le faire fusiller. Il y eut, naturellement, des résistances, car beaucoup de paysans avaient rapporté de l'armée des fusils, et quelquefois des mitrailleuses. Aussi, « l'armée des vivres », spécialement consacrée à ces expéditions dans les villages, comptait en décembre 36.500 hommes et en avait perdu 7.309. Une nouvelle forme de la guerre civile avait été ainsi inventée, mais c'était le seul résultat obtenu, car le ravitaillement des villes est devenu de plus en plus difficile, et ne se réalise en quelque mesure que par des moyens de contrebande sévèrement réprimés. Tel est le résultat du régime soviétiste dans un pays où les vivres ne manquent pas, et où, normalement, ils devraient suffire pour nourrir la moitié de l'Europe.

Le Dr Harold Williams passe pour le meilleur correspondant des journaux anglais en Russie, et il étudie **l'esprit de la révolution russe** en homme qui a été le témoin de la vie politique russe depuis la révolution de 1905. Il aime la Russie et il a foi, malgré tout, en son avenir, mais il est Anglais, et a aussi pensé, en écrivant sa brochure, à son pays, et particulièrement à la tendance de ceux

qui, sans être bolchéviks, montrent une singulière indulgence pour le bolchévisme. « Jouer avec le bolchévisme pour des raisons intérieures, se servir du bolchévisme lointain comme d'une arme contre la réaction chez nous, c'est à la fois de l'égoïsme à courte vue et presque un suicide. » C'est égoïste, parce que « cela condamne un pays éloigné à supporter des souffrances que nous ne voulons pas subir nous-mêmes », ce qui est, pour le dire en passant, la marque d'un médiocre internationalisme. « Le bolchévisme n'admet pas de compromis, vous êtes pour lui, ou vous êtes contre lui, et cette faiblesse, ces hésitations, cette attitude à double face est la vraie manière de livrer pays et peuple à la fois au bolchévisme et à la réaction avouée. »

Or, cette politique de compromis a été, dès le premier jour, celle des Soviets. Les bolchéviks y étaient en très faible minorité, au début, mais les autres socialistes menèrent une politique de bolchévisme latent, et lorsque le danger leur apparut, ils furent incapables de réagir. L'arme dont se servirent les bolcheviks fut le pacifisme, et le Soviet joua leur jeu, « par la simple raison que les chefs du Soviet étaient « défaitistes », ou, s'ils ne l'étaient pas, leur défensisme était si tiède, si timide, si conditionnel, qu'il était sans défense devant l'allure constamment agressive des ardents avocats de la paix immédiate », et c'est ainsi que la désorganisation de l'armée a été le grand moyen du succès des bolcheviks. Le Dr Harold Williams insiste sur ce point avec raison. Mais le mécanisme de leur progrès se comprend très bien comme une affaire intérieure du Soviet, à laquelle la masse du peuple n'eut qu'une part très minime : la plupart des chefs socialistes, qu'ils fussent bolcheviks ou anti-bolcheviks, ne se souciaient de l'opinion populaire que pour la faire servir à leurs desseins, en l'interprétant à leur gré. Le pacifisme plus ou moins avoué fut immédiatement la doctrine du Soviet : ce n'était pas, au commencement, la doctrine de la foule, — même parmi les soldats. Il n'est devenu la doctrine populaire, surtout parmi les soldats, que plus tard, sous l'influence de la propagande menée par presque toutes les fractions socialistes, et de la situation de fait créée par la désorganisation de l'armée. Les manifestations populaires, pendant les premières semaines de la révolution, avaient un caractère nettement « défensiste », et, encore en juillet 1917, l'enthousiasme fut grand à la nouvelle du succès de l'offensive de Broussilov, qui tourna si mal ensuite.

Cette réserve faite, on trouvera dans la brochure du correspondant anglais des aperçus intéressants et une fine analyse de l'état d'esprit des dirigeants de la révolution. Sa conclusion est que « le peuple russe n'a pas souffert pour lui seulement », et que la leçon qu'il a apprise doit être étudiée sans préjugés, afin qu'elle puisse profiter

au monde entier. Il ne faut pas que l'expérience russe soit perdue, mais pour les Russes eux-mêmes il en résultera une rapide maturation de sagesse.

C'est la même idée de ne pas laisser perdre l'expérience russe qui a inspiré à M. Bokanowski sa **Proposition de résolution** présentée à la Chambre, et par laquelle il demande une grande enquête sur les méthodes et les résultats économiques et sociaux du bolchevisme. Le but du député français est toutefois beaucoup plus précis et étroit. C'est la faillite de la tentative d'organisation sociale bolchéviste qu'il veut enregistrer, et son exposé des motifs montre qu'il tend à confondre bolchévisme et socialisme, et que c'est le socialisme qu'il se propose d'atteindre. Des socialistes ont déjà protesté, pour cette raison, contre la proposition. Mais, comme le dit M. Bokanowski, « il est incontestable que le bolchevisme n'a pas *voulu* être autre chose que la mise en application de la doctrine marxiste », et les socialistes ont le devoir de dire si les bolcheviks ont correctement interprété la pensée socialiste, ou si le bolchévisme est une déviation qui doit être répudiée. Aussi les socialistes antibolcheviks devraient-ils adopter avec empressement la proposition de M. Bokanowski, afin d'empêcher que le socialisme, tel qu'ils le comprennent, continue à être confondu avec le bolchévisme et compromis par lui. Ce leur serait, en outre, une admirable occasion d'étudier des problèmes qui, jusqu'ici, paraissaient théoriques et lointains, et qu'il devient nécessaire d'envisager avec l'idée de l'application pratique très prochaine.

P.-G. LA CHESNAIS.

§

Bulgarie. — Quand les Alliés, en septembre 1918, percèrent les lignes bulgares en Macédoine, les Serbes non seulement se distinguèrent par leur valeur, mais, grâce à l'admirable matériel de soldats fournis par leurs montagnes, marchèrent en tête pendant la poursuite et les opérations pour délivrer leur patrie. L'avance continuant, la Macédoine se trouva complètement dégarnie de troupes serbes et le soin de la garder fut confié à des troupes françaises et anglaises. Cette circonstance, en soustrayant dans une certaine mesure la Macédoine à l'influence du gouvernement serbe, est venue renforcer chez les Bulgares l'espoir que la question macédonienne au Congrès de la paix serait jugée selon les principes du président Wilson et non selon le droit du vainqueur. Aussi, pour arriver à influencer l'opinion en Amérique (et même en Angleterre, en France et en Suisse), ont-ils fait paraître de nombreux ouvrages dont un certain nombre sont énumérés ci-dessus. Ne pouvant rendre compte de chacun d'eux, nous allons résumer leur argumentation en présentant en même temps les objections qu'elle soulève.

1° Les populations macédoniennes désirent être annexées à la Bulgarie. Il est certain que la presque totalité des Slaves de ce pays se considèrent comme des Bulgares. Aussi la tradition de la diplomatie bulgare était-elle de demander l'autonomie de la Macédoine, car elle espérait que cette province devenue autonome suivrait l'exemple de la Roumélie et s'annexerait à la Bulgarie. Pour la même raison, les Serbes et les Grecs demandaient le partage. La conduite des Serbes en Macédoine en 1913 et 1914 prouve d'ailleurs qu'ils avaient conscience que même la population slave de cette province leur était hostile : ils lui refusèrent tout droit de vote et la soumirent à un régime plus dur et plus arbitraire que celui de l'Alsace-Lorraine sous la domination allemande.

2° Ces sentiments bulgarophiles des populations de la Macédoine avaient surtout leur origine dans leur situation ecclésiastique. Jusqu'en 1870, tout le clergé orthodoxe de l'Empire turc était soumis au patriarchat grec de Constantinople, qui en abusait pour favoriser les prétentions helléniques. Comme les Grecs indépendants à cette époque étaient des ennemis déclarés de la Turquie, tandis que les Bulgares, étant tous ses sujets, dissimulaient leurs sentiments envers elle, ces derniers parvinrent à faire adopter par le gouvernement ottoman la création d'un exarchat bulgare pour administrer les églises bulgares. Les communautés slaves de la Turquie d'alors, à l'exception de la Bosnie, de l'Herzégovine et de Novibazar, s'agrégèrent à cet exarchat qui se déclara indépendant et fut excommunié par le patriarche grec de Constantinople en 1872. A partir de ce moment, les chrétiens de Turquie se divisèrent en patriarchistes, presque tous grecs, et en exarchistes, tous slaves et ennemis des précédents. Par rivalité à l'égard des Bulgares, les églises orthodoxes de Serbie et de Roumanie conservèrent leurs anciennes relations avec le patriarchat. L'exarchat prit ainsi une physionomie presque exclusivement bulgare. Cette particularité influença fortement les portions slaves de la Macédoine. Dans ce pays, Bulgare et exarchiste devinrent synonymes. Les tendances historiques et linguistiques, qui faisaient que ses habitants se considéraient comme Bulgares s'en trouvèrent énormément renforcées.

3° Au point de vue linguistique, en effet, les populations de la Macédoine jusqu'au Char Planina (c'est-à-dire dans toute l'étendue des limites naturelles de cette province) semblent appartenir nettement au groupe des patois bulgares. On sait que pour les peuples dépourvus d'unité politique nationale, comme les Slaves de la Turquie d'Europe avant 1880, une langue, originairement *une* dans tout un domaine linguistique va en se différenciant *à l'infini dans l'espace* au cours des temps. C'est ce qui s'est produit dans tout le monde roman depuis l'époque où les Romains y propagèrent leur langue, et

c'est ce qui s'est produit partout ailleurs. Dans les Balkans, comme en France, il n'y avait plus pour ainsi dire deux villages slaves parlant exactement le même langage. Pourtant certains traits linguistiques étaient communs à toute une région. A ce point de vue, les patois de la Bulgarie présentaient à l'égard de ceux de la Serbie une particularité très importante : à la déclinaison slave ils avaient substitué comme le roumain et l'albanais l'emploi de l'article final. Cette particularité a certainement été empruntée par ces trois langues au thrace, au dace et à l'illyrien et prouve que ces trois peuples appartenaient à une même race à l'époque antique. Elle donne naturellement aux patois qui la possèdent une physionomie très différente de celle des patois serbes qui n'ont pas d'article et qui ont une déclinaison très complète. Or, les témoignages à peu près unanimes des voyageurs et des linguistes attribuent ce caractère essentiellement bulgare, non seulement aux dialectes de la Macédoine, mais encore à ceux d'une partie de la Serbie de 1911 (vallées de la Morava bulgare, de la Nichava et du Timok).

Aussi, après leur annexion de 1879, ces populations furent-elles l'objet d'une forte pression de la part du gouvernement serbe pour leur faire admettre qu'elles étaient serbes et non bulgares. Tout ce qui pouvait y mettre obstacle fut proscrit. Cette pression paraît d'ailleurs avoir atteint son but, preuve que la communauté presque complète de vocabulaire entre les langues serbe et bulgare facilite énormément l'assimilation de l'une de ces langues à une population qui parle un patois de l'autre. Les Serbes pouvaient donc espérer, dans une large mesure, rallier à eux les populations de la Macédoine, s'ils arrivaient à les incorporer à leur Etat.

4° Au point de vue historique, rien ne s'y opposait ; il y avait en Macédoine des souvenirs bulgares et des souvenirs serbes. La Macédoine avait, il est vrai, fait partie du royaume de Bulgarie depuis le VIIe siècle jusqu'à la fin du XIIIe, mais ensuite, jusqu'en 1365, elle avait fait partie de la Serbie. Les habitants de la Macédoine furent appelés Slaves bulgares depuis l'invasion des Bulgares jusqu'à leur incorporation à la Serbie, puis ils furent appelés Serbes pour devenir de nouveau Bulgares après la conquête turque (1371). Depuis cette époque, jusqu'en 1865, les Slaves de Macédoine sont considérés par tous comme Bulgares. A cette époque, les Serbes commencent à fonder en Macédoine des écoles pour en disputer les populations aux Bulgares qui en avaient déjà fondé beaucoup ; mais ceux-ci conservèrent toujours une énorme avance. En 1896-97, ils avaient en Macédoine (non compris la vieille Serbie) 843 écoles, 1.306 instituteurs et 31.719 élèves (contre 77 écoles, 118 instituteurs et 2.873 élèves pour les Serbes).

La rivalité entre Serbes et Bulgares devint âpre à partir de 1869.

Pour la maintenir, l'Autriche imposa, en 1876, à la Russie de ne point réunir Serbes et Bulgares sous un même prince et exigea pour elle-même le droit d'occuper la Bosnie, l'Herzégovine et le Sandjak de Novibazar. La Serbie ne peut s'accroître en 1879 que vers le sud-est, c'est-à-dire aux dépens de populations plutôt bulgares. Si elle s'en était tenue là, les deux pays auraient encore pu vivre en bonne harmonie, mais les Serbes montrèrent de plus en plus leur intention de disputer la Macédoine aux Bulgares. En 1881, ils s'assurèrent le consentement de l'Autriche, puis en 1885 attaquèrent la Bulgarie, mais furent battus et n'échappèrent à un désastre que par l'intervention de l'Autriche. La rivalité n'en continua que plus ardente, mais l'arrivée au pouvoir des Jeunes Turcs changea la situation. Ils annoncèrent l'intention d'expulser les chrétiens de la Macédoine. Inquiets, Grecs, Serbes, Bulgares et Monténégrins s'allièrent en 1912 et, profitant de la guerre italo-turque, mirent fin à la domination turque dans les Balkans.

Le traité serbo-bulgare du 13 juin 1912 divisait la Macédoine en trois parties : 1re partie reconnue comme serbe, 2e partie reconnue comme bulgare, 3e partie sur laquelle un arbitrage du Tsar devait prononcer. Mais, dès le 28 septembre suivant, M. Pachitch manifestait secrètement l'intention de violer le traité en demandant Prilep, Kitchévo et Okhrida, qui étaient compris dans la zone bulgare, puis, après que l'Autriche eut forcé la Serbie à renoncer à l'Albanie septentrionale, il annonça aux Bulgares, le 23 janvier 1913, son intention d'exiger en compensation une portion de territoire en sus de celle soumise à l'arbitrage du Tsar. Le 29 mai, il conclut avec les Grecs un traité d'alliance contre les Bulgares, puis, sous la violente pression de la Russie, reconnue par le ministre bulgare Guéchoff (*L'Alliance balkanique*, p. 129), mensongèrement niée par les publications bulgares dont nous rendons compte (par exemple, par Strezoff, p. 92), la Serbie et la Grèce acceptèrent l'arbitrage de la Russie. Ce fut le moment que Ferdinand et son généralissime Savoff choisirent pour attaquer les Serbes sans déclaration de guerre. Il ne semble pas d'ailleurs que Ferdinand et le parti stambouloviste aient jamais eu l'intention d'exécuter sincèrement le traité bulgaro-serbe, et, dès le commencement de novembre, la mission de M. Daneff à Budapest avait été l'expression de leur désir de comploter avec l'Autriche contre leurs alliés et contre la Russie. Les publicistes bulgares ont du reste été presque unanimes à déclarer que leur pays n'eût pas exécuté les articles du traité relatif à une coopération serbo-bulgare contre l'Autriche. M. Guéchoff, qui les avait conclus, est tombé sans remède par suite de la réprobation qu'ils avaient soulevée parmi ses compatriotes.

L'attaque bulgare contre les Serbes était d'autant plus maladroite

qu'il n'y a aucun doute (on l'a su de différentes sources) que le Tsar allait, comme arbitre, rendre un jugement donnant raison aux Bulgares sur presque tous les points. Aussi ceux-ci insinuent-ils subsidiairement que leurs adversaires n'eussent point exécuté les conditions de l'arbitrage (ce qui paraît une calomnie gratuite). En réalité, l'état-major bulgare avait follement rêvé d'écraser quatre armées successivement avec une seule.

Le traité de Bucarest du 10 août 1913 créa pour la première fois un droit historique serbe incontestable sur la plus grande partie de la Macédoine. Plus de quatre années de luttes et de souffrances avec les Alliés ont donné une force extrême à ce droit. Triomphera-t-il auprès de la Conférence de la paix des arguments que les Bulgares peuvent incontestablement lui opposer? Ayons confiance en la sagesse des Quatre.

On sait que les Bulgares, pour se justifier de commencer la guerre contre nous en 1915, disaient qu'ils avaient quatre Alsace-Lorraine.

La Macédoine était la première et la plus importante (elle leur a fourni 20.000 soldats en 1912 et 50.000 en 1915). La seconde était le territoire de Kavalla, annexé à la Grèce par la paix de Bucarest. A l'origine, les prétentions des Bulgares à l'égard des territoires grecs allaient plus loin et comprenaient Salonique, mais les événements les ont contraints à dissimuler une partie de leurs ambitions. Ce territoire de Kavalla comptait, en 1912, 105.020 Bulgares, 103.850 Turcs, 58.050 Grecs et 27.760 habitants d'autres nationalités (Ivanoff, p. 49). A la suite de la guerre de 1912, le chiffre des Turcs et même des Bulgares diminua beaucoup, et celui des Grecs augmenta d'environ 50.000 immigrés, mais les événements de 1916-1918 ont introduit de nouveau de grands changements au détriment des Grecs. Il faut noter, d'ailleurs, que Kavalla fait partie de l'Hinterland de la Bulgarie et qu'à ce titre en 1915 Venizelos conseillait de la céder aux Bulgares moyennant des compensations ailleurs.

La troisième Alsace-Lorraine des Bulgares est la Dobroudja. On sait que la Roumanie l'avait acquise en deux fois (en 1879 et en 1913). En 1877, la Dobroudja septentrionale comptait 51.400 Bulgares et Russes et 28.500 Roumains sur 165.000 habitants. L'élément roumain y avait fort augmenté depuis 1877, mais les derniers événements ont dû le diminuer beaucoup. Quant à la Dobroudja méridionale, elle comptait, en 1911, 134.331 Bulgares et 6.359 Roumains sur 281.931 habitants. On dit que les Alliés auraient l'intention de rendre la Dobroudja méridionale aux Bulgares. Il faut avouer que cette solution ne serait pas en désaccord avec les données de la statistique.

Alliés des Serbes, des Roumains et des Grecs, nous sommes tenus de défendre leurs revendications dans la mesure du possible. Nous

ne sommes pas tenus en revanche de défendre les Turcs, détenteurs de la quatrième Alsace-Lorraine des Bulgares. Mais ces derniers ne semblent pas la réclamer. Leur haine va surtout aux Serbes, puis aux Grecs, en troisième lieu aux Roumains. Pourtant, dans la région d'Andrinople, il y avait, en 1900 426.932 Bulgares (la presqu'île de Constantinople non comprise) sur une population de 1 million d'habitants. A la suite de l'insurrection de 1903 et de la guerre de 1912-1913, le plus grand nombre de ces 426.932 Bulgares furent expulsés et remplacés par des émigrés musulmans.

Les Bulgares semblent d'ailleurs se résigner à voir ce territoire rester entre les mains de la Turquie. Toute leur haine va à leurs frères chrétiens des Balkans. Français, Russes, Autrichiens et Anglais, à en juger par les ouvrages dont nous rendons compte, sont l'objet de sentiments presque aussi haineux. Quant aux Allemands, les Bulgares déclarent les admirer, mais ne pas les aimer. Les Etats-Unis seuls paraissent avoir leur sympathie. Il est vrai qu'ils sont si loin que la reconnaissance envers eux doit être moins lourde qu'envers la Russie...

ÉMILE LALOY.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914-1919

Héthay : *Le rôle de la cavalerie française à l'aile gauche de la première bataille de la Marne par un cavalier de la Marne*, Perrin, 3.50.—*Rapports officiels du Maréchal sir John French du 21 août au 29 novembre 1914*, trad. par M. Th. Reinach, Berger-Levrault, 2 fr. — Général Palat : *La grande guerre sur le front occidental. Les Batailles de Lorraine*, Chapelot, 7.50. — Philippe Stéphani : *Sedan sous la domination allemande*, Bernard Grasset, 3,50. — Général Maitrot : *La paix qu'il faut à la France*, Berger-Levrault, 3 fr. — L.-Ch. Watelin : *Les images meurtries*, Marcel Page, 16, rue Félix-Ziem, 5 fr. — Cerfberr de Médelsheim : *La lutte financière entre les belligérants*, Berger-Levrault, 1 fr. 25. — Henri Charriaut et Raoul Hacault : *La liquidation financière de la guerre*, Alcan, 2 fr. — Antoine de Tarlé : *La Préparation de la lutte économique par l'Allemagne*, Payot, 4 fr. 50.

Voici le livre, tout à fait précieux, d'un cavalier : **Le rôle de la cavalerie française à l'aile gauche de la première bataille de la Marne**. Il nous apporte une documentation, en grande partie inédite, et des précisions inestimables sur certains points passablement obscurs de l'histoire de cette guerre. Avant d'aborder l'examen du rôle rempli par une fraction de notre cavalerie, à l'aile gauche de la 6e armée, dans les dernières journées de la Marne, l'auteur, M. Héthay, nous donne un rapide aperçu de la randonnée accomplie par le corps de cavalerie du général Sordet en Belgique, dans les premiers jours d'août 1914. Première précision : le 8 août, la 5e brigade légère, appartenant à la 5e division, poussait jusqu'à 12 kilom. de Liége. Arrivait l'ordre de se reporter en arrière. Mais voici qui est plus important. Le capitaine Lepic, du 5e chas-

seurs, à la tête de son escadron de découverte, rassemble « entre le 5 et le 9 août, au soir, toute une série de précieux renseignements déterminant, dans des conditions de précision rares, l'ensemble du plan stratégique des Allemands ». Le 9 août, cet officier charge un parti de cavalerie ennemie vers La Roche. Il y a des tués et des prisonniers. Un cavalier du 15e ulhans est parmi ces derniers. Interrogé, il déclare que 23 corps d'armée allemands débarquent en Belgique, pour marcher en direction de Paris : 12 vers Aix-la-Chapelle, 11 vers Gouvy. Il définit leurs missions respectives. Il déclare tenir ces renseignements de son père, qui exerce un commandement important dans la Garde. La suite des événements devait montrer leur exactitude.

Le même soir, ces derniers étaient transmis au Grand Quartier Général, qui ne paraît pas en avoir tenu grand compte (1).

Arrivons à la bataille de la Marne. Le 8 septembre, le commandant de la 5e division de cavalerie recevait l'ordre suivant :

Quelles que soient la fatigue des chevaux et les difficultés à vaincre, gagner les derrières de l'ennemi qui défend l'Ourcq ; arriver aujourd'hui même, coûte que coûte, sur la rive est de l'Ourcq dans la région de la Ferté-Milon, y faire entendre le canon pour aider à déterminer chez l'ennemi un mouvement de retraite.

Cette mission allait durer trois jours. Le soir du 8, la division bivouaquait à Faverolles, à la lisière est de la forêt de Villers-Cotterets, après avoir coupé les communications téléphoniques et télégraphiques, bousculé un parc d'aviation au sud de Troesnes et parcouru une cinquantaine de kilom. sur les lignes de communication de l'ennemi. Le lendemain 9, de la lisière de la forêt, l'artillerie de la division bombarde, pendant deux heures tout ce qu'elle voit sur les routes qui descendent vers Neuilly-Saint-Front et vers la Ferté-Milon. Puis la division se divise en trois groupes : l'un pousse une reconnaissance vers Soissons, les deux autres détruisent des convois, en marche sur les routes de Soissons à Villers-Cotterets et de Soissons à Château-Thierry. Dans la nuit qui suit, l'un de ces groupes surprend un parc d'aviation, le met en feu, puis se fait écharper.

Les deux autres groupes s'enfoncent, le 10, dans la forêt de Compiègne, et, après un long détour, rentrent dans nos lignes dans la journée du 12. Nos troupes sont d'ailleurs en ce moment en pleine poursuite. Ainsi, pendant ces trois journées des 8, 9, 10 septembre, toute la région de Villers-Cotterets, en arrière des lignes allemandes, est alertée par nos escadrons, que l'on voit de partout et qui restent

(1) Cet incident a été mentionné par le général Palat dans le 3e volume de *la Guerre sur le front occidental*, d'après un témoignage anonyme.

insaisissables. On conçoit l'inquiétude de von Kluck, qui est autorisé à penser que cette cavalerie n'est que l'avant-garde d'une masse d'infanterie, venant de l'ouest et s'avançant pour l'envelopper. D'ailleurs, lui-même est sur le point d'être enlevé dans la matinée du 9 au château d'Ancienville ; il n'échappe qu'en renonçant au déjeuner qu'il y a fait commander. Il n'est donc pas impossible que ce raid de notre cavalerie ait été la cause déterminante de l'ordre de retraite donné par von Kluck. Jusqu'ici on ne s'était pas expliqué cet ordre donné au moment où les troupes du général Maunoury étaient arrivées au dernier degré de l'épuisement. L'histoire future fixera ce point important. Les nombreux historiens qui se sont occupés de la bataille de la Marne ont passé sous silence l'action de notre cavalerie. Il y a là une injustice que nous sommes heureux de contribuer à réparer (1).

M. Théodore Reinach a donné une traduction des **Rapports officiels du maréchal sir John French**, parus dans la *Gazette de Londres* et dans le *Times*, et dont notre Censure a suspendu la publication pendant quatre ans. Cette honnête traduction ne contenait cependant rien de subversif, à moins que la Censure ne considérât comme tel les lignes ci-dessous du rapport sur la *Retraite de Mons* :

D'après les renseignements reçus du Quartier Général français, écrit le maréchal, j'avais lieu de croire (à la date du 23 août) que je n'avais en face de moi guère plus qu'un corps d'armée ennemi, deux tout au plus, avec peut-être une division de cavalerie ; aucun essai de débordement sur mes flancs par l'ennemi ne m'était signalé...

On n'avait pas la vue très perçante au Quartier Général de Vitry-le-François. Mais comment le maréchal, qui était sur le terrain même par où allait déboucher l'invasion, qui disposait d'une nombreuse cavalerie et d'un service d'aviation, comment n'était-il pas informé de ce qui se préparait, alors que n'importe qui, avec un grain de jugeotte, pouvait le prévoir même du dernier village de l'Auvergne en consultant les communiqués affichés dans toutes les communes. J'avoue que cette dose d'ingénuité me plonge dans le ravissement.

Cependant, le même jour, vers 5 h. du soir, arrive un télégramme du G. Q. G. français, qui l'avise que quatre corps allemands s'avancent devant lui ; l'un menace de le déborder par la gauche. On lui annonce en même temps que la 5e armée française, placée à sa droite, se retirait. La bataille de Charleroi venait d'avoir

(1) A notre connaissance seuls les ouvrages de M. Ch. Mallet (*Souvenirs d'un Cavalier*) et de M. P. H. Courrière (*Comment fut sauvé Paris*) ont donné quelques détails sur le rôle de notre cavalerie à la Marne, le premier à un point de vue purement anecdotique.

lieu. En réalité, notre 5e armée ne devait commencer son repli que le lendemain matin 24. Sir John French remet lui-même au lendemain matin le commencement de sa marche rétrograde, sans qu'il y ait eu entente, du moins rien ne le fait supposer, entre lui et le commandant de la 5e armée. En quoi, peut-on dire, sir John French fait preuve d'un magnifique flegme national. Ce rapport sur la *Retraite de Mons* nous paraît être le plus original ; il est plein de détails intéressants et peu connus. Celui sur la *Bataille de la Marne* a les apparences d'être bien écourté. Les deux derniers, sur les *Batailles de l'Aisne et de Flandre*, sont plus complets, bien qu'on y remarque certaines lacunes. Les réserves que nous exprimons ainsi ne visent pas la fidélité de la traduction ; M. Th. Reinach nous a donné ces rapports tels qu'ils avaient été reproduits dans la presse londonienne. Mais il est permis de penser que le gouvernement britannique n'a autorisé la publication de ces rapports qu'après en avoir élagué tout ce qui était susceptible d'irriter l'opinion ou de provoquer des critiques.

Le quatrième volume du général Palat (P. Lehautcourt) sur **La Grande Guerre sur le Front Occidental** est consacré aux **Batailles de Lorraine**, qui se continuent presque sans interruption du 23 août au 13 septembre 1914 : bataille de la trouée de Charmes ou de la Mortagne, bataille de la Meurthe, bataille de Nancy. Après l'échec de l'offensive des 1re et 2e armées dans la région Morhange-Dieuze-Sarrebourg, les 18, 19 et 20 août, la retraite de nos troupes, commencée dans la soirée du 20 août, se continua toute la nuit et toute la journée du lendemain. Après ce repli, au cours duquel certains corps avaient effectué un trajet de 70 à 80 kilomètres, nos deux armées se trouvèrent dans le dispositif suivant : la 1re armée, face au nord-est, à cheval sur la Mortagne et la Meurthe, s'alignait dans une direction générale allant du nord-ouest au sud-est, sa gauche à l'est de Charmes, entre la Moselle et la Mortagne. Un groupe de bataillon alpins et de divisions de réserve prolongeait sa droite et défendait la ligne des Vosges, à partir du col du Bonhomme. La 2e armée se trouvait placée en équerre, face à l'est, parallèlement à la route Château-Salins-Lunéville-Gerbéviller, sa droite faisant sa jonction avec la 1re armée, dans l'est de Charmes, sa gauche prolongée, par le groupe des divisions de réserve du général L. Durand, sur les hauteurs du Grand-Couronné devant Nancy. Les 6e et 7e armées allemandes viennent briser leurs efforts contre ce dispositif ; la 6e armée (4e corps bavarois et le le 21e de Metz) descend par la route de Château-Salins-Lunéville et, à partir de Gerbéviller, s'efforce de percer dans la direction de Charmes. La 7e armée (von Heeringen, 14e et 15e corps) débouche par le Donon, les cols de Saales et de Sainte-Marie et pousse dans la

même direction. C'est le premier acte de cette période de crise : les armées allemandes visent à séparer la 1re armée de la 2e et à déborder celle-ci par sa droite. Il embrasse surtout les journées du 24 au 29 août. La tentative allemande vers Charmes est définitivement brisée, grâce surtout à l'heureuse offensive de la 2e armée, dans la journée du 24, qui a pris en flanc la 6e armée allemande. Le second acte nous fait assister à une seconde tentative de l'ennemi : des fractions de la 7e armée et des troupes de renfort, accourues d'Alsace, essaient de se glisser entre la Haute-Meurthe et les Vosges, pour déborder l'aile droite de notre 1re armée. C'est un second échec. Alors s'ouvre, le 4 septembre, la phase la plus critique de cette période, avec l'attaque du Grand-Couronné. Tous les efforts des Allemands vont se porter aux abords mêmes de Nancy, pendant que des troupes fraîches tournent la position par le nord, après avoir franchi la Moselle. La journée du 7 marque le point culminant de la crise. La hauteur de Sainte-Geneviève, qui constitue la clef de la position au nord du Grand-Couronné, vient d'être évacuée par nos troupes. Le général de Castelnau ne voit plus la possibilité de tenir devant Nancy : il décide de se replier sur la forêt de Haye. Les ordres sont rédigés pour l'évacuation de la capitale de la Lorraine. Le général Dubail, commandant la 1re armée, a eu vent de ce projet : il envoie un officier de son état-major adjurer le commandant de la 2e armée de renoncer à ce vaste mouvement de repli, qui peut entraîner des conséquences stratégiques très graves. Mais laissons le général Palat raconter lui-même l'émouvante scène qui s'ensuivit :

Le commandant D..., de l'état-major du général Dubail, arrivé à Neuves-Maisons le 7, y trouva le général de Castelnau profondément déprimé. Le général venait d'apprendre la mort glorieuse d'un de ses fils. En même temps, on lui annonçait l'évacuation de la hauteur de Sainte-Geneviève... Le chef d'état-major de la 2e armée, général anthoine, avait déjà préparé l'ordre de retraite générale et se disposait à enjoindre aux autorités civiles d'évacuer Nancy. Le commandant D... fit valoir la gravité de ces décisions... Le général de Castelnau répondit qu'il n'y pouvait rien, que les Allemands, maîtres de Sainte-Geneviève, bombarderaient Nancy et s'en empareraient quand ils voudraient... Une heureuse inspiration vint au secours du commandant D... qui avait épuisé les arguments. Il fit remarquer que notre évacuation de la hauteur de Sainte-Geneviève n'impliquait pas nécessairement sa prise de possession par l'ennemi. L'ordre de retraite était prêt. Les épreuves dactylographiées n'attendaient que la signature du général de Castelnau. D... le supplia d'envoyer un officier à Sainte-Geneviève pour vérifier le bien-fondé de sa supposition. Le général y consentit de guerre lasse et apprit, non sans surprise, que les Allemands n'étaient pas à Sainte-Geneviève. Il donna l'ordre de réoccuper immédiatement cette position, qui ne devait plus être attaquée. On renonçait en même temps au mouvement rétrograde qui avait été préparé. Ainsi

la conservation de Nancy était due, avant tout, à l'intervention instante du général Dubail.

Ajoutons nous-même : et aussi au juvénile optimisme et à la merveilleuse présence d'esprit du commandant D.... Espérons que nous connaîtrons un jour le nom de ce dernier. Le général Palat fait suivre cette anecdote d'un curieux parallèle entre le général Dubail, « d'une volonté indomptable », et le général de Castelnau, « modèle des vertus privées », mais dont « le caractère n'est pas à la hauteur des autres dons de l'esprit » et auquel « la formation catholique a donné le goût de l'humilité comme de la résignation ». Ce trait est de M. Engerand. Le général Palat souligne qu'un tel fatalisme était au moins dangereux en ces circonstances. Il y aurait, à ce propos, un intéressant développement à faire sur l'influence du sentiment théologique, qu'il s'agisse d'un catholique ou d'un musulman, dans les moments de crise violente. Mais cela nous entraînerait hors de notre sujet.

Je veux citer encore ce que dit le général Palat de la stratégie employée par les deux adversaires au cours de cette lutte, qui se prolongea une vingtaine de jours et pendant laquelle plus d'un demi-million d'hommes se trouvèrent engagés :

> En ce qui concerne la stratégie, dit-il, les événements qui viennent de nous occuper ne marquent aucun progrès. Au contraire, les deux partis en reviennent à une sorte de stratégie linéaire, d'où l'idée de manœuvre paraît absente. Des Vosges à la Moselle les deux fronts sont à peu près continus. Il n'y a nulle part de masse formée dans une intention déterminée. C'est une régression à la guerre de lignes, telle qu'on la pratiquait au XVIIe siècle, mais avec des effectifs et des moyens matériels infiniment plus considérables. Il ne paraît pas douteux qu'il y aurait mieux à faire qu'une série de batailles à fronts parallèles...

Il faut voir, dans cette stratégie, à notre avis, la conséquence de l'ampleur des effectifs, qui facilitait chez les chefs cette inclination naturelle à se garder sur tous les points. C'était encore la manière de courir le minimum de risques, en mettant le mieux à l'abri ses responsabilités ; mais elle entraînait, malheureusement, la certitude, en cas de succès, de ne remporter que des avantages dérisoires, sans approcher de la décision.

Le général Palat continue, au cours de ce quatrième volume, comme dans les précédents, à faire justice des légendes intéressées, des vues erronées ou systématiques, et sous ses coups répétés, certaine histoire monumentale, quasi officielle, craque de toutes parts. Nous sommes heureux de signaler une fois de plus l'esprit de probité et la volonté de sincérité qui animent ses belles études actuelles.

JEAN NOREL.

§

Une des plus curieuses parmi les dernières publications est le volume de M. Philippe Stéphani : **Sedan sous la domination allemande** (1914-1918), notes d'un témoin de la guerre, qui raconte simplement les faits depuis les premiers jours de l'invasion. — La veille au soir, dit-il, le sous-préfet parcourait encore les rues de la ville, précédé d'un tambour, afin de rassurer la population. Dans le désarroi de l'heure, on n'avait même pas évacué les jeunes gens de la « classe », pas plus, du reste, que les hommes appelés à prendre les armes, et des stocks énormes de draps, — dont, on le sait, Sedan a la fabrication — restèrent à la disposition de l'ennemi, qui entra bientôt en tiraillant au hasard et en « poussant des hurlements de bêtes féroces ». M. Philippe Stéphani a pu établir d'ailleurs que l'ennemi tirait avec des *balles incendiaires* « qui sautillaient comme des pétards, et allumaient en une seconde plusieurs foyers ». A côté de Sedan, des villages entiers, des petites villes comme Donchéry, qu'on arrosa de pétrole, furent également incendiés avec des lance-flammes. Sitôt l'occupation, d'ailleurs, les tracasseries, les vexations, les exigences et les cruautés de l'ennemi commencèrent ; on condamnait à mort quiconque possédait un numéro de journal français, anglais ou belge, et l'auteur n'apprit le résultat de la bataille de la Marne qu'au bout de trois ans, en août 1917. Les seules nouvelles qui parvenaient étaient « arrangées » par la *Gazette des Ardennes* que les camelots facétieux annonçaient comme un « sou de menteries ». Pour le reste, c'était le hasard et la chance. — Il y eut ensuite les exigences systématiques du vainqueur, qui demanda d'abord 200.000 fr. en or dans les vingt-quatre heures, menaçant de fusiller des otages qu'il détenait s'il n'était pas payé ; c'est toujours la manière douce que l'Allemand emploie de préférence. Le lendemain il fallut lui verser 500.000 fr., puis d'autres sommes exorbitantes, sans parler des amendes : 6.500.000 fr. en avril 1917 ; 7.400.000, en janvier 1918, etc... Bien mieux, la ville dut verser 62.500 fr., parce qu'on avait secouru des prisonniers de guerre qui mouraient littéralement de faim. Mais M. Philippe Stéphani accuserait volontiers de couardise la municipalité de Sedan ; alors que l'Allemand a surtout besoin qu'on lui tienne tête, la mairie, en effet, se bornait à contresigner ses arrêtés, à transmettre ses exigences. On expliqua bientôt que les communes étaient responsables des dommages de guerre subis par des sujets allemands ; puis les arrêtés succédant aux arrêtés, les habitants eurent à livrer chacun « trois kilos d'orties, bien dépouillées, séchées et liées en bottes », ou payer une contribution de quatre francs par tête. On confisquait tous les fruits des jardins, avec défense de vendre ou d'utiliser la récolte, chaque infraction portant 200 marks d'amende ou six mois de prison. La maman d'un petit garçon qu'on

avait vu mordre dans une pomme dut payer les 200 marks. — Tout appartenait à l'armée occupante, aussi bien, et elle confisquait à tort et à travers — laines, draps, fils, cuivre, machines, etc... On enleva jusqu'aux débris des ponts qu'il avait fallu détruire ; on dévalisa les magasins et boutiques, ou plutôt on mit leurs propriétaires à la porte. Dans les usines et fabriques, tout fut démonté et expédié en Allemagne, sinon détruit sur place. On confisqua enfin jusqu'aux réverbères, jusqu'aux rails de la ligne des tramways. Bien mieux, on vida les appartements, les logis des particuliers, dont le mobilier fut envoyé outre-Rhin. La comédie des bons de réquisition répondait à tout. On enleva même les cloches, les tuyaux des orgues, tous les objets en métal des églises, et l'on eut le toupet de prétendre qu'on avait pour cela l'autorisation du Saint-Siège. Mais en Allemagne on n'en est pas à un mensonge près. Il faut voir d'ailleurs ce que furent les réquisitions, le détail des objets confisqués, les matières sur lesquelles la commandanture étendait les pattes ou que les habitants devaient déclarer. Les ordres succédaient aux ordres et l'on alla jusqu'à saisir les papiers et cartons. Comme l'Empire allemand, trop peuplé, voulait de la place pour installer les siens, on commença à expulser les habitants, — 2.000 d'abord en 1915, des femmes, des vieillards, des enfants, et qui se trouvèrent remplacés par des émigrants d'outre-Rhin, fleurant d'ailleurs comme des putois : « Les Allemands naissent avec des gaz asphyxiants dans la peau », en a dit quelqu'un. Tout ce monde, d'ailleurs, pillait et volait, dévalisant les poulaillers et lapinières, champs et jardins. On en était bientôt venu, d'ailleurs, à confisquer les matelas, et l'on offrit à la place de la laine « un mélange innommable d'immondices que refusa la population, tant c'était plein de vermine et ça puait le boche ». Ensuite ce fut le tour des lapins et des poules d'être réquisitionnés. Il fallait déposer les œufs à la mairie, un par poule tous les samedis, ou payer 30 pfennig. On défendit la chasse et la pêche, toujours avec la menace de punitions excessives, — et l'on déboisa systématiquement les vieilles forêts des Ardennes. La municipalité cependant se montrait toujours aussi complaisante — ou terrorisée, — se rangeant docilement aux ordres du plus fort. Le ravitaillement était dérisoire, et non seulement les distributions de vivres se faisaient avec parcimonie, mais on réquisitionnait partout. Les paysans vendaient aux Français leurs produits le double plus cher qu'aux Allemands. En 1918, on payait des pommes de terre 400 fr. les 100 kilos et qu'il fallait verser en or. Le tabac valait jusqu'à 100 fr. le kilo. Pendant cela, les coffres-forts des banques ne pouvaient être ouverts qu'en présence d'un délégué allemand, et il était défendu d'en rien retirer. Les arrêtés, les décrets abusifs et vexatoires étaient affichés chaque jour et le volume de M. Philippe Stéphani en a donné

une véritable collection, — certains qu'il a pris soin de faire reproduire en *fac-simile*. Ce sont des appels à la population, des avis, des menaces que devait contre-signer l'autorité municipale. Il fallait payer encore et toujours, et l'on alla jusqu'à interdire la circulation de la monnaie française, afin de la faire rentrer dans la caisse municipale, où l'on donnait du papier à la place. On alla jusqu'à ouvrir des bureaux de change, où l'on espérait voler encore plus la population. L'auteur raconte qu'il fut lui-même dévalisé par le chef de la police allemande, tandis que le directeur de l'usine à gaz était fusillé par les envahisseurs, sous des prétextes vagues, et, somme toute, parce qu'il était gênant. On en arriva bientôt aux déportations en Allemagne, au travail obligatoire, etc. Mais les moutards, incorrigibles, continuaient ce qu'ils avaient fait partout, de prendre le Boche à partie, jouant aux soldats, sifflant la *Marseillaise*, qu'il était interdit de chanter, etc... M. Philippe Stéphani a du reste pu conclure, au moment de fermer son livre, que l'histoire de Sedan pendant la domination allemande est à peu près celle de tous les pays envahis. Mais il n'était peut-être pas inutile de rappeler les faits à l'heure où l'Allemagne pleure misère, se lamente, crie, dégoise, menace et alternativement se douloit, espérant encore nous apitoyer et ne pas payer les pots qu'elle a cassés avec tant de désinvolture durant cette longue guerre, quand elle se croyait sûre de l'impunité.

Du général Maitrot j'ai encore à signaler une publication concernant la question toujours actuelle : **la Paix qu'il faut à la France**, *les réparations*, *les garanties*, *le châtiment*, — mais dont les conditions malheureusement restent assez loin de ce que nous avons fini par exiger. — Le général Maitrot est de ceux qui avaient prévu l'invasion allemande par la Belgique, comme il a préconisé l'emploi de l'artillerie lourde, — et d'ailleurs se trouvait, par sa clairvoyance même, spécialement désigné au ressentiment de l'adversaire, tant qu'avec l'occupation de Châlons, en 1914, on cherche à s'emparer des siens, qui habitaient la ville. — Mais il n'importe. Ce livre, dit-il, est un acquit de conscience. Naturellement, il y parle de la Société des Nations, « qui procède d'intentions excellentes », et se trouvera sans doute une dérision analogue au Tribunal de la Haye. Le Droit et la Justice ne peuvent exister qu'avec le concours du gendarme ; donc, pour éviter la guerre, on risque de la rétablir. Après avoir démontré une fois de plus que l'Allemagne et son empereur sont seuls responsables de la dernière agression, il refait l'histoire des événements de juillet 1914 et des origines du conflit. On devra lire également le chapitre qui analyse la mentalité allemande et parle des crimes allemands depuis le début des hostilités. « Si la France, dit-il, avait voulu croire à l'invasion de la Belgique et prendre les mesures nécessaires ; si elle avait possédé une

rtillerie lourde puissante ; si elle avait eu le nécessaire en fait de rojectiles de 75, la guerre serait terminée depuis longtemps et à otre avantage. » Le manque de munitions, en effet, se fit sentir dès . bataille de la Marne et nous arrêta sur l'Aisne et la Somme. Il xamine ensuite les conditions que l'Allemagne victorieuse nous eût nposées, — d'après divers projets publiés — et qui mériteraient d'être affichées dans toutes les écoles et mairies de France, afin que ul n'en ignore ». Je regrette, dans l'intérêt de nos enfants, ajoute-il, que « l'armistice ait été signé si vite, alors qu'on allait rame-er les Allemands chez eux à coups de canon ou qu'un gigantesque edan allait les forcer de se rendre à merci. Pour les Alliés ce fut plus grande faute de la guerre, et il faudra plus de sang et lus de sacrifices pour la réparer que nous en aurait coûté à ce ioment le rejet de l'armistice. » Lui aussi demande, au reste, u'on supprime l'Empire d'Allemagne en rétablissant les Etats et rincipautés de la confédération germanique. Comme garanties ter-toriales il voudrait non seulement l'Alsace et la Lorraine à l'est, ıais le cours de l'Yser, ainsi que les deux places de Philippeville t de Mariembourg, qui barrent la trouée de l'Oise, celle de la leuse et de la Semoy. Il étudie ensuite la question de Landau et de arrelouis, de l'Escaut, du Luxembourg, — dont la jeune souve-ıine était en coquetterie avec les Boches — et qui ne voudrait que unir à la Belgique. Concernant la Hollande, il discute la ces-on des parties que réclament les Belges et les compensations à lui rocurer. C'est enfin la question des mines de Briey, et les prévisions e l'ennemi pour une prochaine guerre ; les charbonnages de la arre. Il aurait voulu de même reprendre à la Suisse le canton de orrentruy et le Mont Terrible, détenus depuis 1814 et qui empê-ıent de fermer la frontière devant Belfort, — à la place de quoi il onnerait Constance, la rive badoise du lac et l'île de Reichenau. - A la fin de cette étude, il parle de la Syrie et de la question des in-emnités pour les dommages et destructions qu'il voudrait faire parer par les Allemands eux-mêmes. On sait malheureusement ı'avec les conclusions du traité de paix nous sommes assez loin de ompte et que nos ennemis obtiennent beaucoup plus que ne le vou-it la simple justice.

Le petit volume de M. L.-Ch. Watelin : **Les Images meur-ries**, donne une suite de tableaux, de notations, — de courts para-raphes souvent synthétiques, évoquant des épisodes, des scènes, s aspects du paysage de guerre, des faits et choses du front en hampagne et Woëvre, dans l'Aisne, sur la Somme, à Verdun, de 914 à 1915. — Il est difficile, au reste, de ne pas faire tort à l'en-mble de ce travail en indiquant un choix ; mais on peut avouer ıelques préférences, s'arrêter devant certains de ces croquis ou

tableaux, qui ramassent, en quelques phrases, le trait ou le geste essentiel, caractérisent un tableau ou une circonstance. — C'est le paysage de Champagne, avec la craie « tellement délayée et malaxée qu'elle se referme sur l'empreinte des pas comme le sable d'une grève », ou bien l'aspect des « trous d'obus ronds comme des bols, où séjourne une bouillie de liquide épais », d'où émergent parfois des tronçons d'arbres. Ailleurs on nous montre l'ambulance installée dans une église : « Le reflet varié des vitraux vient farder de couleurs ironiques les faces pâles des blessés et marquer leurs rictus sous un arc-en-ciel. Dans la sacristie, tranformée en salle d'opérations, des cris s'exaspèrent sous le métal, tandis que, derrière une cloison, à côté de ouates humides, des infirmiers jouent aux cartes comme les soldats du Calvaire jouaient aux dés. » — Plus loin, ce sont les approches de la zone de bataille : « Toutes les nuits, vers onze heures, la liaison s'effectue sans phares, au moment de la prise des Eparges. Sur des routes qui ne sont plus que des chemins il faut deviner les talus ou les fossés, éviter les trous masqués par la boue, respecter une colonne de relève. Je traverse des villages où il y a des profils fantastiques de décombres, où des mares régulières ont été creusées par les gros obus... Des brouillards planent sur le sol spongieux de cette Woëvre qui a tant de rudesse farouche, mais aussi une mélancolie permanente dans les reflets de ses marais. » — Dans l'Aisne, on peut noter de même ce coin de décor : « Le bourg, qui est tout voisin de la ligne, est en ruines ; mais il a dissimulé sa misère sous des glycines, sous des rosiers, sous des treilles. Les plantes grimpantes ont caché les trous béants, jointoyé les lézardes, assuré l'équilibre des volets branlants. Sur les façades, elles ont remplacé la couleur effacée des enseignes ; dans les cours elles ont dissimulé les décombres ; dans les jardins elles ont couvert de parasols en fleurs les tombes dispersées... » Ailleurs c'est l'exode des réfugiés, « traînant sur des charrettes, des tombereaux, le plus précieux ou le plus usuel de leurs hardes. Les uns ont revêtu leur meilleur costume, déjà sali par le voyage : d'autres sont partis avec leur sarrau de travail ; des hommes en redingote ou en blouse tirent la bride et manient le fouet... » Puis c'est la bataille, le combat d'artillerie ; l'arrivée de torpilles « avec un bruit de vomissement douloureux » ; l'horreur du champ de bataille où « les cadavres ennemis allongent sous le soleil leur pourriture diaprée de mouches », ou encore les aspects d'Amiens ; la physionomie d'un train sanitaire ; les marais de Saint Gond, « champ de bataille sur lequel on sent planer l'esprit sacré des luttes libératrices » ; les ruines de Verdun, etc...

Le petit volume de M. L.-Ch. Watelin donne une curieuse note d'art. M. Claude Marc l'a illustré de croquis en couleurs, mais dont

pourra regretter le plus souvent la reproduction, car c'est un océdé qui n'est pas encore au point.

CHARLES MERKI.

§

La lutte financière entre les belligérants qu'étudie Cerfberr de Madelsheim, directeur de la Direction générale des ances d'Alsace-Lorraine, a atteint des proportions aussi démesu-es que la lutte militaire. Si, comme on l'a fait remarquer, le chif- des morts de la grande guerre dépasse à lui seul celui des morts toutes les guerres du monde pendant plusieurs siècles, de même total des dépenses, soit 1.000 milliards, est près de quinze fois plus nsidérable que celui des cent années précédentes qui n'atteignait, ur toutes les guerres des deux hémisphères, que 65 milliards. Ce a un surcroît de charges énormes. Avant la guerre, la dette glo-le des sept principaux États belligérants ne dépassait pas 125 mil-rds, ce qui représentait une charge annuelle de 5 milliards et demi ; charge nouvelle représentera de 52 à 55 milliards !

Le travail de M. Cerfberr de Madelsheim contient 8 graphiques s intéressants sur le cours des changes de huit États (les sept grands lligérants et l'Espagne) ; la comparaison des courbes est curieuse. remarque qu'au début ni la défaite de Charleroi, ni la victoire de Marne n'ont influé sur le taux des changes, parce que la situation ancière générale était saine et qu'on escomptait une guerre courte ; and celle-ci se stabilise, toutes les devises, comme disent les spé-listes de la finance, éprouvent un recul, surtout le franc, parce e nous sommes obligés d'acheter beaucoup à l'étranger ; certains nos alliés en bénéficient ; c'est ainsi que, l'Angleterre étant notre ande pourvoyeuse, le cours de la livre sterling se maintient pen-nt toute la guerre au-dessus du pair à Paris, tout en baissant jus-'à 26 o/o à Genève, en juillet 1918, date critique pour tous les anges alliés (le dollar lui-même tombe de la même hauteur à la ème date à Genève). Le cours du mark allemand, et de la couronne trichienne qui l'accompagne fidèlement, second peu brillant, est éressant aussi à suivre. Ce cours, qui, bien qu'en baisse depuis le but, s'était à peu près maintenu à — 12 o/o pendant l'année 1915, gringole fortement à partir d'octobre 1915, tant à cause de l'épui-nent des réserves alimentaires que des découragements successifs oduits par l'entrée en ligne de l'Italie et de la Roumanie. Ni la aite de celle-ci, ni la révolution russe ne relèvent le cours du mark i s'effondre de 50 o/o pendant l'été 1917 (la couronne autrichienne nbant plus encore de 62 o/o). Les cours ennemis se relèvent pour-t au traité de Brest-Litovsk et la perte du mark n'est plus que 28 o/o en janvier 1918, mais la baisse reprend, et, même en llet, à la veille de la grande offensive que l'Allemagne pouvait

espérer décisive, le mark a reperdu 46 o/o ; après la défaite, l'effondrement se précipite et devient définitif. Le cours du change de l'Espagne fait la contre-partie : la peseta, qui était au-dessous du pair de 6 o/o en juillet 1914, monte jusqu'à 60 o/o au printemps 1918, pour se dégonfler d'ailleurs subitement jusqu'à 10 o/o seulement en septembre.

En dépit de cette débâcle du mark, la situation économique de l'Allemagne est moins mauvaise que la nôtre, ce qui complique grandement pour nous le problème de la **Liquidation financière de la guerre**. L'Allemagne a bien un passif un peu plus considérable que le nôtre, 200 milliards contre 187, mais ces 200 milliards qu'elle a dépensés ont été payés à des producteurs allemands, tandis qu'une forte partie de nos 187 milliards de dépenses est allée à des producteurs étrangers, ce qui constitue pour nous un appauvrissement définitif. L'Allemagne aura bien à sortir de sa poche pas mal d'autres milliards pour réparer les dégâts qu'elle a causés, mais, en fin de compte, elle se trouvera, à la fin de ces réparations, plus riche que nous avec ses usines intactes et améliorées et ayant fait malgré tout des bénéfices pendant la période intermédiaire. Pour bien équilibrer les plateaux de la balance il eût fallu mettre dans le sien lesdits frais de guerre, soit 187 milliards, ce qui n'eût d'ailleurs été que justice, cette guerre ayant été voulue et déclarée par elle. Si, même, on lui avait appliqué la loi qu'elle nous avait fait subir en 1871, où elle nous réclama non seulement ce que la guerre lui avait coûté, mais une amende, pour éviter le mot butin, supérieure encore (sur les 5 milliards de 1871 il y en avait 2 d'indemnité de guerre et 3 de supplément) nous aurions été en droit de lui demander 500 milliards, et peut-être aurions-nous bien fait, sans les exiger, puisqu'il y avait impossibilité absolue de les obtenir, de faire constater qu'ils nous étaient dus tant de par le droit des gens que de par le droit de guerre allemand. *Tu patere legem quam ipse fecisti.*

Si la situation économique de la France est inférieure à celle de l'Allemagne, à plus forte raison l'est-elle à celle de l'Angleterre ou de l'Amérique. « La France, disait le *Journal de Genève*, a perdu 1.500.000 tués et l'Angleterre 700.000. C'est, semble-t-il, le double. En fait, c'est beaucoup plus. Proportionnellement, les pertes de la France sont en hommes plus de onze fois celles de l'Angleterre, en argent plus du triple. » De là les projets qui se sont fait jour, et celui notamment qu'exposent MM. Henri Charriaut et Raoul Hacault, dans cette *Liquidation financière de la guerre* dont je parle pour établir « l'unité de front financier » et émettre un emprunt interallié dont l'Allemagne paierait les annuités. Les auteurs ne se contentent pas de formuler l'idée, ils rédigent un projet de loi en 40 articles avec exposé des motifs, et, bien que ce genre de littérature soit un

peu aride, on ne peut que louer ceux qui ont la conscience de s'y livrer : il n'est rien de tel pour juger du sérieux d'un projet que de le lire ou de l'écrire en projet de loi. Souhaitons seulement que celui-ci ait été lu par M. de Lasteyrie.

A la question de la liquidation financière de la guerre se rattache celle de l'exécution de cette liquidation et peut-être aussi celle de la revanche qu'il faut bien envisager par prudence. M. Antoine de Tarlé les étudie dans **La Préparation de la lutte économique par l'Allemagne**. Il écrivait son livre avant la défaite de nos ennemis, et certaines craintes qu'il exprimait sont pour le moment heureusement vaines, mais il ne faut pas moins s'attendre à voir l'Allemagne reprendre tous ses projets d'expansion économique d'avant-guerre. Elle s'efforcera avant tout de dominer l'immense marché russe, et c'est très habilement qu'en ce moment elle lie partie avec les bolchévistes comme elle faisait avec les tsaristes. Si l'Allemagne arrivait à ses fins, elle redeviendrait un vrai danger pour l'Europe civilisée, et c'est pour cela qu'il faut constituer solidement entre elle et la Russie la barrière polonaise et la barrière roumaine ; encore n'est-il pas sûr qu'elle n'arrivera pas à ronger et vermoudre ces barrières. D'autre part il ne serait conforme ni à la justice ni même à notre intérêt de paralyser toute force économique de l'Allemagne, elle a à travailler pour payer ses dettes, et si elle obtient des résultats supérieurs à ses concurrents par sa laboriosité ou son ingéniosité, ses concurrents n'ont qu'à suivre son exemple. Ce qu'il faudra seulement, ce sera maintenir la loyauté du jeu, l'Allemagne ayant le génie de la tricherie, mais, une fois toutes les précautions prises contre ses anciennes manœuvres, il n'y aura qu'à la laisser agir, et même à se réjouir si elle reprend sa place dans la Société des Nations. Surtout sa place morale ! Etre la nation de Leibniz, de Beethoven et de Gœthe et avoir été la nation de Bismarck, de Guillaume II et d'Erzberger, ce serait à mourir de honte si on était Allemand !

HENRI MAZEL.

A L'ÉTRANGER

Allemagne.

L'ARTICLE 18. — L'Empire allemand, bien qu'amputé d'une partie de ses territoires, a été fortifié par le traité de paix que lui ont imposé les Alliés. On essayerait vainement de nier l'évidence. Militairement battue, l'Allemagne conserve toutes ses capacités économiques et son unité a été solennellement reconnue à Versailles. Unité politique et unité financière. Car, pour la contraindre à réparer les dommages causés par la guerre, nous avons maladroitement renversé les bar-

rières qui eussent conservé au pays son caractère fédératif. On n'a pas été long à comprendre à Weimar l'avantage de cette situation. En recevant, le 13 juillet, les ministres des Finances des Etats particuliers, M. Erzberger leur a fait savoir que l'*Allemagne* (*l'Empire et ses Etats*), ainsi que s'exprime le traité, étant dorénavant considéré comme un bloc, toutes ses ressources financières devraient nécessairement passer à la caisse centrale. Les Etats particuliers, pour autant qu'ils subsisteront, ne pourront donc établir leur budget qu'au moyen d'allocations de l'Empire, ou en percevant, à l'instar des communes, des centimes additionnels sur les contributions directes. Il est évident que, quand la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg ne seront plus en état de rétribuer leurs fonctionnaires particuliers et d'entreprendre, pour leur propre compte, des travaux d'intérêt public, il n'y aura bientôt plus ni Saxe, ni Bavière, ni Wurtemberg. Et comment de nouveaux Etats se créeraient-ils, comment des portions de territoires se sépareraient-elles de la Prusse, s'il est impossible, pour ces nouveaux organismes, de vivre sur leurs propres ressources ?

Les Alliés n'ont évidemment pas prévu cette conséquence fatale de leur étroitesse de vues. Actuellement, les Etats du Sud résistent encore à l'absorption économique par l'Empire. L'unité financière de l'Allemagne n'est point faite. Mais le vote des nouveaux impôts que discute l'Assemblée nationale obligera les « membres de l'Empire » à céder. Par contre l'unité politique peut être considérée comme définitivement assurée depuis le 31 juillet. L'adoption en troisième lecture du projet de Constitution rend illusoires toutes les velléités séparatistes qui se manifestent depuis huit mois chez nos anciens adversaires.

Après l'armistice du 11 novembre toutes les possibilités étaient ouvertes. L'Empire se trouvait en pleine désorganisation. Le pouvoir central n'existait pour ainsi dire plus et le cri de *Los von Berlin!* retentissait sur plusieurs points du pays. A Munich, le gouvernement de Kurt Eisner était nettement opposé à la Prusse et ne demandait qu'à négocier avec l'Entente. Dans la province rhénane, le Centre catholique et les milieux industriels apercevaient tout le parti qu'ils pourraient tirer de l'occupation, pour faire revivre des tendances qui, pendant cinquante ans, avaient alimenté l'opposition au régime prussien. Les aspirations guelfes n'étaient pas endormies dans le Hanovre et ne demandaient qu'à revivre. Avec un peu de clairvoyance et d'esprit politique on pouvait donner de la consistance à ce qui n'était que velléités. Les dynasties ayant disparu avec leurs enchevêtrements territoriaux, rien ne s'opposait à des regroupements d'Etats autonomes. La Hesse-Darmstadt, guidée par des vues assez égoïstes, a fait, il y a quelques semaines, des tentatives dans ce sens. Elle n'est parvenue qu'à provoquer, de la part du Palatinat, une

manifestation de loyalisme... bavarois. Là encore nous pouvions agir efficacement. Le malencontreux « coup d'Etat » de Dorten, que la presse française fut à peu près unanime à saluer, au commencement du mois de juin, comme l'aurore d'une république rhénane, ne pouvait qu'échouer lamentablement, parce qu'il ne s'appuyait sur rien. Ceux-là mêmes qui avaient été jusque-là les plus solides partisans du séparatisme rhénan furent surpris par la soudaineté d'une manœuvre qu'on se plut à les laisser ignorer. Il était difficile de procéder d'une façon plus maladroite !

Mais ne nous y trompons pas. Les aspirations des Rhénans vers un régime autonome, qui les rendrait indépendants de la Prusse, n'ont pas été imaginées par quelque gazetier, en mal d'informations. Elles existent véritablement et le parti du Centre catholique les encourage, avec prudence, à vrai dire, car il ne voudrait à aucun prix se voir accusé de tendances anti-nationales, mais en leur prêtant l'importante tribune de la *Gazette populaire de Cologne*, où les opinions les plus diverses se sont fait entendre depuis plusieurs mois. *Activistes* et *légalistes* sont loin d'être d'accord sur la façon dont il faudrait procéder pour réaliser la constitution d'une république autonome. Aussi le gouvernement impérial vient-il brusquement d'arrêter leurs controverses, en faisant rentrer le problème rhénan dans la voie légale, par des mesures législatives.

Les Allemands se rendent très bien compte du prestige qu'exerce la France dans les territoires occupés et du danger qui peut en résulter pour le sentiment national allemand. Pour canaliser le mouvement et lui enlever son caractère anti-prussien ils ont donc eu recours à un subterfuge. Après avoir accusé de trahison ceux qui voulaient organiser une république dans les limites des régions cis-rhénanes, ils ont favorisé, au contraire, toutes les manifestations qui auraient leur centre sur la rive droite du Rhin. Le 23 et 24 juillet s'est tenue à Dusseldorf, sous les auspices du ministre prussien des cultes, M. Haenisch, une conférence de notabilités rhénanes qui, si elle n'a pas donné de résultats, a permis cependant des échanges de vues entre riverains occupés et riverains libres. La déclaration de M. Haenisch a été particulièrement significative. Il a montré que l'Allemagne évoluait forcément vers l'Etat unitaire, simplement parce que l'Empire prendrait en main successivement toutes les institutions particulières. Pour le moment, la seule chose qui importait, c'était de développer le sentiment unitaire sur la rive gauche du Rhin et d'y fortifier l'attachement à l'Empire. Le meilleur moyen d'arriver à ce résultat, selon un autre orateur, serait précisément de souder plus étroitement les deux rives, en créant une union politique entre les territoires occupés et les territoires rhénans non occupés. M. Würmeling, président supérieur (préfet) de Westphalie, a été à

vrai dire d'avis qu'il faudrait ajourner toute agitation en faveur d'un Etat rhénan, jusqu'au moment où la rive gauche serait évacuée par les armées étrangères, mais l'idée n'en a pas moins prévalu qu'une organisation autonome du Rhin favoriserait la propagande nationale dans les territoires occupés.

Malgré ces belles perspectives, on s'inquiète en Prusse de ces tendances séparatistes. M. Wolfgang Heine, ministre prussien de l'intérieur et socialiste majoritaire, a publié, dans le *Vorwaerts* du 29 juillet, un long article pour protester contre le « morcellement ». Pour dorer la pilule aux séparatistes, il déclare tout d'abord qu'il comprend parfaitement leur opposition à l'esprit prussien. Mais « tous ceux qui veulent s'éloigner de la Prusse affirment maintenant que de cette façon ils entendent fortifier l'Empire ». Pour lui, après la catastrophe, il n'y a qu'une seule politique, celle de l'union entre tous les Allemands, « afin qu'ils édifient, dans un sentiment commun, un nouvel esprit, dans un travail commun, une nouvelle forme de l'Etat ».

Plus on affaiblit la Prusse, poursuit Wolfgang Heine, plus on lui fait perdre sa force centrale, plus est grand le danger de voir ses pays frontières graviter vers le voisin plus fort. Cela d'autant plus que celui-ci est à même d'agir par des concessions économiques et que l'espoir de soustraire la fortune personnelle aux impôts de confiscation que l'Empire est obligé d'exiger joue déjà un rôle considérable.

Toutes ces aspirations constituent les plus graves dangers pour la force de l'Allemagne à l'extérieur. Mais, à l'intérieur, leur effort ne serait pas moins néfaste.

L'Allemagne a donc pris des mesures importantes pour mettre un frein aux velléités séparatistes et pour arrêter les tendances au morcellement. La Prusse, par un projet d'autonomie des provinces, l'Empire par des dispositions spéciales, introduites dans la nouvelle Constitution, imposent un terme aux aspirations que nous avons été incapables d'encourager et de développer au moment où il en était encore temps.

Le projet prussien, de l'aveu même de ses promoteurs, est une loi de circonstance (*Notgesetz*). Les assemblées des provinces, qui correspondent à peu près à nos conseils généraux, y obtiennent le droit de légiférer en matière scolaire et dans les questions municipales. Des conseils sont adjoints aux autorités provinciales qui se réuniront périodiquement pour formuler des vœux et participer à l'élaboration de statuts locaux. Une seconde langue officielle peut être admise dans les régions bilingues. Ceci s'applique surtout à la Haute-Silésie, qui actuellement n'est qu'un cercle de gouvernement et sera érigée en province. En lui conféant dès maintement une complète autonomie administrative, le gouvernement espère que ce plébiscite

ordonné par le traité de paix sera favorable au maintien du régime prussien. Ce vaste programme régionaliste, qui tiendra compte des aspirations locales de certaines régions, doit permettre à la Prusse de maintenir son autorité, partout où se manifesteront des tendances séparatistes. Ainsi, « l'épine dorsale de l'Empire » ne sera point affaiblie.

Le projet de Constitution, adopté à Weimar, le 31 juillet, par 262 voix contre 75, contient un article relatif aux modifications des frontières territoriales, dont la teneur a paru si importante que la discussion en a été retardée jusqu'au dernier jour. Cet article 18, à chacune des trois lectures du projet, a été complètement modifié et, chaque fois, de longues négociations entre les groupes de la majorité ont précédé la rédaction du texte. A la motion de compromis Lœbe-Trimborn-Heile, adoptée en seconde lecture, le 22 juillet, on en a substitué une autre, due à l'initiative des mêmes députés, auxquels s'étaient joints MM. Kaas et Ulitzka, tous deux députés du centre. En voici le texte très différent de celui de la seconde lecture (publié par le *Temps* du 22 juillet) :

La division de l'Empire en pays doit tenir compte, autant que possible, de la volonté des populations intéressées, et servir les plus hautes aspirations économiques et culturales du peuple. Les modifications des territoires des pays et la formation de nouveaux pays, dans les limites de l'Empire, ont lieu par une loi constitutionnelle d'Empire.

Si les pays immédiatement intéressés sont consentants, une simple loi d'Empire suffit. Une simple loi d'Empire suffit également si l'un des pays intéressés ne consent pas, mais si la volonté de la population réclame les modifications territoriales ou les nouvelles formations et qu'un intérêt primordial de l'Empire les exige.

La volonté de la population doit être déterminée par un vote. Le gouvernement impérial décrète la consultation, quand un tiers des habitants des territoires à séparer, qui possèdent le droit de vote pour le Reichstag, demande la séparation.

Pour que la modification demandée ait lieu, la majorité devra comprendre les trois cinquièmes au moins des électeurs du district à séparer. Dans tous les cas où il s'agirait seulement de détacher d'un pays de l'Empire une partie du district (province prussienne, arrondissement bavarois ou unité analogue), la consultation devra s'étendre au district entier...

Dès que l'approbation de la population aura été constatée, le gouvernement d'Empire présentera au Reichstag une loi reconnaissant la nouvelle division territoriale.

Si la réunion ou la séparation donnent lieu à des conflits sur des questions de propriété, le tribunal supérieur de l'Empire décidera, à la requête d'une des parties intéressées.

De ce texte embrouillé on peut conclure que les modalités qui présideront aux regroupements territoriaux seront d'une complication telle que les populations intéressées hésiteront à demander des

changements quelconques à leur statut national. De plus, une disposition spéciale, votée par l'Assemblée nationale, décide que les paragraphes 2 à 5 de l'article 18 n'entreront en vigueur que deux ans après la publication de la nouvelle loi constitutionnelle.

Que deviendront pendant ce temps les aspirations rhénanes et que ferons-nous pour leur permettre de prendre corps ?

HENRI ALBERT.

§

Ukraine.

Parmi les problèmes russes, le problème ukrainien est l'un des plus compliqués. Il est lié, en effet, à celui du démembrement de l'Autriche, puisque la population de la Galicie orientale est ruthène; il est lié à la question roumaine, puisque la population de la Bukovine est mixte, roumaine et ruthène principalement; il est lié à la question polonaise, car la longue domination de la Pologne sur une partie de l'Ukraine a laissé des traces, et la frontière, en pays mixte, n'est pas facile à tracer. Du côté de la Russie également, les limites de l'Ukraine sont fort indécises au sud, vers la Nouvelle Russie, à l'est, vers la province du Don, et partout. Ces limites, d'ailleurs, doivent-elles être celles de provinces russes jouissant d'une autonomie plus ou moins étendue, ou celles d'un Etat distinct et indépendant ? Et toutes ces questions d'ordre national si nombreuses, auxquelles il faudra répondre pour définir l'Ukraine, se compliquent de toutes les mêmes questions d'organisation intérieure qui agitent toute la Russie : la lutte contre le bolchevisme et la restauration de la vie économique, pour laquelle il faudra choisir entre l'orientation allemande ou l'aide des Alliés.

La complication du problème ukrainien s'aggrave du fait que la politique des partis et des dirigeants de la politique, en Ukraine, n'est jamais claire. M. Victorov-Toporov a écrit, dans l'*Action nationale* de mai dernier, un exposé des révolutions de ce pays depuis la révolution de mars 1917 : elles ont été nombreuses, mais on se demande quelle a été la véritable signification de chacune d'elles, ou même si elles ont eu un sens quelconque. On voit constamment l'action de l'Allemagne, même après l'armistice, et il est clair que rien n'a pu être fait d'important qui ne fût dirigé par elle, ou tout au moins toléré ; depuis quelques mois seulement son action a pu être contrariée, mais non supprimée, et elle ne l'a pas été par la résistance des Ukrainiens, mais par l'influence nouvelle des Alliés. Les hommes qui ont été à la tête de la Rada de Kiev ou du gouvernement ukrainien apparaissent donc comme de simples instruments, et leur conduite est celle de gens qui n'ont pas de point fixe, pas d'idée directrice, et qui se laissent ballotter par les événements.

Socialistes ou réactionnaires, tous ont été tantôt fédéralistes russes, tantôt ukrainiens partisans de l'indépendance; tous ont été au service de l'Allemagne, et presque tous ont fini par offrir leurs services à l'Entente; et les socialistes ukrainiens n'ont pas eu, vis à-vis du bolchévisme, une politique moins vacillante. On ne voit pas ce que ces hommes représentent, parce que leurs idées politiques varient trop au gré des circonstances, et l'on n'aperçoit pas de forces populaires derrière eux. Longtemps, la seule force agissante, en Ukraine, fut celle de très petits groupes, dont les chefs étaient plus ou moins consciemment inspirés par l'Allemagne, puis, après le premier traité de Brest-Litovsk du 9 février 1918, l'Allemagne domina le pays plus ouvertement, mais depuis qu'elle n'est plus maîtresse, le peuple ukrainien ne se montre pas davantage. Il y a là un des plus remarquables exemples des difficultés de réalisation de la démocratie, dans un pays qui n'en a pas la longue pratique, et au milieu du désordre matériel et de la confusion des idées que subit actuellement la Russie. C'est au nom du peuple que prétend parler chaque chef de parti ou de gouvernement passager, mais le peuple se tait.

Au moment où l'on proclame le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, la politique devient un jeu d'intrigues auquel ne prennent part que des coteries. On s'efforce, naturellement, de réunir des assemblées, car il faut bien avoir l'air, à notre époque, de s'appuyer sur des institutions que l'on qualifie de représentatives, mais c'est à condition qu'elles ne représentent rien. La fameuse Rada centrale d'Ukraine a été l'une des réunions les plus caractéristiques de ce genre. Elle comptait environ 800 membres, et d'après une résolution votée par elle-même, chaque membre devait représenter au maximum cent personnes, en sorte que, si l'on prend ce maximum, la Rada, comme l'observe M. Maurice Maillard, « aurait représenté quatre-vingt mille personnes au milieu d'un peuple de trente ou trente-cinq millions d'habitants, où les sexes sont égaux en droits ». C'est par cette Rada qu'a été proclamée la séparation de l'Ukraine. Elle avait eu soin de ne parler d'abord que d'autonomie, puis elle a créé, sous le nom de « secrétariat », un gouvernement local, auquel la faiblesse du gouvernement Kerensky a laissé prendre des allures d'indépendance, et enfin elle a profité des premières circonstances favorables pour déclarer l'Ukraine séparée de la Russie. Ce fut au lendemain du coup de force des bolcheviks (7 novembre 1917). Des troubles ayant éclaté à Kiev, les séparatistes s'unirent aux bolcheviks contre les troupes du gouvernement provisoire, qui furent obligées de se retirer. Dix jours plus tard, les séparatistes de la Rada purent lever le masque. Cette histoire est racontée, malheureusement de façon trop sommaire, par M. Maurice Maillard, qui se trouvait à Kiev, où il était professeur depuis près de vingt ans. On comprend qu'il

ait intitulé sa brochure : *Le Mensonge de l'Ukraine séparatiste*.

Il est cependant étrange que tous les chefs de l'Ukraine en cette période troublée aient été partisans de l'indépendance, — aussi bien Skoropadsky le réactionnaire que Petlioura le socialiste. Ils ne l'ont pas été avec une netteté constante, car leur politique à tous était sujette à trop de variations, mais c'était leur tendance commune et la plus marquée. Les gens qui n'étaient pas très avertis ont nécessairement fini par croire que les Ukrainiens désiraient vraiment leur indépendance complète. C'est mal se rendre compte à quel point le peuple est passif en Russie, à l'heure actuelle. Un Skoropadsky ou un Petlioura pouvaient faire figures de chefs de gouvernement, à distance, simplement parce que l'Allemagne les laissait faire, ou parce qu'ils avaient réuni quelques milliers d'hommes armés, — recrutés principalement en Galicie. Une Rada quelconque est toujours facile à convoquer. Bien que les partis socialistes ne représentent qu'une minorité de la population, ils sont tout de même beaucoup plus représentatifs de l'opinion populaire que de telles personnalités sans mandat, ou de telles assemblées appelées dans une circonstance particulière et pour une besogne déterminée : ils existaient au préalable. Or, le grand journal socialiste de Kiev, la *Kievskaja Mysl*, du 15 décembre 1918, publiait sous le titre « l'Unité de la Russie » un article à la suite duquel il fut suspendu :

... Au milieu des destinées variables de la politique ukrainienne durant les derniers dix-huit mois, au milieu de toutes ses hésitations entre les « orientations » et les forces alliées ou ennemies, une idée demeure inébranlable, idée qui doit conduire au résultat le plus vital : l'Unité de la Russie.

... Car l'expérience de ces derniers temps a prouvé qu'en dehors de cette unité, non seulement la Russie, mais l'Ukraine, ne seront que des jouets politiques dans les mains étrangères. Si l'Autriche et l'Allemagne étaient intéressées à démembrer la Russie, si ce morcellement leur était nécessaire dans leur lutte contre les puissances de l'Entente, celles-ci sont intéressées à l'unité de la libre Russie démocratique.

L'unité de la Russie, c'est la condition *sine qua non*, non seulement de l'existence des peuples qui habitent ce pays, mais aussi du triomphe de la démocratie en Europe et dans le monde entier.

Il est intéressant d'observer que, d'après le raisonnement simple et d'une justesse évidente du journal socialiste, l'intérêt politique de l'Entente — droit des peuples mis à part — est d'aider la Russie à refaire son unité. C'est également l'intérêt de la démocratie universelle. Mais on voit, de plus, que ce journal ne connaît pas de revendication en faveur d'une nationalité ukrainienne distincte.

M. Maurice Maillard déclare : « Durant tout mon séjour en Petite Russie, avant la guerre, je n'ai jamais entendu parler d'un mouve-

ment séparatiste. » Et les Allemands, qui savaient à quoi s'en tenir, et qui désiraient obtenir un accueil bienveillant de la population ukrainienne, n'ont employé dans leurs proclamations que le russe et l'allemand, car ils jugeaient parfaitement inutile de faire plaisir aux Ukrainiens séparatistes, leurs instruments.

Il existait pourtant un mouvement ukrainien, et qui n'était nullement inspiré ni par l'Allemagne, ni par l'Autriche. L'historien M. Kostomarov en a été, en 1846, le promoteur. Mais c'était un mouvement autonomiste et fédéraliste. Kostomarov, à vrai dire, souhaitait pour les diverses parties de la Russie une autonomie extrêmement large, mais l'idée de la séparation de la Russie était très éloignée de son esprit, et même il avait des tendances panslavistes. Le professeur Dragomanov, qui a été ensuite le chef de l'ukraïnisme, était aussi très attaché à l'unité russe. Il n'était pas, comme le dit le comte Alexandre Koutaïssov dans son livre *Ukraina*, publié en anglais à Copenhague, un socialiste, mais un libéral très radical, et a exercé une grande influence, sans avoir été lui-même aucunement influencé par le germanisme.

Ce fut seulement à la suite du traité d'alliance entre l'Allemagne et l'Autriche (1879) que les empires centraux s'intéressèrent à l'Ukraine ; en 1887, le philosophe von Hartmann publia une série d'articles où il montrait l'intérêt qu'aurait l'Allemagne à barrer l'expansion russe par la formation d'un Etat ukrainien, et l'on crut ces articles inspirés par Bismarck. C'est alors que commença en Galicie un mouvement de propagande ukrainienne antirusse par les journaux, les tracts et de nombreuses sociétés. Parmi celles-ci, la « Société scientifique en souvenir de Cheftchenko », fondée par le professeur galicien Grouchevsky, paraissait d'ordre purement scientifique, mais elle était subventionnée non seulement par la diète galicienne, mais aussi par le trésor impérial, et Grouchevsky fonda en 1899 le parti national démocratique, qui se proposait la réunion de toutes les parties de l'Ukraine en un Etat « indépendant ». Il parlait bien aussi d'une Russie fédéraliste, en sorte que l'idée de séparation n'était encore que suggérée, non positivement affirmée. On y arriva un peu plus tard. Un accord eut lieu entre le parti de Grouchevsky et les socialistes. Enfin, peu d'années avant la guerre, fut fondée « l'Union pour la libération de l'Ukraine ». L'activité de la propagande devenait prodigieuse, il ne paraissait pas moins de cent journaux quotidiens, et l'agent Rakovsky, en 1912, fit quelques révélations sur ce que l'Allemagne payait à divers journaux et politiciens ukrainiens. Naturellement, ce qu'il avait dit fut démenti, mais aucune explication ne fut donnée d'une telle abondance de publications nouvelles.

Cette propagande atteignait l'Ukraine russe, et quelques Ukrai-

niens de Russie, en très petit nombre, dans les milieux intellectuels, y prenaient une part active. Mais il importe de distinguer très nettement le fédéralisme radical de Kostomarov et de Dragomanov, qui est russe d'origine, et qui paraît bien répondre au désir profond du peuple ukrainien, du mouvement séparatiste antirusse et austrophile, d'origine galicienne ou même germanique. L'Allemagne a même montré plus directement, au cours de la guerre, l'intérêt qu'elle portait au séparatisme ukrainien, en faisant un traitement spécial aux prisonniers ukrainiens, et organisant parmi eux la propagande.

L'Allemagne voulait détruire la puissance russe. Elle avait pour cela deux moyens : le bolchévisme et les séparatismes. Elle les a employés tous les deux, et les effets de chacun se sont trouvés presque partout aggravés par l'autre, aussi bien lorsque le bolchévisme et le séparatisme s'opposaient que lorsqu'ils s'entr'aidaient. Toute vie politique était faussée, devenait impossible. Les Alliés ont besoin, avant tout, de clarté. Ils doivent combattre à la fois le bolchévisme et le séparatisme, car le « droit des peuples de disposer d'eux-mêmes » ne peut pas être exercé dans les conditions actuelles : son application en Russie doit être ajournée.

Mais, de plus, en ce qui concerne l'Ukraine, les Alliés devraient comprendre, dès maintenant, que son application doit être limitée à la constitution d'une Russie fédérative, et que l'idée d'une Ukraine indépendante est, pour les Ukrainiens de Russie, une idée étrangère que des moyens de propagande formidables n'ont pu acclimater chez eux.

P.-G. LA CHESNAIS.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Histoire

Gustave Rodrigues : *La France éternelle;* Alcan. 4 55

Charles Vellay : *Œuvres politiques de Fabre d'Eglantine;* Fasquelle. 7 »

Littérature

J.-Roger Charbonnel : *La pensée italienne au XVI*e *siècle et le courant libertin;* Champion. 20 »

Paul Claudel : *La messe là-bas;* Nouv. Revue franç. 5 25

Dr Charles Ladame : *Guy de Maupassant,* étude de psychologie pathologique; La Revue romande, Lausanne. » »

XX... : *Sous le masque de Molière : Louis XIV est Molière.* Trad. de l'anglais par J.-M. ; Figuière. 1 50

Ouvrages sur la guerre actuelle

G. Clerc Rampal : *La marine française pendant la grande guerre.* Avec 90 grav., Larousse. 7 50

Fernand Darde : *Souvenirs de chasse aux sous-marins allemands;* Perrin. 3 50

Mircea Djuvara : *La guerre roumaine, 1916-1918.* Préface de M. Emile Boutroux; Berger-Levrault. 10 »

Henri Domelier : *Au G. Q. G. allemand.* Préface de M. Maurice Barrès. Avant-propos de M. Léon Goulette; Renaissance du livre. 6 »

Dr Lucien Graux : *Les fausses nouvelles de la Grande guerre,* tome V; Edition franç. illust. 6 »

Gaston Jollivet : *La délivrance*; Hachette. 4 55

Vernon Kellogg : *Mes soirées au grand quartier.* Préface de Théodore Roosevelt. Traduction de L. Petit; Payot. 3 »

Général Nicolas de Monkévitz : *La décomposition de l'armée russe.* Trad. et préface de Serge Persky; Payot. 4 50

Robert Pinot : *Le Comité des forges de France au service de la Nation;* Colin. 4 55

Général de Tournadre : *Au pays des fourbes ;* Plon. 4 50

Philosophie

J.-Roger Charbonnel : *L'Ethique de Giordano Bruno et le Douzième dialogue du Spaccio.* Traduction avec notes et commentaire; Champion. 10 »

Poésie

Henry Beaunis : *Heures tragiques, 1870-1871, 1914-1919;* S. n. d'edit. » »

Henriette Charasson : *Attente, 1914-1917;* Emile-Paul. » »

Georges Gillet : *Temps de guerre*; Figuière. 3 50

Maurice Guière : *L'angoisse des veilles sous-marines.* Préface de André Suarès. Bois de l'auteur; Floury. » »

P. Palgen : *Les seuils noirs;* Lib. Soupert, Luxembourg. »

Politique

A. Tchernoff : *Les nations et la Société des nations dans la politique moderne.* Préface d'Albert Thomas; Alcan. 4 55

Publications d'Art

Stanislas Lami : *Dictionnaire des sculpteurs de l'Ecole française au XIXe siècle.* Tome III : *G. M. ;* Champion. 20 »

Questions médicales

A. Dartigues : *La mission sanitaire chirurgicale française du Caucase, juillet 1917-juillet 1918.* Avec 45 fig.; Maloine. 7 »

Jean Fiolle : *Essais sur la chirurgie moderne*; Alcan. 4 55

Dr Jean Huard : *Comment guérir à coup sûr la tuberculose ;* Soc. Edit. médicales. 4 »

H. Piouffle : *Les psychoses cocaïniques*; Maloine. 12 »

Questions militaires

Lieut.-Colonel Emile Mayer : *Le ministère Fidicsz,* Essai d'anticipation *a posteriori*; Payot. 4 50

Roman

Jean Aicard ; *Gaspard de Besse raconté aux Poilus de France ;* Flammarion. 4 90

Jean-Jacques Bernard : *Les enfants jouent*; Grasset. 4 55

Emmanuel Bourcier : *Les gens de mer*; Flammarion. 5 »

Louis Delluc : *La danse du Scalp*; Grasset. 4 55

Neel Doff : *Keetje*; Ollendorff. 5 »

Daniel de Foe : *Lady Roxana.* Traduit par Georges Garnier; Crès. 4 55

O. Henry : *Contes.* Traduits de l'anglais par Maxime Maury; Crès. 4 55

Raymond Hesse : *Bouzigny !!!* Payot. 4 50

Rudyard Kipling : *Nouveaux Contes choisis.* Traduits de l'anglais par Louis Fabulet et Robert d'Humières; Crès. » »

G. de La Fouchardière : *L'affaire Peau de Balle ;* Libr. des lettres. 4 50

Jeanne Leuba : *L'ombre nuptiale ;* Plon. 4 50

Jules Renard : *Les Cloportes*; Crès. 4 55

Louise Andrée Roze : *Les quatre ans de Jacqueline*; Plon. 4 50

Sciences

E. Préaubert : *La vie, mode de mouvement*; Alcan. 5 »

Sociologie

Vte Georges d'Avenel : *L'Evolution des moyens de transport : Voyageurs, Lettres, Marchandises ;* Flammarion. 5 »

Michel Corday : *Les mains propres,* essai d'éducation sans dogme ; Flammarion. 5 »

Georges Palante : *Du nouveau en politique!* Duperret. 0 50

Gaston Raphaël : *Walther Rathenau, ses idées et ses projets d'organisation économique* ; Payot. 4 50

Théâtre

Paul Claudel : *L'ours et la lune*, farce pour un théâtre de marionnettes ; Nouv. Revue franç. 5 25

Varia

Henri Diamant-Berger : *Le Cinéma* ; Renaissance du Livre. 5 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Lettre ouverte à M. Boissard. — Colbert ou Kolberg ? — Poèmes français de Swinburne. — Cromorne. — Les manuscrits alfiérains de Montpellier. — Le Musée de la Malmaison. — Fausse prédiction. — M. Saint-Saëns et les amours ancillaires. — Descendants ou homonymes.

Lettre ouverte à Monsieur Boissard.[1]

J'ai pris le parti de vous écrire une lettre ouverte, cher monsieur Boissard, car vos nombreuses occupations au *Mercure* ne vous permettraient pas de m'entendre dans le particulier et ma protestation resterait sans écho.

Je ne fais pas de théâtre. Je n'ai donc aucune envie de présenter une pièce aux directeurs ou directrices de scènes *d'avant-garde*, parce que j'ai le bon sens de me croire une personne *d'arrière-garde*, et j'espère que vous me penserez complètement désintéressée dans la question. Je ne fais pas non plus de critique théâtrale et je tiens à me placer moi-même à la seule place qu'il me convient de prendre pour m'adresser à vous, c'est-à-dire sur le modeste strapontin du spectateur *en retard*, terrain neutre par excellence, où, sans cri, sans geste, tenant mes mains derrière mon dos, système que vous préconisez pour la diction sérieuse (et qui interdit les coups de griffe), je vous offrirai mes timides observations.

Comment se peut-il, monsieur Boissard, que vous ne trouviez rien, absolument rien de bien dans la tentative de Mme Lara ? Pourquoi M. de Max, qui créa un *Esope* inoubliable, est-il devenu brusquement un polichinelle ? Pourquoi Mme Vera Sergine a-t-elle une voix extrêmement désagréable ? Pourquoi Mme Louise Sylvain secoue-t-elle son mari avec ses effets d'écharpe ? Pourquoi Mme Segond-Veber abuse-t-elle toujours de la pose plastique ? Pourquoi Mlle Delvair est-elle redoutée de tous les auteurs ? Pourquoi Mlle Colonna Romano a-t-elle l'insignifiance d'un enfant de dix ans ? Pourquoi enfin toutes et tous, parmi les gens de théâtre qui *daignent* s'occuper des théâtres *d'avant-garde*, n'ont-ils aucune intelligence littéraire et même aucune autre intelligence ? Il n'est pas possible, monsieur Boissard, qu'en tordant tout ce monde comme un simple mouchoir de poche vous n'ayez pu en exprimer une seule goutte de parfum pour la beauté ! Cela tiendrait-il,

dément, à votre étrange esprit paradoxal qui ne voit que ce qu'il veut ... la petite bête?... A mon humble avis, le paradoxe est la brillante *livrée* indépendance... mais c'est bien *une livrée*, or, être le serviteur, l'esclave a propre indépendance, cela me paraît la négation même de toute espèce iberté d'esprit ! Il ne s'agit pas de toutes les vérités qui, selon moi, toujours bonnes à dire, mais de toutes les exagérations qui plaisent à cer-es bandes, très à part, qui applaudissent tous les éreintements sans inguer leurs opinions de la vôtre et uniquement parce que (c'est une rmante mondaine qui me l'a déclaré) : *ça f... des coups de poings*.

n'ai pas à défendre ici Mme Lara, d'abord parce que ce n'est pas mon ier, ensuite parce que son œuvre se défend toute seule. Il n'y a vrai-t aucune raison pour tomber quelqu'un qui, pouvant rester tranquille s une bonne petite « part » de la Comédie Française, s'est mis à la merci théâtre de jeunes et a essayé de réaliser ce vœu de tous les jeunes ous les temps : un théâtre à côté, une scène pour y dire *autre chose !..* vu réaliser par Mme Lara un tour de force artistique dans le décor vitraux de *Cuirs de Bœuf*, et un autre tour de force dans la diction silhouette d'une vieille femme, la mère de *l'Enfantement du Mort*, Iarcel l'Herbier ; de ce rôle, difficile entre tous, qui durait dix minutes, on ne pouvait pas faire un sort à chaque mot parce qu'il n'y avait à imer que des pensées, elle fit une merveilleuse création, et la salle, le jusque-là, se sentit vibrer jusqu'au cœur. Je me borne à constater... nous étions quelques centaines secoués de ce frisson-là. Nous aurions berlue?... Remarquez, monsieur Boissard, que moi je vais au théâtre ue j'y veux payer ma place) pour y rencontrer ce frisson-là ou me dis-e. Si j'étais volée dans les deux cas, je crierais bien plus fort que , *sur place*, ce qui serait encore plus dangereux, car on trouve tou-s des camarades disposés à crier avec vous... pourvu que vous com-ciez ! Ici, qu'on me permette de citer un vers, devenu classique, de e regretté Guillaume Apollinaire :

Suffit de s'en apercevoir !

me Lara dit mal les vers. Mme Lara se sert d'un face à main pour les Et, naturellement : « le face à main va des yeux au papier et du papier yeux ». Ce n'est un crime de se servir du face à main que pour en bra- l'insolence sur la *petite robe* de la voisine, mais je ne sache pas que servir pour lire quand on a la vue mauvaise puisse être condamnable. nerveille, c'est de lire en comprenant ce qu'on dit et, quand il s'agit de modernes... c'est encore un tour de force à l'actif de Mme Lara.

est juste de remarquer que vous vous montrez tendre, monsieur Bois-, pour Mme Moreno, mais, en lui brisant sur la tête une quantité res-able d'idoles, vous lui faites beaucoup de mal, car elle est aussi bonne arade qu'elle est belle diseuse, et justement parce que son siège est fait u'elle n'a plus besoin de compliment, elle est incapable d'en vouloir er les autres.

i ouvrons une autre porte sur le côté *jardin* : « Il faut d'ailleurs dire es rares comédiennes qui savent dire des vers ont été formées par des vains et pas du tout par des comédiens. »

h ! vous croyez ? Lugné-Poe, dont vous mentionnez le grand talent, a

formé deux des plus remarquables comédiennes de notre temps : Berthe Bady, Suzanne Després... et si les gens de lettres de notre époque étaient francs, ils ajouteraient qu'ils ne sont bons, eux, qu'à déformer les femmes de théâtre... auxquelles, bien souvent, ils doivent la moitié, pour ne pas avouer tous leurs triomphes.

J'ai le respect du travail. Malgré moi, la sincérité d'un effort me touche encore plus que la réussite de ce même effort. Les acteurs, les actrices travaillent beaucoup plus que nous, les gens de lettres,qui nous plaisons à divaguer à nos heures et quand nous nous sentons en train. Eux, ils ne cessent presque jamais d'apprendre et de chercher à comprendre. Et tenez, je vais aller jusqu'au paradoxe, histoire de vous retrouver : entre un *médiocre* comédien et un de ces *bons* hommes de lettres que vous savez... eh bien, je préfère le mauvais comédien... parce que lui,au moins, il étudie. Qu'il réussisse ou non, c'est une conscience. Il fait ce qu'il doit en faisant ce qu'il peut.

Sur ce, je retire une main de derrière mon dos,avec la prudence requise, et je serre les vôtres.

RACHILDE.

§

Colbert ou Kolberg ? — Si vous recherchez, dans la classique biographie de Colbert par Clément, les origines exactes du grand ministre Louis-quatorzien, — qui naquit à Reims le 29 août 1619, — vous vous apercevrez rapidement quelle incertitude les recouvre. Lorsqu'il s'agit pour lui de prouver sa noblesse, Colbert, fils d'un marchand rémois à l'enseigne du *Loup vestu*, ne se fit pas faute de se rattacher à une vieille famille écossaise, Kollbert, ou Kolberth, qui serait venue sur le continent, avec beaucoup d'autres, à la suite de Marie Stuart. (On rencontre assez fréquemment cette prétention dans les généalogies du XVIIIe siècle, et elle n'est pas toujours des mieux fondées.) Mais les contemporains n'ajoutaient guère foi à cette descendance britannique ; car les Colbert, assez nombreux au début du XVIIe siècle, dans les régions de l'Est, avaient tous la profession peu noble de marchand. Les généalogistes anciens cités par Clément, les d'Hozier eux-mêmes, cités par Clément, ne trouvèrent, malgré toute leur bonne volonté, rien qui pût justifier les prétentions du fils du marchand rémois.

Il y a cependant une hypothèse plausible, que Clément n'a pas faite. Ne faudrait-il pas plutôt chercher à l'Est, plus à l'Est,les origines du ministre qui prit pour armes parlantes, à défaut de celles de ses aïeux écossais, une couleuvre (*coluber*) ? Et les aïeux de Colbert, marchands comme son père, ne seraient-ils pas venus tout simplement, la balle sur le dos, de la petite ville de Colberg ou Kolberg, au bord de la Baltique ? A moins qu'ils ne se soient appelés tout simplement Goldberg ? On chercherait donc en vain leur état civil ; mais cela expliquerait fort aisément leurs aptitudes indiscutables au commerce...

Soumettons ce petit problème étymologique aux chercheurs, si cela peut les intéresser, à l'occasion du troisième centenaire de Colbert.

§

ºoèmes français de Swinburne.

Monsieur,

ʼarticle de M. G. Jean-Aubry dans votre numéro du 1er mai 1918 sur poètes français d'Angleterre m'a vivement intéressé, surtout parce je viens de faire imprimer quelques poèmes français inédits de Swinne dont je possède les manuscrits.

Ine de ces pièces est assez intéressante, car Swinburne l'a écrite dans bum de l'actrice Adah Isaacs Menken, dont il était épris. Quelques ans après il désavoua ce poème, bien que quatre manuscrits en existent de propre écriture. Le voici :

> Combien de temps, dis, la belle,
> Dis, veux-tu m'être fidèle ?
> Pour une nuit, pour un jour,
> Mon amour ?
>
> L'amour nous flatte et nous touche
> De sa main et de sa bouche,
> Pour un jour, pour une nuit,
> Et s'enfuit.

I. George Moore a traduit ce petit poème ainsi :

> For how long canst thou be
> Faithful, she said to me ?
> For one night and a day,
> Mistress, I may.
>
> Love flatters us with sighs
> And tears on mouth and eyes,
> For one day and a night
> Before his flight.

. mon avis, la traduction rend mal l'original.

DE V. PAYRN-PAYNE.

§

Cromorne.

Samedi 2 août 1919.

Cher Monsieur,

En ce qui concerne le genre du mot *cromorne*, comme en beaucoup utres cas, je crois que ce qu'il faut surtout consulter c'est l'usage. Or, matière d'orgues, *cromorne* est toujours, du moins à ma connaissance, *masculin*. Voici quelques références, entre beaucoup d'autres :

o *Livre d'orgue de Nivers* (en 1665) :... « mesme *le* Cromhorme se it bien jouer seul ».

o *Livre d'orgue de Raison* (en 1688) :... « ce qui se joue à une basse trompette peut se toucher sur *un* cromorne ».

o *Rapport sur l'orgue de l'église royale de Saint-Denis par Adrien La Fage* (en 1845) : « *Le* Cromorne a un son beaucoup moins éclatant la trompette. »

º *Les Orgues de la Cathédrale d'Amiens, par Georges Durand* (en 3) : «... *un* cromorne d'ancienne facture... »

o *Dictionnaire de la musique, par Hugo Riemann* : « *Le* Cromorne un jeu d'anche... »

Cette légère erreur qui, grammaticalement parlant, n'en est même pas

une, n'enleve rien ni au pittoresque de la comparaison imaginée par M. Dumur, ni à l'intérêt de *Nach Paris !*

Bien cordialement à vous,

HENRI BACHELIN.

§

Les manuscrits alfiérains de Montpellier. — On sait que ce qui a échappé au feu des manuscrits de Vittorio Alfieri a été légué à la ville de Montpellier par le peintre Fr.-Xav. Fabre (1766-1837), élève de David, qui passa 40 ans en Italie. Depuis un siècle, sans interruption ni réclamation aucunes — quand, en 1903, l'Italie célébra le centenaire d'Alfieri, pas une voix ne songea à réclamer : voir la *Bibliographie alfiéraire* compilée par G. Mazzatinti, au numéro d'octobre 1903 de la *Rivista d'Italia* (1), — la cité du Lez possède ce précieux dépôt, qu'enrichissent encore 3.800 volumes de la bibliothèque du grand tragique. Or, le *Secolo* milanais, dans une correspondance de Paris reproduite par l'organe marseillais : *la Patria Italiana*, du 18 mai 1919, s'est cru autorisé à apprendre à l'Italie que, grâce aux efforts d'un compatriote de l'auteur du *Misogallo*, la municipalité de Montpellier avait décidé d'offrir à la ville d'Asti plusieurs portraits, livres et manuscrits ayant appartenu au gentilhomme « dépiémontisé ». Peut-être l'information du *Secolo* était-elle puisée dans l'article d'un Italien, professeur à Montpellier, paru un peu avant dans cette même *Patria Italiana* et où l'on était étonné de lire, à propos du legs Fabre, les phrases suivantes :

Il est inutile de rechercher, en ce moment, si ce montpelliérain avait le droit de disposer de ces manuscrits... Si, toutefois, la ville de Montpellier voulait, tout en conservant les volumes, offrir à l'Italie les manuscrits, notre littérature en tirerait un avantage immense et ce geste généreux aurait, chez nous, une répercussion profonde de sympathie et de reconnaissance envers la nation sœur. A Montpellier, ces reliques ont peu ou point d'utilité. Si, au contraire, elles étaient déposées dans une bibliothèque d'Italie (à Florence, par exemple), elles offriraient un matériel d'études très précieux et la France littéraire elle-même (*sic*) en aurait des avantages...

A la date où parut cet article — que reproduisit *le Petit Méridional* du 4 mai — les édiles montpelliérains avaient depuis longtemps décidé, mais sans passer à l'acte, qu'un certain nombre de documents et de volumes d'Alfieri seraient offerts, en original ou en copie, à la ville d'Asti. Cette décision remontait au 1er août 1917. Le 19 mai 1919, ces mêmes édiles la parachevaient en complétant leur premier geste par l'adjonction, au don initial, de manuscrits intimes, notes de voyages, *etc.*, *etc.* Aussitôt le même professeur italien ci-dessus mentionné, complétant l'information prématurée de l'organe milanais, nous apprenait dans *le Petit Méridional* du 21 mai

qu'en prenant cette décision et en éliminant toute suggestion d'offrir ces reliques à Turin, Milan, Florence ou Rome, la ville de Montpellier avait bien soin de préciser qu'elle voulait rendre hommage au pays natal du poète et aux efforts persévérants et admirables de nos maires, efforts qui se poursuivirent durant plusieurs années.

M. E. Ceretti a écrit que les reliques alfiéraines « ont peu ou point d'utilité » à Montpellier. Nous nous étonnons que ce professeur de l'Ecole Voltaire semble ignorer que le seul Léon G. Pélissier — mort à l'improviste en 1912 — a tiré, de ces mêmes reliques, plusieurs ouvrages de pre-

(1) La *Bibliographie* d'Alfieri a été mise à jour par M. G. Bustico (2e éd., 1908 ; *Suppléments* 1911 et 1917) ; voir *Etudes italiennes* (Paris, E. Leroux, 1919), n° 2, p. 113.

ère importance, en particulier : *Le Portefeuille de la comtesse d'Alba-* (*1806-1824*), Paris, 1902 ; *Lettres de la comtesse d'Albany à ses amis Sienne* (*1797-1820*), Paris, 1904; *Lettres inédites de la comtesse d'Al-y à ses amis de Sienne*, Toulouse 1912. Nous l'engageons à lire, à ce et, ce qu'a écrit Francesco Novati, dans sa nécrologie de feu le doyen la Faculté des Lettres, imprimée au t. XL, fasc. XXXVII (Milano, 3), de l'*Archivio storico Lombardo*. Mais, enfin, la question n'est point Il est, de tout point, souhaitable que s'affirment les liens intellectuels nous rattachent à l'Italie. Toutefois, le bon vouloir de nos municipalités ce sens doit-il aller jusqu'au dépouillement des dépôts confiés à leur de : bibliothèques, archives ou trésors manuscrits ? Envisagé sous cet ect prosaïque, le geste des édiles de la cité du Lez ne laisse pas de sus-r quelque inquiétude... Où ira-t-on, un tel précédent créé ? Il est vrai la bibliothèque municipale de Montpellier étant une bibliothèque clas-, relève de l'inspection générale des Bibliothèques. La décision du con-municipal a-t-elle été homologuée par le grand maître de l'Université, iel, s'il naquit dans la loge du concierge du lycée de Pau, est, peu ou u, devenu Montpelliérain, et ne saurait donc se désintéresser des ri-sses intellectuelles qu'abrite le palais de la rue Montpelliéret... ? La ole est donc à M. L. Lafferre.

§

.e Musée de la Malmaison. — Les Parisiens ne connaissent pas ez ce château menu et charmant qui, au milieu de pelouses d'un vert dre et des rosiers les plus rares, abrite de glorieux et touchants souve-. C'est une grande maison bourgeoise, mais toute claire, harmonieuse, 'on a souvent le plaisir d'être seul pour évoquer le passé.

e Musée vient de s'enrichir, le mois dernier, de reliques napoléonien-des plus précieuses. Cheveux de l'empereur, étoile de la Légion d'hon-r qu'il porta, tous objets qui furent sauvés du Musée de Nancy quand apitale lorraine était bombardée. Du Musée de Boulogne on a ramené iapeau de l'Empereur, un gobelet en vermeil, un fragment des rideaux son lit à Sainte-Hélène, des branches du saule qui ombrageait son beau.

nfin, on a réinstallé la chambre de la reine Hortense, grâce aux dons fit l'impératrice Eugénie. Un tapis en savonnerie de l'époque consu-e garnit le milieu de la salle. La pièce est reconstituée dans toute son nité de jadis.

eux émouvants et paisibles, où l'on trouve mieux que partout ailleurs epos, le silence et cette grâce féminine qu'a laissée, comme un parfum, pératrice Joséphine, hôtesse de ce domaine de mélancolie.

§

ausse prédiction. — Les agences nous annoncent que M. Gabriele nunzio se propose d'entreprendre, en avion, un voyage de 15.000 kilo-es dont voici l'itinéraire : Rome, l'Anatolie, la Mésopotamie, les Indes Chine. Que ceci nous soit un prétexte pour féliciter le poète d'avoir é tort à certaine prédiction qui lui fut faite en 1912, touchant sa fin haine.

. Gabriele d'Annunzio avait toujours déclaré qu'il ne tiendrait compte

que de la septième prédiction le concernant (étant entendu qu'il ne rechercherait pas les devins).

Or ce fut l'auteur de *La Guerre au village*, M. Gabriel Trarieux, qui, d'aventure, tira ce septième horoscope.

Non moins savant que Galeotti ou M. Max Jacob dans l'art de prédire les événements d'après l'inspection des astres, M. Trarieux, après avoir longtemps hésité, déclara à d'Annunzio : « Vous mourrez en 1914. »

Pendant deux années, le poète résigné attendit la mort. Vint l'échéance qui démentit la funèbre prévision. Pour le coup, la vaillance de d'Annunzio s'exalta : après avoir échappé à un si grand péril, il n'avait évidemment plus rien à redouter des hommes ni des Dieux. De là vient peut-être en partie sa témérité de pilote pendant la guerre et la confiance en soi qui le fera partir, demain, pour un raid de 15.000 kilomètres.

§

M. Saint-Saëns et les amours ancillaires. — Pour la modique somme de 26 francs un marchand d'autographes a mis en vente, récemment, deux lettres de M. Saint-Saëns, dont l'une contient un aveu bien amusant.

... Et je les aime, les cuisinières, ces humbles filles, si touchantes au milieu de leurs casseroles. J'en ai aimé une, il y a longtemps ! Elle lisait Paul de Kock ; elle le relisait. Les pioupious l'aimaient aussi ; trop même, car ils la faisaient sauter aux fêtes carillonnées. J'ai lu, j'ai tenu dans mes mains le petit livre taché d'eau de vaisselle où elle tenait le compte de sa blanchisseuse et je ne saurais dire ce qui m'a le plus ému, la *Laitière de Montfermeil*, avec sa couverture d'un jaune défraîchi, son dos entierement cassé et ses coins noircis, ou le petit livret à l'aspect graisseux, tout le talent d'un grand romancier d'un côté, toute une existence de brave fille de l'autre. On la lisait, jour pour jour, cette existence parmi les bas de filoselle, les chemises de calicot, les coiffes blanches, dont l'innocence contraste si étrangement dans les bals de barrière avec l'impudeur naïve des pantalons rouges...

Ah ! que nous voilà loin des polémiques wagnériennes !

§

Descendants ou homonymes ? — Sont-ils des homonymes ou bien des descendants déchus de ces grands hommes ? Toujours est-il que : Lamartine est établi coiffeur, rue Laffite ; Musset, boucher, rue Mabillon ; Balzac, blanchisseur, rue Saint-Hippolyte ; Vigny, crémier, rue Daguerre ; Sainte-Beuve, fabricant de charpentes, quai Jemmapes ; Dumas fils, fabricant de matières premières pour la chapellerie, rue des Pyrénées ; Théophile Gautier, fabricant de billards, rue de la Roquette.

Si l'on s'en tient aux classiques, on trouve un Corneille, marchand de vins, rue Chapon ; un Racine, marchand de beurre, rue de Belleville ; un La Fontaine, fabricant de corsets, rue Debelleyme ; un Mollière, papetier, avenue d'Orléans.

Quant à Boileau, il est épicier rue d'Angoulême.

§

Rachat de numéros du « Mercure de France ». — L'Administration du *Mercure de France* rachète les numéros suivants :

Au prix de 4 fr. l'un : les nos 69, 75.

Au prix de 3 fr. l'un : le no 416.

Au prix de 2 fr. l'un : les nos 493, 494.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, G. Roy (Marc TEXIER, successeur), 7, rue Victor-Hugo.

EDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
26, RVE DE CONDÉ, PARIS-6e

AVIS

Etant avéré que le « Trois-cinquante »
st mort, en tant que prix unique du
ioins, et qu'à l'avenir les volumes seront
ubliés à des conditions très diverses, nous
vons abandonné le système rigide des
iajorations, dont les dernières hausses
nt fait ressortir l'inconvénient, pour adop-
er et appliquer, même à tous nos ouvra-
es de fonds, le régime plus souple et plus
quitable des séries de prix.

En conséquence, notre catalogue, dont
n exemplaire est encarté dans le présent
ascicule, a été entièrement modifié, et les
rix qu'on y voit sont nets, sans aucune
iajoration.

EDITIONS DU MERCVRE DE FRANCE
26, RVE DE CONDÉ, PARIS-6e

Bibliothèque Choisie

COLLECTION GRAND IN-18 (0,20 × 0,135)
SUR BEAU PAPIER A 10 FR. LE VOLUME

ŒUVRES DE FRANCIS JAMMES

De l'Angélus de l'Aube à l'Angélus du Soir. — Souvenirs d'Enfance. — La Naissance du Poète. — Un Jour. — La Mort du Poète. — La Jeune Fille Nue. — Le Poète et l'Oiseau, etc., etc. . . . . 1 Volume.

MAURICE MAETERLINCK

Le Trésor des Humbles. . . . . 1 Volume.
La Sagesse et la Destinée. . . . . 1 Volume.

ŒUVRES DE HENRI DE RÉGNIER
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Les Médailles d'Argile. — La Cité des Eaux . 1 Volume.
La Sandale Ailée. — Le Miroir des Heures. . 1 Volume.

ŒUVRES DE ARTHUR RIMBAUD

Vers et Proses. Revues sur les manuscrits originaux et les premières éditions, mises en ordre et annotées par Paterne Berrichon. — **Poèmes Retrouvés.** Préfaces de Paul Claudel . . . 1 Volume.

ŒUVRES DE ALBERT SAMAIN

Au Jardin de l'Infante, augmenté de plusieurs poèmes. 1 Volume.
Le Chariot d'Or. — La Symphonie Héroïque. — Aux Flancs du Vase . . . . 1 Volume.
Contes. — Polyphème. — Poèmes Inachevés. . 1 Volume.

ŒUVRES DE ÉMILE VERHAEREN

Les Campagnes hallucinées. — Les Villes tentaculaires. — Les Douze mois. — Les Visages de la Vie. . . 1 Volume.
Les Soirs. — Les Débâcles. — Les Flambeaux noirs. — Les Apparus dans mes chemins. — Les Villages illusoires. — Les Vignes de ma Muraille. . . . . 1 Volume.

EDITIONS DU MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS-6e

En raison des difficultés du moment, accrues encore par la lenteur des communications, le manque provisoire en librairie d'un certain nombre de titres et l'inégalité des majorations de prix, le MERCVRE DE FRANCE, *qui n'est d'ailleurs pas libraire* **détaillant**, *prie ses abonnés de ne pas lui demander présentement d'ouvrages publiés ailleurs que chez lui :* ***il ne peut fournir que ceux de son propre fonds.***

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Iodifications au service des trains. La Compagnie d'Orléans a apporté à son service trains un certain nombre de modifications relatées dans une affiche spéciale apposée s ses gares et bureaux de renseignements.

'armi ces modifications, la Compagnie signale : ligne de Bretagne, le train direct qui partait de Paris-Quai d'Orsay à 19 heures, ne quitte plus cette gare qu'à 20 h. 05, ure d'arrivée à Quimper restant sensiblement la même; ligne de banlieue : le train 341 qui partait de Paris-Quai d'Orsay à 7 h. 28 pour atteindre Dourdan à 9 h. 47, à 7 h. 16 pour arriver à destination à 9 h. 29.

AVIS

Rachat de numéros du "Mercure de France"

L'administration du *Mercure de France* rachète les numéros suivants, savoir :

Au prix de 4 fr. l'un : les Nos 69, 75.
Au prix de 3 fr. l'un : le No 416.
Au prix de 2 fr. l'un : les Nos 493, 494.

BULLETIN FINANCIER

st produit depuis quelques semaines, sur notre marché, une amélioration considérable des 'un grand nombre de valeurs ; si certains titres, principalement en coulisse, ont plus spé nt retenu l'attention, tels ceux du caoutchouc, du pétrole, les diamants, etc., l'activité a nde un peu partout.

is quelques jours, le Parquet est sorti à son tour de sa réserve, et nombreux sont les timents où l'on peut relever d'intéressantes plus-values.

ainsi que nos Rentes, qui étaient assez négligées, font aujourd'hui bien meilleure conte 3 o/o 61,25 ; 4 o/o 1917 71,50 ; 4 o/o 1918 71,15 ; 5 o/o ex-coupon, 87,75.

Fonds d'Etats étrangers sont fermes, particulièrement l'Extérieure espagnole en hausse francs à 126, en harmonie avec la tension du change qui a atteint 143 1/4, ce qui ne encore jamais vu. Les emprunts russes participent à l'amélioration ambiante, favorablement és par les récents succès que viennent de remporter les armées du général Denikine ; 1/2 1909 45 fr. ; 3 o/o 1891 36 fr. ; 5 o/o 1906 58,50. Le Turc Unifié est plus discuté à l'Egypte Unifiée s'avance à 106 francs.

grands établissements de crédit sont remarquablement fermes et beaucoup parmi eux sont rès, notamment la Banque de Paris à 1510 ; le Comptoir d'Escompte à 950 ; le Crédit fran 375 ; la Banque française à 270 ; la Banque Nationale de Crédit à 767,50. Au groupe étran remarque la Banque Ottomane à 560 ; la Banque Nationale du Mexique à 440 francs.

roupe des chemins français et de ceux de la Capitale ne se relève pas ; assez négligé, il reste t, lourd même ; P.-L.-M. 721 ; Orléans 970 ; Est 740 ; Midi plus soutenu à 839 : Métropo 12 ; Nord-Sud 138. Les valeurs métallurgiques ont une tendance plus soutenue, plusieurs de iétés étant déjà parvenues à remettre en marche un ou deux hauts fourneaux ; Longwy 1570 ; et Aciéries du Nord et de l'Est 1400 ; Fives-Lille 1406.

cherche aussi davantage les valeurs de navigation demandées par Marseille ; là, également, tate de nombreuses progressions de cours : Transatlantique 446 ; Messageries Maritimes 450 ; urs Réunis 1650 ; Maritime Française 525.

oins bonne tenue de la cote à New-York occasionne un peu de faiblesse parmi les Cupri Rio 1873 ; Boléo 856 ; Chino Copper 347. Par contre, la Tharsis est très résistante à 166 et atini passe de 129,50 à 142 francs.

valeurs de caoutchouc sont toujours actives en raison de la constante élévation de la ma emière ; pourtant on ne reste pas sur les plus hauts cours : la Financière cote 384 ; Ma 72 ; Padang 377 ; Kuala 187.

valeurs de pétrole également l'effervescence est un peu moins grande, mais les prises de s réalisées n'entament en rien la fermeté de ce groupe, où l'on relève de très nombreuses moins importantes plus-values.

u 1425 ; Grosnyi priv. 2800 ; Royal Dutch (100 florins) 2550 ; Shell Transport ex-droit 416 ; -Wyoming préf. 248.

s Mexicaines en faveur sur l'annonce de la décision du gouvernement du Mexique d'au à nouveau l'exportation de l'argent-métal : Mexico El Oro 237 ; llas 120 ; Camp Bird 47.50.

s Sud-africaines mieux orientées ; diamantifères recherchées, particulièrement la De 846.

reprise des Phosphates Tunisiens qui s'avancent à 430 contre 390 francs.

LE MASQUE D'OR.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, G. Roy (Marc. Texier, Sr), 7, rue Victor-Hugo.